DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12799 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 23-LUNDI 24 MARS 1986

LA MISE EN PLACE DES CONSEILS RÉGIONAUX ET LE PREMIER CONSEIL DES MINISTRES

La droite obtient la présidence de vingt régions sur vingt-deux

Cinq ont été conservées ou conquises avec les voix du Front national

L'arbitrage du Front national a permis à la nouvelle majorité, vendredi 21 mars, de prendre le contrôle du conseil régional du Languedoc-Roussillon et de conserver les présidences que la droite détenait déjà dans les régions de Haute-Normandie, Franche-Comté, Aquitaine et Picardie. Au total, la majorité contrôle vingt régions sur vingt-deux.

M. Jean-Marie Le Pen, qui présidera le groupe d'extrême droite à l'Assemblée nationale, s'est déclaré prêt à voter une éventuelle motion de censure contre le retour au scrutin majoritaire aux élections législatives envisagé par le nouveau gouvernement.



M. Jean-Marie Le Pen peut, une nouvelle fois, se frotter les mains. C'est lui qui avait raison lorsqu'il se moquait de l'ostracisme manifesté à son égard par M. Jacques Chirac, avant les élections, quand on l'interrogeait sur le refus du président du RPR d'envisager toute alliance avec le Front national : « *Ce ne serait pas la première fois que M. Chirac mangerait son chapeau* », ironisait le chef de file de l'extrême droite, le 10 mars, devant le « Grand Jury RTL-*le Monde* ». « *Dans un certain nombre d'endroits, la cruelle nécessité des chiffres s'est fait sentir. Voyez en Corse...* » Ce qui s'était déjà passé en Corse en 1984 s'est reproduit ouvertement en Languedoc-Roussillon et, plus discrètement, en Haute-Normandie, en Aquitaine, en Franche-Comté et en Picardie. Afin de battre la gauche pour la présidence des conseils régionaux, les élus de la nouvelle majorité parlementaire y ont banalisé ceux du Front national. Dans ces cinq régions la « *cruelle nécessité des chiffres* » s'est bel et bien fait sentir.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

A qui la politique étrangère ?

dans LE MONDE AUJOURD'HUI

Haïti : la fin des « duvaliéristes »

Le Conseil national de gouvernement ne compte plus aucun des partisans de l'ancien dictateur.

PAGE 4

Constitution du premier groupe européen dans la sidérurgie

L'ensemble Saarstahl-Dillinger-Sacilor aura une production de 12,5 millions de tonnes d'acier.

PAGE 17

Regain d'insécurité à Kampala

Un garde de l'ambassade de France est assassiné chez lui par des inconnus.

PAGE 4

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un conseil de sécurité serait créé auprès de M. Chirac

L'attentat meurtrier des Champs-Elysées, jeudi soir 20 mars, accompagné d'un attentat heureusement déjoué dans le RER parisien, a quelque peu pris de court le nouveau gouvernement. M. Jacques Chirac, qui exprimait sa volonté, entre autres, de « *restaurer la sécurité des personnes et des biens* » au moment même de l'explosion de la galerie Point-Show, ne s'attendait sans doute pas à ce baptême du feu. A tel point que la passation des pouvoirs au ministère de l'intérieur entre M. Pierre Joxe et M. Charles Pasqua a donné lieu, vendredi, à un curieux quiproquo.

M. Joxe avait réuni à 17 heures les directeurs du ministère pour accueillir son successeur. Selon son entourage, juste avant l'heure prévue, M. Robert Pandraud, nouveau ministre délégué chargé de la sécurité, lui téléphone pour l'avertir que M. Pasqua est « *retenu au Sénat* ». La cérémonie est alors annulée et reportée à ce samedi 15 heures. Dans l'entourage de M. Pasqua, on assure que la passation était déjà fixée à samedi.

Etonnante vacance de pouvoir dans tous les cas : M. Joxe, qui depuis la parution, vendredi matin au *Journal officiel*, du décret nommant le gouvernement de M. Chirac n'est pourtant plus ministre, se voit ainsi amené à discuter de « problèmes d'actualité » avec les directeurs concernés...

Or, en l'absence d'une succession en bonne et due forme, personne n'a plus, place Beauvau, de délégation de signature, tandis que M. Pandraud, pourtant prêt à se mettre à l'ouvrage, est obligé d'attendre la passation de pouvoirs entre M. Joxe et M. Pasqua pour être en place. Le « ministre de la police » n'est en effet « que » ministre délégué...

Il faudra donc attendre pour que soient clairement précisées les mesures contre le terrorisme annoncées par le premier ministre.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

NOUVELLE DONNE ÉCONOMIQUE

Bien gérer la manne pétrolière et réduire les tensions monétaires

Dans une dizaine de jours, le pétrole brut arrivera, en France, à des prix de rêve. Le coût moyen du baril ne devrait pas dépasser 15 dollars, au deuxième trimestre, traduisant, avec le retard dû aux transports, la chute des cours enregistrée ces derniers mois sur le marché.

15 dollars, c'est une baisse de 35 % par rapport au prix moyen payé durant les trois premiers mois de l'année. Une chute aussi forte, en un laps de temps aussi court, va évidemment avoir des effets considérables sur l'économie française.

Même si les prix du brut remontaient légèrement pendant la seconde moitié de l'année pour se stabiliser un peu au-dessous de 20 dollars le baril, la facture énergétique de la France diminuerait de moitié : 90 milliards environ cette année, au lieu de 180 milliards en 1985.

Le gouvernement qui s'installe va donc bénéficier d'une conjoncture exceptionnelle. La reprise de la croissance, qui s'est amorcée dans le monde en 1982-1983, va se prolonger plus longtemps qu'on ne le croyait. Et, en France, cette croissance pourrait être proche de 3 % au lieu des 2 % prévus à l'automne dernier, une partie de la manne pétrolière profitant aux industries.

Le commerce extérieur, et plus encore les paiements courants, seront nettement excédentaires, et les prix de détail devraient augmenter de 2 % seulement cette année. Peut-être moins. Du même coup, se trouvent levées les dernières hésitations qu'aurait pu avoir la nouvelle équipe gouvernementale concernant la libération complète des prix. Et, bien sûr, d'abord la libération des prix des services.

La crainte était jusqu'ici qu'en rendant leur liberté d'action aux teinturiers, aux blanchisseurs, aux restaurateurs, aux ateliers..., ceux-ci n'augmentent brusquement leurs prix, pour se rattraper d'une longue période de blocage. Cette analyse, dite du « couvercle sur la marmite », amenait à prévoir une hausse supplémentaire de 2 points en 1986, que les responsables de la plate-forme RPR-UDF acceptaient d'endosser, comme tribut de la déréglementation.

En fait, un examen plus attentif des évolutions passées montre deux choses : les prix des services avaient en effet très fortement augmenté, après que M. Raymond Barre les eut libérés à partir de 1979 (la hausse fut de 15,7 % entre décembre 1979 et décembre 1980 – soit nettement plus que la hausse globale de l'indice qui fut de 13,6 % pendant la même période). Mais ce dérapage traduisait presque complètement les hausses générales de salaires, dont on sait qu'ils représentent une partie très importante du prix des services.

A contrario donc, les hausses de salaires se ralentissant et fortement, depuis l'été 1982, les prestataires de services n'ont peut-être pas autant souffert qu'on aurait pu le croire, au vu d'une comparaison des marges pratiquées dans les diverses professions, avant et après le blocage. Il est probable que les progrès de productivité ont permis, dans beaucoup de cas, de comprimer durablement ces marges.

Quoi qu'il en soit, le blocage ou les contrôles ne semblent pas avoir joué le rôle imminent qu'on leur a prêté. Exception faite pour les années 1982 et 1983. Le seul garde-fou sérieux à la libération totale des prix sera le maintien d'une stricte politique salariale à laquelle le nouveau gouvernement semble d'ailleurs particulièrement attaché. « *Nous ne recommencerons pas les erreurs des années 70.* »

Deux autres problèmes vont se poser immédiatement au gouvernement auxquels il sera beaucoup moins facile d'apporter une réponse : l'utilisation de la manne pétrolière, la parité du franc avec le deutschemark.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 8 et page 19 l'article de FRANÇOIS RENARD : « Amorce de tension dans le SME ».)

RELATIONS AVEC LES SYNDICATS

Les nuages de la cohabitation

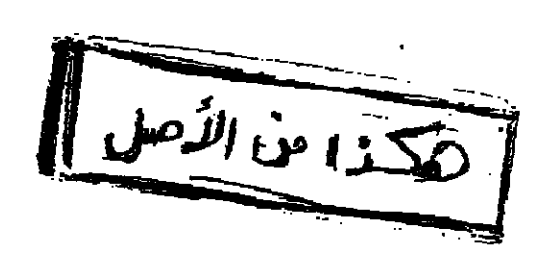
La « cohabitation » s'annonce aussi délicate sur le plan social que sur le plan politique. Certes, quelles que soient leurs convictions, les grandes centrales n'ont pas donné de consignes de vote, au moins officiellement. Elles sont trop affaiblies dans leur majorité par la baisse des effectifs et l'atonie des salariés pour engager une offensive, et, à l'exception de la CGT, n'ont guère l'envie de le faire. De son côté, le nouveau gouvernement a une marge de manœuvre trop étroite pour se permettre de s'opposer de front aux syndicats.

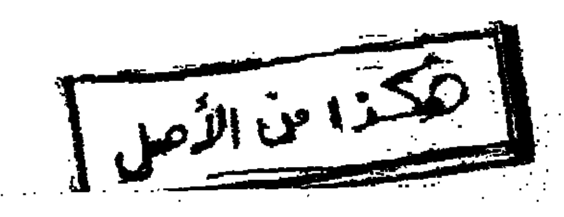
Mais bien des points du programme de la nouvelle majorité heurtent les centrales syndicales, en particulier la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la libération des prix et les dénationalisations. Sans parler des inquiétudes sur la suppression du SMIC ou une réduction éventuelle de la protection sociale.

Même si les « butoirs » sont différents selon les syndicats, les nuages paraissent assez nombreux dans le ciel de cette « cohabitation ».

Beaucoup dépendra de la façon dont le gouvernement agira : le recours aux ordonnances, déjà peu apprécié par les syndicats en 1981, le serait encore moins cette fois. M. Chirac avait lancé l'idée d'une « *délimitation d'un ordre public social* », qui définirait les parties intangibles du code du travail et ce qui peut être modifié. Mais ni le patronat ni FO ne sont disposés à s'engager dans une négociation générale sur ce point, et la CGT encore moins...

(Lire page 8 l'article de MICHEL NOBLECOURT.)





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 23 mars
– *Sofia :* Visite du secrétaire au Foreign Office, M. Howe.

Lundi 24 mars
– *Prague :* Congrès du PC tchécoslovaque (jusqu'au 28).

Mardi 25 mars
– *Budapest :* Visite de M. Andreotti.
– *Athènes :* Visite du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz (jusqu'au 28), faisant suite à une visite en Turquie (du 22 au 25).

IL Y A QUARANTE ANS, LA VICTOIRE DES « SANS CHEMISE » EN ARGENTINE

La légende de Peron et d'Evita

Le péronisme est mort il y a dix ans, le 24 mars 1976, lors du coup d'Etat qui renversa Isabel Peron, dernière épouse du « père du justicialisme » et écho affaibli de sa légende. Ce mythe avait surgi trente ans plus tôt, avec l'élection de Juan Domingo Peron à la présidence de la République argentine. Le 24 février 1946, l'homme était entré de plain-pied dans sa légende. A cinquante et un ans, il était alors le second chef de l'Etat élu démocratiquement après Hipolito Yirigoyen en 1916.

Dix ans – au total – de présidence et dix-huit ans d'exil, tel aura été le destin de l'homme qui, après sa mort, reste le plus adulé d'Argentine. Si le parti qu'il avait créé, le Parti justicialiste, demeure une des composantes majeures de la vie politique, il le doit plus au souvenir du « colonel du peuple » qu'à ses actuels dirigeants, qui en sont toujours à se disputer l'héritage.

Le phénomène Peron éclate en pleine lumière le 17 octobre 1945. Ce jour-là, la haute bourgeoisie « européenne » de Buenos-Aires, très britanniquement traditionnelle, voit, ahurie, des milliers de travailleurs « descamisados » (sans chemise) se diriger à pied de la ceinture industrielle de la capitale vers le centre-ville.

Jamais les riches négociants portenos (habitants de Buenos-Aires) n'avaient vu déferler une telle marée. Ces hommes méprisés au point d'être qualifiés de « boue animale » ou de *« cabecitas negras »* (petites têtes noires) à cause de leurs origines indiennes, viennent spontanément réclamer la libération du colonel Peron.

L'officier, alors vice-président mais surtout ministre du travail, a été arrêté et emprisonné moins de vingt-quatre heures plus tôt par le gouvernement sous la pression des patrons, exaspérés par la politique sociale qu'il mène en faveur des travailleurs. A la surprise générale, les manifestants obtiennent gain de cause. Peron, libéré en pleine nuit par un gouvernement pris de peur, est conduit au balcon de la Casa Rosada (Maison du gouvernement) car lui seul peut calmer la foule.

« Le peuple de la sueur »

Accueilli par un rugissement d'allégresse, il y consent. Mais non sans avoir auparavant défini de sa voix de stentor, avec sa verve habituelle encore décuplée, *« la nueva Argentina »* et rendu hommage à la *Masa Sudorosa* (le peuple de la sueur).

La dispersion se fait dans le calme. Peron vient de donner la première preuve de son pouvoir, l'Argentine entre dans une nouvelle ère de son histoire : le « péronisme ».

Grand et bien découplé, Peron porte l'uniforme à merveille et prend soin d'entretenir la forme dans l'armée en pratiquant l'équitation, la moto et le ski.

Il est né le 8 octobre 1895 à Lobos dans la province de Buenos-Aires, d'une mère mi-indienne mi-espagnole, et d'un père immigré sarde, employé municipal, qui a très vite décidé de tenter sa chance en Patagonie (sud de l'Argentine) comme *estanciero* (fermier).

L'isolement de cette région lointaine va très vite contraindre le jeune Juan Domingo à quitter sa famille pour venir étudier à Buenos-Aires. A quinze ans il décide d'entrer au Collège militaire. Ayant connu la rigueur de la Patagonie, il s'adapte sans mal à la vie de caserne.

Il a d'ailleurs tout pour faire une « belle carrière » militaire : allure, don inné du commandement, éloquence hors pair. Mais il disposera un jour d'un atout maître : sa deuxième épouse – il en aura trois. – Eva Duarte.

Jeune (elle est de vingt-six ans sa cadette) ambitieuse, infatigable au travail, instinctive plus qu'intelligente, intuitive plus que cultivée, cette actrice d'origine populaire regroupera derrière son mari la classe ouvrière tout entière. C'est elle qui va faire de lui le *« lider »* incontesté du peuple argentin.

Servi par son charisme et par Eva, Peron doit son étonnante carrière à la situation qu'il trouva en Argentine. Depuis la moitié du dix-neuvième siècle, une grande bourgeoisie conservatrice étroitement liée à l'empire britannique s'y était appropriée le pouvoir. Elle avait jeté les bases d'une sorte d'Etat-estancia.

Un grain de sable

Il y avait un port, Buenos-Aires, où les riches négociants tenaient le commerce, la finance et les services, et d'immenses campagnes où des *peones* misérables s'occupaient des vaches et du blé – richesses traditionnelles de l'Argentine – pour le compte des *estancieros*, les grands propritétaires terriens.

Les chemins de fer – britanniques eux aussi – convergeaient tous vers la métropole. Les seules rares industries argentines n'avaient été créées que pour permettre la bonne conservation des produits destinés à l'exportation.

En 1916, après l'institution du suffrage universel et secret, les élections avaient porté au pouvoir la classe moyenne en la personne d'Hipolito Yrigoyen. Jusqu'à ce qu'en 1930 un coup d'Etat ramenât les conservateurs au pouvoir. Ils signèrent alors une série d'accords avec Londres, qui terminèrent de livrer le pays pieds et poings liés à l'empire.

La deuxième guerre mondiale avait toutefois mis un grain de sable dans ce mécanisme. Au sortir de la guerre, l'Europe exsangue avait dramatiquement besoin de la nourriture argentine. Mais elle n'avait plus de quoi payer, et le pays de la Pampa se retrouva créditeur d'une énorme dette étrangère.

L'Europe n'avait plus la capacité de fournir à l'Argentine les produits manufacturés qu'elle avait toujours acquis contre ses matières premières. Elle se trouva brutalement dans l'obligation de se construire une industrie nationale, plus coûteuse et de moins bonne qualité mais indispensable. Ainsi naquit en Argentine une classe sociale nouvelle, la classe ouvrière.

C'est d'elle que Peron va se servir pour entreprendre sa marche vers le sommet.

Ministre du travail

Le 4 juin 1943, l'armée a une nouvelle fois repris le pouvoir. Parmi les putschistes, un obscur petit colonel de province, Juan Domingo Peron. Il n'a pas tenu un rôle essentiel et les nouveaux maîtres du pays ne lui confient qu'une tâche secondaire au ministère de la guerre. Il y reste quatre mois. Jusqu'à ce qu'il soit muté, à sa demande, au secrétariat au travail et au plan, poste jusque-là purement bureaucratique. Il va y provoquer une véritable révolution.

Seul, il organise le corporatisme, fonde des syndicats ouvriers, impose au patronat des conventions de travail et des salaires décents. Pour la première fois en Argentine, la dignité des prolétaires est prise en compte.

Or l'évolution – sociale et économique – attire vers la ville une multitude de *peones* surexploités dans les campagnes. Ils s'entassent dans des baraques en tôle à la périphérie de la capitale et commencent à chanter les louanges de leur « bienfaiteur ».

Cet appui populaire grandissant vaut à Peron d'être nommé, en 1944, vice-président et ministre de la guerre sans pour autant abandonner son portefeuille du travail et du plan.

En même temps qu'il gagne en popularité, Peron s'attire de solides inimitiés. Les radicaux, pour des raisons électorales, les socialistes, à qui il fait de l'ombre auprès des syndicats. L'Université et la plupart des officiers, profondément élitistes, se méfient de cet officier qui fraye avec les ouvriers et vit une liaison scandaleuse avec une actrice.

Mais son pire ennemi est certainement le patronat, sans cesse incommodé par sa politique sociale. En juin 1945, il s'oppose à une nouvelle législation du travail et, aidé par une partie de l'armée, obtient la démission puis l'arrestation de Peron. C'est ce qui met le feu au poudres et jette les *descamisados*, tous les admirateurs du *« premier travailleur d'Argentine »*, dans la rue. Rameutés par Eva, ils volent à son secours et obtiennent sa libération triomphale.

Peron pourrait, le jour même, prendre le pouvoir que le président Edelmiro Farrel vient lui offrir sur un plateau. Il s'y refuse habilement, convaincu de le conquérir légalement par les élections.

Le 24 février 1946, c'est chose faite : malgré une opposition appuyée par toute la *« patria financiera »* (la patrie financière) et qui réunissait tous les partis contre lui en une seule liste, Peron l'emporte avec 50 % des voix.

Victoire triomphale qu'il répétera en 1952 en se faisant réélire avec 60 % des voix, consacrant ainsi une politique faite d'un savant mélange de démagogie et de justice sociale, d'initiatives de grande classe – de l'avis même de ses détracteurs – et de débordements totalitaires – comme l'admettent même ses admirateurs.

S'il est vrai qu'au cours de ses deux premiers mandats – il reviendra brièvement au pouvoir en 1973, après dix-huit ans d'exil, un an avant sa mort – il a largement puisé dans les caisses pourtant bien remplies de l'Etat, c'est, d'après ses fidèles, *« pour distribuer aux pauvres ce qui n'appartenait et ne servait qu'aux riches »*.

A l'italienne

De son séjour dans l'Italie de Mussolini – admirateur proclamé du Duce, il a servi dans des unités alpines de l'armée italienne, puis comme attaché militaire adjoint à Rome, – Peron a ramené, outre l'idée d'un plan quinquennal qu'il appliquera en Argentine, un style de gouvernement autocratique et dictatorial.

Personnalité très « italienne », le voici tel que le décrit le FBI : *« Il parle avec vivacité et énergie, sans faire attention au style ou au vocabulaire. Il peut être violent mais, très vite, se calme et éclate d'un rire tonitruant. Il donne l'impression de garder en permanence son sens de l'humour et s'arrange pour faire sentir aux autres qu'il ne prend pas les choses sérieusement. Il improvise en permanence.*

» Il ne montre pas sa force physique, il l'exhibe. Il tombe facilement la veste et se promène en chemise kaki, le revolver en évidence à la ceinture. Il tape sur la table quand il s'adresse à d'autres officiers ou quand il déclare qu'il va arranger une situation, mais tout cela, il le fait en riant. »

Rire qui servait le plus souvent de point final au débat. *« On ne discutait pas ses décisions, on remerciait, c'est tout »*, rapporte sa légende.

Gâtée, habituée à ce qu'« *il* » décide pour elle, la classe ouvrière prendra de mauvaise habitudes. Elle a développé un mentalité d'assistée d'autant que les syndicats fondés par Peron n'ont jamais cessé de *« l'encadrer »*. Cela explique que tous ces *« enfants de Peron »* se soient trouvés orphelins à la mort du « père ». Faute de s'être résolu à le remplacer, aucun n'a pu lui succéder.

CATHERINE DERIVERY.



A PROPOS DES MOUVEMENTS ISLAMISTES AU LIBAN

Un appel au clergé chiite

M. Jamal Al-Din, professeur d'arabe à Orléans, nous adresse un « appel au clergé chiite du Liban », à propos des otages français, dans lequel il écrit notamment :

Le prophète de l'islam recommandait le port du turban. Il y voyait le symbole du *Hilm* : ce mélange de retenue, de sagesse et de magnanimité.

Peu après la mort du Prophète, les hommes de sa descendance furent décapités, les femmes et les enfants pris en otages, et conduits à travers le désert jusqu'à Damas.

Le turban noir devint par la suite le couvre-chef de ceux qui prétendent, à tort ou à raison, faire partie de cette descendance, c'est-à-dire de la famille – *stricto sensu* – de Mahomet.

Le clergé chiite actuel se compose de turbans noirs et de turbans blancs. Ces derniers sont portés par ceux qui n'ont pas de lien de parenté avec le Prophète. Noir ou blanc, le turban devait symboliser la piété et la miséricorde, non le knout et le gibet.

Permettez, messieurs les oulémas du chiisme, au petit-fils d'un grand docte enturbanné de vous le rappeler.

Ne saurait-on pas croire que, au Liban au moins, il se trouve encore des hommes sensibles non à l'herméneutique du Livre mais à l'exégèse du cœur ? Nous avions trop bonne opinion de tant de dignes croyants parmi nous pour nous imaginer que vous puissiez retenir des otages. Vous qui évoquez dans vos assemblées le martyre de Hussein, comment pourriez-vous utiliser les procédés dont il fut victime ?

Quoi que l'on dise pour les justifier, de tels moyens ont-ils eu une si générale approbation parmi vos disciples ? Certains d'entre vous ne s'en sont-ils pas scandalisés ? Ce serait déformer les préceptes coraniques que de s'en servir pour légitimer ce retour à une violence antiislamique de capture et de vengeance. Comment pourrait-on les donner comme arguments d'actions aussi condamnables, au lieu d'être interprétés dans le sens de la clémence ordonnée par la Providence ?

Une telle pratique ne serait-elle pas contraire à l'esprit de l'islam et à l'éthique des temps présents ? Nous ne saurions comprendre que les pasteurs des croyants deviennent des geôliers de leurs hôtes et que le chiisme qui jusqu'ici a tant souffert s'adonne maintenant allégrement à la persécution.

Le chiisme, comme vous l'enseignez, est fondé sur une question – actuellement anachronique – de légitimité du pouvoir khalifal, et sur une exigence morale – toujours actuelle – de dénuement et de mansuétude. Il ne saurait aujourd'hui avoir une autre raison d'être que celle d'exalter l'éthique de la compassion et de la reconciliation entre les hommes.

● ERRATUM. – Dans l'enquête sur les mouvements islamiques au Liban (*le Monde* daté 16-17 mars), c'est la sixième Brigade – et non la quatrième – de l'armée libanaise qui est stationnée dans le secteur chiite de Beyrouth. Quant au chef de la « résistance populaire » à Tripoli, dont l'identité exacte est Khalil (et non Kha) Akkaoui, il a été tué au début de l'année.

CORRESPONDANCE

L'occupation de la Rhénanie par Hitler

M. A. Casanova nous écrit à propos de l'article consacré au cinquantième anniversaire de l'occupation militaire de la Rhénanie par Hitler.

Hitler aurait procédé dans le plus grand secret. Quel secret ?

A cette époque j'étais lieutenant à l'état-major de la 14e division d'infanterie à Mulhouse, commandée par le général Catroux.

A la mi-février le commandant Maget, du service de renseignement, nous avisa, confidentiellement, que l'armée allemande occuperait la Rhénanie autour du 5 mars.

Le renseignement fut transmis par ses soins à son chef hiérarchique à Belfort, qui, je le suppose, le transmit à Paris.

Quoi qu'il en soit, dès le 7 mars les échelons de première intervention (échelons A) de la division ont occupé les positions qui leur étaient assignées sur les bords ouest du Rhin. C'est moi-même qui, étant de permanence à l'état-major de la division, ai décrypté le télégramme de mise en place de ces échelons.

Dès le 8 mars, le général Catroux a été convoqué à Paris. A son retour il nous a réunis pour nous dire : *« Eh bien ! messieurs, on ne fera rien. »*

La pusillanimité de nos gouvernements et du haut état-major nous aura coûté horriblement cher. Au sujet de cette question, on peut lire avec intérêt le livre de Paul Paillole *Notre espion chez Hitler.*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,60 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,60 $; Yougoslavie, 110 nd.

Étranger

EN VISITE A PARIS

La nouvelle répartition du pouvoir en France n'affectera pas les « relations étroites » avec Washington

affirme M. Shultz

Les moyens de lutter contre le terrorisme ont été l'un des principaux sujets abordés par le chef du gouvernement, M. Chirac, au cours de l'entretien qu'il a eu, vendredi 21 mars, avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, son premier visiteur étranger depuis son installation, la veille, à Matignon. A la suite de cette conversation d'environ une heure avec M. Shultz, qui lui avait transmis une lettre de *« félicitations »* du président Reagan, M. Chirac a indiqué que son gouvernement *« souhaitait un renforcement sensible de la coordination »* entre les pays démocratiques *« de façon à lutter plus efficacement contre le terrorisme »*. (Lire page 12.)

Auparavant, le secrétaire d'Etat s'était entretenu à l'Elysée avec M. Mitterrand. La conversation, qui a duré quarante-cinq minutes, a permis aux deux hommes d'aborder, outre le terrorisme également évoqué, plusieurs sujets figurant au calendrier diplomatique des prochaines semaines : le sommet des pays industrialisés à Tokyo début mai, la visite que le président de la République doit faire à New York le 4 juillet pour le centenaire de la statue de la Liberté, les négociations sur le contrôle des armements.

En sortant de l'Elysée, M. Shultz a indiqué qu'il n'avait en revanche, pas discuté de la situation intérieure française au lendemain des élections et de la formation du nouveau gouvernement, car, a-t-il dit, *« ce n'est pas mon rôle »*. Il a cependant estimé que la nouvelle répartition du pouvoir en France n'était pas de nature à contrarier les *« relations de travail étroites »* entre Paris et Washington.

Avec le président de la République, l'entretien a en outre porté sur la situation au Nicaragua. A ce sujet, M. Shultz a souligné que le gouvernement américain consacrait *« beaucoup de temps à s'occuper du problème des libertés »* dans ce pays. Les deux hommes ont exprimé la même satisfaction à la suite du référendum en Espagne, favorable à l'OTAN. En revanche, M. Shultz s'est montré inquiet au sujet des divergences entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur les questions agricoles. Ce problème, a-t-il dit, pourrait *« infester »* les relations transatlantiques, si des négociations ne permettaient pas d'aboutir à une solution.

Le secrétaire d'Etat, qui avait déjeuné, à titre privé, avec M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures sortant, a rencontré son successeur, M. Jean-Bernard Raimond samedi matin. Ambassadeur à Moscou jusqu'à sa nomination au gouvernement, M. Raimond était arrivé à Paris vendredi en fin de journée. M. Shultz a indiqué que M. Raimond était *« très respecté par le gouvernement américain, qui a apprécié son travail à Moscou et ailleurs »*.

M. Shultz a terminé sa journée, vendredi, par un dîner avec un groupe d'anciens élèves de l'université Stanford dans un grand hôtel parisien, auquel avaient été aussi invités quelques représentants du monde de la presse française. Avant de quitter Paris, samedi, pour Ankara, le secrétaire d'Etat a rencontré M. Giscard d'Estaing à l'occasion d'un petit déjeuner.

RÉUNIS EN BAVIÈRE

Les ministres de la défense de l'OTAN soutiennent la position américaine dans les négociations avec Moscou

De notre envoyé spécial

Wurtzbourg. — M. Woerner, le ministre allemand de la défense, a renoncé à l'idée d'une « initiative européenne de défense », c'est-à-dire à la mise en place par les Européens d'armes permettant de protéger le Vieux Continent contre les missiles balistiques à courte portée (*le Monde* du 22 mars). Vendredi 21 mars, à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, qui rassemblait à Wurtzbourg, en Bavière, les ministres de la défense des pays de l'alliance, à l'exception de la France (1), il s'est donné beaucoup de mal, sans vraiment convaincre, pour démontrer qu'il n'y avait pas de changement de sa part, qu'il n'avait jamais eu en fait de projet aussi ambitieux que celui qui lui était prêté.

« La seule chose que je souhaite, c'est la mise en œuvre comme initiative de l'OTAN d'une défense aérienne prolongée contre les armes à plus courte portée. La défense anti-aérienne est une activité intégrée. C'est donc aux Etats-Unis, au Canada et aux pays européens de développer ensemble de tels moyens », a commenté M. Woerner, avant d'ajouter : *« Ce n'est un programme ni pour demain ni pour après-demain. Techniquement, nous ne sommes pas prêts, et, pour le moment, il n'y a pas de financement. »*

M. Weinberger, ministre américain de la défense, s'est félicité de ce que la RFA, après le Royaume-Uni, soit prête à conclure un accord portant sur sa participation à l'IDS. Il a estimé que d'autres pays suivront, en particulier l'Italie et le Japon. Pour lui, l'IDS étant un programme de défense stratégique, les accords conclus ne peuvent être réduits à une simple collaboration technologique et ont, par la force des choses, une réalité militaire. Le secrétaire à la défense a cependant confirmé que la participation d'entreprises européennes aux contrats de l'IDS n'est d'aucune manière subordonnée à la conclusion de tels accords. *« Ce sont les plus compétitifs qui l'emporteront »*, a-t-il dit.

Il n'est pas question, en tout cas, de négocier à Genève l'interruption de l'IDS, qui demeure hautement prioritaire. M. Weinberger l'a répété, et ses alliés l'ont soutenu. *« Nous appuyons fermement le point de vue général des Etats-Unis sur les systèmes à portée intermédiaire, les systèmes stratégiques et les systèmes d'armes défensives et spatiales »*, lit-on dans le communiqué publié à l'issue de la réunion.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) L'Espagne, dont l'appartenance à l'alliance atlantique vient d'être confirmée par référendum, participait pour la première fois à cette session comme membre à part entière du groupe des plans nucléaires.

● *M. Honecker et l'accord germano-américain sur l'IDS.* — *« La conjuration entre le Pentagone et Bonn va peser sur les négociations américano-soviétiques de désarmement »*, a déclaré M. Honecker, vendredi 21 mars à Halle (RDA), lors d'une manifestation à la mémoire de militants communistes allemands des années 20. *« Elle va compliquer les relations entre la RFA et les pays socialistes, ainsi que les relations entre les deux Allemagnes »*, a ajouté le numéro un est-allemand. *« L'accord conclu mercredi entre M. Caspar Weinberger et le chancelier Helmut Kohl* [en faveur de la participation ouest-allemande à l'IDS] *va entraîner la RFA dans les préparatifs de la guerre des étoiles. Il est tout à fait à l'opposé des propositions de désarmement raisonnables du secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhail Gorbatchev »*, a poursuivi le chef de l'Etat et du Parti communiste de RDA. — *(AFP.)*

LA CRISE FINANCIÈRE DES NATIONS UNIES

M. Perez de Cuellar annonce un ensemble de mesures réduisant les frais de personnel

M. Reagan a reçu vendredi 21 mars à la Maison Blanche le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, venu l'entretenir de la grave crise financière que traverse l'organisation (*le Monde* du 22 mars). Un porte-parole de la présidence s'est limité à indiquer, après la rencontre, que le gouvernement américain *« étudie l'impact que la loi Gramm Rudman* [de réduction du déficit budgétaire] *aura sur la contribution des Etats-Unis à l'ONU »*. La réduction de la contribution américaine (qui est de quelque 200 millions de dollars, soit le quart des ressources de l'organisation), ne manquerait pas d'avoir de graves conséquences pour les Nations unies, qui connaissent déjà une situation financière particulièrement difficile en raison de retards de paiements accumulés par de nombreux pays membres.

La CEE a réaffirmé, de son côté, son inquiétude devant ces difficultés actuelles de l'ONU, dont les Douze ont attribué la responsabilité à certains membres *« qui ne remplissent pas leurs obligations financières inscrites dans la charte de l'organisation »*. Dans un communiqué publié vendredi à La Haye par le ministère des affaires étrangères néerlandais au nom des Douze (les Pays-Bas exerçant actuellement la présidence du conseil européen), il est notamment indiqué que *« la restauration de la stabilité financière des Nations unies »* dépend de ces pays membres, dont les noms ne sont pas cités. La Communauté rappelle aussi qu'elle contribue pour 30 % au budget de l'ONU et souligne qu'elle défend *« un usage efficace de ses ressources »*.

M. Perez de Cuellar, avant de se rendre à Washington pour y rencontrer M. Reagan, avait annoncé vendredi un second train de mesures d'austérité, permettant 15 millions de dollars d'économies. Dans une note au personnel de l'organisation, il a notamment indiqué sa décision de procéder à un gel du recrutement, à la non-extension des contrats des fonctionnaires de plus de soixante ans, et à une réduction de 10 % du budget consacré aux heures supplémentaires. Les échéances des promotions seront différées, et les frais de représentation des hauts fonctionnaires amputés de 50 %. S'ajoutant à d'autres mesures prises au début de l'année, ces coupes claires permettront des économies de l'ordre de 30 millions de dollars, le déficit prévu de l'ONU étant de 250 millions. Les trois quarts du budget de l'ONU sont consacrés aux dépenses de personnel. — *(AFP.)*

● *Protestation soviétique.* — Le nouvel ambassadeur d'Union soviétique à l'ONU, M. Youri Doubinine, s'en est pris vivement, le vendredi 21 mars, aux Etats-Unis, qu'il a accusé de déclencher une campagne de sabotage contre les Nations unies en voulant imposer des quotas aux missions diplomatiques des Etats membres. Prenant la parole pour la première fois devant un organe de l'ONU, M. Doubinine a affirmé que la décision américaine de réduire d'un tiers le personnel diplomatique soviétique accrédité auprès des Nations unies (*le Monde* daté 9-10 mars), était *« arbitraire »*, et visait à placer les Etats-Unis au-dessus des autres pays membres de l'organisation. M. Doubinine a présenté ses lettres de créances cette semaine, succédant à M. Oleg Troyanovsky, devenu ambassadeur à Pékin après de longues années passées à la tête de la repésentation soviétique.

● *Vers l'abrogation de la « loi des six mois » ?* — M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat (RI), a déposé vendredi 21 mars une proposition de loi visant à abroger l'article 24 de la loi du 17 janvier dernier, qui autorisait le gouvernement à nommer dans le corps des ministres plénipotentiaires des personnes non fonctionnaires, ayant exercé depuis au moins six mois les fonctions de chef de mission diplomatique. Le sénateur de Paris fait remarquer que cette « loi des six mois », dont ont bénéficié des personnalités socialistes, a suscité *« l'opposition unanime »* du corps diplomatique français, dont certains représentants, *« et non des moins éminents, ont exprimé leur inquiétude, rappelant cette vérité d'évidence que la diplomatie est un métier, exigeant un long et difficile apprentissage sur le terrain »*.

BIBLIOGRAPHIE

La monarchie élyséenne et la politique étrangère

En principe, la politique étrangère ne passionne pas les Français. Et il est convenu de dire qu'une élection ne se gagne ni ne se perd sur la diplomatie. Pourtant, quatre ouvrages récents ont le mérite de rappeler que, pour être mal aimées des hommes politiques de l'Hexagone, les relations extérieures, comme on dit depuis 1981, n'en constituent pas moins un des enjeux majeurs des grandes consultations nationales et de la fameuse cohabitation.

Le premier, chronologiquement, est celui que les presses de la Fondation nationale des sciences politiques ont publié l'an dernier sur *la Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, sous la direction de Samy Cohen et de Marie-Claude Smouts. Pour l'essentiel, il s'agit des actes d'un colloque que le Centre d'études et de recherches internationales avait organisé en 1983 pour dresser un bilan critique de la diplomatie giscardienne. Au moment où différents protagonistes de cette phase de l'action extérieure de la France reviennent sur le devant de la scène politique, cependant que l'on esquisse déjà le bilan de la diplomatie mitterrandienne, qui devait lui succéder en 1981, un tel examen n'est pas sans intérêt. D'autant qu'il est fait — c'est la loi du genre — à plusieurs voix dont certaines sont particulièrement familières aux lecteurs du *Monde*.

Même si l'indulgence à l'égard de M. Giscard d'Estaing n'est pas exactement leur registre de prédilection, Samy Cohen et Marie-Claude Smouts apportent là, avec cette sélection d'interventions, des éléments de réponse utiles à la question : *« Valéry Giscard d'Estaing s'est-il simplement appliqué à dédramatiser la politique étrangère, comme il a cherché à décrisper la vie politique interne ? »*

Mais la politique étrangère est-elle, sous la Ve République, du ressort exclusif du président ? Oui et non, explique le même Samy Cohen dans un ouvrage ultérieur, *la Monarchie nucléaire*, qui a l'ambition — assez largement exaucée — de présenter les coulisses de la diplomatie française. *« Une croyance solidement ancrée chez les Français veut que la politique étrangère et militaire soit la chose de l'hôte de l'Elysée, sa compétence exclusive, l'empire du bon plaisir. De droite ou de gauche, tous les présidents de la Ve République ont été accusés de pratiquer une diplomatie secrète et solitaire. (...) Pourtant, sous aucun président, la politique étrangère ne s'est réduite à une succession d'actes discrétionnaires, de faits accomplis. L'idée d'un président n'en faisant à tout moment qu'à sa tête est mythique. »*

Les relations Mitterrand-Cheysson

Et Samy Cohen de montrer, cas par cas, que les choses sont moins simples qu'on le croit. Quitte à illustrer, finalement, la thèse qu'il affectait de combattre au début de son livre : la France est tout de même bien, en matière diplomatique, une monarchie sinon absolue, du moins forte et sourcilleuse. Justement parce que son roi élu dispose, *in fine*, du pouvoir de déclencher le feu nucléaire, dont il n'est pas certain qu'il suffise à dissuader tout agresseur potentiel, mais qui joue un rôle symbolique dans l'opinion. Et en particulier dans l'opinion gaulliste, que le « cas Mitterrand » n'a pas fini d'embarrasser.

Il ne s'agit pas là d'une révélation. Mais le livre de Samy Cohen est beaucoup plus qu'un énième essai sur le sujet : il révèle ou confirme une foule d'informations sur la façon dont s'élabore et s'exécute la politique étrangère de la France. La diplomatie peut se lire comme un roman ! Un roman d'espionnage parfois, d'aventure souvent, de caractères toujours. A ceux qui seraient tentés de penser que seules des considérations d'intérêt dictent la conduite internationale des Etats, il apporte le plus réconfortant des démentis. On appréciera en particulier les pages où sont analysés les rapports entre les différents présidents et leurs ministres respectifs des affaires étrangères, les relations Mitterrand-Cheysson.

Monarchie, vous avez dit monarchie ? Parlons-en justement, semble répondre en écho le petit livre musclé d'Yves La Marck, juriste spécialiste des questions internationales, mais aussi membre de cette déroutante Nouvelle action royaliste appliqué à concilier sa fidélité maurrassienne et une sorte de socialo-gaullisme. Pour lui, c'est clair : l'avenir d'une grande diplomatie française, c'est la monarchie, parce que celle-ci, sans pouvoir *« gouverner durablement et ouvertement contre l'opinion dominante »*, se trouve exclue du jeu si souvent dérisoire des factions, rivales dans une perspective immédiatement électorale.

Un roi élu pour sept ans

« La monarchie dégage son épingle du jeu en se constituant soi-même en force d'opinion. Elle est la seule force de régime à pouvoir agir sur l'opinion autrement que par le mensonge ou la dissimulation, la surenchère à l'idéologie ou à la morale », écrit Yves La Marck. Et de citer à la fois des précédents (François Ier) et des exemples étrangers, au premier rang desquels la cour britannique — mais comment ne pas, également songer à l'Espagne, rendue à l'Europe par un roi, ou à l'efficacité des monarchies scandinaves ? On peut toujours ironiser sur le caractère marginal du royalisme français (encore que Régis Debray, ci-devant conseiller du prince de l'Elysée, apporte à ce livre la caution d'une *« préface de républicain »*).

Mais on ne se débarrasse pas si facilement du discours simple et clair d'Yves La Mark. Tout au plus pourrait-on lui répondre par une question : le roi, ne le choisissons-nous pas déjà pour sept ans ?

Mais il ne s'agit pas tant de définir les structures d'élaboration, puis d'exécution, de la diplomatie française, que de réfléchir à ce que pourrait être *« une nouvelle politique étrangère »*, suggèrent François Joyaux et Patrick Wajsman dans le dossier qu'ils publient chez Hachette au nom de la revue *Politique internationale*, que dirige le second. Le livre est en fait la synthèse d'une vaste consultation de vingt-quatre experts, sur *« ce que pourrait ou devrait être une nouvelle politique étrangère française, une politique qui ne se contenterait plus de coups spectaculaires, renoncerait à l'œcuménisme flou et aurait le courage de choisir son camp : celui de la liberté. »*

Passant en revue les différents champs d'application de cette ambition estimable, le livre ne peut laisser indifférent. Mais sans doute l'espoir de ses auteurs est-il, précisément, de secouer cette forme de résignation polie, et hautement « consensuelle », qui entoure la politique étrangère de la France : non, tout n'est pas joué d'avance, et l'on peut tenter de changer le cours des choses. Encore faut-il savoir à quelles fins, et avec quels moyens. *Pour une nouvelle politique étrangère* se propose de montrer comment. Ceux qui nous gouvernent, ceux qui vont nous gouverner, gagneraient certainement à feuilleter ce dossier, établi sans haine ni aveuglement, mais non sans passion.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ *La Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, sous la direction de Samy Cohen et de Marie-Claude Smouts. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 438 pages, 180 F.

★ *La Monarchie nucléaire*, de Samy Cohen. Hachette, 276 pages, 98 F.

★ *Monarchie et politique étrangère*, d'Yves La Marck. Editions royalistes, 120 pages, 88 F.

★ *Pour une nouvelle politique étrangère*, présenté par François Joyaux et Patrick Wajsman. Hachette, coll. « Pluriel », 480 pages, 30 F.

L'UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES DANS LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak « condamné » à l'ONU

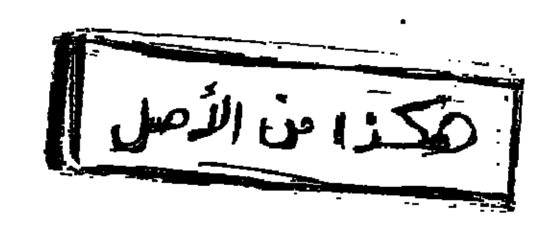
New-York (Nations unies) *(AFP).* — Pour la première fois dans l'histoire de la guerre du Golfe, l'Irak a été *« fermement condamné »*, le vendredi 21 mars, par le Conseil de sécurité des Nations unies pour avoir eu recours à des armes chimiques contre les forces iraniennes, en contravention formelle avec le droit international. Un groupe d'experts internationaux envoyés par l'ONU en Iran, à la demande de ce pays, avait récemment conclu à l'intensification de l'usage d'armes chimiques par les forces irakiennes dans le cadre de l'actuelle offensive iranienne dans la péninsule irakienne de Fao. Selon Téhéran, plus de douze mille soldats iraniens ont été victimes de ces gaz de combat depuis février.

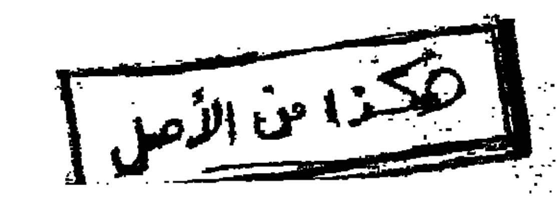
La « condamnation » de l'Irak figure dans une déclaration lue au nom des quinze membres du Conseil par leur président, l'ambassadeur du Danemark, M. Ole Bierring, au cours d'une brève séance formelle sans débats. Dans un souci d'équilibre, notamment sous l'impulsion de la délégation française, les membres du Conseil ont aussi « condamné » la prolongation de la guerre, sans toutefois désigner de responsable. L'Irak s'est toujours déclaré prêt à respecter les résolutions de l'ONU sur le conflit et à engager des négociations de paix sans conditions, contrairement à l'Iran qui réclame, pour mettre fin à la guerre, la punition du *« régime agresseur irakien »* qu'il rend responsable de l'origine du conflit.

Iran

Les vœux de Nouvel An de l'iman Khomeiny

A l'occasion du Nouvel An iranien, célébré dans la nuit de jeudi à vendredi, l'imam Khomeiny a appelé à une présence massive de combattants sur les fronts avec l'Irak. Dans les vœux qu'il a adressés à ses concitoyens, rapporte Radio-Téhéran, l'imam a souligné la nécessité d'une étroite cohésion des forces armées pour renverser le régime au pouvoir à Bagdad. Il a encore rendu hommage aux jeunes combattants iraniens et s'est félicité des récentes victoires militaires de l'Iran. Des vœux de paix, en quelque sorte...





Étranger

BELGIQUE

L'« affaire Lizin » rebondit

Bruxelles. — Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a souhaité, vendredi 21 mars, que les relations entre la Belgique et l'Algérie ne soient pas altérées par l'affaire du député socialiste belge au Parlement européen, Mme Anne-Marie Lizin, qui aurait bénéficié de complicités de hauts fonctionnaires belges pour organiser en Algérie un rapt d'enfants nés d'un couple mixte (*Le Monde* du 4 février).

Le *Journal des procès*, dont les informations ont été confirmées par Mme Lizin, a affirmé vendredi que le voyage du député européen avait été organisé en totale concertation avec un haut fonctionnaire du ministère des relations extérieures et le chef du cabinet adjoint du ministre, M. Léo Tindemans.

M. Martens a précisé qu'une enquête administrative a été ouverte pour vérifier d'éventuelles complicités de responsables du ministère belge des relations extérieures.

Mme Lizin avait été arrêtée en février en Algérie, alors qu'elle se préparait à enlever trois enfants d'un couple divorcé belgo-algérien, puis relâchée. Elle fait l'objet de la part des autorités judiciaires belges d'une demande de levée de son immunité parlementaire. — *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

M. Reagan refuse de recevoir Mme Elena Bonner

Boston. — Mme Elena Bonner, épouse du dissident soviétique Andreï Sakharov, a subi, le vendredi 21 mars, à Boston une opération chirurgicale destinée à enlever un caillot qui bloquait une artère. Mme Bonner avait été hospitalisée mardi à son retour d'une visite de deux jours à Washington au cours de laquelle, contrairement à son vœu, elle n'avait pas été reçue par le président Reagan. C'est le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, M. Poindexter, qui avait rencontré Mme Bonner.

La Maison Blanche a expliqué l'attitude de M. Reagan en assurant que les États-Unis obtiendraient davantage de l'URSS en matière de droits de l'homme par des démarches privées. Un haut fonctionnaire a déclaré : « *La diplomatie discrète est un moyen plus efficace* (d'agir). *Le président a clairement exprimé ses vues à M. Gorbatchev en novembre à Genève, et il n'entend pas en faire une affaire publique.* » — (AFP).

GHANA

Nouveau « complot » contre le capitaine Jerry Rawlings

Le gouvernement ghanéen a donné des détails, le vendredi 21 mars, sur un « complot » visant le chef de l'État, le capitaine Jerry Rawlings, découvert le week-end dernier. Le 14 mars, le *Nobistor*, remorqueur battant pavillon panaméen à destination d'Accra, avait été arraisonné à Rio-de-Janeiro (Brésil). Ce navire, qui transportait 6 tonnes d'armes et de munitions, avait été acheté, selon les autorités ghanéennes, par des opposants au régime d'Accra, dirigés par un certain Godfrey Osei, arrêté en février 1983 lors d'une tentative de putsch (présumée) contre M. Rawlings. L'intéressé, qui s'était évadé, se trouverait actuellement aux Etats-Unis. L'équipage du *Nobistor* — dix Argentins et huit Américains (anciens de la guerre du Vietnam) — a été arrêté par les autorités brésiliennes.

Vendredi, un porte-parole du gouvernement ghanéen, citant des sources militaires brésiliennes, a annoncé que plus de quatre-vingts opposants ghanéens se trouvaient à bord d'un autre navire — dont le nom reste inconnu — qui « *maintenait un contact étroit avec le* Nobistor », à bord duquel ces hommes devaient embarquer une fois les deux bateaux en haute mer. Les dix-huit membres de l'équipage du *Nobistor* auraient, d'autre part, avoué aux autorités brésiliennes qu'ils étaient des mercenaires recrutés aux Etats-Unis par un groupe d'opposants ghanéens. — *(AFP, Reuter.)*

MALAISIE

Plus de 2 000 musulmans arrêtés au Sabah

Kota-Kinabalu *(AFP)*. — Plus de 2 000 militants musulmans ont été arrêtés à Kota-Kinabalu, capitale du Sabah (Etat du nord-est de Bornéo), depuis le début des protestations, il y a dix jours, contre le gouvernement dominé par la communauté chrétienne, a indiqué, vendredi 21 mars, la police. Parmi eux figurent 1 656 militants qui avaient occupé la mosquée et qui se sont rendus ces jours-ci. Vendredi la situation était calme mais toujours tendue. Le seul incident enregistré au cours des dernières vingt-quatre heures s'est produit à Sandakan, sur la côte orientale, où une bombe a explosé, faisant des dégâts matériels. A Kota-Kinabalu, où des émeutes, mercredi dernier, avaient entraîné la mort de deux personnes et d'importants dommages, le couvre-feu reste imposé de 18 heures à 6 heures. De nombreux incidents ont éclaté au Sabah depuis la dissolution de l'assemblée régionale par le premier ministre, M. Joseph Pairinit Kitigan, en février dernier, la mesure ayant suscité une vive tension entre les communautés chrétienne et musulmane.

NÉPAL

Nouveau gouvernement

Le Népal a depuis le vendredi 21 mars un nouveau gouvernement dirigé par M. Nagendra Prasad Rijal (cinquante-neuf ans), qui avait déjà occupé le poste de premier ministre en 1975. Le nouveau gouvernement (dix membres) doit rester en fonction jusqu'aux élections législatives le 12 mai prochain. Il succède à celui de M. Lokendra Bahadur Chand, qui a démissionné jeudi après trente-deux mois de pouvoir. Le départ de M. Chand a été réclamé par l'opposition pour permettre, selon elle, le déroulement d'élections « *libres et honnêtes* » au Panchayat (parlement). — (AFP).

SOUDAN

Difficiles pourparlers entre la rébellion et des représentants de Khartoum

Le chef des rebelles du Sud-Soudan, M. John Garang, a entamé, jeudi 21 mars, à Koha, en Ethiopie, des pourparlers avec les représentants d'une coalition de partis et de syndicats soudanais qui soutiennent le gouvernement de Khartoum. Cependant, M. Garang a refusé d'emblée toute discussion sur un cessez-le-feu entre son organisation, le Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS), et les troupes gouvernementales. Il a également indiqué qu'il ne permettrait pas le déroulement dans le sud des élections qui doivent avoir lieu le mois prochain. Pour M. Garang, le scrutin aurait dû être précédé d'une conférence constituante avec la participation du MLPS, d'une levée de l'état d'urgence et d'une abolition de la *charia* (la législation islamique). Le nouveau pouvoir soudanais n'a pas su créer une véritable atmosphère de dialogue, a encore estimé M. Garang. — *(Reuter, AFP.)*

Haïti

Le nouveau Conseil national de gouvernement ne comprend plus d'anciens duvaliéristes

Port-au-Prince *(AFP, Reuter)*. — Le général Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), mis en place après la chute de Jean-Claude Duvalier, a annoncé, le vendredi 21 mars, un remaniement de cet organisme à la suite de trois nouveaux départs. Les trois membres du Conseil, qui quittent leurs fonctions — mais dont on ne sait pas exactement s'ils ont démissionné ou s'ils ont été écartés — sont le colonel Prosper Avril, qui faisait partie du CNG à titre de conseiller, M. Alix Cineas, et le colonel Max Valles, également ministre de l'information, et qui, apparemment, conserve ce portefeuille.

Le CNG nouvelle mouture, dont le général Namphy a indiqué qu'il avait été désigné par les forces armées, ne comprend plus que trois membres au lieu de sept précédemment : le général Namphy, qui en conserve la présidence ; le colonel Williams Regala, également ministre de l'intérieur et de la défense, et M. Jacques François, ministre des affaires étrangères.

Ce remaniement constitue le dénouement de la première crise grave à laquelle les nouvelles autorités haïtiennes ont dû faire face depuis la fin de la dictature duvaliériste. La démission, jeudi, du Conseil national de gouvernement, de Me Gérard Gourgue, ministre de la justice, un antiduvaliériste de toujours, avait montré l'ampleur des dissensions au sein de l'équipe dirigeante. Les trois personnalités écartées vendredi du CNG étaient, à l'inverse, des rescapés de l'ère ancienne, dont certains, tel le colonel Prosper Avril, avaient même joué, selon l'opposition de l'époque, un rôle actif dans la répression des manifestations contre Bébé Doc au début de l'année.

Le maintien de personnages ainsi compromis avec le régime duvaliériste était devenu depuis quelque temps un facteur d'agitation. Des manifestations populaires se sont, d'ailleurs, poursuivies vendredi à Port-au-Prince, et l'annonce de la formation d'un nouveau Conseil national de gouvernement ne semble pas avoir complètement calmé l'opinion. De nombreux coups de feu ont été entendus dans la nuit de vendredi à samedi à Port-au-Prince en dépit du couvre-feu. La grève des transports populaires, commencée jeudi à Port-au-Prince, était totale vendredi. Les vols à l'aéroport international ont été annulés.

L'armée et la police, dont les membres donnent de plus en plus de signes de nervosité et de fatigue, ont tiré vendredi soir pour disperser tout rassemblement avant l'entrée en vigueur du couvre-feu. Un homme, au moins, a été tué. Dans une allocution télévisée, le général Namphy a dénoncé « *le climat de violence, d'agitation et de désordre* » régnant actuellement dans le pays et « *susceptible d'entraîner la nation dans une voie dont l'issue désastreuse n'est que trop visible* ». Il a affirmé que le CNG « *continuera à garantir l'ordre, la paix et la sécurité des familles et des biens, condition indispensable à la réalisation dans les meilleurs délais d'élections libres et démocratiques* ».

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis avaient reçu l'assurance que les changements intervenus au sein du CNG ne seraient un obstacle « *ni à la transition vers la démocratie en Haïti, ni à l'engagement du Conseil national de gouvernement de respecter les droits de l'homme* ». Un peu plus tôt, un autre porte-parole avait exprimé la déception du gouvernement américain à la suite de la démission de M. Gérard Gourgue, « *un membre respecté de la communauté des droits de l'homme* ».

Canada

Pour défendre l'emploi des jeunes, un sénateur fait une grève de la faim

De notre correspondant

Montréal. — Pour protester contre l'indifférence du gouvernement conservateur de M. Mulroney à l'égard des six cent mille jeunes Canadiens au chômage, le sénateur Jacques Hébert fait depuis le 10 mars une grève de la faim dans le hall de la Chambre haute à Ottawa. « *Je me bats pour ceux qui n'ont pas de voix* », a déclaré le sénateur.

L'affaire a commencé avec la décision du gouvernement de supprimer un programme de formation des jeunes que M. Hébert avait créé en 1976. En dix ans, ce programme, appelé Katimavik (« lieu de rencontre » en inuktitut, la langue des Esquimaux), a permis à vingt mille jeunes de participer pendant neuf mois à des travaux communautaires. Les intéressés devaient être âgés de dix-sept à vingt et un ans. Ils recevaient un salaire symbolique de 1 dollar canadien (environ 5 F) par jour et une somme de 1000 dollars à la fin du stage.

A leur arrivée au pouvoir, en septembre 1984, les conservateurs ont estimé que Katimavik coûtait trop cher et ne créait pas d'emplois permanents pour les jeunes. Le premier ministre a indiqué qu'il annoncerait la création de nouveaux programmes en faveur des jeunes « *autour du 31 mars* ». Dans une lettre qu'il a adressée à M. Hébert, M. Mulroney s'est demandé si l'attitude du sénateur est « *compatible avec les principes démocratiques si chers aux Canadiens* ».

En fait, le geste de M. Hébert ne fait pas l'unanimité. Un jeune conservateur a même fait une contre-grève de la faim pour protester contre la méthode utilisée par le sénateur. Ses convictions étaient sans doute moins fortes, puisqu'il a abandonné au bout d'une semaine. La plupart des éditorialistes ont condamné l'attitude de M. Hébert, lui reprochant de recourir à « *une forme de terrorisme moral* ».

Les deux partis d'opposition — libéral et social-démocrate — soutiennent, en revanche, le sénateur, lui-même un libéral. Mais ils s'inquiètent de son état de santé. M. Hébert, qui est âgé de soixante-deux ans, a déjà perdu 6 kilos. Sa détermination a toutefois été renforcée par le soutien que lui a apporté l'ancien premier ministre, M. Trudeau, un ami intime, qui l'avait d'ailleurs nommé sénateur en 1983. Les deux hommes ont fondé au début des années 60 la Ligue des droits de l'homme de Montréal. Leur itinéraire a ensuite divergé. En 1981, M. Hébert avait organisé à Montréal un « sommet Nord-Sud » de la jeunesse.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Ouganda

Recrudescence de l'insécurité à Kampala

Un garde de l'ambassade de France assassiné

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Un garde de sécurité de l'ambassade de France a été tué par des inconnus, le vendredi 21 mars, dans les premières heures de la matinée, à son domicile, dans le quartier de Kololo, à Kampala. Membre des CRS, M. André Dal Pra, trente-deux ans, était en poste, depuis moins d'un an, dans la capitale ougandaise. C'est en voulant résister à plusieurs hommes en civil, qui s'étaient introduits par effraction chez lui, qu'il a été victime d'un coup de feu tiré par l'un des intrus.

Le rétablissement de la sécurité à Kampala qui avait suivi l'arrivée au pouvoir, fin janvier, de M Yoweri Museveni, apparaît, aujourd'hui, bien fragile. On assiste, en effet, à une recrudescence des exactions, qu'il s'agisse de crimes de sang-froid, d'actes de pur banditisme, comme des vols de voitures ou de règlements de comptes, personnels ou politiques. Ces dernières semaines, les meurtres d'un fonctionnaire de l'université, d'un avocat en renom et d'un pasteur anglican avaient, de nouveau, mis en émoi les habitants de la capitale ougandaise. C'est, en tout cas, la première fois depuis janvier 1984 — trois Suisses et un Britannique avaient alors été abattus près de Kampala — qu'un membre de la communauté étrangère est assassiné.

Récemment, M. Museveni avait mis en garde ses compatriotes contre un excès d'optimisme. « *Nous ne supprimerons pas les crimes en un jour alors que leurs auteurs ont des armes à leur disposition* », leur avait-il dit. L'armée et la police avaient commencé d'organiser des patrouilles conjointes dans Kampala mais le manque de véhicules en limitait le nombre, et donc l'efficacité.

Pour expliquer cette détérioration de la situation, d'aucuns insistent sur la récente évasion de la prison de Luzira de vingt-sept dangereux criminels. Plus généralement, d'autres font porter la responsabilité de ces exactions sur des éléments de l'ancien régime que le nouveau pouvoir n'a pas encore été en mesure de mettre hors d'état de nuire, préoccupé qu'il était, jusqu'alors, de s'assurer le contrôle du nord du pays. Il est vrai aussi que l'Armée nationale de résistance (NRA) n'est plus au-dessus de tout soupçon et que, en son sein, des actes de grave discipline ont déjà été sanctionnés.

Faut-il penser, comme on serait tenté d'en accréditer l'idée dans certains cercles officiels, que cette flambée de violences participe d'une entreprise de déstabilisation du nouveau pouvoir en place de Kampala par des nostalgiques de l'époque Obote ? Pure coïncidence ? En tout cas, l'assassinat de ce fonctionnaire français a eu lieu quelques heures seulement après la clôture, à Entebbe, du sommet des six pays voisins de l'Ouganda (1), au cours duquel M. Museveni s'est vu délivrer, par ses pairs, un satisfecit pour avoir notamment réussi à « *améliorer la sécurité dans le pays* ».

JACQUES DE BARRIN.

(1) Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Zaïre.

République sud-africaine

Six cent mille Noirs commémorent les massacres de Sharpeville et de Langa

Le double anniversaire des massacres de Sharpeville (1960) et de Langa (1985) a été marqué, le vendredi 21 mars, par une recrudescence de la violence en Afrique du Sud. Selon la police, treize Noirs, dont deux policiers, ont été tués par d'autres Noirs, au cours des dernières vingt-quatre heures. Sept personnes ont été victimes de jeunes radicaux appelés les « camarades » dans l'agglomération de New-Crossroads, près du Cap, trois — dont une fillette et une femme — ont été brûlées vives à Soto, près d'East-London, et trois autres sont mortes dans une embuscade contre un autobus dans le bantoustan de Kwazulu. Les victimes des « camarades » sont, semble-t-il, membres d'un groupe de Noirs conservateurs, appelés les « pères », opposés aux méthodes brutales des jeunes radicaux. Plus de six cent mille Noirs étaient en grève vendredi, paralysant les deux villes d'Uitenhage et Port-Elizabeth, pour célébrer le premier anniversaire de la fusillade de Langa. Des manifestations commémoratives se sont déroulées dans de nombreuses villes du pays, la plupart dans le calme. L'armée et la police, omniprésentes, ne sont, dans l'ensemble, pas intervenues, sauf à Johannesburg, Durban et dans la région de Port-Elizabeth, où les manifestants ont été dispersé à coups de fouet et de gaz lacrymogènes. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Philippines

M. Marcos en quête d'asile

La diplomatie américaine paraît se trouver momentanément dans une impasse après le refus de Panama, fondé sur des « *raisons éthiques* », d'accorder l'asile à Ferdinand Marcos. D'autres gouvernements, eux aussi sollicités par Washington, mais peu soucieux de déplaire au nouveau régime de Mme Aquino, se sont également récusés. A commencer par ceux de l'Indonésie et de Singapour, anciens partenaires de M. Marcos au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Par ailleurs, les révélations sur les malversations de l'ex-dictateur se poursuivent quotidiennement. Embarrassantes pour les Etats-Unis, elles donnent lieu à des actions en justice et continuent à faire les manchettes de la presse américaine. D'où le souhait de l'ancien chef d'Etat de trouver une terre d'asile susceptible de le mettre à l'abri des poursuites judiciaires qui s'accumulent. D'où, aussi, le désir évident de l'administration Reagan — tout en lui garantissant l'asile aux Etats-Unis — de le voir partir.

Aux dernières nouvelles, et après la livraison par les Etats-Unis au nouveau régime de milliers de documents confidentiels emportés par M. Marcos dans sa fuite, les gouvernements japonais et canadien ont annoncé, chacun de leur côté, leur intention de procéder aux vérifications nécessaires pour déterminer la part d'investissements et de transferts de fonds éventuellement opérés par M. Marcos dans leurs pays.

Les autorités de Tokyo chercheraient à vérifier les informations faisant état de versements de grandes sociétés nippones à l'ancien régime philippin. Pour sa part, la Société de banque suisse (SBS), dont M. Marcos serait un bon client, a engagé une « *procédure de contrôle interne* ».

Enfin, M. Jovito Salonga, chargé d'enquêter sur la fortune de M. Marcos — de 5 à 10 milliards de dollars, selon lui, — s'est fait dérober, dans une rue de New-York, une mallette contenant des documents confidentiels. On ignore s'il s'agit des documents remis par les autorités américaines à M. Salonga et dont le député démocrate Stephen Solarz estime qu'ils constituent « *une véritabe encyclopédie de la corruption* ». — *(AFP, UPI).*

Italie

L'EMPOISONNEMENT DE MICHELE SINDONA

D'où est venu le cyanure ?

« On peut théoriquement exclure une cause naturelle », a déclaré, le jeudi 20 mars, M. Francesco De Socio, substitut du procureur de Voghera, à propos de l'empoisonnement de l'ex-banquier italien Michele Sindona, condamné mardi dernier à la prison à vie pour meurtre (*le Monde* du 22 mars). La rapidité avec laquelle le prisonnier est entré dans un coma irréversible laisse penser que le poison utilisé était du cyanure de potassium.

De nouveaux éléments sont venus vendredi étayer l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir d'une tentative d'assassinat. En effet, au cours d'un débat sur l'affaire à la Chambre des députés, le ministre de la justice, M. Mino Martinazzoli, a fait état du témoignage d'un gardien de la prison de Voghera qui a entendu Michele Sindona s'écrier : *« On m'a empoisonné ! »* aussitôt après avoir bu une tasse de café, jeudi matin.

En revanche, le procureur de la République a signalé au ministre de la justice que, contrairement à son habitude, le prisonnier s'était retiré dans les toilettes pour boire son café, ce qui pourrait accréditer la thèse du suicide... Quoi qu'il en soit, l'acheminement du cyanure jusqu'à la cellule qu'occupait l'ancien « banquier de Dieu » reste un mystère. Michele Sindona était surveillé en permanence par une dizaine de caméras qui le suivaient jusque sous la douche, et par une douzaine de gardiens. Le mal, sans doute fatal, qui frappe aujourd'hui Michele Sindona l'empêchera de mettre à exécution un projet qu'il avait annoncé le lendemain de sa condamnation : être rejugé. *« On avait caché des documents, je les ai retrouvés... »*, avait-il déclaré... – (AFP.)

Espagne

LES SUITES DU RÉFÉRENDUM SUR L'OTAN

Le Parti communiste s'efforce de rompre son isolement

De notre correspondant

Madrid. – Le référendum sur l'OTAN aura eu une conséquence que ne souhaitaient pas les socialistes : le regroupement des forces situées à leur gauche, sous la houlette des communistes, jusque-là électoralement exsangues.

Le 12 mars, près de 7 millions d'électeurs, soit 40 % des votants, se sont prononcés pour le « non ». Certes, le vote négatif était loin d'être homogène : il était parfois le fait d'électeurs de droite exprimant ainsi leur opposition au gouvernement plutôt qu'à l'alliance atlantique. Mais les véritables « antiotanistes » peuvent tout de même se chiffrer à 3 millions à 4 millions de personnes, alors que 850 000 électeurs seulement avaient voté aux dernières législatives (en 1982) pour le PCE (Parti communiste espagnol), seule formation politique (avec les nationalistes basques radicaux) officiellement opposée à l'alliance atlantique.

Deux organisations dirigèrent la campagne anti-OTAN du référendum : d'une part, le Comité de coordination des organisations pacifistes, appuyé par divers groupes d'extrême gauche et les secteurs prosoviétiques. Et, de l'autre, la Plate-forme civique pour la sortie de l'OTAN, dirigée par des intellectuels, mais bénéficiant du soutien du PCE. Le Comité de coordination a déjà fait savoir qu'il resterait à l'écart des partis politiques et des joutes électorales. Il entend demeurer un *« mouvement social »* centré sur le pacifisme, portant dorénavant ses efforts sur le démantèlement des bases américaines en territoire espagnol. La Plate-forme civique, en revanche, semble davantage tentée par l'aventure électorale sous l'impulsion du PCE.

Ce dernier veut, en effet, profiter de l'élan unitaire résultant de la campagne du référendum pour proposer, dans les prochaines semaines, une nouvelle « plate-forme », politique cette fois, en prévision des élections. Les communistes peuvent compter sur la Fédération progressiste et le PASOC (une dissidence socialiste), deux petites formations déjà membres de la plate-forme civique... mais dont le poids électoral est négligeable.

Reconversion

Aussi le PCE recherche-t-il davantage le soutien des nombreux intellectuels et personnalités qui ont participé, en tant qu'« indépendants », à la campagne contre l'OTAN, et dont le prestige pourrait se révéler électoralement plus rentable. Pour les dirigeants communistes, la collaboration avec ces secteurs est d'autant plus importante que ce sont avant tout les jeunes, les universitaires et les « professionnels » – et non les ouvriers – qui ont voté « non » le 12 mars, et qu'il faut donc continuer à séduire.

Pour certains dirigeants du PCE – mais pas tous, – la formation de cette « plate-forme » répond également à un objectif à long terme : celui d'amorcer ainsi une reconversion plus profonde du parti, favorisant progressivement l'apparition d'une formation de type « nouvelle gauche », plus indépendante, idéologiquement, du mouvement communiste « classique ». L'entreprise est difficile : menée trop rapidement, elle ne peut que désorienter les « bases » du parti. D'autant que le PCE doit compter avec la surenchère de ses deux formations dissidentes : le PC « prosoviétique » de M. Ignacio Gallego, et le Mouvement d'unité communiste de l'ancien secrétaire général, M. Santiago Carrillo. Paradoxalement, c'est le premier qui s'est montré le plus réceptif au projet de « plate-forme », à laquelle il n'exclut pas d'adhérer.

M. Carrillo l'a, lui, rejeté sans appel, en affirmant qu'un tel organisme réuni sur cette base serait tout de suite victime de forces centrifuges, et que le PCE risquerait de se diluer en son sein en perdant son identité. Mais existe-t-il une autre voie ? Comme le soulignent les dirigeants du PCE, lorsqu'on a obtenu 3,8 % des voix aux dernières élections, sortir du ghetto est en fait une question de vie ou de mort.

THIERRY MALINIAK.

Bulgarie

REMANIEMENT AU GOUVERNEMENT

M. Atanassov devient président du conseil

Sofia (AFP, Reuter). – La Bulgarie a, depuis le vendredi 21 mars, un nouveau président du conseil, tandis que le gouvernement était largement remanié, en accord avec la volonté officielle de promouvoir une nouvelle génération de technocrates.

M. Gueorgui Atanassov, cinquante-deux ans, membre du bureau politique du PC, a été élu président du conseil des ministres, en remplacement de M. Gricha Philipov. Ce dernier, également membre du bureau politique, avait été élu jeudi secrétaire du comité central (*le Monde* du 22 mars). Agé de soixante-six ans, il occupait le poste de premier ministre depuis 1981.

Membre du PC bulgare depuis 1956, M. Atanassov a occupé divers postes au sein des jeunesses communistes, avant de devenir, de 1960 à 1962, secrétaire puis premier secrétaire du comité du komsomol (jeunesses communistes) à Sofia. Il est entré en 1968 dans l'appareil du comité central du PC, où il a été tour à tour chef du secteur science et éducation (1968 à 1976), puis responsable du département des archives (1976 à 1980). En 1977, il devient secrétaire du CC.

A partir d'octobre 1980, M. Atanassov a été premier vice-président du comité d'Etat de la planification, avant d'occuper, à partir du juin 1981, le poste de vice-président du Conseil d'Etat et de président du comité d'Etat de contrôle. En 1984, il était devenu membre suppléant du bureau politique. Jeudi, au cours du plénum du comité central, il avait été élu membre de plein droit du bureau politique et relevé de son poste de secrétaire.

M. Atanassov s'est fait récemment remarquer par un discours très critique à l'égard des méthodes de gestion de l'organisation du parti de Sofia, lors de la conférence du parti de la capitale bulgare. Au cours de cette conférence, trente-deux responsables de Sofia avaient été exclus des rangs du PC pour *« avoir violé la loi et la morale socialistes »*.

L'Assemblée nationale a d'autre part décidé vendredi la dissolution de huit ministères. Cette mesure est, selon les observateurs, la conséquence de la création, le 27 janvier dernier, de trois « super-ministères » qui ont pour tâche de coordonner l'activité des ministères, des entreprises et des autres organismes dans les domaines économique, social et culturel (*le Monde* du 29 janvier).

Les ministères dissous vendredi sont ceux de la construction mécanique, de l'énergie, de la métallurgie, des communications, de l'industrie chimique et de l'industrie forestière. En outre, le comité de la culture a perdu son rang de ministère, et l'union nationale agro-industrielle, qui avait également les compétences d'un ministère, a été dissous.

Un nouveau ministère, celui de l'agriculture et des forêts, a par ailleurs été créé, et confié à M. Alexi Ivanov, soixante-quatre ans, secrétaire du Parti agrarien.

Le ministre de l'éducation, M. Alexandre Fol, a été relevé de ce poste et remplacé par M. Iltcho Dimitrov, cinquante-cinq ans, membre suppléant du comité central et vice-président de l'Académie des sciences.

Enfin, M. Gueorgui Georgiev, récemment relevé de son poste de chef du parti de la ville de Sofia, devient président du comité d'Etat et, en tant que tel, membre du gouvernement.

L'assemblée a d'autre part adopté vendredi un nouveau code du travail, qui accorde une relative autonomie théorique aux « collectivités de travailleurs ».

Ce code, qui remplace celui qui était en vigueur depuis 1951, donne en principe aux collectivités de travailleurs le droit d'élire leur directeur, d'adopter le plan qui les concerne, de décider de la nomination ou du licenciement des membres de la collectivité, d'élaborer un système de rémunération en fonction de la qualité du travail, de la discipline, de l'initiative et de la qualification de chaque travailleur, et de décider de mesures à caractère social.

L'ensemble de ces décisions intervient à deux semaines du congrès du PC bulgare, qui doit s'ouvrir le 2 avril à Sofia.

MORT DE VITIA HESSEL

Vitia Hessel, qui vient de disparaître, n'était pas seulement la femme de l'ambassadeur de France Stéphane Hessel. Née dans la famille de l'historien russe Mirkine Guetzevitch, à Petrograd (nom donné en 1914 à Saint-Pétersbourg, qui se transforma en Leningrad en 1924), elle vint en France dès son enfance. Pendant la guerre, elle participa à la Résistance aux côtés de son mari.

Mais elle fut surtout une de ces grandes dames qui, leur vie durant, restent fidèles à leur idéal et, dans l'ombre, œuvrent avec efficacité pour aider ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes ou qui se retrouvent démunis de tout parce qu'ils avaient soif de liberté.

Edouard Kouznetsov, pour la libération duquel elle milita, Victor Nekrassov, dans ses débuts difficiles à Paris, pourraient, parmi d'autres, témoigner de son opiniâtreté et de sa chaleur humaine. Excellente interprète de conférences – qui mettait souvent son talent au service des droits de l'homme, – elle était bien connue notamment de tous les journalistes qui s'intéressent aux pays de l'Est.

Yougoslavie

● *Libération d'un dissident.* – Le sociologue dissident Vojislav Seselj a été libéré, le 15 mars, après avoir passé vingt-deux mois en prison pour activité anti-Etat, a annoncé, vendredi 21 mars, l'hebdomadaire politique yougoslave *Nin*. Agé de trente et un ans, Seselj avait été reconnu coupable en juillet 1984 d'*« activités contre-révolutionnaires »* et condamné à huit ans de prison. La sentence fut ultérieurement commuée, d'abord à quatre ans, puis à vingt-deux mois, et, en appel, Seselj ne fut plus reconnu coupable que de *« propagande hostile »*. – (Reuter.)

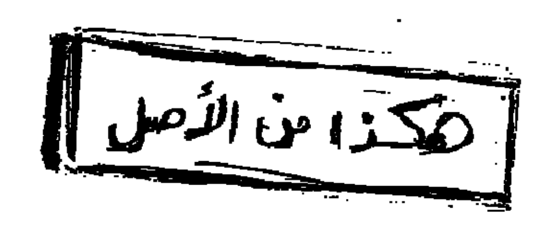
A nos abonnés

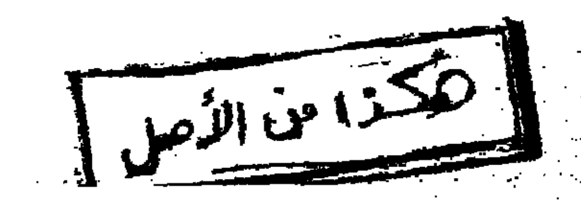
ABONNEMENTS-VACANCES

Pour la période des vacances de Pâques, vous pourrez souscrire un abonnement de courte durée au prix de :

2 semaines (12 ex.) ...... 70 F
3 semaines (18 ex.) ...... 100 F

N'attendez pas le dernier jour.





Étranger

CHINE

Le socialisme décontracté de Canton

En Chine, le socialisme a perdu de sa rigidité mais le sud du pays est encore trop « décontracté » aux yeux de la capitale. Entre Pékin et Canton, le fossé n'est toujours pas comblé. Le sera-t-il jamais ?

De notre envoyé spécial

Canton. – Tandis qu'à Pékin la réforme de l'économie tourne désormais au ralenti, les dirigeants de la province la plus méridionale du pays lui accordent toujours la priorité.

Tandis qu'à Pékin le gardien de l'orthodoxie idéologique, M. Hu Qiaomu, fustige encore la télévision « *décadente* » de Hongkong, sa mauvaise influence sur les masses et la nécessité de poursuivre la campagne en faveur de la « *civilisation spirituelle* », l'immense majorité des Cantonais tournent le bouton de leur téléviseur ou de leur radio pour capter les émissions en provenance de la colonie britannique voisine. « *Ce n'est pas une drogue, il n'est pas nécessaire de l'interdire* », nous dit M. Chou Zuohua, secrétaire général adjoint de la province. Il ajoute : « *Quand notre télévision sera meilleure, les gens la regarderont. Il y a quelques années, notre point de vue était différent.* »

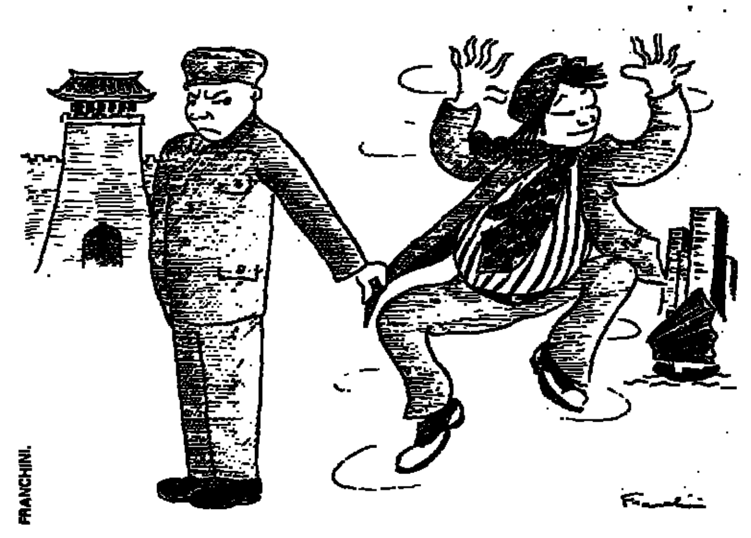
A Pékin, bien des gens, à commencer par des officiels, regardent de haut les méridionaux, qui « *parlent mal chinois* ». Certains insistent sur les affaires de corruption découvertes à Canton et dans les zones économiques spéciales, allant même jusqu'à dire que « *les gens du Sud sont tous des escrocs* ». « *Historiquement parlant*, rétorque M. Zou Erkang, responsable du PCC pour Shenzhen, *le Sud a été le foyer de la révolution. Le camarade Deng Xiaoping lui-même a dit que la réforme est une sorte de révolution. Nous faisons la réforme et elle influencera les nordistes. Chaque jour, ils sont des centaines à venir ici. Ils repartent pour la plupart en ayant compris ce que nous faisons.* » D'autres officiels sudistes sont moins optimistes, estimant qu'il faudra de nombreuses années pour que les gens du Nord puissent se réformer, si tant est qu'ils en soient capables...

Une immense incompréhension

L'incompréhension entre le nord et le sud du pays est immense, les différences aussi. Pour un Pékinois, le Sud commence à Shanghai. Pour un Cantonais, Shanghai est au nord de la Chine, quant à Pékin... c'est bien loin.

« *Mangez, mangez tant que vous aurez faim, reprenez-en* », nous ont répété à chaque banquet les cadres du Sud, ajoutant : « *A Pékin vous ne pourrez jamais trouver ces plats.* »

C'est vrai, la nourriture au Nord est non seulement moins fine, mais plus « bureaucratique » : il n'y rien de pire qu'un cuisinier collectivisé qui gagne le même – maigre – salaire, qu'il travaille ou pas, que ce soit bon ou pas, propre ou non. Les Cantonais sont trop gourmets pour tolérer cela. Aujourd'hui, la province de Canton s'efforce de profiter au maximum de la proximité de Hongkong. Au point que l'on voit paraître à l'horizon du prochain millénaire une gigantesque conurbation qui relierait Canton à Hongkong par l'intermédiaire de la zone économique spéciale de Shenzhen. Ce qui permettrait d'absorber sans trop de peine la colonie britannique, mais aussi de créer un pôle économique dans un Sud sous-industrialisé et dépourvu de matières premières, sauf le pétrole.



FRANCHINI.

Scandales et « bavures »

Pour son développement, Canton compte sur l'effet d'entraînement de Hongkong, mais aussi sur le dynamisme et l'ouverture de ses habitants, dont un grand nombre ont de la famille à l'étranger, les Chinois d'outre-mer. Plus doués pour les affaires, en relation permanente avec l'extérieur quel que soit le régime, les Chinois du Sud semblent vivre dans un autre monde que celui de leurs compatriotes du Nord. La nature est plus riche, luxuriante, le climat plus clément, l'atmosphère est moins rigide, moins conservatrice. La lourde bureaucratie pékinoise héritée de Confucius, *via* Staline, se délite au contact d'un Sud où l'humidité de la mousson moisit tout, où la nonchalance et le franc-parler ont raison des dogmes les plus pesants. Bref, le socialisme y est parfois plus avenant...

De là aux « bavures », il n'y qu'un pas, que certains ont aisément franchi dans un pays où la loi est si embryonnaire qu'on la contourne sans peine. La proximité du monde – capitaliste – de Hongkong et de Macao, les *guanxi* (relations) internes ou avec l'extérieur, les facilités accordées pour commercer avec l'étranger, y ont beaucoup aidé. La commission de discipline du parti et les journaux dénoncent sans relâche les « *affaires* » qui, souvent, ont lieu dans la province de Canton ou y trouvent certaines ramifications. Le scandale le plus sérieux a été celui de l'île de Hainan, qui fait face au Vietnam. Des privilèges exorbitants lui avaient été donnés, en particulier le droit d'importer tout ce qui était nécessaire à son développement. Il en est résulté des importations massives (on a parlé de 79 000 voitures, 45 000 motos, 347 000 téléviseurs, 134 000 magnétoscopes... en un an), qui auraient coûté au budget chinois plus d'un milliard de dollars. Quelques sanctions ont été prises, une campagne de rectification lancée. Mais le mal était fait : la corruption s'est répandue comme l'encre sur un buvard. Des voyageurs de passage à Hainan ont vu des milliers de voitures alignées sur des parkings, attendant d'être livrées dans d'autres parties du pays. Elles ont la conduite à droite, alors que les voitures importées légalement ont la conduite à gauche, on roule à droite en Chine, mais à gauche à Hongkong...

Des clubs discos

De nombreux officiels ont mis la main à la pâte, à Hainan comme ailleurs, du sommet à la base de la hiérarchie. « *Quand les poutres maîtresses* (c'est-à-dire les cadres dirigeants) *ne sont pas droites, la maison ne peut pas tenir debout* », explique un responsable. Interrogé sur le rôle qu'aurait joué l'APL (Armée populaire de libération), M. Chou Zuohua se borne à répondre : « *Vous avez vu la carte ? Comme Hainan est une île et que nous n'avons pas beaucoup de bateaux, il a bien fallu faire appel à la marine pour transporter toutes ces marchandises...* ».

A Canton et dans le reste de la province, qui vit au rythme des chanteurs discos de Hongkong, on construit jour et nuit sans désemparer ; les routes sont encombrées de camions, de voitures, de taxis, de bus, de tracteurs, etc. ; les paysans travaillent plus puisqu'ils produisent pour eux ; on peut à nouveau conserver les restes des défunts dans de petits caveaux familiaux au lieu de disperser leurs cendres ou de les enterrer sous une motte de terre au coin d'un champ ; l'industrie légère se développe à un rythme accéléré en raison des marchés extérieurs, des capitaux des Chinois d'outre-mer et d'une main-d'œuvre locale très bon marché ; le rythme de développement est plus rapide que celui du reste du pays, même s'il fait parfois pâle figure à côté de Hongkong ou de certains nouveaux pays industrialisés d'Asie.

Mais tout cela ne va pas sans problèmes. Les maladies vénériennes ont fait leur apparition à Canton, où la prostitution est plus voyante qu'au Nord. Les clubs discos – parfois d'Etat comme le Guo Tai ou celui de l'hôtel Liu Hua, face à la gare – tournent parfois douze heures ou plus par jour. On y passe des disques de Hongkong sous des lumières psychédéliques ou l'on y danse au son d'orchestres jouant les « tubes » de l'année passée. Dans la rue, on a parfois du mal à reconnaître les jeunes locaux de ceux venus de Hongkong. Les « *comportements incorrects* » : vols, corruption, abus de pouvoir sont courants, et l'on sait mieux s'« arranger » entre connaissances à Canton.

« *Il faut interdire l'entrée des idées décadentes, capitalistes et bourgeoises, les jeux d'argent, la prostitution, la drogue, renforcer la propagande contre les jeunes oisifs* », explique M. Chou. Mais il n'a rien contre les discothèques. Il ajoute : « *Ici, on a l'habitude d'aller souvent au restaurant, on a un niveau de vie plus élevé qu'à Pékin, où il n'y a rien à faire le soir. On a de l'argent de poche.* » « *Certains*, ici, conclut un cadre récemment arrivé de Mandchourie, *préfèrent les pantalons plus longs ou courts, larges ou étroits. Mais le socialisme ne se mesure pas à la largeur du pantalon ou à la longueur des cheveux.* »

PATRICE DE BEER.

MAROC

Tanger, la ville qui languit de son roi

Les colonnes d'Hercule, le palais de Sa Majesté chérifienne qui boude sa bonne ville, l'ancienne villa de Paul Morand. Entre la légende et la médiocrité de son sort actuel, Tanger espère et attend...

De notre envoyé spécial

Tanger. – « *Vite, mets Radio-Medi I, pour voir si c'est vrai ! Mais si ! cette fois c'est la bonne ! Je t'assure que Mlle Anissa, la secrétaire du gouverneur, l'a dit à mon directeur, garanti cent pour cent !* » Pendant que la discussion continue dans la famille Benani, l'une des fillettes, penchée à la fenêtre, s'écrie : « *On gratte la façade de l'hôtel d'en face et puis, tiens, je vois aussi qu'on repeint les volets de l'immeuble Sayag.* »

Chacun se précipite et approuve du chef. En tout cas, une journée blanc-bleu, lavée par la pluie d'hier commence sur Tanger et le détroit de Gibraltar. La mer est aluminium et on voit l'Espagne à la toucher. Ce serait vraiment le jour pour annoncer la grande nouvelle.

On n'entendra nulle part l'annonce officielle car, une fois de plus, la rumeur de la venue du roi était fausse, et elle s'est endormie jusqu'à sa prochaine sortie. Il en est ainsi depuis dix-huit ans, à Tanger. Près d'une génération qu'Hassan II, sur le trône maintenant depuis un quart de siècle, n'a pas séjourné, à titre privé ou officiel, dans son palais de la Montagne, dominant, au-delà des eucalyptus, les colonnes d'Hercule séparant l'Atlantique et la Méditerranée, l'Extrême-Europe et la crête de l'Afrique.

Pourtant, les rapports entre la dynastie alaouite et Tanger, alors ville internationale (1923-1957), avaient longtemps été bons. C'est elle qu'élut le sultan Mohamed V, père du monarque actuel, pour lancer en 1947 sa profession de foi nationaliste. A l'indépendance, pour compenser la poule aux œufs d'or internationale sacrifiée aux exigences de l'unité du pays, une « charte royale » avait au moins confirmé les privilèges fiscaux tangérois.

Première grimace en 1960, lorsque la charte fut abolie au nom de l'« *intégration économique* ». Pour dérider les visages, Rabat octroya alors à Tanger une zone franche et surtout le statut prestigieux de « capitale d'été ». C'était en outre le début d'un règne. On ferait de Tanger un haut lieu du tourisme de luxe, un mélange de Cannes et d'Acapulco, avec en plus une touche des *Mille et Une Nuits*. Une chose unique au monde ! La vie serait belle de nouveau...

En fait, on ne vit débarquer que quelques bandes de hippies besogneux, en quête d'« herbe » forte et bon marché.

Les vrais résultats !

Et le roi, à peine entrevu, ne se montrait plus, offrant pendant ce temps le grand spectacle de la nomadisation de son pouvoir à toutes les autres provinces... On chercha à comprendre : les démêlés des Alaouites avec ces diables de Rifains, montagnards baroudeurs qui se font tout doux pour venir aux marchés tangérois, avaient-ils brouillé la Couronne avec tout le Nord ? Les « vrais » résultats de diverses votes, dévoilés au seul souverain, avaient-ils laissé apparaître que Tanger présentait les moins « bons » résultats de toute la nation, d'où la bouderie royale ?

Aucune confirmation de ces suppositions ne venant jamais bien sûr de Rabat, les habitants de la ville du détroit se sont mis alors à fantasmer dans l'autre sens. Le gouverneur ordonne-t-il un beau matin de chauler de frais à contre-saison les façades ? Parsème-t-on l'avenue Pasteur, vitrine de la cité, de bacs à fleurs ? Il n'en faut pas plus pour que les commères de terrasse à terrasse et les hommes agglutinés dans les cafés sachent « *de source sûre* » que Sa Majesté chérifienne va s'ébranler avec tout son train pour venir jouir de l'air frais de Tanger.

Mais le roi n'est pas venu. Tout juste sa mère, Lalla Abla, dont la limousine aux vitres fumées s'est vite engouffrée dans une villa des hauteurs. Passée la satisfaction de cette vision, météorique et féminine, mais presque royale quand même, on s'est mis à répandre, sur la foi de gamins postés près de la maison de Lalla Abla, la nouvelle d'une visite privée du « *roi en personne* » à sa mère. Sinon, qu'aurait signifié cet hélicoptère nocturne au cap Spartel ? C'était oublier que la chasse aux contrebandiers, héréditaires ici eux aussi, mobilise parfois quelques grands moyens...

La liste des « rumeurs royales » dont ne se lasse pas de bruire la ville, malgré des déconvenues répétées, témoigne de la fertilité des imaginations déçues de Tanger. Désespérant du père, le dernier bruit en date se rabattait sur le fils cadet d'Hassan II, Moulay Rachid, en faveur duquel une sorte de « principauté nordiste » serait constituée, avec naturellement comme chef-lieu une Tanger dotée d'un « *vrai port franc* » et, en prime, d'un « *complexe touristique cinq étoiles* ». La preuve ? « *Les capitaux arabes affluent pour faire démarrer le projet Marina-Baie de Tanger...* »

Les Arabes, les fabuleux Arabes avec leurs chéquiers assortis à leurs bagages Vuitton, ils sont bien là, prenant peu à peu la succession des vieux résidents anglais et autres moindres espagnols, tous si bien vus, épaves d'une décolonisation douce, dans *la Chute de Tanger*, de Thierry de Beaucé (Gallimard, 1984). Vaguement squattérisée, l'ancienne villa de Paul Morand, dangereusement accrochée au rebord friable d'une falaise, n'a pas tenté d'émirs. Mais à quelques dizaines de mètres de là, où le sol paraît plus stable, étincelle, toute blanche et verte, enveloppée de hauts murs et de gardes baraqués, l'ample résidence d'un Koweïtien aussi anonyme que riche.

De la terrasse d'un ancien palais mauresque retapé en insolite musée militaire par le milliardaire américain Malcom Forbes – « *un original débarqué quand tout est fini* », note une Anglaise, – on ne peut pas ne pas voir l'extravagante piscine sur pilotis d'un jeune milliardaire irakien, apparenté, dit-on, au régime de Bagdad.

Il y a mieux encore : au sommet de la Montagne, une quarantaine d'hectares ont été distribués par les autorités au roi Fahd d'Arabie. Loin des regards, un palais s'est élevé et, au bord même de la route, on a placé une mosquée afin que tout passant soit édifié par le piété saoudite... Le souverain wahabite n'aurait guère séjourné là qu'une fois. Quant aux princes de moindre lignage, au début leurs « espiègleries » ont amusé aux dépens de braves épiciers terrorisés par un réveil en pleine nuit pour l'achat de tablettes de chocolat ; ensuite elles ont agacé.

Enfin, depuis la pacte d'union avec le colonel Kadhafi, en 1984, ont débarqué les fonctionnaires de Tripoli en goguette, venant de la capitale la plus triste du monde. Avec eux, le climat a carrément tourné à l'aigre. « *Jadis, des Anglais séjournaient ici en quête d'aventures gidiennes. Ça scandalisait mais au moins ça ne laissait pas de trace visible, si l'on ose dire. Certains Arabes, et des Libyens, avec une ardeur sans pareille, se sont jetés sur les filles comme si Tanger était un lupanar* », raconte un consul étranger. Dans cette ville pacifique et indulgente, on a entendu le tic-tac glaçant des couteaux à cran d'arrêt, et quelques trop joyeux drilles tripolitains ont déguerpi en ayant juste le temps de se reculotter.



Tanger en 1894, d'après le peintre Pierre Poujol (1856-1925).



Le « littoral enchanté »

Au gouvernorat, bien loin de ces pantalonnades, architectes et bureaucrates affirment dur comme fer que « *Tanger figure désormais au premier rang des préoccupations du gouvernement* » et que « *les pays frères arabes ont accepté de financer le redémarrage de la ville* ». Non point en s'appuyant sur le port, mort dix fois plutôt qu'une, ni sur la zone industrielle, patraque, mais sur « *notre littoral enchanté* ».

Tanger veut faire « *mieux que Marbella* », la triomphante voisine espagnole « *qui n'a pas notre prestige historique et international* ». Mais là où les édiles, dans leurs bureaux, décrivent déjà une « *luxueuse marina* », il n'y a pour le moment qu'une plage pas très nette et un marécage piteux, sur le chemin de Ceuta.

La baguette magique des pétrodollars arabes viendra-t-elle jamais métamorphoser ce site ? « *Ah ! si le roi passait quelque temps chez nous, je suis sûr que ça encouragerait les investisseurs* », se lamente l'un des derniers hommes d'affaires de la ville. Sait-on jamais ? Après tout, les rois de France guérissaient bien les écrouelles...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

France





M. Chirac réunit le gouvernement avant le conseil des ministres

M. Jacques Chirac a réuni les membres du gouvernement le samedi 22 mars à l'hôtel Matignon, avant le conseil des ministres que devait présider M. François Mitterrand à l'Elysée en fin de matinée. La réunion de Matignon, qui rappelle les « conseils de cabinet » de la IVe République, n'est pas nécessairement appelée, dans l'esprit de M. Chirac, à devenir une formule de travail régulière du gouvernement.

Il devait être question, samedi matin, des attributions respectives des ministres et des ministres délégués. Les uns et les autres, qui participent au conseil des ministres, sont aussi nombreux que dans le gouvernement de M. Laurent Fabius (*vingt-trois*). Le resserrement de l'équipe gouvernementale, d'un cabinet à l'autre, a porté sur les secrétaires d'Etat, qui ne sont plus que quinze au lieu de vingt.

Les membres du gouvernement devaient être invités aussi à préparer l'ordre du jour du conseil des ministres du mercredi 26 mars, celui de samedi n'étant destiné qu'à inaugurer formellement la « cohabitation » entre le président de la République et le gouvernement issu de la nouvelle majorité.

La préparation du prochain conseil suppose que soit réglé le problème du secrétariat général du gouvernement, dont le titulaire, M. Jacques Fournier, devrait être remplacé vraisemblablement par M. Renaud Denoix de Saint Marc, maître des requêtes au Conseil d'Etat (M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement en mai 1981, avait été maintenu à son poste jusqu'en juin 1982, puis nommé PDG d'Air Inter).

L'installation de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale, le 2 avril, commencera par l'élection du président de l'Assemblée. M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé, vendredi, à Clermont-Ferrand, sa candidature à ce poste. *« La désignation d'un membre de l'UDF à la présidence de l'Assemblée nationale serait le signe d'une manifestation éclatante d'union au sein de la majorité qui gouverne »*, a déclaré l'ancien président de la République. Notre correspondant nous rapporte, en outre, que, à la question de savoir s'il plaidait pour sa propre cause, M. Giscard d'Estaing, qui venait d'être élu président du conseil régional d'Auvergne, a répondu : *« On ne cherche pas de place pour soi. »* Il a exprimé, en outre, le regret *« de ne pas voir de femmes »* dans les grands postes ministériels.

Le candidat du RPR à la présidence de l'Assemblée nationale est M. Jacques Chaban-Delmas, l'accord s'étant fait sur ce point avec M. Chirac lors de la rencontre des deux hommes à l'hôtel de ville de Paris, le 18 mars. Pour la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, doit être appelé à succéder à M. Claude Labbé.

Des modifications de structures révélatrices

Chaque gouvernement modifiant à son gré la répartition des compétences ministérielles, ces changements de structures sont souvent révélateurs des intentions politiques.

Certaines suppressions sont particulièrement surprenantes. Ainsi, il n'y a plus de ministère du commerce et de l'artisanat, pour la première fois depuis longtemps. De même, la santé n'apparaît plus dans l'énoncé des titres des ministres, alors qu'elle a toujours eu un titulaire, qu'il soit autonome ou rattaché à un grand ministère. Situation identique pour le travail, qui avait connu semblable mésaventure dans le troisième gouvernement de M. Pierre Mauroy. Les « droits de la femme » n'ont pas non plus de titulaire, alors qu'il y avait eu un secrétariat d'Etat à la *condition féminine* pendant la plus grande partie du septennat de M. Giscard d'Estaing. La consommation connaît exactement la même mésaventure. Le gouvernement n'a plus de porte-parole, alors qu'il en avait un lorsque M. Chirac était, la première fois, à Matignon. Disparaissent aussi un certain nombre de postes ministériels créés par la gauche : la forêt, les affaires européennes, les personnes âgées, l'économie sociale, l'énergie, la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, l'enseignement technique et technologique.

Innovation

M. Chirac a, en revanche, innové en créant des postes de ministre délégué ou de secrétaire d'Etat pour : la privatisation, la sécurité (elle avait déjà eu un titulaire d'août 1982 à juillet 1984), la francophonie, les droits de l'homme, les collectivités locales (le poste avait déjà existé dans le troisième gouvernement de M. Barre), le Pacifique Sud, la sécurité sociale (il y en avait déjà eu un de juillet 1979 au 23 juin 1981).

Pour les autres ministères, il y a eu de nombreux regroupements ou éclatements, voire des changements de titres. Le garde des sceaux retrouve sa première place hiérarchique, suivant une tradition qui avait souvent été mise à mal depuis 1981. Le titulaire de la place Beauvau n'est plus ministre « de la décentralisation », comme l'habitude en avait été prise depuis M. Gaston Defferre. Le Quai d'Orsay redevient « affaires étrangères ». La culture et la communication sont regroupées, comme elles l'avaient déjà été à partir d'avril 1978. L'aménagement du territoire, qui pourtant concerne autant les entreprises que les routes, est regroupé avec l'équipement, le transport et le logement, superministère qui exercera aussi la tutelle sur l'environnement, lequel reperd ainsi l'autonomie acquise sous M. Fabius. Les départements et *territoires d'outre-mer*, en revanche, redeviennent autonomes, alors qu'ils étaient rattachés au ministère de l'intérieur depuis août 1976.

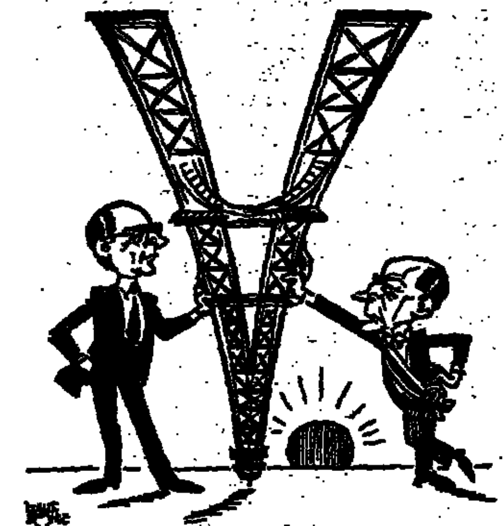
Le tourisme, ministère « baladeur », est, cette fois, directement rattaché à l'industrie, ce qui est une nouveauté. La tutelle de celle-ci sur les P et T est une habitude depuis mars 1983. La coopération redevient un *ministère plein*, alors qu'il était rattaché aux relations extérieures depuis mai 1981. Même situation pour les relations avec le Parlement, qui, elles, comme souvent dans le passé, dépendaient *directement* du premier ministre. Curieusement, le Plan est associé à la fonction publique. Le *commerce extérieur* qui, habituellement, était autonome, mais ne faisait qu'un avec le redéploiement industriel depuis juillet 1984, est maintenant sous la tutelle du titulaire des finances. Comme la privatisation, alors qu'en 1981 l'« extension du secteur public » avait été rattaché au premier ministre...

La recherche perd l'autonomie que lui avait accordée M. Fabius, comme souvent dans le passé. Son rattachement à l'enseignement supérieur est une nouveauté. La jeunesse et les sports ne sont plus aussi autonomes, ce qui fut le plus souvent le cas. La *formation professionnelle* est rattachée à l'éducation nationale, comme elle l'était déjà dans le premier gouvernement de M. Mauroy, avant d'être autonome puis rattachée au travail et à l'emploi.

Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants retrouve une autonomie *qu'il avait perdue depuis juin 1981.* Le secrétariat d'Etat aux rapatriés devient, lui aussi, autonome. La mer, création de la gauche, garde son secrétariat d'Etat, mais il ne dépend plus de personne, alors qu'il était rattaché aux transports depuis mars 1983.

La *moyenne* d'âge du nouveau gouvernement est *sensiblement* la même que précédemment. Les ministres sont 22, comme dans l'équipe de M. Fabius, à avoir moins de *cinquante ans* ; 11 au lieu de 14 à avoir entre cinquante et soixante ans ; et 5, comme hier, à avoir entre soixante et soixante-dix ans. En revanche, il n'y a plus de septuagénaire dans l'équipe gouvernementale, alors qu'il y en avait deux précédemment.

Th. B.



« La Ve République tient debout » ! (Dessin de Klaus Böhle paru dans Die Welt *du 22 mars)*

De nouveaux messages de félicitations

Outre le message de sympathie de M. Reagan, transmis par M. Shultz à l'occasion de sa visite à Paris, M. Chirac a reçu, vendredi 21 mars, de nouveaux télégrammes de félicitations de chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers.

Le président Saddam Hussein lui a adressé un message dans lequel il assure que l'Irak est *« soucieux de renforcer et de développer les relations d'amitié et de coopération »* entre les deux pays. Ces liens, *« fondés sur la confiance et le respect mutuel, serviront les intérêts de nos peuples respectifs et renforceront la coopération bilatérale sur les plans international et régional »*, écrit le chef de l'Etat irakien.

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a également adressé un message de félicitations à M. Chirac, à qui il souhaite de réussir dans *« l'accomplissement de ses hautes responsabilités »*, ajoutant : *« Je suis un ardent partisan du renforcement continu des relations bilatérales entre l'Inde et la France, et d'une coopération sur les sujets internationaux d'intérêt commun, dans l'intérêt mutuel de nos deux pays. »*

Le président camerounais, M. Paul Biya, a lui aussi envoyé un télégramme au nouveau premier ministre français, lui souhaitant *« pleine réussite »*.

LA NÉBULEUSE MINISTÉRIELLE DE M. MÉHAIGNERIE

Equipement, avec un grand « E »

Voici donc que renaît – à côté des ministères-clés économie, défense, *intérieur*, un grand ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Cette nébuleuse est confiée à M. Pierre Méhaignerie, un homme originaire de l'Ouest, subtil connaisseur du monde rural, maire de Vitré, une ville dynamique s'il en est. Il s'agit d'une renaissance et non pas d'une création ministérielle. Car M. Olivier Guichard, de 1972 à 1974, puis M. Fernand Icart, de façon éphémère avec M. Barre, ont présidé avant 1981 à des architectures gouvernementales comparables.

Regrouper sous une même autorité l'équipement (la construction des autoroutes ou des voies ferrées, le tunnel sous la Manche, les travaux publics, les parcs de loisirs), l'urbanisme, le logement, les transports, avec l'aménagement du territoire (qui doit traduire en termes géographiques les grandes orientations de la politique gouvernementale) apparaît une démarche de bon sens. Qu'un ministre d'envergure, président d'un parti, secondé de deux ministres délégués, puisse régner à la fois sur les grandes *infrastructures*, la politique de solidarité géographique, les technologies nouvelles (les transports sont dans ce domaine un secteur particulièrement en pointe et bien représentés à l'exportation) et sur leurs conséquences pour l'environnement et le cadre de vie, cela provoque une adhésion franche dans les milieux de la majorité et un acquiescement sans *feinte à gauche*.

Parmi les hérauts les plus chevronnés de l'aménagement du territoire qui se souviennent que la DATAR est un *service du premier* ministre, il se trouvera sans doute des esprits chagrins pour regretter d'être aujourd'hui rattachés à un ministre technicien et dépensier, alors qu'à l'âge d'or des années 60 et 70, un fil direct reliait la DATAR à Matignon et court-circuitait le relais, ou l'écran, d'un ministre. Mais la décentralisation, inventée et imposée par la gauche et dont la droite tire aujourd'hui profit, a changé les choses. L'aménagement du territoire passe bien sûr par des impulsions nationales, mais surtout par la capacité des collectivités locales et des régions à lancer et à faire aboutir des initiatives, précisément dans les *domaines de l'équipement*, de l'environnement, des transports, mais aussi dans la formation professionnelle, l'industrie, l'agriculture, l'*exportation*, l'*emploi*. De ce point de vue, on regrettera que le plan ait été marié (par quelle analogie ?) avec la fonction publique, et *que le secrétariat* d'Etat aux collectivités locales, chargé de veiller à la mise en œuvre quotidienne de la décentralisation, n'ait pas été rapproché du nouveau ministère de l'équipement.

Mais les complicités politiques compenseront les pesanteurs de l'organigramme ministériel et administratif. *En effet*, M. Bernard Bosson (secrétaire d'Etat aux collectivités locales) appartient au CDS que préside M. Méhaignerie. Sans *oublier que M. Guellec (mer)*, CDS lui aussi et ami proche de M. Méhaignerie, dispose des crédits des ports *maritimes* qui constituent des pôles essentiels pour l'aménagement du territoire et a en charge l'application de la loi sur le littoral.

Un tour conquérant

Le nouveau ministre de l'équipement dispose d'atouts, au premier rang desquels on relèvera qu'il symbolise à *plus d'un titre* « la France qui gagne ». Vitré, sa ville, et le « pays » qui l'entoure peuvent se targuer d'un triple record de vitalité : 32 % de la population a moins de vingt ans, les effectifs industriels y ont augmenté de 40 % en dix ans alors *qu'ils* baissaient sensiblement en France et, enfin, le taux de chômage y est le plus faible de toute la Bretagne. Ainsi, à travers sa personne et son expérience, l'aménagement du territoire prend un tour conquérant, alors que, trop longtemps, on l'a assimilé à une politique de rattrapage pour les régions en déclin ou à une infirmerie pour des industries moribondes.

Les dossiers chauds ne manquent pas, depuis les grands travaux (tunnel sous la Manche et TGV-Ouest et Nord), l'assainissement des finances de la SNCF, la relance du logement, les « chantiers du président », Disneyland, la politique européenne ou un nouveau schéma directeur pour l'Ile-de-France.

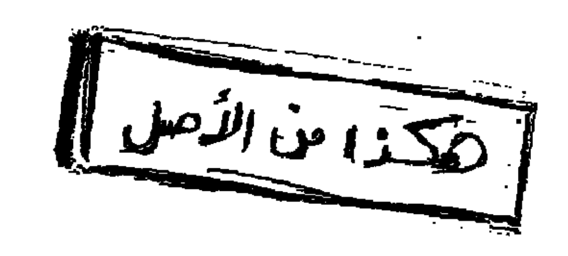
Le gouvernement Chirac va-t-il *remettre* en cause les quinze pôles de conversion créés en mars 1984, comme le souhaiterait M. Alain Madelin (1) ? Et le nouveau ministre de l'industrie, *qui fait de la déré*glementation à outrance une religion, aura-t-il suffisamment d'influence auprès de M. Balladur pour supprimer *les* primes d'aménagement du territoire versées dans les zones les plus sensibles aux entreprises qui créent des emplois et qui sont des leviers essentiels pour infléchir la localisation des activités économiques ?

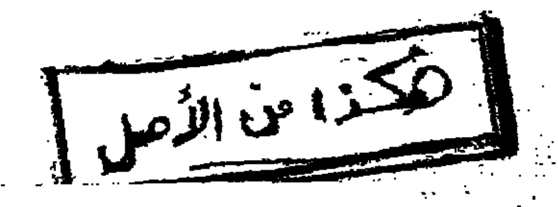
Même s'il n'en a pas le titre, M. Méhaignerie doit, pour réussir, non seulement gérer en bon technicien les secteurs dont il a la charge, mais aborder ses fonctions dans un esprit et avec une volonté interministériels.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La Bretagne, avec trois ministres, est particulièrement bien représentée au gouvernement.

● *Le Recours : oxygène.* – M. Jacques Rosean, porte-parole du Recours (mouvement des rapatriés), a estimé jeudi 20 mars que *« pour les problèmes moraux et matériels des deux millions de rapatriés d'Afrique du Nord, la nomination de Jacques Chirac à Matignon est une immense bouffée d'oxygène qui devrait réanimer leur règlement »*.









LE PREMIER CONSEIL DES MINISTRES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

La cohabitation sociale s'annonce délicate

Les conditions sont-elles réunies pour une période de cohabitation sociale ? En apparence, oui. Si aucune confédération syndicale n'a soutenu explicitement la nouvelle majorité, aucune n'a donné de consigne de vote, demeurant ainsi sur un terrain purement syndical. On n'assiste pas pour autant à la naissance d'un nouvel *« état de grâce »*, type 1981, car les syndicats n'ont pas, comme il y a cinq ans, l'espoir de voir de vieilles revendications satisfaites. Mais M. Jacques Chirac a écarté toute revanche, en n'envisageant pas de remise en cause des *« acquis sociaux »* de la gauche (retraite à soixante ans, trente-neuf heures, cinquième semaine de congés payés, voire même l'essentiel des lois Auroux).

Ni le nouveau premier ministre, en raison de l'étroitesse de sa majorité, ni les syndicats, en raison de leur affaiblissement, n'ont les moyens de s'engager dans une épreuve de force. Ces derniers n'ont pas davantage l'intention de se livrer à un deuxième tour social, en comptant sur un soudain réveil de la combativité des salariés, pour la simple raison que la droite est revenue au pouvoir. C'est plutôt un *« état de sérénité »* qui se manifeste à travers des réactions syndicales.

En 1978, au lendemain d'élections législatives perdues de peu par la gauche, la CFDT avait fait sensation en demandant audience à M. Giscard d'Estaing. Une telle démarche illustrait spectaculairement sa volonté de *« resyndicalisation »*, tentative déjà d'une sorte de cohabitation sociale. En vain. Aujourd'hui, il apparaît naturel, voire banal, que la CFDT demande, comme FO, la CGC et la CFTC, à rencontrer M. Chirac. *« Nous n'aurons pas une attitude de négativistes absolus et de refus permanent »*, a même précisé M. Edmond Maire, le 21 mars.

Comme il est de tradition après la formation d'un nouveau gouvernement , M. Chirac devrait recevoir les dirigeants syndicaux, y compris M. Henri Krasucki qui est le seul à ne pas avoir demandé d'audience. M. André Bergeron, grâce à une vieille complicité, a une longueur d'avance ; il a entamé ses contacts avec le premier ministre, avant même sa nomination. M. Paul Marchelli, président de la CGC, espère que son organisation bénéficiera de la même écoute privilégiée que... de 1974 à 1976. Mais M. Maire devrait s'imposer rapidement comme un interlocuteur obligé, en raison de l'attitude moins défensive – comparée à celle de FO – qu'il observe sur les problèmes de flexibilité de l'emploi. A moins que M. Chirac ne lâche sur le pouvoir d'achat, comme le demande M. Bergeron, pour consolider la *« paix sociale »* et rendre FO plus souple sur d'autres sujets...

Le jeu des hommes devrait favoriser cette apparente cohabitation sociale. M. Chirac a déjà personnellement pratiqué tous les dirigeants syndicaux. M. Edouard Balladur était à la conférence de Grenelle en 1968 et a laissé un bon souvenir, notamment à M. Bergeron. M. Philippe Séguin, le nouveau ministre des affaires sociales et de l'emploi, est considéré par les syndicalistes comme un homme *« ouvert »* et non comme un *« ultra »* du libéralisme. *« Je suis un homme de concertation »*, a-t-il souligné en prenant ses fonctions. *« Nous sommes là pour discuter avant de décider. »* Mais les règles du jeu social vont-elles rester identiques ? De la réponse dépend la durée de cette éventuelle cohabitation sociale.

Les cent jours

M. Marchelli donne cent jours au gouvernement *« pour faire naître la confiance et la volonté de réussite de notre peuple »* et *« engager la bataille de la compétitivité »*. *« Moins le gouvernement s'occupera du social*, nous a-t-il déclaré, *mieux il se comportera »*. L'idée d'un *« ordre public social »*, avancée par M. Yvon Chotard, lors d'un débat avec M. Maire, et reprise le 27 janvier par M. Chirac, pourrait ainsi réapparaître. A côté de cet ordre public qui relèverait de l'Etat sans qu'on puisse y déroger, il existerait des chapitres du code du travail sur lesquels les partenaires sociaux pourraient déroger par des négociations au niveau national, dans les branches et... dans les entreprises. M. Chirac avait estimé que *« la délimitation de cet ordre public social sera susceptible de relever d'une négociation interprofessionnelle »*.

MM. Maire et Marchelli se sont montrés intéressés par une telle démarche, en sachant que les difficultés surgiront dès qu'il s'agira de définir les domaines d'intervention de l'Etat et des partenaires sociaux. M. Jean Bornard, président de la CFTC, est prêt à *« distinguer ce qui relève du contractuel et ce qui relève du législatif et du réglementaire »*, à condition de mettre au point une méthode qui ne dispenserait pas le gouvernement d'une concertation préalable à toute disposition sociale. Pourtant une grande négociation sur la définition d'un *« ordre public social »* a déjà du plomb dans l'aile. La CGT y est hostile. M. Bergeron est *« réticent »*, se demandant *« ce qui sortirait de ce genre de réunion fourre-tout sinon, peut-être, une sorte d'auto limitation par les syndicats eux-mêmes du champ de leurs prérogatives »*. Après la démission de M. Chotard, M. Gattaz manifestera peu d'empressement à s'engager dans cette voie.

Relancer la négociation

Les risques de grippage social peuvent donc resurgir à court terme et ruiner toute cohabitation sociale. Les syndicats font tous de la lutte contre le chômage leur priorité mais certaines *« recettes »* de la plate-forme RPR-UDF, de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement au gel des seuils sociaux (jusqu'à l'amélioration de l'emploi), les inquiètent. *« Nous nous opposerons nettement*, a affirmé M. Maire, *à toute mesure négative pour l'emploi, à tout ce qui pourrait être un recul social. »* Certaines mesures déclencheraient rapidement des conflits avec une ou plusieurs organisations, surtout si elles font l'objet d'ordonnances. Même durant la première année du septennat de M. François Mitterrand, le recours aux ordonnances avait suscité l'opposition des syndicats... alors qu'il s'agissait théoriquement de promouvoir le progrès social.

Paradoxalement, ce n'est pas la suppression de l'autorisation de licenciement qui, en elle-même, suscite le plus d'hostilité. Sur ce sujet sensible, la méthode qui sera employée par le gouvernement comptera au moins autant que la décision elle-même.

Tout se passe comme si les syndicats les plus attachés à la concertation – FO, CFDT, CFTC, CGC, – attendaient du gouvernement qu'il relance avant tout la négociation contractuelle et agisse globalement avec prudence. M. Bergeron prévient qu'il ne transigera pas sur une remise en cause du SMIC en sachant qu'il n'en est pas question, et il recommande la modération sur la protection sociale, la libération des prix, les dénationalisations. La CFDT réagirait très vivement à une abrogation de la récente loi Delebarre sur l'aménagement du temps de travail et verrait dans un gel des seuils sociaux, selon la formule de M. Jean Kaspar, secrétaire national, *« une maladresse et une erreur »*. La CGC ne veut pas entendre parler d'une abrogation de la loi de démocratisation du secteur public qui aboutirait à la suppression pure et simple de la présence des salariés dans les conseils d'administration. Quant à M. Bornard, président de la CFTC, il estime que *« si on avait une série de mesures difficiles sur les licenciements, la réglementation sociale, la Sécurité sociale, cela pourrait faire remonter les tensions »*.

Les méthodes du gouvernement seront d'autant plus perçues comme un premier test que l'insistance de M. Balladur sur la participation ou la définition de *« libertés nouvelles pour les salariés »* ne fait pas que des heureux. La CGC et la CFTC souhaitent effectivement une relance de la participation, mais les syndicats craignent que le dialogue direct avec les salariés soit de plus en plus privilégié. Cette orientation étant également celle de M. Gattaz, ils redoutent une certaine marginalisation, accréditée par la plate-forme RPR-UDF quand elle parle de réduire les *« lourdes charges »* entraînées par le fonctionnement des appareils syndicaux... Là aussi, il faudra clarifier rapidement les règles du *« nouveau »* jeu.

Tandis que ce changement de décor s'effectue, la CGT garde le silence sur l'arrivée de M. Chirac au gouvernement, attendant sa commission exécutive des 2 et 3 avril pour clarifier sa stratégie et... analyser les conséquences du mauvais score du PC. Pour sa direction, les orientations du gouvernement de M. Chirac ne sont qu'une aggravation et une accélération d'une politique déjà engagée depuis deux ans. Elle se prépare à lutter de nouveau contre *« la casse du droit du travail »*, les dénationalisations et *« toute mesure négative »*. Elle compte aussi sur un regain de la mobilisation, certains de ses dirigeants estimant qu'il y a *« des salariés qui n'accepteront pas d'un gouvernement de droite ce qu'ils ont – ou auraient – accepté d'un gouvernement de gauche »*. La CGT tuera-t-elle dans l'œuf toute velléité de cohabitation sociale ? La partie s'annonce serrée...

MICHEL NOBLECOURT.

Bien gérer la manne pétrolière et réduire les tensions monétaires

(Suite de la première page.)

La formidable économie, faite sur la facture énergétique, équivaut à un brusque enrichissement du pays. Mais celui-ci n'est pas un nouveau revenu, qui se prolongerait dans le temps. C'est une sorte d'héritage d'un vieil oncle d'Amérique, qui vous enrichit brusquement, mais qui, une fois dépensé, ne laisse rien, et, évidemment, ne se renouvelle pas. Faut-il alors faire la fête, en profiter et recommencer le lendemain à vivre en comptant ? Ou faut-il mettre l'héritage de côté, le faire fructifier, voire rembourser ses dettes ?

Le gouvernement peut laisser les prix de l'essence diminuer à la pompe. Le super à 4 francs est pour bientôt, et l'indice des prix de détail baissera plusieurs mois de suite. Si les normes de salaires ne sont pas modifiées pour les entreprises et le secteur public, le pouvoir d'achat augmentera sensiblement, puisque les rémunérations poursuivront sur leur lancée, dans le même temps que les hausses des prix se ralentiront de plus en plus.

Le gouvernement peut intervenir, en réduisant la norme des hausses de salaires dans le secteur public, et en conseillant au secteur privé d'en faire autant. C'est ce qu'à Matignon M. Laurent Fabius semblait vouloir faire. Calquer exactement l'évolution des revenus salariaux, sur celle des prix, de telle sorte que le pouvoir d'achat soit seulement maintenu. C'était le choix fait en faveur d'une désinflation encore plus poussée, et avec à terme l'espoir de voir les prix augmenter au même rythme qu'en RFA.

Le gouvernement peut enfin agir plus directement et plus vite, en relevant les taxes qui frappent l'essence (taxes intérieures, sur les produits pétroliers-TIPP), et dont la majeure partie est payée par les automobilistes. Les prix ne baisseraient pas à la pompe, ou beaucoup moins. Et la cagnotte ainsi constituée par l'Etat, qu'on peut chiffrer en dizaine de milliards de francs, pourrait être redistribuée aux entreprises sous forme d'allégements fiscaux. C'est la solution la plus sûre, mais qui n'est pas la plus sage.

Et cela pour trois raisons. La première est qu'il est dangereux de donner en même temps trop de « signaux » aux chefs d'entreprise, qui risquent de ne plus les comprendre : libération des prix, modification de la fiscalité pétrolière, peut-être modification de la parité du deutschemark par rapport au franc, alors même que deux données fondamentales, le dollar et le prix des matières premières, ne cessent de fluctuer.

La seconde raison est qu'une modification de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ne se justifierait que si la forte baisse des prix, qui va se produire dans une dizaine de jours, devait durer un certain temps – dix ou douze mois au moins. Toujours est-il que les Allemands, qui ont été consultés à ce sujet dans le cadre de l'harmonisation des législations fiscales européennes, ont répondu «non» de la façon la plus nette.

Enfin, et cette raison est peut-être la plus importante, ne serait-il pas opportun de laisser un peu de pouvoir d'achat se diffuser dans l'économie française, après deux années de baisse, et une année de quasi-stagnation ?

Les investissements et la monnaie

Ceux qui conseillent une telle stratégie la justifient par le souci de voir s'accélérer, ou plutôt se confirmer, la reprise des investissements. Celle-ci a bien lieu depuis deux ans – elle atteint presque 20 % sur cette période, – mais elle n'a visé pour l'essentiel que des gains de productivité, ou l'abaissement des coûts de revient, rarement des augmentations de capacité de production.

Dans ces conditions, toute modification de la parité monétaire, réclamée par différentes industries, se heurterait assez rapidement à des problèmes d'offres. Les usines ne seraient pas capables de produire beaucoup plus qu'actuellement, même si une demande étrangère s'exprimait, stimulée par des prix français reevenus brusquement compétitifs. Le problème essentiel et premier qui exige une solution serait donc bien d'encourager les investissements.

Or l'expérience montre depuis vingt ans que les chefs d'entreprise n'acceptent de prendre des risques dans ce domaine que si leurs bénéfices sont suffisants. Ils le sont redevenus pour de nombreuses firmes. Mais à condition également qu'une demande relativement importante s'exprime sur le marché intérieur.

Tels sont les problèmes économiques les plus importants qui se posent au nouveau gouvernement. Quels que soient les choix difficiles qui seront faits, il apparaît que les pouvoirs publics auront, de toute façon, intérêt à défendre la politique salariale menée depuis trois ans par les socialistes.

ALAIN VERNHOLES.

M. Jacques Chirac reste maire de Paris

M. Jacques Chirac a défini, vendredi 21 mars au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville, le double rôle qu'il entend tenir : celui de chef du gouvernement et celui de premier magistrat de la ville. Ce cumul de fonctions n'est pas une innovation. MM. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, et Pierre Mauroy, maire de Lille, en ont déjà donné l'exemple dans le passé.

Pour bien montrer qu'il n'entend pas lâcher la proie pour l'ombre, M. Jacques Chirac continuera à habiter l'immense appartement de fonctions qu'il occupe avec son épouse et ses filles à l'Hôtel de Ville. Il est vrai que, pour avoir été l'hôte de Matignon durant deux ans, M. Chirac en connaît l'exiguïté et l'inconfort relatif. Chaque jour, donc, en début de matinée, dans le bureau où il travaille depuis huit ans, le maire donnera ses directives sur les grands dossiers municipaux. Puis le premier ministre rejoindra la rue de Varenne pour y traiter les affaires de l'Etat.

C'est M. Jean Tibéri, député RPR de Paris, premier adjoint, et chargé depuis trois ans déjà de la « coordination de l'action municipale », qui assurera la direction quotidienne de la mairie. *« Sous mon contrôle »*, a précisé M. Jacques Chirac. M. Tibéri sera secondé par un nouvel état-major, puisque M. Camille Cabana, secrétaire général de la mairie, et Robert Pandraud, directeur du cabinet du maire, sont appelés à des fonctions gouvernementales. Le poste du premier sera occupé par M. Guy Maillard, cinquante-cinq ans, préfet des Yvelines. M. Maillard connaît la maison, puisqu'il a été de 1972 à 1975 l'un des proches collaborateurs du préfet de la Seine, puis, en 1982, directeur de cabinet du préfet de Paris.

Pour remplacer M. Pandraud, le maire a désigné M. Daniel Natalski, quarante-cinq ans, ancien officier et ancien élève de l'ENA. M. Natalski ne sera pas dépaysé non plus, puisqu'il travaille à l'Hôtel de Ville depuis 1982 et qu'il était depuis plus d'un an l'adjoint de M. Pandraud.

Autre départ, celui de M. Maurice Ulrich, qui quitte son fauteuil de directeur de l'information à la mairie pour aller seconder le premier ministre à Matignon. On ne connaît pas encore le nom de son remplaçant, mais celui-ci sera choisi avec soin, car M. Chirac accorde une grande importance à ce poste de relations publiques. Son titulaire dispose d'un service fort d'une quarantaine de personnes. Il contrôle non seulement le service de presse, mais aussi le mensuel *Ville de Paris* (deux cent mille exemplaires), l'organe destiné au personnel municipal (quarante mille exemplaires), les panneaux d'information électronique, Radio Tour Eiffel, la société Paris-Câble et la Vidéothèque de Paris.

Il faudra également trouver un remplaçant à M. Henri Cuq, qui dirigeait la délégation à l'amélioration de la protection des Parisiens, service de création récente qui occupe une trentaine de personnes. M. Cuq ayant été élu député de l'Ariège doit céder la place, car on ne peut être à la fois élu et fonctionnaire municipal. Son successeur n'a pas été désigné.

En revanche, M. Alain Juppé pourra porter la double casquette de deuxième adjoint chargé des affaires budgétaires et de ministre délégué chargé du budget. Il est probable toutefois qu'il sera assisté à l'Hôtel de Ville par un conseiller délégué que M. Chirac n'a pas encore choisi.

Déblocage

Interrogé sur la manière dont il envisage désormais les rapports entre la Ville de Paris et l'Etat, M. Chirac a répondu en souriant : *« Je puis vous assurer que le maire de Paris entretiendra les meilleurs rapports avec le premier ministre. »* Cette boutade n'est pas sans portée. Elle laisse prévoir qu'un certain nombre de situations conflictuelles touchant aux « grands chantiers du président » vont probablement se débloquer. Ainsi, le parking que la Ville se refusait à financer aux abords du musée d'Orsay pourrait désormais être envisagé, de même le parking souterrain du Grand Louvre, pour lequel on cherchait jusqu'ici un financement privé, serait mis en chantier sans attendre, dès l'été prochain. Sur ces points au moins, la cohabitation aura du bon pour les Parisiens.

MARC AMBROISE-RENDU.



L'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

Pour la première fois, les conseils régionaux (à l'exception de l'assemblée de Corse) sont dirigés par des élus directement issus du suffrage universel. Le *scrutin organisé* vendredi 21 mars traduit une réelle stabilité dans l'exécutif régional : quatorze présidents sortants ont été reconduits dans leur fonction.

Le changement se fait aux dépens de la gauche, et plus particulièrement du Parti socialiste. Ce dernier n'en conserve que deux (Nord-Pas-de-Calais et Limousin) sur les six qu'il contrôlait avant le scrutin du 16 mars. Il abandonne ainsi l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le RPR, qui, surtout depuis 1981, s'est attelé à la conquête des assemblées locales avec succès, notamment aux municipales de 1983, marque le pas : il conserve les cinq régions qu'il détenait (Aquitaine, Corse, Ile-de-France, Haute-Normandie et Pays de la Loire) et il en gagne une (la Bretagne, où M. Raymond Marcellin, UDF-PR, laisse son fauteuil à M. Yvon Bourges, RPR).

L'UDF se taille la part du lion avec trois présidences de plus que les onze qu'elle détenait jusqu'alors. Même s'il perd la Bretagne, le PR apparaît au sein de la confédération giscardo-centriste comme le principal bénéficiaire. Il obtient ses gains au détriment des socialistes en Auvergne avec l'élection de M. Giscard d'Estaing, en Languedoc-Roussillon (M. Jacques Blanc) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (M. Jean-Claude Gaudin). Autre gain pour l'UDF : celle de Midi-Pyrénées, qui échoit à M. Dominique Baudis. Les autres composantes de l'UDF – CDS, Parti radical et PSD – conservent leurs acquis.

Le Front national, qui était en position d'arbitre dans cinq régions, a effectivement permis à la droite de l'emporter aussi bien en Aquitaine que dans le Languedoc-Roussillon, la Franche-Comté, la Haute-Normandie (où le PS, et notamment M. Fabius, conteste les modalités de la réélection de M. Fossé) et la Picardie. L'extrême droite n'a pas hésité à apporter ses *suffrages* à des élus de la nouvelle majorité, comme M. de Rocca Serra – comme il l'avait déjà fait en 1984 en Corse – ou M. Gaudin en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il n'a pas non plus reculé devant le soutien à des socialistes dans la région Centre et en Champagne-Ardenne, où il entendait sanctionner une des personnalités les plus farouchement hostiles à ses thèmes, M. Stasi.

La droite obtient la présidence de vingt régions sur vingt-deux

(Suite de la première page.)

Il s'y est donc trouvé des notables de l'UDF et du RPR pour solliciter les suffrages ou, pour le moins, accepter la collaboration des représentants d'un parti dont M. Chirac évoquait, peu de temps encore avant le *scrutin*, les racines vichystes, et soulignait la « *philosophie raciste* ». Sans doute ces élus ont-ils considéré, en leur for intérieur, que l'onction du suffrage universel lave aussi l'extrémisme...

Que les *socialistes* aient une responsabilité indirecte dans la résurgence de l'extrême droite sur la scène politique française, cela constitue une évidence. Ils n'ont pas créé l'« effet Le Pen », produit d'une triple situation de crise (économique, sociale, culturelle), génératrice de psychoses et propice à toutes les manipulations *démagogiques*. Mais le retour au scrutin proportionnel a offert au Front national la perspective d'une *tribune* parlementaire sans laquelle il n'aurait pas reçu autant de *renforts* venus de *tous* les horizons de droite, ni pu entretenir avec autant de vigueur l'élan que lui avait donné son premier succès national des *élections européennes* de 1984.

Il appartient maintenant à la droite *libérale de gérer la situation* ainsi créée. Or la nouvelle majorité parlementaire va constater très vite qu'elle n'a pas d'ennemi *plus acharné que M. Le* Pen pour la simple raison que le président du Front national est déjà, lui aussi, en campagne pour la prochaine élection présidentielle et que son discours – comme celui de toutes les minorités extrémistes – se nourrit systématiquement de la dénonciation du pouvoir en place, quel que soit ce pouvoir.

Elu pour la première fois *député* dans la vague poujadiste du 2 janvier 1956, qui avait amené au Palais-Bourbon 52 protestataires de tout poil, M. Le Pen avait parfaitement utilisé la caisse de résonance de l'Assemblée nationale pour *faire étalage* de ses talents de tribun, aux dépens surtout de Pierre Mendès France. Pour occuper le terrain, il n'avait reculé devant aucune *outrance* verbale, allant jusqu'à répercuter dans l'hémycicle la campagne antisémite menée par l'extrême droite contre le président du conseil.

Le président du Front national a bien l'intention de procéder de la même façon, sabre au clair, aux dépens, cette fois, de M. Chirac. Il est d'ailleurs passé à l'attaque dès vendredi soir, sur TF 1, en critiquant la composition – « *technocratique* » – du nouveau gouvernement et en accusant le premier ministre de recourir aux *ordonnances* pour « *museler le Parlement* ».

Il n'y a rien d'étonnant dans *cette première charge*. Il y a bien longtemps que M. Chirac est l'une des cibles privilégiées du Front national, qui chasse sur les mêmes terres électorales. On ne compte plus les traits décochés au président du RPR, héritier du gaullisme, par les dirigeants du Front national, héritiers du pétainisme. Le parti de M. Le Pen a même publié, il y a quelques mois, un *Petit Guide du Chirac dans tous ses états*, dans lequel il prétendait *recenser* toutes « *les volte-face de cette girouette politicienne* », « *l'homme qui en vingt années de carrière a dit tout et à peu près le contraire de tout* ». Le Front national déplore en particulier que M. Chirac ne se montre pas plus *ardent* à l'*encontre* des immigrés. Certains militants appellent même le maire de Paris « *Monsieur Inch Allah* » !

« Des têtes doivent tomber »

Mais si M. Le Pen engage tout de suite une offensive, c'est surtout parce que l'annonce d'une loi d'habilitation pour préparer par ordonnances le retour au scrutin majoritaire a *été* ressentie, au Front national, comme une déclaration de guerre. On peut aussi compter *sur lui* pour *dénoncer* sans relâche, comme le fait son hebdomadaire, « *les magouilles de la cohabitation* ». Habile manœuvrier, entouré au Palais-Bourbon de cadres triés sur le volet pour *offrir* de son mouvement une image qui puisse démentir les caricatures, M. Le Pen saura, au besoin, camoufler son appétit personnel de pouvoir derrière ses grandes phrases rituelles sur la mission civilisatrice de la France et de l'Europe.

La réalité des sentiments qui animent aujourd'hui ses partisans réside davantage dans le ton employé cette semaine par *Minute* pour inviter la nouvelle majorité à la chasse aux sorcières, en se préoccupant surtout du sort des dirigeants et des journalistes de la télévision : « *Des têtes doivent tomber,* y lit-on. *A commencer par celle d'Hervé Bourges, le président de TF 1. L'ancien collaborateur de Ben Bella, le porte-valises du FLN, le tiers-mondiste enragé (...), la créature de Mitterrand (...). Ce Mohammed doit, lui aussi, faire sa valise (...). Michel Polac est le second trublion dont il faut se débarrasser au plus vite (...). Il faut éliminer aussi tous ceux qui n'avaient pas d'autres raisons d'obtenir une sinécure que d'arriver dans les fourgons du socialisme. Un Frédéric Mitterrand, neveu de l'autre, dont on ne peut nier les connaissances cinématographiques, mais sa morgue, sa prétention et son langage précieux en font une caricature de Trissotin...* », etc.

Zèle militant ? Point du tout. L'épuration de l'ensemble des services publics fait partie, en bonne place, du programme de M. Le Pen, dont la première proposition de loi consistera vraisemblablement à réclamer l'interdiction du cumul entre un emploi de fonctionnaire et un mandat électif. Et comme M. Chirac ne l'écoutera pas, M. Le Pen dénoncera à nouveau, au nom de « *la vraie droite* », le « *post-socialisme* » du nouveau premier ministre, comme on dit déjà à l'intérieur de son parti.

Voilà pourquoi en apportant une nouvelle contribution à la banalisation du Front national les élus locaux du RPR *et* de l'UDF entrent dans le piège où le chef de l'extrême droite veut les enfermer.

ALAIN ROLLAT.

RÉGIONS	PRÉSIDENTS SORTANTS		PRÉSIDENTS ÉLUS LE 21 MARS 1986	
	Nom	Etiquette	Nom	Etiquette
ALSACE	Marcel Rudloff	UDF-CDS	Réélu	
AQUITAINE	Jacques Chaban-Delmas	RPR	Réélu	
AUVERGNE	Maurice Pourchon	PS	Valéry Giscard d'Estaing	UDF-PR
BOURGOGNE	Marcel Lucotte	UDF-PR	Réélu	
BRETAGNE	Raymond Marcellin	UDF-PR	Yvon Bourges	RPR
CENTRE	Maurice Dousset	UDF-PR	Réélu	
CHAMPAGNE-ARDENNE	Bernard Stasi	UDF-CDS	Réélu	
CORSE	Jean-Paul de Rocca Serra	RPR	Réélu	
FRANCHE-COMTÉ	Edgar Faure	UDF-Rad.	Réélu	
ILE-DE-FRANCE	Michel Giraud	RPR	Réélu	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Robert Capdeville	PS	Jacques Blanc	UDF-PR
LIMOUSIN	Louis Longequeue	PS	Robert Savy	PS
LORRAINE	Jean-Marie Rausch	UDF-CDS	Réélu	
MIDI-PYRÉNÉES	Alex Raymond	PS	Dominique Baudis	App. UDF
NORD-PAS-DE-CALAIS	Noël Josèphe	PS	Réélu	
BASSE-NORMANDIE	Michel d'Ornano	UDF-PR	René Garrec	UDF-PR
HAUTE-NORMANDIE	Roger Fossé	RPR	Réélu	
PAYS DE LA LOIRE	Olivier Guichard	RPR	Réélu	
PICARDIE	Charles Baur	UDF-PSD	Réélu	
POITOU-CHARENTES	René Monory	UDF-CDS	Louis Fruchard	UDF-CDS
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	Michel Pezet	PS	Jean-Claude Gaudin	UDF-PR
RHONE-ALPES	Charles Béraudier	UDF	Réélu	

ALSACE : M. Marcel Rudloff, UDF-CDS, réélu

M. Marcel Rudloff (UDF-CDS) a été réélu président du conseil régional d'Alsace au premier tour de scrutin par 27 voix contre 11 à M. Baeumler (PS), 7 à M. Freulet (FN) et 2 bulletins blancs.

AQUITAINE : M. Jacques Chaban-Delmas, RPR, réélu

De notre correspondant

Bordeaux. – M. Jacques Chaban-Delmas a été réélu président de la *région Aquitaine* au deuxième tour de scrutin, obtenant 42 voix contre 32 à M. André Labarrère (PS), ancien ministre, maire de Pau; et 8 à M. Roger Gorce (PC). Une nouvelle *élection serrée* pour M. Jacques Chaban-Delmas à la tête du conseil régional d'Aquitaine : c'est devenu pour le maire de Bordeaux une *habitude*, au point qu'il avait annoncé cette fois qu'il n'entamerait aucune négociation, aucun marchandage, ni à gauche ni à droite. Sur les 83 sièges du conseil régional d'Aquitaine, il n'était assuré que de 37 voix (RPR et UDR).

La gauche détenant 40 sièges (8 pour le PC, 32 pour le PS et le MRG), les quatre élus du Front national se trouvaient incontestablement en position d'arbitrage et pouvaient assurer à M. Chaban-Delmas une réélection confortable. Deux d'entre eux étaient d'authentiques militants du Front national, le choix des deux autres, M. Vauthier, maire de Saint-Emilion et membre du CNIP, en rupture provisoire de ban, et l'autre, M. Alexis Arette-Lendresse, *militant* agricole béarnais, était plus imprévisible.

Le premier tour de scrutin a parfaitement montré les positions : vote massif derrière MM. Chaban-Delmas et André Labarrère, candidat du PS, tandis que le Front national votait blanc et que les huit élus communistes se portaient sur M. Roger Gorse.

Le deuxième tour a fait la différence : 3 voix du Front *national* se sont portées sur M. Chaban-Delmas. Le Parti socialiste espérait, à l'occasion du troisième tour, fléchir la détermination du PC, tandis que l'extrême droite aurait continué de voter blanc. M. André Labarrère aurait alors été élu à la majorité relative.

Après la victoire de M. Chaban-Delmas, M. Labarrère a immédiatement quitté la séance, tandis que les socialistes, par l'intermédiaire de M. Henri Emmanuelli, attaquaient vivement un résultat obtenu grâce à l'appoint de l'extrême droite. Les socialistes *ont alors refusé* toute vice-présidence ainsi que l'élargissement du bureau à vingt-deux membres (un président, dix vice-présidents et onze membres, dont *trois secrétaires*).

Le maire de Bordeaux a répondu qu'il ne faisait qu'appliquer une loi qu'il n'avait pas votée et qui avait conduit les élus du Front national à siéger à l'assemblée régionale : « *Je suis bien obligé de les respecter en tant qu'élus du peuple, et de faire en sorte que tous les élus de toutes les tendances soient représentés. Il n'y a pas d'élus de seconde zone. Seulement des élus du peuple.* »

M. Chaban-Delmas était d'autant plus *serein* dans son argumentation que le matin même les socialistes se vantaient de ce que, si M. Marcel Vauthier, maire de Saint-Emilion, était un ami du maire de Bordeaux, M. Alexis Arette-Lendresse était, lui, un ami de M. André Labarrère et qu'ils étaient donc assurés de son vote en faveur du maire de Pau.

PIERRE CHERRAU.

AUVERGNE : M. Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR, élu

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – M. Valéry Giscard d'Estaing a aisément obtenu le « perchoir » du conseil régional d'Auvergne, où il succède à M. Maurice Pourchon (PS), en fonction depuis 1977. Il a *été* élu par 26 voix (16 de l'UDF, 10 du RPR), contre 14 à M. Pourchon, 4 à M. Jean Nicolas, candidat du Parti communiste, 1 à M. René *Souchon* (PS), ancien ministre délégué à l'agriculture et à la forêt, et 2 bulletins blancs émanant sans doute des représentants du *Front national*.

La nouvelle majorité s'est attribué les six vice-présidences, la première revenant à M. Jean Proriol (UDF-PR), député de la Haute-Loire, qui sera ainsi le bras droit de l'*ancien président* de la République. Trois socialistes et un communiste font partie du bureau.

Dans son discours d'investiture, M. Giscard d'Estaing a *défini* la nature de sa fonction : « *Elle sera économique, parce que c'est une tradition régionale et parce qu'il faut s'adapter à la crise.* » Il entend éviter les surcharges administratives et il souhaite développer l'« *esprit de communauté auvergnate* » en resserrant les rapports *entre* les exécutifs des quatre départements.

Il regardera attentivement les finances de l'institution régionale en vue de procéder à l'« *arrêt de la hausse de la fiscalité* ». Le premier dossier qu'il entend ouvrir ? « *Celui de la formation professionnelle et du premier emploi des jeunes* », a-t-il *répondu*. Une autre *priorité* sera l'agriculture (pour 63 % le territoire auvergnat est composé de surfaces agricoles utilisées). A ce sujet, le *nouveau* président *prévoit* de faire jouer un rôle important à plusieurs membres de l'assemblée, connaisseurs du monde rural, dont M. *Michel Debatisse*, secrétaire d'Etat à l'agro-alimentaire sous son septennat. Il va réclamer à M. François Guillaume la réouverture du dossier des *quotas laitiers*.

M. Giscard d'Estaing a évoqué un sujet qui symbolise ses orientations futures : la construction de l'hôtel de la région, qui, a-t-il affirmé, sera reconsidérée sans doute pour faire place à une Ecole nationale supérieure d'ingénieurs des *métiers* de l'automobile, de la robotique et des matériaux du futur. Ce bâtiment, conçu par l'architecture de Beaubourg, Renzo Piano, *devait sortir* de terre au printemps 1987 (*le Monde* du 10 novembre 1985).

L. T.

BOURGOGNE : M. Marcel Lucotte, UDF-PR, réélu

M. Marcel Lucotte (UDF-PR) a été réélu dès le premier tour de scrutin président du conseil régional de la Bourgogne par 28 voix contre 19 à M. Eugène Teisseire (PS) et 5 à Mme Michèle Girard (PC). Les trois élus du Front national ont voté blanc.

Extraits d'un jugement rendu le 28-11-1985 par le tribunal correctionnel de Paris :

Le Procureur de la République
et M. Pierre de Bénouville

Contre : 1° M. Claude Durand, PDG des éditions Arthème Fayard ; 2° M. René Hardy, à raison de certains passages d'un ouvrage intitulé *Derniers Mots*, rédigé par René Hardy et publié en avril *1984 par les éditions* Fayard.

A. La partie civile a retenu comme diffamatoires à son égard les passages suivants :

Page 222 : « Le 11 juin au matin, avant de partir pour Nîmes, ainsi que je l'explique à la fin de ces Mémoires, j'avais *rencontré* Pierre Guillain de Bénouville. Puisque je n'avais pas été identifié *comme* étant Didot par les Allemands, c'est ensemble que nous prîmes la décision de taire mon arrestation à nos amis de la *Résistance* et d'en rechercher le responsable, le même évidemment que celui de l'arrestation de Vidal. »

Pages 486-487 : « ... à l'hôpital de Poitiers, où l'on m'avait conduit, le 1er décembre 1983, j'ai, dans une lettre, dit que le 11 juin 1943, après avoir été libéré dans la nuit du 10 au 11, j'avais révélé à Bénouville mon arrestation par les Allemands... Ensemble nous avons décidé de conclure un pacte de silence sur mon arrestation, et de rechercher qui avait été à son origine ainsi qu'à celle de l'arrestation de Delestraint, les deux étant liées. Quarante ans après, j'ai pensé que je pouvais lever le rideau. »

Page 490 : « ...je le maintiens, j'avais mis Bénouville au courant de mon arrestation. C'est tout. »

B. René *Hardy* affirme donc, de la manière la plus nette, avoir conclu avec Pierre de Bénouville un « pacte de silence » ayant pour objet de cacher son arrestation aux autres responsables de la Résistance.

Cette articulation de faits précis porte gravement et doublement atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile.

En *effet*, elle implique :

1° Une faute lourde, commise *en violation* des règles de *sécurité* strictement exigées dans les réseaux de la Résistance. Plusieurs témoins ont souligné le caractère impératif de ces règles.

2° Deux faux témoignages. En effet, devant les juridictions appelées à juger Hardy en *1947* et 1950, de Bénouville a affirmé, sous la foi du serment, avoir ignoré que René Hardy avait été arrêté, interrogé puis relâché par les Allemands.

Les *prévenus* ont fait plaider que les *imputations incriminées* n'étaient pas diffamatoires, au *motif* que le « pacte de silence » conclu pour tenter d'identifier le responsable des arrestations du général Delestraint et de René Hardy commandait à Bénouville de ne rien révéler lors des procès de 1947 et 1950.

Mais, outre qu'elle suppose l'existence d'un *pacte* que la partie civile conteste et qui ne peut être prouvé, cette argumentation ne peut être retenue :

– l'*identification éventuelle* d'un traître hypothétique n'aurait pas justifié que fussent mises en péril la liberté et la vie de hauts responsables de la Résistance ;

– en 1947, comme en 1950, la guerre était terminée et le territoire national libéré de ses occupants allemands. La *légalité républicaine* était rétablie. Dès lors, le général de Bénouville n'aurait eu aucune raison honorable de mentir.

Il y a donc bien atteinte à l'honneur et à la *considération* de la partie civile.

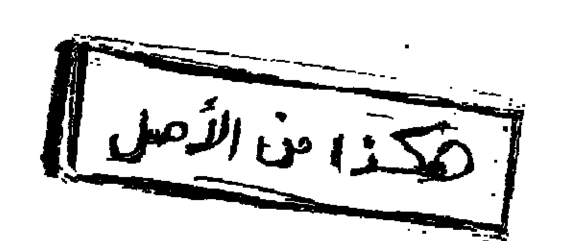
Par ces motifs, le tribunal, (...)

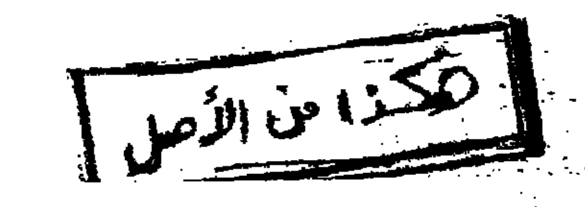
Déclare Claude Durand coupable de diffamation publique *envers un* particulier et René Hardy coupable de complicité de diffamation envers un particulier (...) ;

Condamne Claude Durand à *dix* mille francs d'amende ;

Condamne René Hardy à dix mille francs *d'amende*, statuant sur l'action civile condamne les prévenus, solidairement, à payer à *M.* Pierre de Bénouville la somme d'un franc à titre de dommages-intérêts.

Henri Noguères et
Dominique de Leusse,
avocats associés à la cour d'appel de Paris.







France

L'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

BRETAGNE :
M. Yvon Bourges, RPR, élu

De notre correspondant

Rennes. – Après MM. René Pleven, André Collin et Raymond Marcellin, M. Yvon Bourges (RPR), sénateur et maire de Dinard, a été élu par 45 voix contre 30 à M. Louis Le Pensec (PS), 4 à M. Louis Leroux (PC) et 2 votes blancs (ceux du Front national). Contraint de choisir entre la région et le département du Morbihan, où il n'a pu trouver un dauphin digne de son entière confiance, M. Raymond Marcellin (PR), président du conseil régional de Bretagne depuis 1978, a préféré laisser cette responsabilité à un représentant du département d'Ille-et-Vilaine où, en l'absence d'une candidature CDS, c'est finalement le RPR qui l'a emporté.

La candidature de M. Bourges a même été présentée par le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, au nom de l'union de la majorité. MM. Bourges et Méhaignerie figuraient sur des listes concurrentes pour les élections du 16 mars. Cette « réconciliation » est avant tout l'œuvre de M. Marcellin, qui avec 47 voix (dont les 2 suffrages du Front national) devient le premier vice-président du conseil régional de Bretagne.

Au nom du groupe socialiste, M. Louis Le Pensec, après avoir rendu hommage au travail accompli par M. Marcellin, s'est fait l'écho de la volonté constructive de l'opposition socialiste.

Le bureau comprend 8 membres, dont 5 de la majorité avec le titre de vice-présidents et 3 socialistes écartés de la gestion, mais non de l'information et du suivi des politiques régionales. La nouvelle équipe ne diffère en rien de celle souhaitée par M. Marcellin, qui, en tant que premier vice-président, restera pendant les mois à venir le véritable patron, tant il a su placer ses hommes de confiance aux postes-clés et faire passer ses candidats là où il l'entendait. Ces « petits » détails sont le prix payé par le RPR pour détenir au moins officiellement la direction du conseil régional.

C. T.

[Né le 29 juin 1921 à Pau, M. Yvon Bourges, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, commence sa carrière comme chef de cabinet du préfet de la Somme en 1944. Directeur du cabinet du préfet du Bas-Rhin (1945), sous-préfet d'Erstein (1947), mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer (1948), directeur de cabinet de M. Bernard Cornut-Gentille (haut commissaire en A.-E.F. en 1948 puis en A.-O.F. en 1951), gouverneur de la Haute-Volta (1956), haut commissaire de la République en A.-E.F. (1958), haut commissaire général à Brazzaville (1960-1961), directeur du cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur (1961-1962), M. Bourges entame une seconde carrière, celle-là sur le terrain électoral.

Maire de Dinard de 1962 à 1967, puis à partir de 1971, il est élu pour la première fois député d'Ille-et-Vilaine en 1962. Il entre au gouvernement en 1965 et y occupera successivement les fonctions de secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, puis auprès du premier ministre chargé de l'information (1966-1967), puis aux affaires étrangères (1967 à 1972). M. Bourges siège ensuite à deux reprises au gouvernement, d'abord de 1972 à 1973 comme ministre du commerce et de l'artisanat, puis de 1975 à 1980 comme ministre de la défense. Conseiller général depuis 1964, M. Bourges est élu sénateur en septembre 1980.]

CORSE :
M. Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, réélu

De notre correspondant

Bastia. – C'est sans passion et sans grand suspens que l'Assemblée de Corse, la troisième du nom, a réélu M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) à la présidence.

Déjà, le 24 août 1984, le maire de Porto-Vecchio, député de la Corse-du-Sud, l'avait emporté au troisième tour de scrutin, grâce au soutien des voix du Front national. Le même scénario a prévalu, vendredi 21 mars, à Ajaccio. Une intronisation qui ressemblait quelque peu à un *remake*. Il faut dire que l'équilibre des forces n'a guère été modifié entre 1984 et 1986 : sur les 61 conseillers régionaux, la droite compte 28 élus plus 2 élus d'extrême droite, parmi lesquels M. Pascal Arrighi, député des Bouches-du-Rhône, qui conduisait la liste régionale du Front national, en Corse-du-Sud.

La gauche, avec 25 conseillers, n'est pas parvenue à faire bloc : elle a aligné aux trois tours pas moins de quatre candidatures : M. Paul Giacobbi (MRG, 10 voix); M. Jean Motroni (PS, 8 voix); M. Dominique Bucchini (PCF, 5 voix); et m. Vincent Duriani (ancien communiste, 2 voix).

Les nationalistes (troisième composante de l'Assemblée) ont présenté M. Max Siméoni (UPC), qui a recueilli les six voix de sa mouvance. La gauche divisée, les nationalistes candidats à la présidence *« pour s'amuser »*, les jeux étaient faits d'avance. Sauf à considérer qu'une candidature de dernière minute pouvait modifier ce schéma préétabli.

Cette candidature potentielle était celle de M. Emile Arrighi de Casanova, tête de liste UDF en Haute-Corse, qui souhaitait imposer le choix d'un *« président de gestion, soucieux de consensus et d'efficacité économique »*. Las ! Sa tentative, à peine ébauchée, a tourné court. Isolé par les trois autres élus de l'UDF du nord, ainsi que par ceux du sud, qui ont tous rejoint, dès le premier tour, M. de Rocca-Serra, il ne restait plus à M. Arrighi de Casanova qu'à se réfugier dans le vote blanc, qu'il a partagé au premier tour avec trois autres élus (divers droite), en signe de défiance au président sortant. Un vote qui a fait plus figure de baroud d'honneur que d'appel à un ralliement pour une autre majorité, au demeurant hypothétique.

Le président reconduit, beau joueur, a promis de gouverner *« dans un esprit de large ouverture, afin de mener à terme les grands dossiers ouverts : les transports, le statut fiscal particulier, l'énergie et le développement économique »*.

Comme on s'y attendait, la véritable épreuve du nouvel exécutif a été la répartition générale à la proportionnelle des responsabilités au sein d'un bureau devenu pléthorique (10 vice-présidents et 6 membres).

Ce casse-tête en préfigure quelques autres. Faute de majorité franche, la nouvelle Assemblée de Corse reste installée dans son instabilité.

DOMINIQUE ANTONI.

LANGUEDOC-ROUSSILLON
M. Jacques Blanc, UDF-PR, élu

M. Jacques Blanc, UDF-PR, député de la Lozère, a été élu au premier tour de scrutin président du conseil régional de Languedoc-Roussillon. Il a obtenu 34 voix (RPR, UDF et Front national), M. Georges Frêche (PS), député de l'Hérault et maire de Montpellier, 22 voix, et M. François Liberti (PC), 9 voix. M. Jacques Blanc succède à M. Robert Capdeville (PS), qui ne s'était pas présenté aux élections régionales.

LIMOUSIN :
M. Robert Savy, PS, élu

M. Robert Savy, PS, a été élu, président du conseil régional du Limousin au second tour de scrutin par 23 voix (15 socialistes et 8 communistes) contre 18 à M. Jean-Claude Pasty, RPR.

M. Savy succède à M. Louis Longequeue (PS), sénateur, maire de Limoges, réélu conseiller régional le 16 mars qui ne souhaitait pas briguer un nouveau mandat de président.

[Né le 28 octobre 1931, M. Savy est agrégé de droit public, il a été inspecteur des relations sociales en agriculture (1954-1965), enseignant aux universités de Poitiers (1965-1966), puis de Limoges (1967-1984). Il fut consultant au Bureau international du travail (sur les aspects sociaux du développement rural dans le tiers-monde). Il a été nommé membre du Conseil supérieur des universités en 1984 et conseiller d'Etat en 1985.

Au sein du PS, M. Savy a exercé les fonctions de premier secrétaire de la fédération de la Haute-Vienne (1979), membre du comité directeur (1977-1981), président de la commission nationale des conflits (1984). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages juridiques : *Droit public économique* (Dalloz), *l'Intervention des pouvoirs publics dans la vie économique* (PUF), *« Droit de l'urbanisme* (collection « Thémis », PUF).]

CENTRE :
M. Maurice Dousset, UDF-PR, réélu

M. Maurice Dousset (UDF-PR) a été réélu président du conseil régional du Centre par 38 voix contre 29 à M. Georges Lemoine (PS), ancien secrétaire d'Etat, maire de Chartres, et 8 à M. Roger Leclerc (PC), conseiller municipal de Blois.

Le candidat socialiste, M. Georges Lemoine, a totalisé 29 suffrages, soit trois de plus que prévu, ce qui peut laisser supposer que les trois élus du Front national ont donné leurs bulletins à l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Les tractations avant l'élection entre UDF et RPR ont été ardues : l'UDF se prévalait de 17 élus, le RPR en revendiquait 16. La tête de liste du RPR, M. Paul Masson, sénateur du Loiret et ancien préfet de la région Centre, a dû s'incliner.

FRANCHE-COMTÉ :
M. Edgar Faure, UDF-rad., réélu

M. Edgar Faure (UDF-rad.) a été réélu président du conseil régional de Franche-Comté, lors d'un second vote ; un premier vote ayant été annulé en raison d'une erreur dans le décompte des bulletins. M. Faure a recueilli 22 voix contre 18 à M. Chevènement (PS), 2 à M. Gilbert Carrez (PC) et un bulletin blanc qui proviendrait d'un élu du Front national.

La répartition des sièges entre les différentes formations politiques dans le nouveau conseil régional de Franche-Comté (19 RPR-UDF, 18 PS-MRG et div. g., 2 PC et 4 FN) plaçant les amis de M. Le Pen en position d'arbitres, la gauche s'est efforcée d'obtenir une déclaration préalable de M. Edgar Faure dans laquelle le président sortant aurait par avance refusé les voix du Front national et assuré qu'il n'avait pas passé d'accord avec l'extrême droite.

L'insistance de M. Jean-Pierre Chevènement devait provoquer l'irritation de l'ancien président de l'Assemblée nationale, qui d'ailleurs s'est refusé à *« frapper d'un interdit incroyable des gens qui sont ici par la volonté du peuple et des lois socialistes »*.

CHAMPAGNE-ARDENNE :
M. Bernard Stasi, UDF-CDS, réélu

De notre correspondant

Reims. – M. Bernard Stasi, UDF-CDS, a été réélu président du conseil régional Champagne-Ardenne au troisième tour de scrutin par 23 voix contre 20 à M. Jean-Claude Fontalirand (PS) et 4 à M. Claude Lamblin (PC). Aux premier et second tours de scrutin, M. Stasi avait obtenu 23 voix, M. Fontalirand 15, M. Lamblin 4 et M. Henri Thomas (FN) 5.

L'UDF et le RPR étaient tombés préalablemnt d'accord pour éviter des primaires, au sein de la coalition alliée, qui a conservé dans cette région une position dominante. En dépit de la poussée du Parti socialiste, qui, avec 15 élus, devient le premier groupe de la région champenoise, elle dispose de 23 sièges sur 47. C'est dire qu'il lui en manquait un seul pour avoir la majorité absolue. Les formations de la droite ont donc présenté la candidature de M. Bernard Stasi, après plusieurs jours de tractations.

Le pari était loin d'être gagné d'avance pour le président sortant. Il était placé sur le fil du rasoir, dans la mesure où, avec 11 élus, le RPR devançait d'une courte tête l'UDF (10 élus) et n'avait pas caché son ambition de pouvoir récupérer l'exécutif de Champagne-Ardenne, qui aurait pu échoir à M. Jean Kaltenbach (RPR), représentant un département, la Haute-Marne, mis à l'écart depuis treize ans.

Il a néanmoins entériné le choix de M. Stasi. Celui-ci a été élu à la majorité relative, au troisième tour de scrutin. Aucun des 23 sièges de la droite classique ne lui a fait défaut. Le Parti communiste, qui avait maintenu la candidature de M. Lamblin, a comptabilisé ses 4 voix. M. Jean-Claude Fontalirand (PS) en obtenait 20, alors que son groupe ne compte que 15 élus. Par quel mystère ? Eh bien, les 5 membres du Front national s'étaient ralliés aux socialistes, à l'insu de ces derniers.

A l'issue du premier tour, jugeant *« inacceptable »* la candidature de M. Stasi, *« en raison de son attitude d'opposition systématique à M. Jean-Marie Le Pen »*, ils avaient mis la majorité en demeure de présenter qui que ce soit, pourvu qu'il ne *« s'appelle pas Stasi »*, sous peine d'*« en tirer les conclusions »*.

Il ne faisait pas l'ombre d'un doute que l'objectif avoué du parti de M. Le Pen visait à *« déboulonner »* le premier vice-président du CDS, sa bête noire au regard de ses positions sur l'immigration.

DIDIER LOUIS.

ILE-DE-FRANCE :
M. Michel Giraud, RPR, réélu

Pour la première fois depuis 1976, M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne, a dû attendre le troisième tour de scrutin pour être réélu à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France. L'élection des conseillers au suffrage universel direct et à la proportionnelle, a considérablement renforcé la position du Parti socialiste et permis au Front national de faire une entrée en force à l'assemblée régionale. Résultat le RPR, l'UDF et les « divers droite » n'ont plus la majorité absolue.

Les trois tours de scrutin se seraient déroulés sans surprise si un élu de la droite classique, inconnu, ne s'était obstiné à voté « blanc » à chaque fois. Au premier tour, M. Giraud obtint 88 voix ; M. Pierre Tabanou, ancien député socialiste, 64 ; Mme Soraya Djebbour, candidate du Front national, 23 voix ; M. Guy Schmaus, sénateur communiste, 20 voix ; et M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste, 1 voix. Le deuxième tour fut exactement identique, si ce n'est que le « dissident » socialiste rejoignit M. Tabanou.

Avant le troisième tour, les amis de M. Jean-Marie Le Pen, conseiller lui-même, ainsi que sa fille Marie-Caroline tentèrent de faire monter la pression, mais ils furent sèchement rappelés à l'ordre par M. Maurice Couve de Murville, qui présidait en tant que doyen d'âge. Ils retirèrent quand même, leur candidat. Aussi sur 197 inscrits, et 197 suffrages exprimés, il y eut 21 bulletins blancs et 3 nuls, 20 voix pour M. Schmaus, 65 pour M. Tabanou et 88 pour M. Giraud.

La composition du bureau se fit sans difficulté même si les socialistes auraient souhaité qu'il soit de 21 mambres, alors que la majorité n'en acceptait que 17 ; cela aurait donné, notamment, une place de plus au PC sans accroître la représentation du FN, mais le PC ne les soutint pas dans cette demande. Il comprendra donc 8 vice-présidents, qui recevront des délégations de pouvoir du président : MM. Jean-Pierre Fourcade (UD-PR) ; Michel Péricard (RPR), Adolphe Chauvin (UDF-CDS), Didier Julia (RPR), Michel Elbel (UDF-CDS), Charles Ceccaldi-Raynaud (RPR), Christian Cambon (UDF-PR) et Paul Violet (RPR) ; 4 secrétaires : 2 PS, 1 PC et 1 FN ; 4 membres du bureau : 3 PS et 1 FN.

Th. B.

LORRAINE :
M. Jean-Marie Rausch, UDF-CDS, réélu

De notre correspondant

Metz. – M. Jean-Marie Rausch (CDS), sénateur, maire de Metz, a été réélu président du conseil régional au troisième tour de scrutin par 36 voix contre 24 à M. Christian Pierret (PS), 7 à Mme Maryvonne Crespin (Front national), 2 à M. Pierre Messmer (RPR), qui n'était plus candidat, et 4 bulletins blancs. La sixième réélection de M. Rausch depuis 1982, à la tête de l'exécutif lorrain, a été acquise à l'arraché.

L'arbitrage du premier ministre, M. Jacques Chirac, avait été sollicité pour mettre un terme à l'opposition entre MM. Rausch et Messmer. Aucun des deux hommes ne voulant céder devant l'autre, le nouveau ministre des relations avec le Parlement, M. André Rossinot (radical), a soumis à l'accord de M. Chirac une formule prévoyant que M. Rausch conserve sa présidence trois ans jusqu'en 1989, puis démissionne pour la céder au RPR.

Ayant reçu le feu vert de l'hôtel Matignon, cette solution, qualifiée de *« radicale »* par le maire de Nancy, a permis d'éviter un nouvel affrontement au troisième tour de scrutin et la possibilité de faire élire le candidat socialiste, dont le groupe est le plus important au sein du conseil régional. Il compte en effet 24 élus contre 18 au RPR, 17 à l'UDF, 7 au Front national, 4 au PCF et 3 au CNIP.

Au premier tour de scrutin, M. Rausch a recueilli 21 voix (4 de plus que son groupe ne compte d'élus) contre 20 à M. Messmer, auquel il manquait 2 suffrages pour faire le plein des voix RPR et CNIP. Parallèlement, la candidate du Front national obtenait 27 suffrages, et M. Pierret seulement 22, soit 2 de moins qu'il ne pouvait espérer. Alors que la présence de 3 bulletins blancs indiquait que le choix des communistes n'avait pas été uniforme.

Au deuxième tour, le scrutin était beaucoup plus limpide, les votes des groupes PS, PC et Front national se retrouvant conformes au poids de ces partis. En revanche, les voix UDF, RPR et CNIP se partageaient à égalité entre MM. Rausch et Messmer : 19-19. Face à l'intransigeance du maire de Metz, M. Messmer a accepté de se retirer. *« Les formations de la majorité gouvernementale ont pris l'engagement d'administrer ensemble la région »*, a expliqué M. Christian Poncelet (RPR), président du conseil général des Vosges, fort de *« promesses formelles signées »*.

Si l'issue de ce scrutin de trois heures et demie est une victoire pour M. Rausch, elle n'en est pas moins un demi-échec pour l'UDF, qui s'est engagée à céder au RPR la présidence jusqu'en 1992.

JEAN-LOUIS THIS.





L'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

MIDI-PYRÉNÉES :
M. Dominique Baudis, app. UDF, élu

De notre correspondant

Toulouse. — M. Dominique Baudis, apparenté UDF, a été élu président du conseil régional dès le premier tour de scrutin avec 47 voix sur 87 votants. Il devient ainsi le troisième président de cette région après MM. Alain Savary et Alex Raymond (PS).

Pour son élection, le maire de Toulouse a bénéficié du soutien unanime de la droite (18 UDF, 10 divers droite, 14 RPR et 3 Front national), auquel se sont ajoutées deux voix dont on peut raisonnablement penser, en dépit du secret du vote, qu'elles provenaient des élus classés divers gauche, dont M. André Trigano, élu du Gers, sans étiquette, qui ne faisait pas mystère de sa sympathie pour le maire de Toulouse.

A l'ouverture du scrutin, les jeux étaient faits. Les différentes composantes de la majorité régionale avaient discuté ferme plusieurs jours durant, et finalement trouvé un terrain d'entente pour appuyer la candidature de M. Baudis. Depuis le début de la semaine, ce dernier s'était dépensé pour rallier à lui les suffrages : pétition de 24 élus régionaux (13 de sa propre liste plus 11 autres de l'UDF), déclaration de 8 députés UDF Midi-Pyrénées appelant à l'unité, et menace brandie par M. Baudis de ne pas voter la confiance au nouveau gouvernement en cas de difficultés avec le RPR dans sa région.

Le parti de M. Jacques Chirac a donc bien reçu le message, lui qu'on disait agacé par l'irrésistible ascension du maire de Toulouse. Un parti qui, à l'instar du Front national, ne cachait pas avant le scrutin sa volonté d'obtenir sa part du nouveau pouvoir.

Cette candidature unique a donné à la droite un sérieux avantage face à une gauche arithmétiquement minoritaire et qui s'est payé le luxe de trois candidatures. Celle de M. Louis Lareng (PS), qui a obtenu 28 voix (une de plus que le total des élus socialistes), celle du communiste Michel Vayssières (5 voix) et celle de M. Bernard Charles, MRG dissident, qui a obtenu 7 voix.

M. Lareng, qui tablait sur une certaine exaspération des élus ruraux face au poids politique de la métropole, a donc vu ses espoirs déçus. La gauche perd ainsi une région où elle semblait pourtant solidement implantée.

M. Dominique Baudis a décidé d'abandonner son mandat de député à l'Assemblée nationale pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. C'est son père, quatrième de liste, M. Pierre Baudis, qui occupera son siège au Palais-Bourbon. Avec son élection, le maire de Toulouse conforte la reconquête politique de Midi-Pyrénées entreprise par l'opposition d'alors en 1983. En l'espace de trois ans, son action politique est impressionnante. Il s'affirme désormais comme le seul et vrai leader de la droite capable de faire tomber le dernier et déterminant bastion socialiste, le conseil général de la Haute-Garonne.

Le nouveau président du conseil régional a déjà défini les trois axes qui guideront son action : complémentarité entre les département et Toulouse, coopération avec les deux régions voisines (détenues par des amis politiques) et ouverture du grand Sud-Ouest sur l'Europe du Sud.

Dix vice-présidents ont été élus : 4 RPR, dont M. Robert Huguenard, adjoint au maire de Toulouse, 4 UDF, 1 divers droite et 1 MRG, M. Gustave Plantade. A noter que le Front national fait son entrée au bureau du conseil régional avec l'élection de M. Bernard Antony (élu du Tarn) comme secrétaire. Le Front national semble s'être parfaitement intégré dans la nouvelle majorité régionale.

GÉRARD VALLÈS.

HAUTE-NORMANDIE
M. Roger Fossé, RPR, réélu

M. Roger Fossé, RPR, a été réélu vendredi 21 mars au premier tour de scrutin président du conseil régional de Haute-Normandie avec 27 voix (24 RPR-UDF plus les 3 voix du FN), contre 6 à Mme Colette Privat (PC). Les socialistes, au nombre de 20, n'ont pas pris part au vote.

M. Fabius : « malhonnêteté »

De notre envoyé spécial

Rouen. — On savait, à l'ouverture de la première séance du conseil régional de Haute-Normandie, que les socialistes entendaient dénoncer avec éclat l'alliance conclue entre la coalition RPR-UDF et le Front national pour l'élection du président. Ils l'ont fait en tentant — en vain — de provoquer le report du vote à lundi (afin, a dit M. Fabius, de *« permettre à chacun de se ressaisir »*) et n'ont pas perdu l'espoir, après coup, d'obtenir du Conseil d'Etat son annulation.

Pour M. Fabius, la situation était claire : avec 26 sièges contre 24 à la droite « classique » et 3 à l'extrême droite, la gauche avait *« droit à la présidence »* — à condition, bien sûr, que le RPR et l'UDF *« respectent les règles démocratiques »* en refusant tout accord avec le Front national. Annonçant sa candidature, l'ancien premier ministre invitait donc M. Roger Fossé, RPR, président sortant, à *« rejeter expressément toute alliance explicite ou implicite avec l'extrême droite »* et demandait aux conseillers régionaux de *« ne pas mêler* [leurs] *voix à celles de l'extrême droite »*. Invoquant *« la tradition de mesure et de tolérance »* de la Haute-Normandie, il déclarait notamment qu' *« il serait grave de faire de l'extrême droite, avec les thèses racistes et dangereuses qu'on lui connaît, l'arbitre des décisions régionales »*.

La suite des événements devait montrer que l'appel de M. Fabius, comme prévu, n'avait pas été entendu. Dans les couloirs, M. Dominique Chaboche, chef de file du Front national, ne cachait pas qu'il avait *« négocié »* avec le RPR et l'UDF et obtenu une vice-présidence en échange de son soutien à M. Fossé. Les élus de la droite expliquaient pour leur part qu'il était conforme à la loi d'accorder un poste de vice-président au Front national et qu'ils n'avaient pas de leçons à recevoir de gens qui n'avaient pas hésité à s'allier aux communistes. Avec franchise, M. Antoine Rufenacht, RPR, déclarait : *« Nous n'allons tout de même pas laisser M. Fabius occuper la présidence pendant six ans. »*

M. Fossé était donc élu avec 27 voix contre 6 à la candidate du PC, Mme Colette Privat. Les socialistes ne prenaient pas part au vote : ils avaient en effet tous quitté la salle, sauf un, M. Le Vern, qui demandait le report du scrutin, le quorum n'étant pas atteint. M. Lecanuet ayant fait observer que le quorum avait été valablement vérifié au début de la séance, le doyen d'âge, M. Dubosc, UDF, qui présidait la séance, avait alors rejeté la demande des socialistes.

Dans les couloirs, M. Fabius parlait de *« truanderie »*, de *« malhonnêteté »*, affirmait que M. Chirac lui avait indiqué la veille qu'en aucun cas le Front national ne serait associé à la direction des régions, et assurait que le vote serait annulé par le Conseil d'Etat. En séance, M. Colliard, PC, condamnait à la fois la banalisation par la droite de *« l'extrême droite fascisante »* et la *« manœuvre politicienne »* du PS. M. Rufenacht dénonçait ensuite le *« mépris du suffrage universel »* manifesté par M. Fabius, les conseillers régionaux étant tous, *« quelle que soit leur origine, des élus à part entière »*. Enfin, le conseil régional suspendait ses travaux jusqu'à lundi, faute du quorum requis pour l'élection des vice-présidents !

THOMAS FERENCZI.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR :
M. J.-C. Gaudin, UDF-PR, élu

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Jean-Claude Gaudin, député UDF-PR des Bouches-du-Rhône, a été élu, au deuxième tour de scrutin, président du conseil régional, avec 72 voix (UDF,RPR, FN) contre 31 voix à M. Michel Pezet (PS), député des Bouches-du-Rhône, président sortant, et 14 voix à M. Robert Allione (PC). Après les élections du 16 mars, M. Gaudin était assuré d'être élu à la majorité relative, au troisième tour de scrutin (*le Monde* du 21 mars). Mais il a bénéficié, dès le deuxième tour, du désistement du Front national, lequel, en retour, a obtenu deux postes de vice-présidents sur dix, grâce aux suffrages de l'UDF et du RPR.

Le scrutin s'était joué en fait dans les jours précédents, au cours des discussions qui ont eu lieu entre l'UDF et, séparément, le RPR et le Front national. Cette entente préalable s'est concrétisée par la désignation des vice-présidents du conseil régional à la proportionnelle alors que la loi ne l'a prévu que pour celle des membres du bureau. Le Front national a annoncé, d'autre part, qu'il réclamerait, de même, un nombre de présidences de commissions correspondant à l'importance de son groupe.

Après avoir affirmé sa *« personnalité politique »* au premier tour de scrutin, le Front national a justifié son désistement en faveur de M. Gaudin en mettant en avant sa volonté de *« battre la coalition institutionnelle socialo-communiste »* et *« d'asseoir une majorité nouvelle »*. M. Gaudin a pris acte du vote de l'extrême droite en remerciant *« les élus du peuple du Front national qui*, a-t-il souligné, *bien que ne partageant pas toutes nos analyses ont néanmoins mesuré l'importance de l'enjeu auquel nous étions confrontés »*.

Dans une ambiance houleuse, M. Pezet a exprimé, de son côté, *« une inquiétude légitime envers ceux qui, aujourd'hui, détiennent le pouvoir sans projet, sans programme et sans dessein ». La gauche a refusé les deux postes de vice-présidents (1 PS, 1 PC) qui ont été laissés à sa disposition par la nouvelle majorité. Les socialistes ont cependant présenté des listes candidats contre ceux du Front national pour contraindre l'UDF et le RPR à apporter leurs suffrages (moins six abstentions) sur l'extrême droite.*

GUY PORTE.

RHONE-ALPES :
M. Charles Béraudier, UDF, réélu

M. Charles Béraudier, UDF, a été réélu président du conseil régional Rhône-Alpes, au premier tour de scrutin. Il a obtenu 76 voix contre 48 à M. Roland Bernard, PS, 14 à Mme Germaine Burgaz, FN, et 13 à M. Paul Rochas, PC.

LA RÉUNION :
M. Pierre Lagourgue, div. d., élu

M. Pierre Lagourgue (div. d.), ancien député UDF et ancien président du conseil général, a été élu, vendredi matin 21 mars, à la présidence du conseil régional de la Réunion. M. Lagourgue a été porté à cette présidence au second tour du scrutin par 26 voix contre 17 au candidat de l'union RPR-UDF. Il succède à un communiste modéré, M. Mario Hoarau, dont il était le premier vice-président.

L'élection de M. Lagourgue a quelque peu surpris dans l'île, puisque la liste qu'il conduisait aux régionales avait réalisé un score médiocre, obtenant seulement huit conseillers contre dix-huit à l'union RPR-UDF et treize au Parti communiste réunionnais. Vendredi matin, M. Lagourgue a bénéficié de l'appui des communistes et des socialistes (six sièges). Dans une déclaration à l'assemblée, le président Lagourgue a lancé un appel à tous les conseillers pour un travail en commun dont la première priorité sera de *« renverser la courbe du chômage »* dans un département où près de 35 % de la population active est à la recherche d'un emploi. — *(Corresp.)*

[Médecin radiologue, M. Lagourgue, âgé de soixante-quatre ans, commence sa carrière politique en 1958, date à laquelle il est élu conseiller général dans le canton de Saint-Benoît. En 1964, il change de canton et se fait élire à Saint-Denis. Trois ans plus tard, il devient président du conseil général, où il succède à M. Roger Payet. Jusqu'en 1982, il sera constamment réélu à cette fonction.

Longtemps chef de file des Républicains indépendants dans l'île, M. Lagourgue est candidat malheureux aux sénatoriales de 1974 et de 1983. Il prend alors ses distances avec les partis métropolitains.

Elu député avec l'étiquette UDF en 1978, il avait changé de circonscription en juin 1981, pour se présenter contre M. Michel Debré (RPR), qu'il considère comme son principal adversaire dans l'île. Il avait échoué, son score au premier tour ne lui permettant pas de se représenter au second contre l'ancien premier ministre.]

NORD-PAS-DE-CALAIS :
M. Noël Josèphe, PS, réélu

De notre correspondant

Lille. — M. Noël Josèphe, PS, a été réélu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, au second tour de scrutin, par 58 voix sur 113.

Au premier tour, où quatre candidats étaient en lice, M. Josèphe a obtenu les voix des 39 socialistes et radicaux de gauche de l'assemblée, M. Gustave Ansart (PC), député, les voix des 19 communistes, M. Jacques Vernier (RPR), maire de Douai, les suffrages des 43 conseillers régionaux RPR et UDF, et M. Jean Durieux (Front national), les 12 voix de sa formation.

Au second tour de scrutin, le Parti communiste et le Front national retiraient leur candidat et portaient leurs suffrages le premier sur le président sortant, le second sur le maire de Douai. M. Josèphe obtenait 58 voix, M. Vernier, 55.

M. Ansart a présenté le vote du PC comme *« un vote de barrage à la droite »* qui ne devait en aucune façon être interprété comme l'expression d'un quelconque soutien à la politique poursuivie par les socialistes. D'ailleurs, les communistes ont indiqué refuser toute participation à l'exécutif régional et n'ont pas pris de vice-présidence.

Le PS détient donc six postes de vice-présidence (1) et en a attribué un au MRG. Les socialistes ont laissé trois vice-présidences éventuellement à pourvoir dans l'espoir de voir le PC revenir sur ses positions.

Les socialistes ne disposent plus de la majorité absolue comme dans la précédente assemblée régionale, et pour préserver une majorité désormais fragile il leur faudra composer avec des partenaires difficiles.

J.-R. L.

(1) M. Michel Delebarre, député, ministre du travail du précédent gouvernement, a été élu premier vice-président.

BASSE-NORMANDIE
M. René Garrec (UDF-PR) élu

M. René Garrec (UDF-PR) a été élu président du conseil régional de Basse-Normandie par 28 voix (dont les 2 du Front national) contre 15 à M. Louis Mexandeau (PS), ancien ministre, et 1 à M. Jacques Bayon (PC). L'unique élu écologiste a voté blanc.

M. René Garrec succède à M. Michel d'Ornano (UDF-PR), qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de président.

[Agé de cinquante et un ans, M. René Garrec est originaire de Bretagne. Il a fait ses études de droit et d'économie politique à Caen. Enseignant à l'université de Basse-Normandie, il est nommé directeur du comité régional d'expansion économique en 1967, poste qu'il occupe toujours. Entre 1974 et 1981, il est chargé de mission auprès de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, puis de la culture et de l'environnement, et enfin de l'environnement et du cadre de vie. Depuis 1979, il est maître de requêtes au Conseil d'Etat. M. Garrec est conseiller général du Calvados depuis mars 1985 et conseiller régional depuis avril 1985. En prenant ses nouvelles fonctions, M. Garrec a évoqué *« la dette personnelle »* qui le lie à M. d'Ornano et souligné *« la volonté de la majorité du conseil régional de participer au redressement de la France en appliquant les principes libéraux qui vont désormais inspirer la politique nationale ».]*

PAYS DE LA LOIRE
M. Olivier Guichard, RPR, réélu

M. Olivier Guichard, RPR, a été réélu président du conseil régional des Pays de la Loire au premier tour de scrutin, par 52 voix contre 27 à M. Charles Gautier (PS) et 6 à M. Jean-Louis Le Corre (PC). On a dénombré un bulletin nul et six bulletins blancs. Un des quatre-vingt-treize élus du conseil était absent.

PICARDIE :
M. Charles Baur, UDF-PSD, réélu

De notre correspondant

Amiens. — M. Charles Baur (UDF-PSD) a été réélu président du conseil régional de Picardie, au premier tour, par 29 voix contre 18 au candidat socialiste, M. Walter Amsallem, et 8 au candidat communiste, M. Roland Renard.

La majorité absolue était de 28 voix. L'UDF et le RPR totalisaient 24 voix. Il a donc fallu à M. Baur, pour être élu, la voix d'un dissident RPR et les 4 voix du Front national.

Dès la proclamation des résultats, le Parti communiste a affirmé qu'une élection faite dans ces conditions *« sous-entend des négociations préalables »*, et a quitté la salle.

Pour M. Walter Amsallem, président du groupe socialiste, ancien président du conseil régional, *« la Picardie va devenir un triste exemple du double langage de la nouvelle majorité, qui n'hésite pas à passer un accord avec l'extrême droite, sur le dos des électeurs »*.

M. Charles Baur a déclaré pour sa part : *« La loi électorale à la proportionnelle, voulue et votée par la majorité socialiste pour l'élection des conseillers régionaux, empêche toute majorité absolue — soit de la défunte union de la gauche, soit de l'intergroupe RPR, UDF, CNIP, Indépendants. Il faut donc une majorité pour gérer la région pendant six ans. Quelles villes, quels départements, quelles régions pourraient être gérés sans un accord de majorité? Par leurs voix, d'autres élus veulent s'associer à l'action de l'intergroupe. »*

Les socialistes ont, à leur tour, quitté la salle. — M. C.

POITOU-CHARENTES
M. Louis Fruchard (UDF-CDS) élu

M. Louis Fruchard (UDF-CDS) a été élu président du conseil régional de Poitou-Charentes au premier tour de scrutin par 28 voix, contre 21 à M. Raoul Cartraud (PS) et 3 à M. Paul Fromonteil (PC). Il y a eu un bulletin nul.

[Né à Paris le 21 décembre 1921, M. Louis Fruchard s'est établi dans les Deux-Sèvres comme médecin généraliste en 1947. En 1951, il est élu conseiller municipal de Saint-Jouin-sous-Châtillon, puis maire en mars 1955. En 1965, il devenait maire de Mauléon, nouvelle commune née de la fusion de Saint-Jouin-sous-Châtillon et de Châtillon-sur-Sèvre. Conseiller général du canton de Mauléon en 1964 (alors canton de Châtillon-sur-Sèvre), M. Fruchard est désigné pour siéger au conseil régional de Poitou-Charente à partir de 1974, par le conseil général des Deux-Sèvres. Vice-président du conseil général, suppléant depuis 1968 de M. Jacques Ménard (UDF-PR), sénateur, il avait été candidat aux législatives de 1962 sous l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans, et il s'était retiré au deuxième tour en faveur de M. Bordage (RPR).]

GUADELOUPE :
M. Félix Proto, PS, élu

C'est un médecin, M. Félix Proto, membre du PS, qui a été élu président du conseil régional de la Guadeloupe, vendredi 21 mars, au premier tour de scrutin, par 22 voix (12 socialistes, 10 communistes) contre 5 à M. José Moustache, ex-RPR, président sortant, et 4 à M. Philippe Chaulet (div. d.) candidat de la liste du RPR que conduisait Mme Lucette Michaux-Chevry, entrée au gouvernement au poste de secrétaire d'Etat à la francophonie.

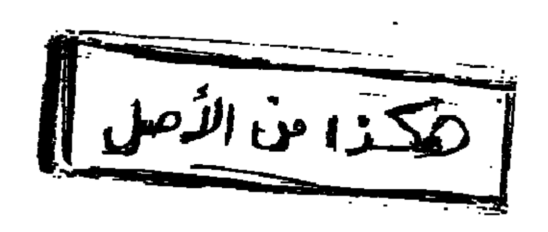
Le premier vice-président de l'assemblée régionale est le maire communiste de Basse-Terre, M. Jérôme Clery ; les six vice-présidences ont été réparties entre les élus socialistes et les élus communistes, à la suite d'un accord d'union de la gauche.

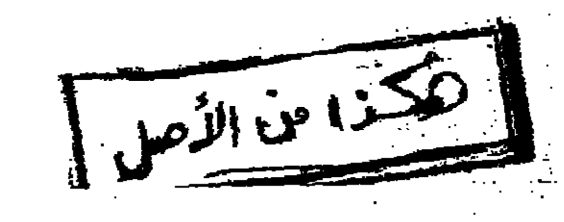
[M. Félix Proto est âgé de quarante-quatre ans, marié et père de trois enfants. Médecin stomatologue, il est aussi inspecteur de la médecine sportive et dirige un service au centre hospitalier régional de Pointe-à-Pitre. Membre du PS depuis 1973, il a été le premier secrétaire de la fédération guadeloupéenne pendant un an, à partir de novembre 1981, avant de prendre l'initiative d'une liste dissidente aux élections régionales de février 1983, puis d'être candidat malheureux aux élections cantonales de mars 1985 contre un candidat socialiste, en se maintenant au second tour. Sa démission du PS en mars 1983 avait été déclarée irrecevable et il figurait en douzième position sur la liste socialiste pour les élections régionales.]

MARTINIQUE :
M. Aimé Césaire, app. PS, réélu

M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, maire de Fort-de-France, a été réélu, au premier tour du scrutin, président du conseil régional par 21 voix (celles de l'union de la gauche : Parti progressiste martiniquais, PS, PC martiniquais) contre 20 au candidat de la droite, M. Pierre Petit (RPR).

Pour l'élection du bureau, le débat a été plus qu'animé. La droite voulait un bureau de dix membres afin d'en occuper la moitié à la proportionnelle. Le conseil a finalement élu un bureau de neuf membres, ce qui, toujours à la proportionnelle, conserve à la gauche la majorité. La gauche y dispose de 5 sièges (2 PPM, 1 PS, 1 PCM, 1 divers gauche) et la droite de 4 (2 RPR, dont un en rupture de parti, 1 UDF, 1 divers droite).





L'ATTENTAT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Magistrats et policiers sont réservés sur la piste des FARL

Après l'attentat meurtrier du jeudi 20 mars aux Champs-Elysées à Paris, deux éléments nouveaux sont apparus dans la journée de vendredi. D'une part, l'identification d'un des deux morts comme un ami d'Abdallah Georges Ibrahim, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), détenu en France et dont les terroristes auteurs de la série d'attentats entamée en décembre 1985 réclament la libération. D'autre part, un communiqué de revendication du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) diffusé à Beyrouth, dans lequel le CSPPA, qui avait déjà revendiqué les attentats de février à Paris et du 17 mars dans le TGV Paris-Lyon, assure *« n'avoir aucun lien avec les mouvements religieux et donc aucune responsabilité dans la séquestration d'espions français. Notre attaque n'est en aucune façon liée à l'existence ou à l'inexistence d'otages français où que ce soit »*.

Paradoxalement, ces deux faits nouveaux ajoutent à la confusion de la situation plutôt qu'ils ne l'éclairent. En l'attente d'investigations policières plus poussées, rien ne prouve encore, à part la coïncidence, que le mort, un Libanais qui répondrait au nom de «Daguer» (l'orthographe est encore incertaine), soit le poseur de bombe. Certaines constatations iraient même à l'encontre de cette conclusion rapide. De plus, policiers et magistrats restent partagé sur l'analyse de l'origine des attentats. Si certains services, la DST notamment, privilégient la piste des FARL, d'autres croient toujours aux liens avec la mouvance chiite pro-iranienne – qui détient les otages français au Liban – et n'excluent pas, sous son impulsion, l'action coordonnée de plusieurs groupes d'origine différente.

Agé d'une trentaine d'années, et décédé après 21 heures, jeudi, à l'hôpital Lariboisière, des suites de ses blessures, le mort, défiguré, a été identifié grâce à ses empreintes digitales. Il avait, en effet, été interpellé dans le passé par la DST, à Lyon, lors de l'enquête ayant abouti à l'arrestation, fin 1984, d'Abdallah Georges Ibrahim. Mais il n'avait pas été convaincu, à part ses liens d'amitié avec celui-ci, d'être lui-même un terroriste.

Ainsi, il n'avait pas été inculpé dans le cadre des informations judiciaires visant le chef présumé des FARL, toujours à l'instruction. Son adresse était connue des policiers, et il ne se cachait pas, résidant à Paris, rue Clément-Marot, dans le huitième arrondissement. De plus, il avait l'habitude de se rendre, presque quotidiennement, dans le restaurant libanais situé dans la galerie Point-Show, lieu de l'attentat. Plusieurs blessés sont, d'ailleurs, des ressortissants libanais, de même que l'autre mort, Jean-Victor Guereiche, âgé de vingt-deux ans.

Enfin, selon les premières investigations de la brigade criminelle de la police judiciaire, il serait établi que « Daguer » avait un rendez-vous au restaurant libanais le soir de l'attentat. L'identité judiciaire devait, samedi, procéder aux tests permettant de savoir si, avant sa mort, il avait manipulé une substance explosive. Les enquêteurs en auront alors le cœur net, mais ils sont, pour l'heure, réservés, assurant qu'il ne faut *« tirer aucune conclusion de ça. C'est peut-être une coïncidence »*.

Pourtant, le communiqué diffusé à Beyrouth conforte, en apparence, la piste des FARL. Prenant ses distances avec les *« mouvements religieux »*, le CSPPA y assure ne pas être *« concerné par le conflit irako-iranien »* et avoir pour *« unique objectif »* la libération *« des militants détenus en France »*. Refusant *« toute négociation avec le gouvernement français »*, dont il dénonce la politique *« réactionnaire et colonialiste »*, mentionnant le Tchad et la Nouvelle-Calédonie, ainsi que l'orientation *« pro-israélienne et soumise à la volonté de Washington »*, il promet que *« les attentats se poursuivront dans les rues de Paris »*.

Menaces sur l'Italie

Surtout, il menace aussi l'Italie, en demandant la libération de deux autres militants présumés des FARL, Joséphine Abdo Sarkis, vingt-sept ans, et Abdallah El Mansouri, vingt-six ans, qui purgent, respectivement à Florence et Turin, des peines de quinze et seize ans de prison. Malgré tout, certains enquêteurs se refusent à conclure que les FARL seraient les uniques instigateurs des attentats en France. Ce groupe, responsable de trois assassinats à Paris en 1981 et 1982 contre deux diplomates américains et un diplomate israélien qu'il jugeait être des espions, est en effet très particulier.

Faible numériquement, ce groupe est composé de chrétiens libanais originaires du même village du nord-Liban, Qobeyat, ayant des liens de parenté entre eux, qui ont créé ce mouvement d'obédience marxiste sous influence syrienne. Bénéficiant de peu de supports logistiques clandestins en France, au point qu'Abdallah Georges Ibrahim était connu dans les milieux immigrés étudiants de Grenoble avant son arrestation, il ne réalisa que des attentats « ciblés », visant des diplomates étrangers et excluant l'attentat aveugle dans un lieu public.

Aurait-il versé dans ce genre terroriste, après les coups portés par les polices française et italienne ? De plus, les enquêteurs soulignent la diversité des engins employés lors des récents attentats, suggérant ainsi que leurs auteurs ne sauraient être un petit groupe très concentré qui recourrait aux mêmes stocks et aux mêmes techniques. Il y eut aussi bien des engins incendiaires (grands magasins en décembre, Gibert Jeune en février), que des bombes très meurtrières (galerie Claridge en février, galerie Point-Show en mars), d'autres très sophistiquées, utilisant du matériel tchécoslovaque (tour Eiffel en février où l'engin fut désamorcé à temps).

Aussi les enquêteurs n'excluent pas que cette série d'attentats, tout en étant coordonnée en vue d'un même objectif (la libération de terroristes détenus en France), soit concrètement réalisée par des réseaux divers et d'obédiences différentes. Derrière ces analyses et ces hypothèses, une question angoissante : les commanditaires de ces attentats franchissent-ils une étape supérieure dans laquelle le sort des otages français du Liban serait indifférent, n'étant plus considérés comme une monnaie d'échange suffisante ? Dans ce cas, quelle que soit l'issue des tractations pour obtenir la libération des Français détenus – pour lesquelles l'interlocuteur privilégié choisi par la France semble désormais être la Syrie, – il faudrait s'attendre à une poursuite des attentats...

E. P.

« Couvrir » la police ?

Réagissant, vendredi matin 21 mars, à l'attentat de la veille sur les Champs-Elysées, M. Jacques Chirac s'est déclaré *« une fois de plus horrifié par le caractère bestial et inhumain de telles initiatives »*. Le nouveau premier ministre a précisé que *« ces actes exigeaient un renforcement très important des moyens intérieurs, techniques et juridiques de lutte contre le terrorisme »*. Sa déclaration restant de portée générale, M. Chirac n'est pas entré dans le détail des mesures envisagées, dont l'on sait cependant qu'un des aspects essentiels est la création d'un *« comité permanent et interministériel de lutte contre le terrorisme »*, rattaché au premier ministre *(lire ci-contre)*.

M. Chirac a, en revanche, été plus disert sur un point inattendu : la *« couverture »* de la police. *« La police doit savoir qu'elle est respectée,* a-t-il déclaré. *Cela implique qu'elle soit sûre de la détermination du gouvernement qui est bien décidé à lui donner les moyens d'agir et à la couvrir si par malheur un accident arrivait. »* Le premier ministre a hésité, laissant sa phrase en suspens quelques secondes avant de prononcer le verbe *« couvrir »*.

On le comprend, car cette notion relève plus de la raison d'Etat que du respect du code pénal. La police a, sans nul doute, besoin d'être défendue, soutenue, protégée contre les attaques injustifiées, tant il est vrai qu'elle fait un métier difficile. Les propositions du RPR pour la sécurité n'envisageaient d'ailleurs pas autre chose en insistant sur la *« protection morale et juridique des personnels de police »*. *« Couvrir en cas d'accident »* – faut-il comprendre aussi de « bavure » ? – c'est, en revanche, tout autre chose. Le respect du droit ne s'impose-t-il pas aux fonctionnaires de police ? M. Chirac s'en est sans doute rendu compte lui-même, puisqu'il a, plus tard, ajouté, tempérant ses propos : *« Bien entendu, dans tout cela, c'est une question de mesure... »*

E. P.

Un conseil de sécurité serait créé auprès de M. Chirac

(Suite de la première page.)

M. Chirac, vendredi, devant la presse, a évoqué en effet *« un renforcement des moyens intérieurs de lutte, des moyens techniques et juridiques »*, ainsi qu'*« un renforcement important de la coordination entre les grandes nations démocratiques »*. Certains aspects en sont connus de longue date : l'ancienne opposition, et surtout le RPR, a toujours manifesté son attachement à la notion d'espace judiciaire européen, que la gauche réfute, de même qu'elle ne cache pas sa volonté de « libérer » les contrôles d'identité, ces *« contrôles et fouilles plus systématiques, notamment dans les lieux exposés »* évoqués vendredi par M. Chirac.

Mais la proposition à laquelle la nouvelle majorité attache le plus d'importance symbolique est ailleurs. C'est la création d'un comité permanent et interministériel de lutte contre le terrorisme, rattaché au premier ministre. Contenue dans les propositions du RPR pour la sécurité, cette innovation signifie que, désormais, un même organisme assurerait *« la cohérence des politiques poursuivies, chacun dans leur domaine de compétence, par le ministre de l'intérieur, le garde des sceaux et le ministre de la défense »*. De ce comité, ajoutait le RPR, *« découleraient les grandes orientations politiques dans la recherche du renseignement et l'information des corps de l'Etat intéressés »*. Qu'il soit placé après du premier ministre traduirait de plus, selon le parti de M. Chirac, *« la résolution de notre pays à réduire les menées terroristes »*.

Cette innovation résulte de discussions du RPR avec des magistrats et des policiers. En janvier 1984, ce parti annonçait le dépôt, à l'Assemblée et au Sénat, de deux propositions de loi tendant, tout à la fois, à la création d'un « conseil de la sécurité intérieure », réunissant autour du président de la République, le premier ministre et cinq ministres, et à la naissance d'un Comité permanent de coordination de la lutte antiterroriste, auprès du premier ministre. Cohabitation forcée oblige, seule la seconde proposition est, aujourd'hui, à l'ordre du jour.

Ce comité permanent, selon ces textes, réunirait les ministres de l'intérieur, de la justice, de la défense, des affaires étrangères, accompagnés des ministres délégués ou secrétaires d'Etat concernés, auxquels qui s'adjoindraient divers hauts fonctionnaires : le directeur général de la police nationale, celui de la gendarmerie nationale, celui de la sécurité extérieure (DGSE), celui des affaires criminelles et des grâces à la Chancellerie ainsi que le secrétaire général de la défense nationale et *« le chef du service sécurité et défense »*.

Que recouvrirait concrètement, dans la marche opérationnelle des services concernés, ce comité permanent ? Sur ce point, la réflexion a été affinée, dans nos colonnes, *(le Monde* du 21 décembre 1985), par un spécialiste, M. Alain Marsaud, juge d'instruction au tribunal de Paris. C'est lui qui instruit les informations ouvertes contre X... après les attentats terroristes parisiens de décembre 1985 et février 1986. Pour bien souligner le fil qui relie cette série d'attentats, il s'est vu confier, vendredi, les deux nouvelles informations ouvertes après l'attentat de la galerie Point-Show et l'attentat manqué dans le RER.

Or M. Marsaud est proche du RPR et, notamment, de son secrétaire général, M. Jacques Toubon, et de son secrétaire national à la sécurité, M. Jacques Godfrain. Dans le « Point de vue » qu'il nous avait confié, il se prononçait pour un *« conseil de sécurité »* structure *« semblable mais plus limitée dans ses compétences »* au Conseil national de sécurité américain. Il souhaitait *« un organisme léger, souple,* [qui] *ne constitue pas une administration parallèle »*. Cet organisme *« recevrait l'information et le renseignement, procéderait à son traitement. Ses instructions s'imposeraient aux services locaux et il serait à même d'apprécier tout manquement à l'obligation d'informer »*.

« Si l'initiative doit être la prérogative des politiques, ajoutait cependant M. Marsaud, *l'exécution et le choix des moyens doivent concerner les seuls techniciens. »* Enfin, il proposait la création, au plan judiciaire, *« d'un organisme unique de poursuite et d'information à l'échelon national, regroupant des magistrats spécialisés »* et ayant *« compétence pour tout acte de terrorisme d'une certaine gravité »*.

Réponse dans les jours prochains, dans l'attente d'une coordination des ministres concernés, une fois faites les passations de pouvoir...

EDWY PLENEL.

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DANS LE MÉTRO ET LE RER

Après l'explosion d'une bombe aux Champs-Elysées, le 20 mars, et l'attentat manqué dans le RER, M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, a annoncé un renforcement des mesures de sécurité qu'il n'a pas voulu détailler *« pour des raisons d'efficacité »*. Ces mesures ont été adoptées en collaboration avec la préfecture de police. Certaines d'entre elles avaient déjà été prises après la série d'attentats du début février. Les patrouilles de police ont été renforcées et les agents de la RATP ont reçu des consignes particulières.

Le Service de protection et de sécurité du métro (SPSM) comprend une brigade de 350 hommes au total, répartis en trois services quotidiens (soit près de 120 hommes à la fois). La RATP rappelle qu'elle a demandé, à plusieurs reprises à la police 100 agents supplémentaires qui n'ont pu lui être fournis en raison de problèmes budgétaires.

La brigade de surveillance de la RATP est composée au total de 280 agents, qui travaillent également en rotation, soit environ 90 personnes à la fois.

Ces deux services assurent la surveillance de l'ouverture du métro jusqu'à la fermeture. En outre, une équipe réduite d'une trentaine de personnes surveille le réseau la nuit.

M. Rousselot a invité les usagers à la vigilance : *« Tous doivent être attentifs aux paquets et colis suspects. En cas de découverte, ils doivent immédiatement prévenir les agents de la RATP les plus proches. »*

LES OTAGES FRANÇAIS DU LIBAN

Un an de captivité pour MM. Carton et Fontaine

Les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine entament leur deuxième année de captivité au Liban : les deux hommes ont été enlevés le 22 mars 1985 à Beyrouth. Pour marquer cette date, une trentaine de fonctionnaires et employés de l'ambassade de France au Liban ont manifesté, vendredi, devant la chancellerie, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth. A l'appel des syndicats FO et CFDT, le personnel de l'ambassade a cessé le travail durant une heure et adressé un message au président Mitterrand pour *« l'adjurer de tout mettre en œuvre pour que, très vite, nos amis puissent retrouver la liberté qui leur est due »*. *« Il faut chasser toute idée partisane,* souligne encore le personnel de l'ambassade, *et œuvrer sans perdre une seconde à la libération de tous les otages. Le seul but est de sauver des citoyens, trop de temps semble déjà avoir été perdu. Nous avons des devoirs de par nos fonctions, mais le premier devoir de l'Etat n'est-il pas d'assurer la sécurité de ses propres fonctionnaires et de tous ses ressortissants ? »*

Un rassemblement identique a eu lieu à la même heure, à l'annexe de l'ambassade située à Beyrouth-Ouest. Dans ce secteur à majorité musulmane, les employés se sont réunis dans l'enceinte de l'ambassade afin de prévenir tout incident.

A Paris, l'association Pour un ministère des relations extérieures moderne et démocratique, que préside M. Christian Graeff, ambassadeur au Liban, a appelé à *« un instant de recueillement et de réflexion sur le prix que payent nos compatriotes détenus en otage pour l'information, la protection et la représentation à l'étranger des Français »*.

Deux mois après le rapt de MM. Carton et Fontaine, le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat étaient à leur tour capturés. Puis, le 8 mars dernier, étaient enlevés les quatre hommes d'une équipe d'Antenne 2 : Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin.

Dans une lettre datée du 15 mars et publiée vendredi par le quotidien *l'Orient du jour*, Mme Joelle Kauffmann exhorte son mari à ne pas perdre courage. *« Tiens le coup, je t'en supplie, n'augmente pas ta souffrance en te croyant abandonné »*, écrit Mme Kauffmann.

Enfin, dans un appel publié par le journal *An Nahar*, les familles des otages demandent au Djihad islamique *« de mettre fin à leurs souffrances (...) maintenant qu'un an a passé »*.

A LILLE

Réouverture d'une information sur la mort d'un jeune homme tué au cours d'un contrôle d'identité

Le parquet de Lille vient d'ordonner la réouverture d'une information après la mort, en 1982, au cours d'un contrôle d'identité, d'un jeune homme tué à coups de couteau.

Les faits ont eu lieu dans la nuit du 4 au 5 mars 1982 *(le Monde* du 31 mars 1982). Philippe Gilleron, du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN), se trouva aux prises avec Christian Dubois, vingt-huit ans, alors qu'il voulait contrôler l'identité de celui-ci. Dans le corps-à-corps qui s'ensuivit, Christian Dubois fût blessé de deux coups mortels portés à la poitrine par un couteau à cran d'arrêt lui appartenant. Selon le frère de la victime, c'est le policier qui a tué son frère en s'emparant du couteau. Selon les policiers, Philippe Gilleron a seulement détourné l'arme dont Christian Dubois voulait faire usage contre lui.

En février 1985, Philippe Gilleron avait bénéficié d'un non-lieu prononcé par la cour d'appel de Douai. L'avocat de la famille de la victime, partie civile, contestant ce non-lieu, vient d'obtenir la réouverture du dossier.

ENVIRONNEMENT

Une réserve naturelle en site urbain

Après des années de discussions, propositions et contre-propositions, une partie de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) vient d'être classée en réserve naturelle. Il s'agit des roselières situées à l'ouest de l'étang, très fréquentées par les oiseaux migrateurs, mais aussi les naturalistes, les braconniers... et les véliplanchistes égarés. Les adversaires du classement faisaient valoir qu'il serait pratiquement impossible de faire respecter des interdictions dans un site coincé entre la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et le plan d'eau de la base de loisirs où évoluent voiliers et planches à voile. Un compromis a finalement été trouvé : la gestion de la réserve incombera au syndicat d'aménagement de la base de loisirs.

ESPACE

Un film sur l'explosion de Challenger

Pour la première fois, vendredi 21 mars, la NASA a projeté publiquement un film d'une quinzaine de minutes sur les circonstances de l'explosion en vol de la navette spatiale Challenger. Sur ce film, monté à partir des images prises par un ensemble de quatorze caméras, on peut voir que 0,67 seconde seulement après la mise à feu des fusées d'appoint (boosters) une fumée grise, qui va s'assombrissant, apparaît sur un des joints du booster droit. Deux secondes et sept dixièmes plus tard, elle disparaît. Mais, au bout de 58 secondes, une torche de gaz perce à cet endroit, grossit et lèche pendant plusieurs secondes le réservoir principal de la navette, chargé d'hydrogène et d'oxygène liquides. D'où le drame. Ce joint aurait été endommagé par le froid qui régnait à Cap-Canaveral à la veille du tir. Cependant, les experts n'écartent pas un vice de fabrication, un montage défectueux et même l'action des forts vents qui, en faisant tanguer la navette sur son pas de tir, auraient contribué à le détériorer un peu plus. Des expériences sont en cours pour préciser ces hypothèses.

MÉDECINE

Trois vaccins en un

Un nouveau vaccin protecteur contre la rougeole, le oreillons et la rubéole vient d'être commercialisé en France. Baptisé ROR et fabriqué par l'Institut Mérieux, il coûtera 166,30 F et, indique-t-on chez le fabricant, sera remboursé par la Sécurité sociale. Une seule injection est nécessaire. Le ROR peut être administré en même temps que d'autres vaccins. Une protection contre ces trois maladies infantiles est utilisée aux Etats-Unis depuis 1977.

● *Escroquerie au préjudice d'une société de crédit : huit personnes écrouées.* – Onze des vingt-cinq personnes interpellées dans l'affaire d'escroquerie commise au préjudice de la CREG *(société de crédit,* filiale à cent pour cent de la *Société générale)* *(le Monde* du 21 mars), ont été inculpées, vendredi 21 mars, d'escroquerie, de faux et usages de faux. Huit de ces onze personnes ont été écrouées et trois ont été laissées en liberté. En revanche, les quatorze autres n'ont pas été déférées devant le magistrat instructeur.

● *Singapour : Trente-trois morts dans l'effondrement du* New World Hotel. – Le bilan définitif de l'effondrement de l'hôtel *New World*, dans le centre de Singapour, est de trente-trois morts, a annoncé le gouvernement, le vendredi 21 mars. – *(Reuter.)*

NOTES

CINÉMA

« Douce France », de François Chardeaux

De 1942 à 1944, Frédéric, un garçon de quinze ans, vit son premier amour, au temps des vacances, dans un village de Haute-Lozère, avec Lisa. Cette femme de trente ans, qui se dit alsacienne, est une chanteuse juive allemande, se cachant des nazis. Mais le village ne sait pas, se trompe sur son compte, la méfiance règne. Le scénario s'inspire d'une nouvelle de Michel del Castillo. L'idée, poétique, de cette plage de tendresse, de romantisme adolescent en pleine Occupation, amène quelques invraisemblances historiques et psychologiques. Du coup, et c'est dommage, la mise en scène flotte entre l'aventure de Frédéric et le mûrissement en vase clos des mauvaises passions de la guerre. Le jeune Hito Jaulmes marche dans un rêve. L'Allemande Barbara Rudnik, écartelée entre deux mondes, se transforme en figure symbolique. L'éclairage de la réalité se porte sur les autres. Particulièrement sur Mme Maurin, l'épicière-bistrote, une profiteuse, une opportuniste qui, sous le coup de la jalousie sexuelle et de la haine, va commettre un acte abominable. Avec Andrea Ferreol, ce personnage secondaire devient essentiel, sorti tout droit du *Chagrin et la Pitié*. Inouï !

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

Hideyuki Yano au Théâtre 14

Jean-Claude Amyl, directeur du Théâtre 14, a pris le risque de co-produite *Ishtar et Tammuz*, troisième partie d'une chorégraphie de Hideyuki Yano consacrée à Salomé, un fascinant duo d'amour. La pavane houleuse se développe sur un bruissement d'orage cosmique. Un déshabillage lent comme un cérémonial, un accouplement féroce préfigurent de manière archaïque la danse des sept voiles.

La soirée reprend également *Ciné fiction* (créé à Lyon en 1984), le drame de la décollation de Saint-Jean-Baptiste y est vécu par trois qui fantasment sur Salomé. Cet opéra sauvage est éclairé par Françoise Michel. Costumes superbes de Goury et Chantal Rader, sons bruts de Michel Chion et Michèle Bokanowski.

M. M.

★ Théâtre 14, 22 mars, 15 heures, 20 h 45 - 23 mars, 17 heures. *Salomé parabole du désir* (partie centrale) sera présentée à la grande Halle de la Villette du 27 mai au 1er juin.

CINÉMA

« VAUDEVILLE », de Jean Marbœuf

Trois hommes dans un grand magasin

Bon, admettons que les hommes soient comme ça : déboussolés, médiocres, douillets, bébés, qu'ils parlent avec ces mots-là : *« cocus ! », « plaqués », « toutes des salopes », « porte pas de culotte », « ah, changer de nana aussi souvent que de voiture »*, qu'ils se voient sous les traits de dons Juans vacillants, d'Ulysses sans Pénélope, qu'ils rêvent d'être aimés pour ce qu'ils ne sont pas, les pauvres biquets. Mais alors, comment s'étonner que ce *Vaudeville* sélectionné au Festival de l'humour de Chamrousse vous noircisse à ce point le moral, vous qui ne mettez pas forcément sur chaque homme l'étiquette « paumé » ?

Une satire manquée

On a tort, à en croire Jean Marbœuf, qui plaide — il a ses raisons — pour la grande misère de l'éternel masculin. Ses témoins : trois hommes dans un grand magasin. Des deux chefs de rayon (Gaston : Guy Marchand, et Victor : Roland Giraud), l'un est marié, l'autre célibataire ; l'un drague, l'autre pas. Pierrot (Jean-Marc Thibault) se conduit en période de fête comme un Père Noël ordurier, Madeleine (Marie-Christine Barrault) est une femme bien, l'archétype de la femme bien, calme, décidée, responsable, encore charmante dans sa chemise de nuit en pilou. Quand elle quitte Gaston après vingt ans de vie commune, celui-ci se met à rêver de kimonos à fleurs. Victor fantasme, lui, sur ses soupes au poireau et se shoote au Locabiotal. Ils se retrouveront tous les trois pleurnichant dans le même lit, suçant leur pouce en attendant que Madeleine revienne.

Ah ! la jolie satire que Jean Marbœuf a manquée dans ce grand magasin digne d'*Au bonheur des dames*. De ses acteurs qu'il connaît bien, il pouvait, on le sent, obtenir ce qu'il voulait. Et, sans aller jusqu'aux grosses ficelles de *Nous irons tous au paradis*, il aurait pu, en corsant un peu le scénario, les maintenir, scène après scène, dans leurs personnages de comédie. Mais un dialogue de café du commerce les laisse se perdre, l'œil vide, dans de grands moments d'introspection morose, et les contraint — c'est le pire — à s'expliquer sur *« les éclats de rire qu'ils ont au fond du cœur »*. Il faut être Guy Marchand pour sortir une telle phrase sans tousser.

Par tendresse évidente pour ses héros sans gloire, Jean Marbœuf se contraint en cinéaste honnête, à une stricte esthétique de la banalité. Et un vrai charme se dégage de la pellicule noir et blanc, séquences à vide dans les escaliers, les entrées, les allées de cimetière, les lieux publics miteux où apparaissent en un éclair des silhouettes saugrenues.

ANNE REY.

■ PRIX JEAN-VIGO. — Le 36e prix Jean-Vigo a été attribué à Jacques Rozier pour son film *Maine Océan* — rencontres farfelues d'une chanteuse brésilienne dans l'ouest de la France — qui va sortir prochainement. Le prix du court métrage a été décerné à *Poussière d'étoiles*, d'Agnès Merlet.

JAZZ

Métro, expo, photo



Bobby McFerrin

La Ville de Paris a accordé une bourse à cinq photographes pour couvrir ses festivals de jazz en 1983 et 1984. Les œuvres de Guy Le Querrec, Jérôme Minet, Séline Mynet, Marie-Paule Nègre et Christian Rose sont exposées dans la station de métro Saint-Augustin. Elles sont commentées, avec une justesse égale à celle des images, par Philippe Carles, qui précise qu'il s'agit des images de jazz et non de son imagerie. Ce que ne laissent supposer ni l'affiche de l'exposition, assez convenue, ni son titre épais : « Le jazz se fait tirer le portrait. » L'intérêt essentiel tient au double langage des cinq photographes, connus pour leur capacité professionnelle dans toute sorte de registres (documentaire, portraits, reportage, actualité) et pour un goût du jazz (amour et compétence) parfaitement éprouvé : de club en concert, d'aéroport en festivals, ils finissent par faire partie de la famille des musiciens, organisateurs, tourneurs et groupies qui font la cour à la musique.

Ils sont toujours impeccablement placés pour saisir les rencontres fugaces où se fixent le geste et le souvenir, et ce libre-échange de conversations et de sourires qu'abritent les coulisses et le derrière de la scène (backstage). Ils aiment d'un regard particulier l'élégance des poses ou la fragilité d'un mouvement, le déluge spectaculaire des reflets, des formes et des tissus et ce jeu infini des noirs et des blancs qu'offre l'éclairage d'une scène de jazz. Ils savent cadrer un jeune homme qui passe (le bassiste J.-P. Céléa), un regard qui se perd (Gil Evans), des messieurs et des caisses (le Modern Jazz Quartet à Roissy) ou la bouche tendue de Bobby McFerrin *(voir ci-dessus la photo de Séline Mynet)*. Toujours pour mieux arrêter les rêves noirs de nos nuits blanches.

FRANCIS MARMANDE.

DANSE

« LES LOUVES », « PANDORA » de Jean-Claude Gallotta

Trios incandescents

Les Louves et *Pandora*, le dernier ballet de Jean-Claude Gallota, créé à la maison de la culture de Grenoble, ne ressemble ni à un ballet ni à du théâtre dansé. Ce serait plutôt du cinéma en direct que les spectateurs dégustent dès l'ouverture de rideau lorsqu'une voix confidentielle prélude une action en «flash back» comme dans tout bon film sentimental. *« Je m'appelle Christopher Lee... »* Et nous voilà projetés dans le fantastique. Les housses s'envolent, des ruines romaines surgissent ; un jeune homme souple et oscillant va affronter, jusqu'à en mourir de plaisir, deux femmes cruelles et douces à la fois.

Cet épisode des *Louves* est traité très glamour, à la manière d'Hollywood. Viviane Serry, petite Baby Doll menue en déshabillé rose, et Muriel Boulay, en vamp de saloon, se relaient pour agresser Pascal Gravat, qui les cambre, les ploie, les déplie et les replie dans de grandes portées spectaculaires. L'action n'est pas cadrée, et de temps à autre Jean-Claude Gallotta, jouant les accessoiristes, entre dans le champ et casse le jeu du trio infernal.

Les clins d'œil abondent et les références (Balanchine, Bunuel, Fred Astaire). Voici le divan d'*Ivan Vaffan*, le jeune garçon en culotte Petit Bateau et chaussures vernies de d'*Yves P*. Comme toujours, côté jardin, Henri Torgue crée l'ambiance au piano.

Même schéma, même décor pour la seconde pièce, *Pandora* ; mais le climat est différent. C'est la drague au village façon Pagnol. Mathilde Altaraz, très dame de la poste, vit un amour fou avec Robert Seyfrief et Christoger Delacheux, les frères ennemis. Gestes et parcours répétitifs, séquences en ralenti puis en accéléré. Le divan devient lit et le lit devient piège. Une carcasse de bélier sert de descente de lit ; un regard d'enfant traverse ces incandescences amoureuses.

Visionnaire doux et tranquille, Jean-Claude Gallotta se promène entre le trivial et le sacré. La danse est superbe — très gallottesque — avec quelques adages d'une invention rare.

Qui d'autre que lui oserait ces cas limites et le final super-kitch, dont on ménage la surprise ?

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre du 8e, à Lyon, les 25, 26, 27 mars.

THÉATRE

« L'ASSAUT », « PASSIONS »

La femme rasée

Deux auteurs, Pierre Joffroy et Arlette Namiand ont été inspiré par le même fait divers : l'histoire d'une femme qui eut, à la Libération, les cheveux rasés et qui s'enferma quarante ans, chez elle, avec ses deux frères.

Dans *l'Assaut* de Pierre Joffroy, la mise en scène d'Alexis Chevalier juxtapose la pesanteur de la réclusion — tas d'immondices, présence de la mort sous forme d'un squelette, celui d'un des frères — et l'empreinte d'une puissance plus forte que le souvenir ou l'humiliation : le rêve. Entre ces deux univers, Lili hésite, tandis que son frère Augustin veut l'entraîner dans les étoiles grâce à un engin de son invention actionné par l'énergie d'une bicyclette.

Les liens qui unissent ces deux personnages sont trop lâches, trop superficiels pour faire naître émotion ou pitié. L'interprétation de Christine Maérel et Jean-Marc Popower est pour beaucoup dans ce sentiment d'indifférence qui rend le huis clos impénétrable. Seul le facteur, Daniel Dubois apporte un peu de chaleur dans un spectacle qui trébuche aux premières marches du surréalisme.

A l'inverse, *Passions*, d'Arlette Namiand, parle d'émotions poussées à l'extrême. Ici, Augusta (Hélène Vincent) et ses frères sont reclus dans un monde où les souvenirs s'enchaînent les uns aux autres, immuables. Le temps s'est arrêté un jour de juin 1944. Pierre (Jean-Louis Hourdin) est toujours le petit garçon de cinq ans qui voue à sa sœur un amour exclusif et incontrôlable, aux limites de la déraison. Adrien (Olivier Perrier) n'a pas les mêmes pouvoirs d'évocation. Il hésite, trébuche sur la reconstitution du passé, comme s'il refusait de s'enfermer dans les obsessions. Pourtant il se plie aux exigences de sa sœur, et devient pour elle l'homme qu'elle a aimé, dont elle refuse de se séparer, même après sa mort.

La mise en scène de Jean-Paul Wenzel découvre subrepticement les débordements passionnels des trois personnages. La folie s'observe dans la cruauté des jeux de la mémoire. Elle se lit dans les yeux d'Augusta, dans la transformation de son visage. Quand cesse la réclusion, les traits d'Hélène Vincent se creusent, vieillissent, le vent du monde a détruit brusquement sa beauté, jusque là protégée par le mur de la passion.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ *L'Assaut*, Théâtre de l'Escalier d'or, jusqu'au 29 mars, 20 h 30.

★ *Passions*, Théâtre de la Tempête.

A PROPOS DE LA NOMINATION DE M. DENIS GUENOUN A REIMS

Le ministère répond à la municipalité

A la suite du communiqué de M. Falala, maire de Reims, qui déplore la nomination unilatérale de M. Denis Guenoun à la tête du centre dramatique (*le Monde* du 19 mars), la direction du théâtre au ministère de la culture précise que les négociations ont été engagés le 4 décembre 1985. A partir du 15 janvier, toutes les tentatives pour reprendre contact sont restées vaines. Le 24 février, M. Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles, apprenait que la municipalité souhaitait revoir la totalité du dossier, ce qui reportait la nomination au plus tôt à fin avril, trop tard pour permettre au nouveau directeur d'établir son programme. Le 5 mars, M. Robert Abirached a donc informé par lettre M. Falala de sa décision.

ROCK

« PARADE », de Prince and the Revolution

Le triomphe du risque

Moins d'un an après la sortie d'*Around the World in a Day*, Prince nous livre son huitième opus en funk majeur. Le sorcier du vinyle, ce virtuose de la chose rythmée, esthète de l'instantané populaire, créateur boulimique, occupe le terrain tous azimuts, inonde le marché de ses productions (The Family, Sheila E., Andre Cymone en quelques mois), compose sous pseudonyme pour les Bangles, enregistre des clips, tourne un film *(Under the Cherry Moon)* sur la Riviera (studios de la Victorine) qu'il boucle avant les délais (avec économie de budget à l'appui) et dont il est l'homme à tout faire (acteur, scénariste, producteur, musicien, réalisateur officieux). Au-delà de la chanson titre — *Under the Cherry Moon* est une ballade insolite façon Brecht passé à la moulinette industrielle sur fond de piano jazzy et de guitare hispanisante avec voix roucoulante, — *Parade* est en partie la bande originale du film (sortie prévue en juin). Recette déjà éprouvée avec le double succès du *Purple Rain*, le film et le disque (l'un propulsant l'autre).

En avant-première de l'album, sur format 45 tours, *Kiss*, le morceau le plus facile, est une bande-annonce quelque peu trompeuse sur la marchandise. C'est seulement un funk de facture classique avec une mélodie immédiatement identifiable et une rythmique « pousse-au-cul » qui remplit parfaitement sa fonction dansante. La face B *(Love and the Money)*, absente du 33 tours, est un exercice de style dingo qui repose sur la voix passée en accéléré façon Donald Duck.

Parade un l'album de tous les dangers. C'est le risque battu sur chaque sillon en profession de foi, l'aventure portée à bout de bras entre chaque portée, la maîtrise absolue des techniques d'enregistrement ; c'est le génie d'un homme qui — comme seuls les Beatles ou David Bowie en leur temps — détient l'exclusive de l'alchimie entre innovation et transmission instantanée : un visionnaire populaire. Penser que cette tranche de vinyle va se vendre à millions est non seulement rassurant mais c'est la preuve encourageante de ce que le rock peut être autre chose que langue morte à destination planétaire.

Voici donc quinze chansons, bien comptées, bien pesées, enchaînées les unes aux autres sans transition, autonomes, chacune avec son identité. Pourtant, une fois entendues dans leur progression, elles sont indissociables. *Parade* n'a pas comme *Around the World in a Day*, une couleur unique, psychédélique, c'est un bilan de ce qui a porté le Prince (rhythm'n blues, funk, rock, new-wave, provocation, sexe et Dieu), une mise à plat de ses références (James Brown, Jimi Hendrix, Sly Stone, George Clinton, Beatles, Kraftwerk, Sex Pistols), une redistribution des cartes, posée, réfléchie, transcendée. On le sait, ce qu'il y a de plus noir dans la musique de Prince est aussi ce qu'il y a de plus blanc.

Dans tous les disques de Prince, il y a la débauche comme moteur et le divin comme alibi, le sexe comme appât et Dieu comme garde-fou. *Parade* n'échappe pas à cette règle, heurte à première écoute mais se gagne, se révèle à l'usage. C'est un disque changeant, fait d'astuces et d'audaces, qui introduit des climats et les bouleverse. La bande originale d'un film, en somme, qui n'aurait pas besoin d'images, car il a les siennes, avec des envolées, des ruptures, des galipettes, des folies (un accordéon qui cogne contre des sons métalliques, des violons sirupeux dénaturés par des bandes passées à l'envers, des guitares furieuses qui répondent à un pipeau étonné, des déflagrations atomiques en guise de pulsions). On est en dehors de toute normalité, dans un foisonnement d'interventions casse-cou. Le miracle étant que la production est à la fois volumineuse et efficace, parfaitement modulable en FM bien qu'à l'inverse des parangons qui l'animent habituellement. Mais à ce stade, bien sûr, ce ne peut être que le fait du Prince. Son groupe s'appelle Revolution. Sa musique en est une.

ALAIN WAIS.

★ *Parade* (WEA, WB-25395) : sortie mondiale prévue le 27 mars.

ÉDITION

AU SALON DU LIVRE

Mythes et croyances du monde entier

Lévi-Strauss raconte que le mythe est ce qui permet aux Indiens d'Amérique d'expliquer comment la terre est *« à bonne distance »* du soleil. Ni trop près pour ne pas brûler ni trop loin pour ne pas pourrir. C'est à cela que servent les mythes : à montrer *« que ce qui existe, existe comme il faut, que tout est comme une réponse bonne à une question posée une fois pour toutes, au commencement »*.

André Akoun, qui donne cette définition du mythe, a entrepris de recenser les innombrables formes que les hommes lui ont données, dans une suberbe encyclopédie en cinq volumes, *Mythes et croyances du monde entier*, qui a été présentée, vendredi 21 mars, au Salon du livre. De Sumer et de la Grèce aux religions contemporaines, des mythologies celtes et du christianisme occidental au boudhismes et aux traditions africaines, les siècles et les continents défilent sous nos yeux, dans des ouvrages à la fois savants, agréables à lire et remarquablement illustrés. Cent cinquante spécialistes français et étrangers — ethnologues, sociologues, linguistes, historiens, anthropologues — ont été mobilisés pour dresser ce panorama de l'imaginaire collectif.

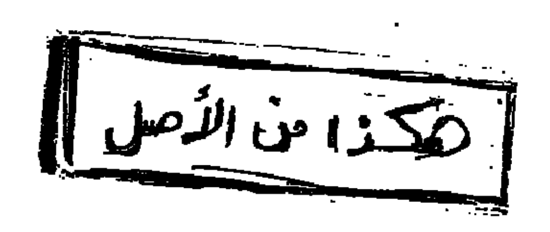
Pour les auteurs de cette encyclopédie, les mythes et les croyances ne se limitent pas à ce qui relève de l'ethnologie ou des sociétés traditionnelles. Ils englobent dans leur champ d'observation les idéologies, les philosophies, les lubies contemporaines. C'est ainsi que le dernier volume consacré au monde moderne analyse nos propres mythes que sont l'Etat, la science, la révolution, l'entreprise, la sexualité, la publicité ou le cinéma.

Et ce qui frappe, à la lecture de ces ouvrages, c'est l'incroyable imagination des hommes pour rendre leurs angoisses non seulement vivables, mais fascinantes.

F. G.

★ Edité par Lidis-Brepols, cette encyclopédie est vendue directement par l'éditeur et par courtage. 37, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 45-49-09-50. Tome I : Le monde indo-européen ; tome II : Le monothéisme ; tome III : Afrique noire, Amérique, Océanie ; tome IV : Les mondes asiatiques ; tome V : Le monde occidental moderne. Prix de lancement : 4 090 francs.





Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA RÉPÉTITION, Edouard VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30.

CASSANDRE, Café de la danse (43-57-05-37), sam. 20 h 30 + dim. 15 h + 20 h 30.

UN CHAPEAU DE PAILLE, Comédie-Française (42-96-10-20), sam. 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : l'Ecume des jours ; Concert, dim. 20 h : Vivaldi, par les solistes de l'Opéra (violon : H. Le Floch).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 20 h 30 : le Menteur ; sam. 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, sam. 15 h (dern.) : Rock à fil. Grand Théâtre : sam. 19 h 30, dim. 15 h (dern.) : le Parc ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Madame de Sade.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim., 15 h : les Justes, d'A. Camus.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Oncle Vania ; Cinéma : dim., 20 h : Plus fort que le diable, de J. Huston (v.o.) : Porc Royal, de M. Mowbray (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Colloque : Karl Kraus : dim. 10 h 30 ; sam. 19 h : Journée de la poésie : « Poésie irlandaise : John Montague » ; Cinéma-vidéo : Vidéo-information, sam., dim. 13 h, le Roi des singes contre le palais céleste, de Wan Lai Ming ; à 16 h, Conversation-rencontre avec G. Mendel, de G. Chouchan ; à 19 h, La vie à ses débuts, de D. Sawyer ; Les trois cerveaux, de G. Thérien ; Vidéo-Musique, sam., dim. 13 h, La country music ou la nostalgie de l'Ouest, de R. Manthoulis ; à 16 h, Manon, de J. Massenet ; à 19 h, Aïda, de Verdi ; Le cinéma italien, 1905-1945, sam. 17 h 30, Un colpo di pistola, de R. Castellani ; à 20 h 30, Sissignora, de F.-M. Poggioli ; dim à 14 h 30, T'amoro sempre, de M. Camerini ; 17 h 30, Tragica notte, de M. Soldati ; 20 h 30, Teresa Venerdi, de V. de Sica ; Concerts-spectacles, soirées théâtrales, sam., dim. : Les derniers jours de l'humanité, de Karl Kraus (Au Café viennois).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam., dim. 14 h 30 ; sam., dim. 21 h (dern.) : Ballet de l'Opéra de Shanghai ; Concert : sam., dim. 18 h 30 : Il Signor Bruschino.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam., 20 h 45 + dim. 14 h 30 (dernière) : le Dragon ; sam., dim. 18 h 30 : Youssou N'Dour (Sénégal).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Terminus Hôpital (dern.).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), I : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Jokko fête son anniversaire ; II : sam., 21 h, dim. 15 h : Zoo Story (dern.).

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House (le Chauffoir).

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : 40 paysages fixes pour piano (dern.) ; sam. 23 h, dim. 19 h : Inside Nights (dern.).

BATACLAN (47-00-30-12), sam. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 20 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-37), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 et 20 h 30 : Cassandre.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : La mort, le moi, le nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 45 : le Bourreau d'Antigone.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Passions.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé (dern.) ; La Resserre, sam. 20 h 30 : Yes, peut-être (dern.) ; Galerie, sam. 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba (dern.).

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (Sam. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouwe.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions (dern.).

DIX HEURES (46-06-07-48), dim. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : La vie est un songe (dern.).

ESCALIER D'OR (45-43-15-10), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Assaut ou quarante ans d'absence.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 15 h + 19 h, dim. 15 h : Un amour infini.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), sam. 20 h 30 : Mort à crédit (dern.).

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : Chrysalide.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 19 h, sam. : Stratégie pour deux jambons : sam. : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : sam. 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Maquillage.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30, dim. 17 h : le Petit Prince ; sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil ; sam. 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-Pipe.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident (dern.).

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90). Petite Salle, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam., dim. 20 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PETIT PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

RANELAGH (42-88-64-44), dim. 15 h : les Ombres de l'aurore.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h, : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Assaut ou quarante ans d'absence.

THÉATRE DE FORTUNE, sam. 21 h : Vive la pomme de terre.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30 : Beckett de trois côtés.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h : Finalement, quoi.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle sam. à 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; sam., dim. 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui ou pour un non ; sam. 18 h 30, 20 h 30, dim. 15 h : Voyage au bout de la nuit.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre (dern.).

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h, 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 18 h 30 : M. Allin.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Y. Theraulaz.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 22 - Dimanche 23 mars

DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Talila.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 15 h 30, 20 h 30, dim. 15 h 30 : G. Parking.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 21 h : Th. Le Luron.

MAISON DES CULTURES DU MONDE, sam. 20 h 30, dim. 18 h : Maquillage.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) sam. 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on Ice.

SALLA IÉNA, sam. 19 h 30 : Chanson française, en avant.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.

ZENITH (42-45-11-22), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Renaud (dern.).

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XXe siècle (le Concours).

THÉATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Danse/Danses Dense.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), sam. 16 h, 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

SAMEDI 22 MARS

Basilique Ste-Clotilde, 21 h : Academy of Ancient Music, dir. : Ch. Hogwood (Vivaldi).

Salle Gaveau, 20 h 30 : K. Jablonski (Chopin).

Lucernaire, 20 h : V. Lespagnol, G. Trittoleno.

La Table verte, 22 h : D. Porey, N. Sigot (Schubert, Poulenc, Duparc....).

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : F. Mechkat (Robert, Zimmermann, Boivin...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Leinsdorf (Beethoven, Strauss, Hindemith).

Théâtre-18, 16 h 30 : H. Bellanger, N. Dupin (Fauré, Debussy, Franck).

Eglise St-Merri, 21 h : Quatuor de clarinettes (Vivaldi, Albinoni, Absil...).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 20 h 45 : Chorale franco-allemande, Orchestre symphonique Paris rive droite, dir. : M. Podolak (Dvorak).

Maison de la Poésie, 21 h : A. Kremski (Liszt, Wagner) ; extraits du « Spleen », de Baudelaire, dits par J.-L. Philippe.

Schola Cantorum, 20 h 45 : I. Assayag, M.-L. Noguera (Sweelinck, Couperin, W.-F. Bach...).

Centre Bösendorfer, 20 h : L. Bielousow (Mozart, Diabelli, Scarlatti...).

Eglise St-Germain des Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Andoli, G. Fumet (Bach, Fumet, Mozart...).

DIMANCHE 23 MARS

Eglise danoise, 16 h : G. et Ch. Andranian (Mozart, Goetz, Grieg...).

Maison de la Poésie, 21 h : A. Kremski (Liszt, Wagner).

Eglise St-Merri, 16 h : Elmhurst.

Eglise Notre-Dame, 17 h 45 : A. Isoir (Mendelssohn, Boehly, Hartmann...).

Eglise des Billettes, 17 h : P. Schmalfiss (Schumann, Chopin, Prokofiev...) ; 20 h : J. Amade (Bach).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 16 h 30 : Les Petits Chanteurs de St-François (Charpentier).

Eglise de la Madeleine, 16 h : Chœurs des jeunes de Düsseldorf (Bach, Mozart, Bruckner).

Sorbonne. Amphithéâtre Richelieu, dim. 16 h 30 : Mozart, Schubert, Brahms.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 22 MARS

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 21 h, Superman, de R. Donner (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, Liza, de M. Ferreri (vf) ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Paul Valéry ; Entre Seine et Mer ; le Maître de Montpellier ; l'Homme à la pipe, etc.

DIMANCHE 23 MARS

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : l'Hérétique/l'Exorciste II, de J. Boorman (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Bobby Deerfield, de S. Pollack (v.o., s.-t.f.) ; J'irai comme un cheval fou, de F. Arrabal ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Daguerre ou la naissance de la photographie ; Corot ; Monsieur Ingres, etc.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 22 MARS

17 h, VIIIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques/Cinéma du réel ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : Frontières, de L. de Winter (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : Help ! (v.o.).

DIMANCHE 23 MARS

Cycle : Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, Ce cochon de Morin, de V. Tourjansky ; 17 h, Le capitaine Fracasse, de A. Gance ; 19 h 15, Panorama du cinéma hollandais : le Silence de Christine M., de M. Gorris ; 21 h 15, Hommage à R. Lester : le Forum en folie (v.o., s.-t.f.).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

CONSEIL DE FAMILLE, film français de Costa-Gavras : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONSTANCE, film néo-zélandais de Bruce Morrison (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CREATURE (*), film américain de William Malone (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOUCE FRANCE, film franco-allemand de François Chardeaux : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LIEN DE PARENTÉ, film français de Willy Rameau : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

REMO SANS ARME ET DANGEREUX, film américain de Guy Hamilton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

SANS ISSUE (*), film américain de Harley Cokliss (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-05-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

SWEET DREAMS, film américain de Karel Reisz (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TOUKI-BOUKI, film sénégalais de Djibril Diop Mambety (v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; (v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

VAUDEVILLE, film français de Jean Marbeuf : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Montmartre Ciné, 18e (46-06-63-35).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-47).

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86)) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ESCALIER C (Fr.) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA GITANE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RAMBO II (A., v.f.) : Agora, 18e (42-54-76-46).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'UNIQUE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o., v.f.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

Samedi 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : Via Mala.
De T. Toelle, d'après le roman de J. Knittel, adapt. de J. Graser, avec M. Detmers, M. Vukotic...
Troisième et dernière partie. Quelle fin pour cette saga familiale où le fils assassine son père alcoolique et tyran, où le fiancé de la cadette est chargé du dossier ?

22 h 05 Droit de réponse : 22, les v'là.
Emission de Michel Polac.
Avec P. Alexandre (RTL), M. Gallo (le Matin de Paris), *P. Tesson* (le Quotidien de Paris), *J.-F. Kahn* (l'Evénement du jeudi), *J. Daniel* (le Nouvel Observateur), *Y. Toussaint* (le Soir, *de Bruxelles), D. Housego* (Financial Times), *R. Bernstein (correspondant du* New York Times), *D. Cohn-Bendit (journaliste), J.-P. Garnier (coauteur du livre* la Deuxième Droite) *et R. Leroy* (l'Humanité).

0 h 00 Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit : les Incorruptibles. (Rediff.)
1 h 10 RFE : Entreprise superstar.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant et Guy Marchand pour le film *Conseil de famille*, de Costa-Gavras, les chanteurs et chanteuses Johnny Hallyday, Catherine Lara, Carlos Sottomayor, Muriel Dacq, Robert Charlebois, Roger Carel, Jenna de Rosnay et le ballet du XX[e] siècle ; Alexis Weissenberg. Le vainqueur du concours Eurovision présentera sa chanson.

21 h 55 Alfred Hitchcock présente : « la Bête ».
Scénario de M. Miller, réal. M. Toshiyuki, d'après une histoire originale d'Alfred Hitchcock. Avec J. Elbert, C. Potts, T. Atkins...
Une jeune femme reçoit des menaces par téléphone à propos de son futur mariage...

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock
(et à 23 h 40).
Avec le groupe UB 40 de Burnigham, extrait de concert, séquence dans son studio, où il vient de réaliser une fiction en 35 mm, et des extraits de clips. En deuxième partie le groupe anglais Big Country en concert au Rockpalast d'Essen, enregistré le 15 mars.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 05 Disney Channel.
22 h 00 Journal.
22 h 25 Feuilleton : Dynastie.
Au 110[e] épisode. Dex révèle son attachement à Amanda...
23 h 10 Musiclub.

FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

7 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 35, Ciné Pic ; 19 h 55, les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Otages à l'italienne ; 22 h 10, Série : Mike Hammer ; 23 h 5, Femmes dessus dessous ; 0 h, La colline a des yeux, film de W. Craven ; 1 h 30, Sexe fou, film de D. Risi ; 3 h 20, l'Antéchrist, film de A. de Martino ; 5 h, l'Anti-gang, film de B. Reynolds.

la « 5 »

20 h 30 Variétés : Cherchez la femme.
22 h 30 Le grand show du sport : spécial tennis, le tournoi indoor de Bruxelles.
23 h 30 Rediff. des programmes de la soirée.

TV6

14 h Gym Tonic (et à 20 h)
17 h Magic 6
18 h Système 6
19 h NRJ 6 (et à 23 h)

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « les Rouquins », de J.-C. Grumberg, précédé d'un entretien avec l'auteur ; « les Gnoufs » ; « les Symétries imparfaites », de D. Besnehard.
22 h 10 Démarches : avec Philippe Lejeune.
22 h 30 Répertoire pour les écoles de musique : aujourd'hui : « Jeu de timbres », de F. Vandenbogaerde, « Le livre des progressions I et II », de D. Tosi, et « Maras », de J.-L. Campana.
0 h 05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 Concert (donné le 8 mars au Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « En plein air, Quatuor à cordes » de Bartok, « Fantaisies, op. 116 », « Quintette pour piano et cordes en fa mineur », de Brahms, « Moment musical n° 6 D 780 », de Schubert, « Quatuor à cordes en ré majeur, op., 18 n° 3 », de Beethoven, par le Quatuor de Cleveland et S. Bishop-Kovacevich, piano.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : archives, Nathan Milstein ; à 1 h Champ d'étoiles.

Dimanche 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinémas : Reivers.
Film américain de Mark Rydell (1969), avec S. Mc Queen, S. Farell, W. Geer.
1905, dans le Mississippi. Un garçon d'écurie, un Noir et un gamin partent en randonnée avec une automobile qui ne leur appartient pas.
22 h 25 Sports dimanche soir.
Patinage artistique, en différé de Genève.
23 h 55 Journal.
0.10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et l'homme du banc.
D'après G. Simenon, réal. R. Lucot avec J. Richard, M. Couturier, J.-P. Deveaux.
On retrouve le cadavre d'un magasinier sur le banc d'un boulevard. Maigret enquête.
22 h 10 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Daniel Boulanger.
22 h 50 Musiques au cœur : Vienne et Gustav Mahler. Magazine d'E. Ruggieri.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoire d'un jour : 19 mai 1983, le jour du premier danger.
Série de Philippe Alfonsi.
On se souvient de ces 41 fûts de dioxine (produit très toxique) passés clandestinement en France, de la panique qui s'est emparée de l'Europe. Une fois de plus s'est posé le problème de la sécurité et de la prévention des risques technologiques majeurs. La reconstitution de l'incident à l'aide de documents d'archives.
21 h 55 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit : Hantise.
Film américain de George Cukor (1944), avec C. Boyer (v.o. sous-titré, N.).
Londres 1870. Une jeune femme, épouse d'un séduisant — et inquiétant — pianiste, se sent devenir folle dans une maison où fut assassinée sa tante.
0 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

12 h, Dessins animés 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; 13 h 8, Superstars ; 14 h, Téléfilm : Mais qui a tué le président ? ; 15 h 25, Les branchés débranchés ; 16 h 20, Basket américain ; 18 h, La Drôlesse, film de J. Doillon ; 20 h 30, Taxi driver, film de M. Scorces ; 22 h 30, He walked by night, film d'A. Werker ; 23 h 45, Par où t'es rentré... on t'a pas vu sortir, film de P. Clair ; 1 h 15, Série : Mike Hammer ; 2 h 5, Femmes dessus-dessous.

La « 5 »

20 h 30 Les dimanches du cinéma : Les Surdoués de la première compagnie film de M. Gérard (et à 0 h 30).
22 h 00 Avant-première des Oscars du cinéma.
22 h 30 La 5 en concert : la « Symphonie n° 6 », de Tchaïkovsky, par l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala (et à 2 h 30).
23.30 Série : L'homme de l'Atlantide.

TV6

14 h Gym Tonic (et à 20 h).
17 h Magic 6.
18 h Système 6.
19 h Euro 6 ou US 6 (et à 22 h).
21 h Concert sur la 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Les saisons ».
22 h 30 Musique indienne : ragas de l'Inde du Nord.
0 h 10 Clair de nuit, avec M. Berestycki ; chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert d'archives (donné le 31 mai 1953) : « Neuvième symphonie en ré mineur », de Beethoven, par les chœurs de la Singakademie de Vienne et l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Furtwaengler ; « Sonate n° 7 en ré majeur », de Beethoven par E. Fischer au piano ; « Concerto symphonique pour piano et orchestre », deuxième mouvement adagio, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; « Mort et transfiguration », de Strauss, par l'Orchestre symphonique de Hambourg.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Ex Libris, les écrits sur la musique ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 MARS

— *M. Jacques Barrot*, ancien ministre, secrétaire général du CDS, député UDF de Haute-Loire, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. François Léotard*, ministre de la culture et de la communication, est le grand témoin de l'émission « Sept sur sept », sur TF1, à 19 heures.

— *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, député de Paris, participe au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 24 MARS

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, député de Paris, est reçu à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35 : L'avenir du futur : *A mort l'arbitre*, film de J.-P. Mocky ; 21 h 55, Débat : Sommes-nous tous des violents ? ; 22 h 55, Journal ; 23 h, C'est à lire.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *le Fil conducteur* ; 22 h 10, Nombre et lumière ; 23 h, Journal.
FR3	20 h 35 : *le Deuxième Souffle*, film de J.-P. Melville ; 23 h 5, Journal ; 23 h 30, Tous en scène ; 0 h 30, Prélude à la nuit.

VU

Cohabitation

On s'attendait à des échanges au vitriol et on assista à des assauts d'amabilité. On nous avait promis des prises de bec — ou de micro — et on a constaté les premiers fruits exquis de la cohabitation. Pourtant, les invités de Bernard Pivot n'ont pas la réputation d'avoir leur langue dans leur poche ni de tremper leur stylo — ils viennent d'écrire chacun un livre sur la télévision — dans l'eau bénite.

Sur ma gauche : le symbole de la télévision « libérée » et, bête noire de la droite, Michel Polac (*Mes dossiers sont les vôtres*, chez Belland), qui paraissait presque intimidé de se trouver dans le salon du maître d'« Apostrophes », à grignoter des petits fours, assis sur le bord de la chaise ; et l'interlocuteur préféré de M. François Mitterrand, Yves Mourousi (*Il est temps de parler*, chez RMC/Flammarion), s'il n'avait pas perdu sa faconde, se félicitait de travailler dans « *une des meilleures télévisions du monde* ».

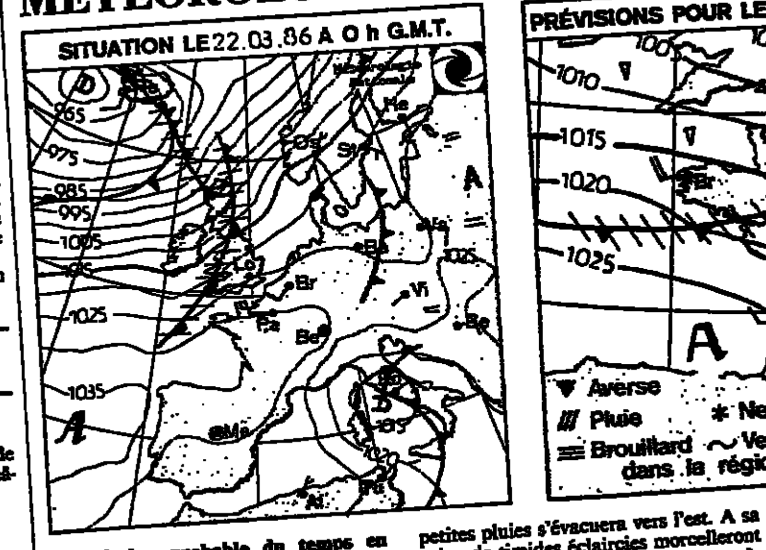
Sur ma droite : l'une des « victimes » de la télévision rose, Jean-Marie Cavada (*En toute liberté*, chez Grasset), qui prépare, actuellement, la future chaîne privée de M. Robert Hersant ; et l'homme de M. Jacques Chirac, directeur adjoint de la communication à la Mairie de Paris, José Frèches (*la Guerre des images*, chez Denoël). Entre les deux camps : Henri Chapier (*Je retourne ma veste*, chez Carrère-Lafont), dont le cœur balance entre M. Chirac et M. Lang, et Patrice Lestrohan (*Cocorico télé*, chez Marabout), journaliste à *l'Evénement du jeudi*, qui s'efforce de « *mettre la télé à nu* ».

L'étonnant, c'est que tout ce beau monde était d'accord sur pratiquement tout ! Il fait bon vivre en France (Cavada, Mourousi), où la télévision n'est pas si mauvaise que ça, « *même* » depuis 1981 (Lestrohan, Mourousi), « *surtout* » depuis 1981 (Polac). La chasse aux sorcières est détestable (unanime), mais elle s'estompe en proportion de la maturité grandissante des responsables. La privatisation ? Au moins une chaîne publique (Cavada, Mourousi). La « 5 » et la « 6 » ? Ratées, pour cause de précipitation. « *Il faudrait une télévision véritablement européenne, avec un axe Paris-Luxembourg-Francfort* » (Frèches), pour concurrencer l'impérialisme anglo-saxon (Cavada) et encourager la création (Polac). La Haute Autorité ? Nécessaire, excellente, à laquelle il faut « *plus de moyens, plus de pouvoirs* » (Frèches). Unanimité, enfin, sur la qualité de la BBC et de Channel Four (chaîne privée britannique), un modèle pour tous...

Ah ! le bel accord... entre gens du sérail. Le téléspectateur moyen n'en revenait pas. Les jours qui viennent diront si cette cohabitation à l'eau de rose résistera aux ambitions et aux rivalités.

ALAIN WOODROW.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 mars à 0 heure et le dimanche 23 mars à minuit.

Une perturbation de faible activité traversera le pays dans un flux très rapide d'ouest. Une seconde, plus active, abordera en soirée les côtes atlantiques.

Dimanche : Le matin, sur le Languedoc-Roussillon, la basse-vallée du Rhône, les Alpes du Nord jusque sur la Provence-Côte d'Azur et la Corse, le soleil sera encore apparent. Sur tout le reste du pays, le temps sera très nuageux et gris avec de petites pluies intermittentes et plutôt des averses près des côtes de la Manche.

En journée, le ciel deviendra très nuageux sur le Sud-Est, mais il ne pleuvra pas, tandis que le temps couvert avec de petites pluies s'évacuera vers l'est. A sa suite, de timides éclaircies morcelleront le ciel et des averses se produiront près des frontières du Nord-Est. Les vents se renforceront. Ils souffleront de sud-ouest à ouest, forts près des côtes atlantiques et Manche, modérés dans l'intérieur.

Côté thermomètre, les températures minimales seront douces et les gelées seront inexistantes en plaine. Les températures maximales varieront de 8 à 14 degrés du nord au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 21 mars, le second le minimum de la nuit du 21 mars au 22 mars) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 13 et − 1 ; Bréhat, 10 et 7 ; Brest, 11 et 7 ; Cannes, 14 et 2 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et − 4 ; Dijon, 9 et − 2 ; Dinard, 11 et 4 ; Embrun, 7 et − 2 ; Grenoble-Grenoble-St-M.-H., 9 et 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et − 2 ; La Rochelle, 11 et 4 ; Lille, 11 et 3 ; Limoges, 9 et 0 ; Lorient, 11 et 7 ; Lyon, 9 et − 1 ; Marseille-Marignane, 11 et 3 ; Nancy, 9 et − 2 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Montsouris, 10 et 4 ; Paris-Orly, 11 et 1 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 11 et 6 ; Rouen, 11 et 2 ; Saint-Etienne, 8 et − 3 ; Strasbourg, 9 et 0 ; Toulouse, 12 et 2 ; Tours, 11 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 ; Genève, 7 et − 2 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 16 et 1 ; Rome, 11 et 5 ; Stockholm, 4 et − 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 23 MARS

« De la petite robe noire classique à la somptueuse tenue de grand soir : cent des plus ravissantes créations de Pierre Balmain », 10 h 30 et 14 h 30, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (M. Hadda).

« L'Hôtel de Camondo », 15 h, 63, rue Monceau, s'inscrire 42-60-71-62, après 18 h 30 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Evocation de Marly à travers le musée et les jardins Valérie Malek », 14 h 30, entrée musée (Hauts lieux et découvertes).

« Le Musée de la Légion d'honneur », 14 h 45, 2, rue de Bellechasse et « l'Opéra, parties publiques », 15 h, haut des marches gauche (AITC).

« La Conciergerie de Philippe le Bel à la Terreur », 10 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les relations arts modernes et arts primitifs », 14 h 30, devant Musée de l'homme (Paris passion).

« Musée de Sceaux », 14 h 50, grille d'honneur.

« La Conciergerie de Saint Louis à la Révolution », 10 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (M. Ragueneau).

« Au sein du Lycée Henri-IV, les vestiges étonnants de l'abbaye de Sainte-Geneviève », 14 h 45, 23, rue Clovis (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« L'Arc de triomphe, témoin impassible de notre temps », 14 h 30, métro Etoile sortie Friedland.

« Visite de l'hôtel de Lamoignon-Angoulême. Henri III au tribunal de l'Histoire... », 15 h, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« De Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, Louvre porte Jaujard.

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h, entrée principale.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 23 MARS

1, rue des Prouvaires (1[er] étage droite), 15 h, « Voyance, médiumnité, oracles », par Jacques et Natya.

Salle Pasteur, 60, bd Latour-Maubourg, 14 h 30, « La Thaïlande » ; 16 h 30, « Florence 1985 » ; 18 h 30, « Venise 1985 et San-Marino » (M. Brumfeld).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 mars 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 11 mars 1986 autorisant l'établissement public de diffusion Télédiffusion de France (TDF) à participer à l'augmentation du capital d'une société ;

● Du 17 février 1986 relatif à l'enrichissement du vocabulaire de l'urbanisme et du logement.

UNE LISTE

● Des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques au cours de l'année 1985.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde
ÉCONOMIE

PAQUES

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE A NOTRE-DAME DE PARIS

Dimanche des Rameaux. — Samedi 22 mars, à 18 h 30 messe anticipée ; dimanche 23 mars, 9 h 15, rassemblement sur le parvis côté préfecture ; 9 h 30, bénédiction des rameaux et procession ; 10 heures, chants de la Passion selon saint Luc et Eucharistie, messes célébrées par le cardinal Lustiger. Messes : 8 heures, 8 h 45, 11 h 30, 12 h 30, 18 h 30.

Mercredi saint 26 mars, à 18 h 30, messe chrismale célébrée par le cardinal.

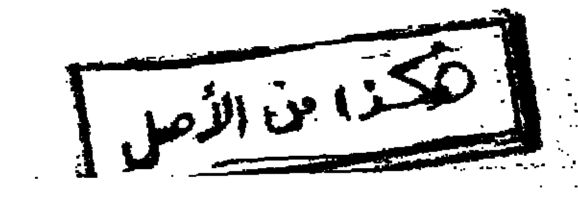
Jeudi saint 27 mars, à 18 h 30, Cène du Seigneur, célébrée par le cardinal.

Vendredi saint 28 mars, 18 h 30, Office de la Passion, célébrée par le cardinal. De 9 h 30 à 18 h 15, vénération de la couronne d'épines. 15 heures, chemin de croix.

Samedi 29, à 21 heures, Vigile pascale, célébrée par le cardinal.

Dimanche de Pâques, 30 mars à 10 heures, messe solennelle célébrée par le cardinal.

Autres horaires de messes : 8 heures, 8 h 45, 11 h 30, 12 h 30, 18 h 30. Offices de louanges : 9 h 30, 16 heures.



Communication

AU SERVICE DU CITOYEN

Telsid

Depuis juin 1985, le Service d'information et de diffusion (SID) du premier ministre a lancé une banque de données, accessible par Minitel, sur les droits et démarches du citoyen, conçue sous forme de bande magnétique offerte aux communes, départements ou régions qui en font la demande. Baptisée Telsid, ce réseau de renseignements destiné au grand public est l'aboutissement d'expériences télématiques menées dès 1979 dans quelques communes. Il fonctionne actuellement dans sept départements (1) ; cinq autres sont demandeurs et en cours d'installation.

Telsid est la rencontre de trois facteurs : un besoin (celui de l'usager confronté aux obstacles administratifs), une volonté (celle d'une administration soucieuse de se rapprocher du citoyen) et un outil nouveau (la télématique). Actuellement, le sommaire de Telsid comporte vingt-deux thèmes : du droit à l'allocation de chômage au service national et anciens combattants, en passant par l'enseignement, la protection sociale ou le logement.

Le premier souci des responsables, en créant Telsid, a été dépoussiérer le langage administratif. Pas question de se contenter de la diffusion pure et simple, sur l'écran Minitel, du code de l'urbanisme ou des circulaires du service des impôts. Même lorsque les expressions techniques ou juridiques s'imposent, Telsid les explique ou les illustre par des exemples. Ainsi, les quelque huit mille cinq cents pages-écran ne sont pas des milliers de signes empilés, mais elles offrent des textes clairs, à la portée de tous.

Dans le cas où les renseignements que cherche l'usager sont nombreux, celui-ci n'aura même pas à prendre des notes : une imprimante connectée au Minitel peut éditer toutes les pages-écran à la demande.

C. D.

(1) Finistère, Haute-Garonne, Indre, Mayenne, Puy-de-Dôme, Val-d'Oise et Vienne.

AU CAFÉ DU COMMERCE L'UNION NATIONALE

Cauchemar d'une nuit de printemps

Un journaliste dans la force de l'âge et un avionneur de quatre-vingt-quatorze ans, qui partagent les mêmes options politiques, sont venus s'asseoir au café du Commerce en attendant l'autobus qui s'arrête juste devant.

Le journaliste : Bonjour monsieur l'avionneur ! Comment allez-vous aujourd'hui ?

L'avionneur : Je ne vais pas mal, vu mon grand âge. J'ai une grippe mais cela se termine.

Le journaliste : Vous me rassurez ! Figurez-vous que j'ai fait un cauchemar cette nuit. J'ai rêvé que mon journal avait annoncé votre mort en première page !

L'avionneur : Cela ne m'étonne pas outre-mesure. J'ai longtemps prôné l'union nationale, mais je ne croyais pas voir arriver le jour de la fameuse « cohabitation ». Tenez, j'ai publié dans *le Monde* du 5 octobre 1984 une pleine page de publicité, qui se terminait par cette phrase : « *Titre dans* France-Soir : *L'union est faite. Le président Mitterrand a constitué son gouvernement. Chirac est premier ministre !* »

Avouez que j'ai le sens de la prémonition ! Mais je n'y croyais qu'à moitié... Réélu député de l'Oise le 16 mars, il n'était pas inconcevable que, le lendemain, je succombasse aux joies de cette victoire de la droite sous une présidence de gauche.

Le journaliste : Quelle est la morale de cette fable ?

L'avionneur : Il ne faut jamais croire ce qui est imprimé dans les journaux !

MARCEL DASSAULT
Rédacteur en chef du Café du commerce
PCC : ALAIN WOODROW.

● *Presse et concentration.* – Le Syndicat national des journalistes (SNJ) vient d'éditer un dossier spécial intitulé *la Presse sous le joug de la concentration.* Les causes de celle-ci, amorcée dès les années 60 et accélérée en 1975 (notamment par le rachat de nombreux titres par M. Robert Hersant) y sont analysées sous l'angle économique (crise de la presse nationale, développement des monopoles régionaux), financier (aides bancaires apportées à la concentration de titres), industriel (le progrès technique facteur de concentration). Le dossier fait aussi état de la concentration dans l'audiovisuel et de l'arsenal juridique mis en place pour lutter contre ce phénomène (ordonnances de 1944 et loi du 23 octobre 1984).

★ Supplément au nº 199 du *Journaliste*, 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

● *Pérennisation des aides aux « petits » quotidiens nationaux.* Un décret du 12 mars, publié au *Journal officiel* du 20 mars, pérennise les aides de l'Etat aux « quotidiens nationaux d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires ». Ces aides étaient reconduites chaque année depuis 1982 dans la loi de finances et cette pérennisation avait été décidée lors du dernier débat budgétaire. En 1985, les quotidiens *le Matin de Paris, Libération, la Croix, l'Humanité* et *Présent* en avaient bénéficié, *le Quotidien de Paris* refusant pour sa part ces aides exceptionnelles. La diffusion des journaux qui peuvent en bénéficier doit être inférieure à 150000 exemplaires et les recettes de publicité ne doivent pas excéder 25 % des recettes totales.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4188

HORIZONTALEMENT

I. Une manière de faire tenir une construction. Est toujours présent dans une exécution capitale. – II. Dirige la police à certaines occasions. Récompense. – III. Chef d'une ancienne République. Ancien génie arabe. – IV. N'a rien à faire dans la campagne. Une ficelle au propre, un fil au figuré. – V. Un géant de la littérature. Bonhomme de neige. Sont le fait du hasard ou le résultat de calculs « terre à terre ». – VI. Partit en retraite dans une campagne peu paisible. Un endroit où ranger les bottes. Indéfini. – VII. Souvenirs de guerre. Collecte qui se fait dans certains cas avant la quête. Exclamation. – VIII. Récréation avec des pions. Cela ne casse rien mais cela emballe. Moyen de communication. – IX. Cité dans le passé. Plus inconnues. Est particulièrement adaptée aux pieds délicats. – X. Résultats des courses. En fait voir de toutes les couleurs. – XI. Fièvre contagieuse. Se dit pour faire couler une larme. – XII. Point à l'envers. Réunion de cols blancs. – XIII. Démonstrations amicales ou déclamations hostiles. – XIV. Demande donc une aide ou donne un coup de main. Peste ou rage. Un grain le fait grossir. – XV. Période. Ne sont ni rondes, ni carrées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II										■					
III					■	■		■						■	
IV											■				
V					■						■				
VI				■							■			■	
VII		■			■								■		
VIII			■					■		■					
IX			■					■		■					
X															■
XI	■							■				■			
XII		■	■				■		■						■
XIII														■	
XIV					■	■	■						■		
XV				■											

VERTICALEMENT

1. Chef de rayons. Est donc bon. – 2. Est recherchée pour une bonne pêche ou est jetée à la suite d'une mauvaise. Tortillard dans certaines régions. Redoute les faux pas mais recherche les écarts. – 3. Espèces de dragons. Précision horaire. Orifice. – 4. Queue-de-chèvre ou queue-de-rat. Siège d'un tribunal. – 5. Mesure. Laisse froid. – 6. Un tiers de la moitié. Instruments à vent. – 7. Attend les ordres. – 8. A donc transpiré. Caoutchouc synthétique. Beau lustre. – 9. Ne peut donc jamais être « fidèle » lorsqu'elle s'engage. Oncle d'Amérique. – 10. Ont une odeur de sainteté ou un air de débauche. Jeune premier. – 11. Abréviation. Sont contraints de rester dans la branche de leurs parents. – 12. Laisser des marques de son passage. « Robe » de chambre. – 13. Réalisation d'un projet. Entrailles. – 14. Cognait ou caressait suivant l'heure. Conjonction. Calés. – 15. Est donc officiellement considéré comme aliéné. S'exprime sous la pression.

Solution du problème nº 4187

Horizontalement

I. Lunetiers. – II. Obélisque. – III. Galas. – IV. Ica. Skier. – V. Treille. – VI. Pourri. – VII. Ténia. BA. – VIII. Et. NN. Raz. – IX. Médée. – X. Egarés. Il. – XI. Rot. Style.

Verticalement

1. Logis. Téter. – 2. Ubac. Pet. Go. – 3. Nélaton. Mat. – 4. Ela. Ruiner. – 5. Tisserandes. – 6. Is. Kir. Est. – 7. Equilibre. – 8. Ru. EL. As. Il. – 9. Secret. Zèle.

GUY BROUTY.

Sciences

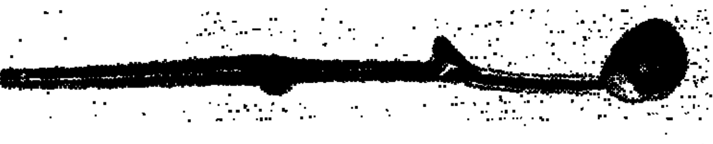
DEUX EXPOSITIONS

« Côté femmes » au Musée de l'homme

Le jour même où le ministère des droits de la femme a disparu, le Musée de l'homme a ouvert une exposition temporaire, « Côté femmes », pour montrer l'extrême « *diversité des représentations et des rôles assignés aux femmes à travers le monde* ».

On parle souvent de l'universel féminin. En fait, l'image de la femme est entièrement modelée par chaque société, tout comme la répartition des tâches. Il y a même des femmes forgerons...

Pourtant, les sexes sont toujours différenciés par le costume : de la parure de plumes aux vêtements plus élaborés, chacun a ses usages. Il a vraiment fallu attendre notre époque pour que la civilisation occidentale invente la mode unisexe. Auparavant, l'usage déterminait strictement le costume et, par là même, les tâches dévolues à chaque sexe. Lorsque la nécessité de la vie du groupe ou un goût individuel particulier amenaient une femme à accomplir des tâches masculines, celle-ci revêtait obligatoirement le costume masculin et suivait les coutumes masculines. – Y. R.



Cuiller de bois en forme de femme. Origine : Afrique du Sud, peut-être zoulou ; époque indéterminée ; hauteur : une soixantaine de centimètres. Collection : Musée de l'homme ; photo : Christian Lemzaouda.

★ Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Ouvert de 9 h 45 à 17 h 15 tous les jours, sauf le mardi. Entrée : 16 F ; tarif réduit : 8 F ; groupes scolaires : 4 F. Visites guidées sur rendez-vous en téléphonant l'après-midi au 45-53-09-16. L'exposition durera jusqu'à la fin de l'année.

L'or à La Villette

L'or, le premier métal qui a fasciné l'humanité, est le sujet de la première exposition temporaire présentée par la toute neuve Cité des sciences et de l'industrie de la porte de La Villette, avec, entre autres, le concours du Bureau de recherches géologiques et minières et du Comptoir Lyon Alemand Louyot.

L'exposition n'est pas très grande, mais elle permet de s'informer avec précision sur l'or, depuis l'extraction et le traitement du minerai jusqu'aux réalisations d'objets utiles aussi bien à la parure qu'à l'industrie et à la santé.

Les présentations et les films vidéo sont tous très « parlants ». Le tas d'une tonne de cailloux modelé en pyramide et surmonté d'une minuscule pyramide en métal jaune fait comprendre d'un coup d'œil que la teneur du minerai en or est très faible (de 1 à 250 grammes par tonne).

Adultes et enfants peuvent jouer au chercheur d'or en secouant dans une batée du sable (qui ne contient pas d'or). En revanche, c'est vraiment un lingot de 1 kilo d'or qui est coulé, puis dûment poinçonné, à plusieurs moments de l'après-midi. Cette coulée est l'occasion de deux étonnements : le lingot se solidifie en quelques instants et il est vraiment bien petit.

Petit, mais recherché si l'on en juge par le bas de laine des Français que les organisateurs de l'exposition se sont amusés à symboliser par des chaussettes de fil doré. Nos concitoyens sont les premiers détenteurs au monde de bas de laine remplis d'or : ils en détiennent 4 500 tonnes pour 54 millions d'habitants. Alors que les Indiens, pourtant réputés grands thésauriseurs, n'en ont que 3 500 tonnes pour 733 millions d'habitants.

YVONNE REBEYROL.

(*) La Cité est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 heures à 22 heures. Entrée (incluant l'exposition sur l'or) : 20 francs. L'exposition durera jusqu'au 14 juillet, mais sera peut-être prolongée.

MODE

AUTOMNE-HIVER

Fonceuse et triomphante

Fonceuse et triomphante, la mode de l'hiver accentue ses charmes et ses volumes par le graphisme des tissus et des détails, notamment en fausses fourrures.

Flanelle gris banquier, noire ou bleu héliotrope chez Chloé, lignes structurées animées par des panneaux plissés dans le dos, fourreaux du soir généreusement agrémentés de pampilles de strass.

Bernard Perris s'affiche, avec une silhouette théâtrale à base de tenues étirées, un rien « music-hall » ; des masses de tissus riches, du velours noir, du gris flanelle lamé, pailleté et saupoudré de broderies de strass, à côté d'ensembles du soir, à pantalons romantiques.

Jean-Charles de Castelbajac travaille en réversible, de merveilleuses doudounes marines, et « aren-terre ». Ses visons, réalisés par Revillon, sont flanqués de queues à la Davy Crockett, et ses manteaux-couvertures jouent des airs de cornemuses, en tartans de mohair. Il se lance dans les imprimés négatifs-positifs, qui forment un zoo imaginaire de tous les animaux au pelage graphique en robe courte ou longue, de la girafe au dalmatien.

Popy Moreni taille le faux vison en bicolore pastel, givré et imprimé de diplodocus. Ses queues-de-pies profilées sur robes moulantes, ou collants de danse noirs, suggèrent les boys des Folies-Bergère. Mais M. Loyal et les collerettes de Pierrot multicolores scintillent aussi sur jersey noir et argent.

Anne-Marie Beretta multiplie sa superpositions brillamment réussies en somptueux doubles manteaux, opposant des gilets de vigogne sur houppelandes de cachemire en tons sourds. Ses robes s'enroulent en savants drapés, parfois plissés. Des berthes de renard encadrent les épaules dénudées des fourreaux, le soir.



(Dessin de *POPY MORENI.*)

NATHALIE MONT-SERVAN.

Jean-Paul Gaultier : islam-clip

Les podiums et les chapiteaux du Louvre doivent sembler ridiculement petits à Jean-Paul Gaultier. Après le Cirque d'Hiver, la salle Wagram, le Pavillon Baltard, le voilà à la Halle de la Villette, qu'il remplit. Comme à côté, Renaud au Zénith, il a son public, immédiatement reconnaissable, qui avance poursuivi par l'âcre odeur des merguez. Deux folklores se rencontrent.

A l'intérieur, musique à l'appui – une seule phrase qui se répète – Jean-Paul Gaultier revisite à sa façon l'islam austère. Filles et garçons défilent à toute allure sur le podium courbe, on a l'impression d'attendre ses valises devant le tapis roulant d'un aéroport. Il y a un mannequin – ou presque – par modèle, ça finit par faire une foule qui s'agglomère sur un échafaudage métallique. Foule harmonieuse de silhouette, au buste marqué, taille creusée, les redingotes s'évasent sur les jupes courtes en corolle, les fuseaux moulants. Puis se suivent les amples vestes épaulées – dans cette matière qui rappelle les uniformes des hommes-grenouilles, – les doudounes satinées, les tuniques droites... Couleurs sombres, noir marron, vert militaire, moutarde, et, soudain, l'éclair rouge d'un manteau de velours. Tissage d'alphabet exotique, de rayures, bandes alternées aux couleurs éteintes (à peine quelques paillettes). Les motifs se recoupent, se superposent en un effet vidéo-clip. Les franges en tutu, les combinaisons brochées, les tours de cou en renard argenté, c'est pour les hommes. Jean-Paul Gaultier lui-même en grand manteau vert sur un pull à rayures bleu pâle termine le défilé.

Dehors, des limousines attendent, les chauffeurs se plaignent de l'odeur « infecte ». Les marchands de merguez et de coca-cola espèrent, ils ne savent pas que les gens de la mode se nourrissent en basses calories.

COLETTE GODARD.

Carnet

Décès

– Castres.

Le docteur Schmidt
a la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 14 mars 1986, de sa sœur,

Elisabeth SCHMIDT,
pasteur de l'Eglise réformée de France.

Le culte, suivi de l'incinération, a rassemblé ses amis dans la plus stricte intimité le 18 mars.

« *J'ai combattu le bon combat.* »
(2 Tim. 4-7.)

En souvenir d'elle, des dons peuvent être faits à la CIMADE, CCP 40-88-87 Y Paris.

91, avenue Charles-de-Gaulle,
81100 Castres.

Remerciements

– Très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui a été témoignées lors du décès du

docteur Benjamin GINSBOURG,

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

Anniversaires

– Les amis de

Christiane DESCOMPS

penseront particulièrement à elle au jour anniversaire de sa mort, le 24 mars 1983.

« *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli.* »
(MT 25, 35.)

Légion d'honneur

– Droits de la femme

Sont nommées *chevaliers :*
Mmes Benoîte Groult, épouse Guimard, écrivain ; Janine Holodenko, épouse Devers, veuve Tillard, rééducatrice en psychomotricité ; Christiane Platon, épouse Gilles, cadre au Crédit lyonnais ; Gilberte Vitour, épouse Colaneri, chef d'entreprise.

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

La première Noire championne du monde

L'Américaine Debi Thomas, une étudiante en chimie-biologie à l'université Stanford (Californie), est devenue, à dix-neuf ans, la première Noire à s'adjuger un titre mondial de patinage artistique. Elle a détrôné, vendredi 21 mars à Genève, l'Allemande de l'Est Katarina Witt, championne olympique, qui a dû se contenter de la deuxième place.

Réussissant une formidable démonstration technique sur la musique de West Side Story, Katarina Witt, qui a obtenu deux fois la note maximale (6), s'est adjugée le programme libre. La deuxième place suffisait à Debi Thomas, qui avait mieux réussi les figures imposées et le programme court. Elle l'a obtenu grâce à son élégance, son rythme et sa technique (un double axel et quatre triples sauts), sur des musiques de Duke Ellington ou de ballets classiques. La Française Agnès Gosselin a terminé treizième.

FOOTBALL

L'Egypte remporte la Coupe d'afrique

L'Egypte a remporté, vendredi 21 mars au Caire, la quinzième Coupe d'Afrique des nations en battant en finale le Cameroun, tenant du titre. Les deux équipes, qui jouaient devant cent mille spectateurs, étaient à égalité à l'issue des prolongations, mais les Egyptiens ont gagné grâce aux tirs au but (5 à 4).

● *Championnat de France de football.* – Quatre matches de la trente-quatrième journée ont été joués vendredi 21 mars : *Nice b. Metz 2-0 ; *Brest b. Monaco 2-1 ; *Nancy et Strasbourg 1-1 ; *Le Havre et Lille 0-0. Les six autres matches sont programmés samedi.

● SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – Pour la deuxième année consécutive, l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli a gagné, vendredi 21 mars, la Coupe du monde de ski alpin devant le Suisse Pirmin Zurbriggen. Ce dernier, qui devait impérativement gagner le slalom de Bromont (Canada) pour conserver une chance de ravir le trophée à Girardelli, n'a pu terminer que troisième derrière le Yougoslave Bojan Krizaj et Paul Frommelt (Liechtenstein). Christian Gaidet, le premier des Français de la Coupe du monde, termine vingt-quatrième.

Économie

REPÈRES

Inflation : 0,4 %, en février, en Espagne et en Grande-Bretagne

Les prix à la consommation ont progressé de 0,4 %, en février, en Espagne comme en Grande-Bretagne. Pour Madrid, ce résultat est encourageant car il intervient après une poussée de 2,9 % en janvier et un taux d'inflation de 8,1 % en 1985. La Grande-Bretagne, pour sa part, poursuit son chemin vers un apaisement des prix : sur douze mois, les prix à la consommation ont vu leur progression revenir de 5,5 % en janvier 1986 à 5,1 % un mois plus tard.

Monnaie : démission du vice-président de la Fed

Le numéro deux de la Réserve fédérale américaine (Fed), M. Preston Martin, donné comme l'un des plus probables successeurs de M. Paul Volker, a démissionné le vendredi 21 mars. Ce départ pourrait ouvrir la voie à une reprise en main de la Banque centrale par son président, qui avait, en février, été mis en minorité sur la politique monétaire.

M. Volker — dont le mandat expire en août 1987 — s'opposait alors à une baisse du taux d'escompte, finalement intervenue le 8 mars. M. Martin était l'un des quatre gouverneurs de la Fed nommés en 1982 par le président Reagan. Son mandat s'achevait le 31 mars prochain.

A GENÈVE

L'OPEP reste ferme... sur les principes

De notre envoyée spéciale

Genève. — C'est avec soulagement que l'OPEP a salué, le vendredi 21 mars, l'accord de principe finalement conclu avec les cinq pays producteurs de pétrole non membres de l'organisation (1) invités pour la première fois à un dialogue officiel en marge de la conférence. Le communiqué final accepté par les deux parties reste, certes, vague. Il se contente d'affirmer un objectif commun — *« restaurer et défendre le prix officiel de référence de 28 dollars par baril »* — sans préciser les moyens de l'atteindre. Les cinq pays non OPEP ont *« exprimé leur volonté de coopérer pleinement avec l'OPEP dans cette perspective »* et ont assuré qu'ils s'efforceraient de convaincre d'autres producteurs comme la Chine, la Colombie, etc... de se joindre au groupe.

L'OPEP et ses nouveaux partenaires sont enfin convenus qu'une *« relation plus étroite et plus durable entre tous les producteurs est nécessaire pour assurer une stabilité à long terme des prix sur le marché mondial du pétrole »*. Un point, c'est tout. Les sacrifices nécessaires n'ont pas été chiffrés, comme l'a fait remarquer le ministre omanais, et l'accord en l'état ressemble plus à une déclaration d'intention qu'à l'amorce d'une coopération constructive.

Mais le pire a été évité, et de justesse. A plusieurs reprises, au cours des quelque dix heures de discussion qui ont opposé vendredi les ministres saoudien, algérien vénézuélien représentant l'OPEP aux cinq nouveaux arrivants, on a frôlé la rupture pure et simple, tant les demandes initiales de l'organisation étaient inacceptables. Les pays membres, incapables jusque-là de s'entendre entre eux sur une réduction concertée et bien répartie de leur production, demandaient en effet à leurs nouveaux partenaires de réduire leur rythme d'extraction d'un cinquième ! Aussi l'accord cadre final conclu, pour vague qu'il fût, était-il un moindre mal. *« Je suis sûr que chaque pays fera son possible pour que cet accord réussisse »*, déclarait à l'issue de la réunion le ministre égyptien, M. Abdelhadi Kandil.

Son collègue omanais, comme la plupart des observateurs, restait toutefois plus sceptique. *« Il sera difficile* [à l'OPEP] *de remonter les prix du pétrole à 28 dollars. Cela prendra un an, peut-être plus »*, a assuré le représentant du sultanat. La réussite de cet accord de « coopération » dépend en effet désormais de l'OPEP elle-même. Si les treize pays membres parviennent à un accord crédible pour réduire immédiatement leur production et assainir le marché, les non-OPEP suivront. Dans le cas contraire, l'entente restera lettre morte. Or les chances de réussite restaient toujours aussi incertaines samedi, alors que les treize membres de l'OPEP entamaient leur septième jour de négociations.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Egypte, Mexique, Malaisie, Oman et Angola.

● *Alerte sur les vins italiens.* — Le ministre ouest-allemand de la santé a mis en garde les consommateurs contre plusieurs vins italiens dont certaines bouteilles contenaient de l'alcool méthylique (méthanol), une substance chimique toxique qui a causé la mort de trois personnes et quarante intoxications en Italie. Dans un communiqué publié le 21 mars à Bonn, le ministère a publié une liste de six vins susceptibles de contenir du méthanol, un liquide sans couleur ayant une odeur d'alcool, dont quelques millilitres suffisent à rendre aveugle et qui devient mortel entre 30 et 100 millilitres. — *(AFP.)*

● **La BEI prête 150 millions de francs pour la pêche maritime en France.** — La Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé le 21 mars l'octroi d'un prêt de 22,4 millions d'ECU (150 millions de francs) à la Caisse centrale de crédit coopératif, pour des investissements dans le secteur de la pêche maritime française. Ce prêt, d'une durée de dix ans, sera réaffecté par la Caisse à des opérations de modernisation ou de restructuration (achat de bateaux, construction d'entrepôts frigorifiques, transformation de produits de la mer) menées par des entreprises dans des régions côtières françaises qui bénéficient de la prime d'aménagement du territoire (PAT).

LE SAUVETAGE DE SAARSTAHL PAR DILLINGER-SACILOR

La constitution d'un premier groupe européen de l'acier

L'accord conclu à Bonn pour le sauvetage de l'entreprise sidérurgique sarroise Arbed-Saarstahl par Dillinger, filiale ouest-allemande du français Sacilor (*le Monde* du 22 mars) marque une étape décisive dans la constitution du premier groupe véritablement européen dans la sidérurgie. Toutes les restructuration de l'acier ont été jusqu'à présent nationales et la seule tentative transfrontalière, celle de la fusion projetée en 1972 du hollandais Hoogovens avec l'allemand Hoesch, s'était soldée par un échec. L'ensemble Saarstahl-Dilling-Sacilor constituera le premier groupe multinational, avec une production de 12,5 millions de tonnes d'acier environ.

Le principe de l'accord arrêté à Bonn permettra aux membres du directoire de Dillinger de créer une société en leur nom personnel, qui reprendra la gestion de Saarstahl. Ensuite, les deux entreprises fusionneront, mais sous une forme juridique et financière qui doit encore être négociée par tous les partenaires, la seule certitude étant la part majoritaire de Sacilor dans l'ensemble ainsi constitué.

M. Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre, social-démocrate, a pu obtenir d'un ministre chrétien-démocrate de Bonn un accord difficile. Malgré ses réticences, l'Etat fédéral a d'abord accepté de considérer qu'il fallait apurer les dettes de Saarstahl pour un montant de 1,8 milliard de deutschemarks (5,4 milliards de francs), chiffre qui lui est apparu longtemps trop élevé. Il a ensuite admis que Sacilor, entreprise nationalisée française, conserve un rôle majoritaire, alors que plusieurs experts d'outre-Rhin militaient pour qu'une reprise par Dillinger soit l'occasion de réduire fortement la participation de Sacilor dans cette entreprise (65 %) et de « germaniser » ainsi la sidérurgie sarroise. Tel ne sera pas le cas en définitive.

La décision des pouvoirs publics

Les banques, de leur côté, qui ont une créance de 250 millions de DM sur Saarstahl, craignaient de la passer en pertes et profits, constituant un précédent coûteux. Les maîtres de forge ouest-allemands, qui souhaitaient que l'entreprise française disparaisse purement et simplement afin de récupérer ses parts de marché, n'avaient pourtant pas manqué de brandir cette menace.

Si l'accord de principe est une victoire pour M. Lafontaine, il reste néanmoins à préciser les délais de mise en œuvre et les détails, mais aussi à obtenir l'aval des pouvoirs publics français, actionnaires de Sacilor. Or, pour la France, cette opération est importante car elle met probablement un coup d'arrêt aux tentatives de fusion d'Usinor et de Sacilor. Défendue par plusieurs experts et cadres de la sidérurgie, une fusion, ou du moins un rapprochement, des deux groupes français était, jusqu'à il y a peu, considérée comme inéluctable pour l'avenir des produits plats (tôles). Comme dans les télécommunications, lors de la fusion CGE-Thomson, une alternative existait entre une solution franco-française et la recherche pour chacun des deux groupes d'un partenaire européen. Mais Bonn, d'une certaine façon, vient de trancher. Et on peut penser qu'Usinor va devoir, à son tour, chercher des alliés étrangers.

Une fois remis à flot par Bonn, le Land de Sarre et les banques ouest-allemandes, c'est-à-dire sans que le contribuable français y soit de sa poche — du moins tel est le souci de Sacilor — Saarsthal est une bonne entreprise industrielle. Son aciérie est neuve et ses positions commerciales sont solides. Spécialisé dans les produits longs et spéciaux de construction, avec une production de 2,2 millions de tonnes, Saarsthal constituera avec Unimétal et Ascométal, filiales françaises de Sacilor, le premier producteur mondial de fils.

Des complémentarités et donc des rationalisations dans des usines géographiquement proches de cet ensemble sarro-lorrain sont possibles et logiques. La constitution d'un groupe de dimension européenne marque l'avènement d'une nouvelle phase de restructuration dans la sidérurgie du Vieux Continent.

D'autres « coupes » sont malheureusement de nouveau nécessaires dans cette industrie, et il existe encore des surcapacités de production.

Mais, avec l'abandon progressif du régime des quotas et la liberté de gestion peu à peu retrouvée, les rapprochements dirigés par les gouvernements et contrôlés par Bruxelles cèdent la place à des opérations transnationales. On ne peut que se féliciter de voir enfin naître à petits pas l'Europe de l'acier.

ERIC LE BOUCHER.

En RFA

ADOPTION D'UNE LOI RESTRICTIVE SUR L'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE

(De notre correspondant)

Bonn. — A l'issue d'un débat particulièrement animé, le Bundestag a approuvé, jeudi 20 mars, avec les voix des partis de la majorité la modification de l'article 116 du code du travail ouest-allemand, portant sur le financement des grèves. Cette nouvelle loi restreint les conditions dans lesquelles les employés d'entreprises indirectement obligées de cesser leurs activités en raison d'une grève dans d'autres entreprises peuvent avoir recours aux allocations chômage de l'Office national du travail.

Conçues selon ses promoteurs pour assurer la « neutralité » de l'Office du travail en cas de conflit, la nouvelle législation est considérée par l'ensemble du mouvement syndical ouest-allemand comme une limitation inadmissible de leur capacité à mener une grève. Elle a provoqué sur le front social une brusque montée de la tension que les partis de gauche comptent bien exploiter dans leur campagne électorale en prévision des législatives de janvier 1987. Tandis que le gouvernement dénonçait une nouvelle fois, au cours du débat, le procès d'intention qui lui était fait pour des raisons politiques, les députés verts ont quitté la salle au début de l'intervention du ministre du travail, M. Norbert Blüm.

La discussion du projet gouvernemental a été accompagnée à plusieurs reprises ces derniers mois d'arrêts de travail dans les entreprises. Bien que celle-ci doive entrer en vigueur dès le mois de mai, les syndicats ont annoncé qu'ils ne cesseraient pas pour autant leurs actions. Le Parti social-démocrate a annoncé pour sa part qu'une de ses premières initiatives, s'il gagnait les prochaines élections, serait d'en revenir à la situation antérieure.

H. de B.

BSN rachète 15 % du capital de la Générale Biscuit

Le groupe alimentaire BSN, présidé par M. Antoine Riboud, a provoqué une certaine surprise, en rachetant, en Bourse de Paris, 15 % du capital de la Générale Biscuit, première entreprise européenne dans cette spécialité et troisième mondiale. Cet achat a été effectué auprès de la société Athena, holding du Groupe populaire d'assurances.

Cet achat a causé, également, une surprise certaine à la Générale Biscuit, dont le PDG, M. Claude-Noël Martin, évoquait pourtant, devant les journalistes, il y a une quinzaine de jours, les appétits gloutons qui pouvaient se manifester pour sa firme redevenue prospère en 1985 après un petit passage à vide en 1984.

Sur 28,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, le groupe BSN en réalise 500 millions dans la pâtisserie (Vandamme) et les produits croustillants (Cracotte), en compétition avec la Biscuiterie alsacienne et la société Heudebert (1 500 millions de francs de chiffre d'affaires), filiales de la Générale Biscuit (2 milliards de chiffre d'affaires au total).

Au vu de l'opération et de la baisse brutale des cours de Bourse de la Générale Biscuit, les milieux financiers en ont déduit finement que BSN méditait une OPA sur la Générale Biscuit. Chez BSN, on ne veut faire aucun commentaire. A la Générale Biscuit, on rappelle que la SOGIM (groupe fondateur de la famille Thèves pour 17,69 %), Péchelbronn (20,5 %) et la SOPAGRI (10 %), filiale du Crédit agricole, détiennent 50 % du capital, avec droit de vote double, soit 60 % à 66 % du vote en assemblée générale.

La SOGIM bénéficiant d'un accord de préférence sur les actions de Péchelbronn et de SOPAGRI, le capital semble bien tenu : qu'on se le dise. Mais, tout de même, cet intérêt subit de BSN... — F. R.

ENTREPRISES

Philips-Du Pont : une usine géante de disques compacts aux Etats-Unis

Philips, le géant néerlandais de l'électronique, et le groupe américain Du Pont de Nemours, numéro un mondial de la Chimie, viennent de signer un accord pour construire, aux Etats-Unis à Kings Mountain (Caroline du Nord), une fabrique de disques compacts (audio, vidéo, informatique). Cette unité, dont le démarrage est prévu courant 1987, aura une capacité de 50 millions de disques par an et sera la plus grande du monde. Son édification se situe dans le droit fil de l'accord plus général de « joint venture » conclu au printemps dernier entre les deux grands pour rassembler tous leurs moyens dans l'industrie opto-électrique de reproduction laser et qui vient de déboucher sur la création d'une nouvelle société — Philips and Du Pont Optical Company (PDO), — chargée d'administrer les actifs industriels des deux partenaires.

La Compagnie financière du CCF entre dans le capital de la Banque Picardie et dans celui de la Banque Rhône-et-Loire

L'Union de Banques de Paris (UBP) vient de céder à la Compagnie financière du Crédit commercial de France (CCF) une participation de 34,5 % dans la Banque de Picardie (détenue par ailleurs par la Banque Rivaud pour 20 % et par le public), et de 95 % dans la Banque du Rhône-et-Loire (les 5 % restants appartenant à la Banque Rivaud). [La Compagnie financière du CCF cèdera ultérieurement à la Banque de Savoie 34 % du capital de la Banque de Rhône-et-Loire.] Par ailleurs, une fraction complémentaire de 19,5 %, détenue par l'UBP dans la Banque de Picardie, a fait l'objet d'une promesse de vente en faveur de la Compagnie financière du CCF. Ces opérations entrent dans le cadre des accords conclus en 1985 entre le CCF, l'Européenne de banque et l'UBP, pour la constitution de la Compagnie financière du CCF, dans laquelle ces trois banques sont associées.

Aussedat-Rey dans le rouge

Le groupe papetier Audessat-Rey a enregistré une perte nette consolidée de l'ordre de 18 millions de francs en 1985, après un bénéfice de 27,8 millions en 1984. Son chiffre d'affaires a atteint 4,2 milliards de francs l'an dernier contre 3,6milliards l'année prochaine sur stocks et à trois événements entraînant chacun une perte exceptionnelle d'environ 20 millions : les grands froids de janvier 1985, qui ont bloqué l'usine de Saillat (Haute-Vienne) pendant une quinzaine de jours, l'exploitation à perte de l'usine de Turckheim (Alsace) jusqu'à sa vente en décembre 1985, et la perte de production des Papeterie de Lancey (Isère) consécutive aux investissements réalisés dans cette société en décembre 1984 et avril 1985.

LANCÉS EN JUILLET PAR L'ANPE

Les stages pour 700 000 chômeurs de longue durée ont obtenu des résultats significatifs

Dernière formule imaginée par le ministère du travail du gouvernement sortant pour lutter contre le chômage, les stages pour les chômeurs de longue durée n'ont pas eu pour seul effet d'améliorer les statistiques mensuelles des demandeurs d'emploi (*le Monde* du 15 mars). Mis en place tardivement — puisque la décision a été prise en juillet 1985, — le programme s'est très vite révélé prometteur.

Selon un premier bilan, réalisé pour une étude de l'ANPE à la fin du mois de février, plus de 70 000 personnes, parmi les plus traumatisées par la privation d'un emploi, en ont bénéficié, les objectifs prévus ayant été pratiquement atteints en huit mois ; les taux de placement, par quoi on juge habituellement de l'efficacité d'une mesure, sont plus qu'acceptables : alors que, pour la majorité, les stages ne sont pas encore terminés, on estime entre 30 % et 50 % ceux des anciens chômeurs formés qui ont pu ainsi retrouver un emploi, surtout dans le secteur tertiaire.

A l'origine de ce projet, il y a une nécessité de favoriser la réinsertion professionnelle des chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, un « public » particulièrement typé. Parmi les 700 000 personnes dans ce cas, 492 000 sont âgées de vingt-cinq à cinquante-neuf ans et 160 000 de moins de vingt-cinq ans, dont une majorité de femmes. Plus de la moitié ont un niveau de formation peu élevé et sont concentrées dans l'exercice de dix-neuf métiers seulement.

Pour répondre à ce cumul de handicaps, l'idée était de *« construire un itinéraire d'insertion »* très individualisé qui puisse offrir *« un réentraînement à l'emploi »*, et donc des stages en entreprise, mais aussi un élargissement des connaissances et, enfin, une aide à la recherche d'emploi.

Un cahier des charges type a été imaginé sur lequel ont pu s'engager l'AFPA, les groupements d'établissements (GRETA) de l'éducation nationale, des organismes de formation et des entreprises qui ont signé des conventions. Fixée à 600 heures en moyenne, la durée de formation peut aller de 100 à 1 200 heures, les chômeurs ayant le statut de stagiaires de la formation professionnelle et étant rétribués comme tels à 4 200 F par mois. A raison de 36 heures par semaine de stage — dont 5 à 10 heures consacrées à l'aide à la recherche d'emploi, — les bénéficiaires reçoivent une formation dispensée en autant de modules qu'il est nécessaire.

Le financement permettait d'escompter 73 500 places de stages entre juillet 1985 et mars 1986, et de viser, en régime de croisière, les 100 000 à 150 000 stagiaires par an. Très intéressée, l'ANPE s'est mobilisée pour ce programme nouveau et les organismes de formation dépendant des milieux professionnels (CCI, chambres de métiers, ASFO), et même les entreprises, ont répondu massivement à l'appel, au point de réaliser 32,5 % des stages.

Parmi les premiers stagiaires, 90 % sont demandeurs d'emploi depuis plus de douze mois, et 85,9 % sont âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans (parmi les plus de cinquante ans, 41,8 % sont inscrits depuis deux ans et les femmes le sont à 62,2 % depuis trois ans et plus. Pour 95 % demandeurs d'un emploi à plein temps, ils sont arrivés à l'ANPE pour un tiers après un licenciement économique, pour un quart à la fin d'un contrat de travail à durée déterminée. Leur formation et leurs qualifications sont modestes.

Un lieu de ressource

Conscients de jouer là leur dernière chance, les chômeurs de longue durée ont fait preuve d'une forte motivation, ainsi qu'en atteste le taux d'absentéisme, très faible. *« Le stage a été*, écrivent les auteurs de l'étude, *un lieu de ressource où se développe un esprit d'entraide et de solidarité. »* A cette occasion, constatent-ils, *« les stagiaires ont revalorisé leur image d'eux-mêmes et ainsi pu dégager des pistes d'insertion qui leur semblaient jusque-là hors de portée »*.

Cette attitude a beaucoup étonné les formateurs et a modifié positivement l'appréciation des employeurs à l'égard des demandeurs d'emploi, alors même que certains étaient illettrés ou alcooliques. Concrètement, et c'est sans doute le plus important, le dispositif a permis de passer du traitement purement social à un traitement économique. Et cela laisse entrevoir des possibilités rassurantes à terme, surtout si les résultats sont confirmés par un mouvement d'embauche significatif.

ALAIN LEBAUBE.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 mars

La folle escapade

INOUIE ! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier la semaine post-électorale complètement démente qui vient de s'écouler rue Vivienne et dont les annales, c'est sûr, conserveront la trace. Celle-ci fera référence. Les records y sont tombés par rafales : record d'altitude d'abord, avec tous les indices à leurs plus hauts niveaux de toujours, notamment le CAC, passé d'une traite à la cote 345, record de hausse ensuite (plus de 9 % en quatre jours), suivi par un record de transactions pulvérisé le 20 mars avec près de 2,25 milliards de francs de transactions sur les seules valeurs françaises à règlement mensuel, record d'engorgement aussi, avec les opérations de fin de mois, le renouvellement des ordres pour le suivant et les pannes multiples de cet ordinateur farceur de la Chambre syndicale et, probablement, un record de grogne parmi le personnel. La pagaille atteignit son comble et fut telle que la séance de jeudi, jour des reports, faillit passer à la trappe.

Le syndic, M. Xavier Dupont, dut déployer des trésors d'imagination pour ramener le calme, promettre que les choses allaient s'arranger tout en décidant, au grand dam, de différer les opérations de report à l'après-midi afin de permettre que les cotations commencent.

Pour tout dire, cette semaine, entièrement placée sous le signe de la politique, avait très mal commencé. Le résultat très serré des élections avait fait, lundi, passer un vent glacé sur la corbeille, et, au lieu de saluer le retour de l'opposition au pouvoir, le marché s'était au contraire mis sérieusement à frissonner. Ce jour-là, les valeurs françaises se déprécièrent de 2 %. Les professionnels affichaient une mine déconfite et nombre d'entre eux étaient noirs comme de l'encre. A les entendre, tout était fichu. Heureusement, le chef de l'Etat, le soir même, de façon inattendue, se fit un devoir de rassurer tout le monde en annonçant qu'il allait très vite désigner un nouveau premier ministre issu de la majorité fraîchement élue. Le miracle se produisit. Comme par un coup de baguette magique, tous les effets paralysants du résultat électoral disparurent, et le marché laissa librement éclater sa joie. Mardi, il vota, et la séance s'acheva sur une hausse bien musclée de 3,4 %. Pour les professionnels, le retour de la droite valait bien un tel coup de chapeau et une montée de l'indice CAC à un niveau sans précédent (325,6). Pour eux, l'on devait en rester là, n'était- ce qu'en raison de la proximité des opérations de liquidation mensuelle du 19 mars. Les pauvres, ils n'avaient encore rien vu ! Loin de se sentir lasse après un pareil effort, la Bourse, en pleine surexcitation, redoubla de vigueur, et alors même que les plus grandes incertitudes régnaient encore sur les chances de M. Jacques Chirac de rentrer à Matignon, mercredi elle améliora encore sa performance de la veille en y ajoutant un gain très voisin de 3 %. Réduite lundi soir à sa plus simple expression, la liquidation générale de mars, à défaut d'être aussi éblouissante que la précédente (+ 13,5 %), devenait somptueuse : + 10,5 %. Ce jour-là, le cap des 2 milliards de francs de transactions sur les valeurs françaises était allègrement franchi. Un frémissement parcourut l'assistance, qui songeait au renouvellement des ordres le lendemain.

« Qu'est-ce que ça va être », se lamentait un commis.

Cette première séance du nouveau mois boursier à fin avril allait fournir au marché l'occasion de donner toute la mesure de son talent. Sans parler des désordres déjà évoqués, le moins que l'on puisse en dire est que cette journée fut volcanique. Passé à *« quatre pattes »* (cours à quatre chiffres) la veille pour la première fois de l'histoire, Peugeot, comme une comète, monta au firmament. CSF repassa comme un bolide ce fameux cap des 1 000 F, tandis que Michelin, surgonflé, s'approchait des 3 000 F. Esso et Générale de Fonderie coiffèrent tout le monde sur le poteau avec chacun près de 12 % de hausse. Impossible de citer tous les scores. Une page d'écriture n'y suffirait pas. Seul Dassault eut un petit accès de faiblesse, sans doute à cause de l'annonce du décès de Marcel, pourtant démentie par l'intéressé. Vers 16 heures, l'ordinateur consenti à donner le résultat des courses : + 2,3 %. Etait-ce la fin de cette folle escapade ? Non point. Si, vendredi matin, la Bourse consentait à rendre un peu la main (– 0,87 %), elle allait très vite se ressaisir et, au cours de la grande séance, tout le terrain perdu fut regagné et même largement au-delà, à la stupéfaction générale, avec une nouvelle progression très proche de 1 %... *« pour saluer,* disait-on, *la formation du nouveau gouvernement »*. La semaine s'achevait sur des scores impressionnants : 8 % de hausse sur cinq jours, 9 % sur quatre et 32 % par rapport au 31 décembre dernier. Sur tous les écrans de lecture placés aux quatre coins de l'édifice, les lignes de des valeurs françaises arboraient une jolie couleur verte, ce qui, en langage informatique, signifiait que ces valeurs étaient à leur plus haut niveau de l'année au plus haut de toujours pour un grand nombre d'entre elles.

Le facteur politique figure naturellement au tout premier rang des motifs fournis pour expliquer cette stupéfiante ascension. Il a notamment exercé un irrésistible attrait sur la clientèle étrangère. Pêle-mêle, les Allemands, les Américains, les Britanniques, et maintenant les Japonais, se sont rués sur les petites françaises, leur appétit étant aiguisé tant par la perspective d'une reprise de la croissance économique en France que par les promesses de privatisation. Mais Paris a aussi bénéficié du fantastique élan donné par Wall Street en proie à l'ivresse de l'altitude (plus de 1 800 à l'indice Dow Jones), par Londres et Tokyo également.

Reste à savoir, maintenant que les lampions de la grande fête des législatives s'éteignent un à un, quelle attitude le marché va adopter. L'objectif fixé dès le mois de février par le broker londonien James Capel d'un indice CAC à 400 pour la fin de l'année est d'ores et déjà en vue. Il s'en faut pour cela de 17 % à peine. Cette dernière étape sera-t-elle franchie avec plusieurs mois d'avance sur l'échéancier ? Echaudés par le résultat du scrutin assez éloigné des pronostics trop optimistes, faits la semaine passée, les augures de la rue Vivienne n'osent guère se lancer dans de nouvelles prévisions. Une chose est certaine : la Bourse va devoir consolider ses positions avant de s'élancer dans une nouvelle course si telles sont ses intentions. De l'avis général, la réaction technique pourrait se produire dès la semaine prochaine. Attendue, elle sera salutaire. Mais déjà, audacieuses, quelques voix s'élèvent pour prédire qu'elle pourrait bien surprendre par sa brièveté (deux à trois jours au plus), tant, dit-on, les liquidités sont abondantes. Les pythies du palais Brongniart sont décidément aussi incorrigibles que les boursiers, capables de passer du sentiment le plus noir à l'optimisme le plus béat en un temps record. Les choses ne sont pas si simples. Elles se compliquent même. A mesure que Paris monte, les valeurs françaises s'apprécient. C'est une lapalissade. Mais à force de devenir plus chers, l'intérêt à leur endroit risque de fléchir. Selon le DR (délai de recouvrement), un nouvel instrument de mesure mis au point par le groupe Palmel Marmont et utilisé par la charge Buisson, qui prend en compte un taux moyen de croissance des bénéfices avec une ancienneté de cinq ans, une estimation des profits sur les deux ans à venir et, également, l'évolution des taux d'intérêt, les valeurs françaises sont capitalisées 12,2 fois et apparaissent à la troisième place derrière Tokyo (14,7) et Londres (12,8). Ce nouveau mode de calcul confirme les données fournies par le PER (cours rapporté au bénéfice par action). Paris n'est plus très bon marché, et de tous les marchés ce sont encore ceux de New-York (11) et de Düsseldorf (11,6), qui sont les plus abordables. Les investisseurs étrangers seront-ils incités de ce fait à se montrer plus circonspects à l'égard des actions françaises ? Plus sélectifs dans le choix de leurs acquisitions, c'est presque certain. A moins qu'un réaménagement ne survienne au sein du SME, qui aurait pour effet, par le biais du deutschemark, d'en réduire le coût. Si la BNP a raison et qu'effectivement 1986 se révèle être une excellente année pour l'économie française, gageons que la Bourse n'a pas fini de nous surprendre.

ANDRÉ DESSOT.

SUR LE FRONT DES OPA ET OPE

M. Bidermann ne peut pas renoncer à RADAR

Battu, en première instance, par le tribunal de commerce de Paris, qui a déclaré irrecevable sa demande de mise sous séquestre des actions RADAR qu'il convoitait, et qui vont, maintenant, être apportées à l'OPA lancée par Primistères, M. Bidermann fait appel. Pour lui, cet échec n'est qu'une péripétie, dans l'attente du jugement sur l'action en nullité de l'OPA de Primistères qu'il a introduite et qui pourrait être examinée le mois prochain. Pour M. Siboni, directeur général de Primistères, les actionnaires de RADAR qui se sont engagés à livrer leurs titres l'avaient fait avant le lancement de l'OPA de M. Bidermann et risquaient un procès s'ils ne s'exécutaient pas. En fait, si nul ne peut obliger des actionnaires à livrer leurs titres à l'acheteur de leur choix (articles 1134 et 1589 du code civil), les actionnaires minoritaires peuvent se trouver lésés s'ils ne parviennent, de leur côté, à livrer leurs titres à une OPA pour un montant supérieur. Un trou dans la législation est un cheval de bataille pour M. Bidermann, décidé à aller jusqu'au bout.

Et AXA prend une sérieuse option sur la Providence

Vendredi soir 21 mars, clôture des offres d'échange pour le contrôle de la Providence SA, le groupe AXA de M. Claude Bébéar, avait, semble-t-il, pris une sérieuse option sur ce contrôle, en même temps que l'avantage sur la Compagnie du Midi de M. Pagézy et cela grâce à l'appui de Paribas. En début de semaine, en effet, Paribas déclarait vouloir apporter ses 24,8 % de la Providence au groupe AXA, qui allait pouvoir les ajouter aux 10,7 % déjà achetés en Bourse et aux 4,8 % promis pour les Ateliers du Nord de la France : 40 % au total. M. Pagézy, de son côté, a déjà acheté en Bourse 9,1 % de la Providence et compte recueillir une bonne part des 40 % diffusés dans le public. Restent les 10 % détenus par Schneider, dont le PDG, M. Pineau-Valenciennes, assure qu'il ne veut se rallier ni à l'un ni à l'autre. Les mauvaises langues assurent que, en fait, il se ralliera au groupe Paribas, qui, lui-même, aurait promis son concours à M. Bébéar dès le mois d'août...

F. R.

Matériel électrique

	21-3-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	451	+ 23
CIT-Alcatel	2 211	+ 286
Crouzet	306	+ 26
Générale des Eaux	1 445	+ 207
IBM	1 070	– 10
Intertechnique	2 240	+ 291
ITT	330	+ 16,90
Legrand	3 280	+ 155
Lyonnaise des Eaux	1 165	+ 15
Matra	1 030	+ 5
Merlin-Gérin	3 390	+ 385
Moteurs Leroy-Somer	795	+ 110
Moulinex	70,50	+ 4,40
Philips	180,50	+ 2,50
PM Labinal	740	+ 80
Radiotechnique	844	+ 171
SEB	510	+ 18
Siemens (1)	2 175	– 132
Schlumberger	225	– 2,50
Signaux	620	+ 125
Télémée. Electrique	3 210	+ 220
Thomson-CSF	1 080	+ 140

(1) Compte tenu d'un coupon de 28 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	21-3-86	Diff.
Bail Équipement	483	+ 8
Bancaire (Cie)	1 210	+ 58
Cetelem	1 390	+ 140
Chargeurs SA	1 232	+ 114
CFF	1 651	+ 216
CFI	562	+ 58
Eurafrance	3 140	+ 238
Hénin (La)	700	+ 57
Imm. Pl.-Monceau	832	+ 77
Locafrance	610	+ 34
Locindus	978	– 2
Midi	5 300	inch.
Midland Bank	435	+ 33
O F P	1 370	+ 25
Parisienne de réesc	1 850	+ 170
Prétabail	1 500	inch.
Schneider	570	+ 36
UCB	654	+ 99

Alimentation

	21-3-86	Diff.
Béghin-Say	465	+ 55
Bongrain	1 070	+ 200
BSN G.-Danone	3 905	+ 405
Carrefour	3 490	+ 90
Casino	1 500	+ 165
Cédis	851	+ 32
Euromarché	2 240	+ 520
Guyenne et Gasc.	630	+ 67
Lesieur	920	+ 38
Martel	1 505	+ 134
Moët-Hennessy	2 250	+ 101
Nestlé	33 450	+ 550
Occidentale (Gle)	68	+ 23
Olida-Caby	235	+ 29
Pernod-Ricard	1 115	– 103
Promodès	1 310	+ 20
St-Louis-Bouchon	565	+ 105
C.S. Saupiquet	564	– 1
Source Perrier	590	+ 46
Veuve Clicquot	3 595	+ 115

Bâtiment, travaux publics

	21-3-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 135	+ 115
Bouygues	983	+ 14
Ciments Français	815	+ 79
Dumez	1 150	+ 8
GTM	345	+ 20
J. Lefebvre	623	+ 54
Lafarge	1 220	– 92
Maisons Phénix	259	+ 12
Poliet et Chausson	1 285	+ 95
SCREG	110	– 7
SGE-SB	66	+ 2,40

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Or fin (kilo en barre)	78 400	78 800
— (kilo en lingot)	78 400	78 850
Pièce française (20 fr.)	587	582
Pièce française (10 fr.)	448	450
Pièce suisse (20 fr.)	561	582
Pièce latine (20 fr.)	500	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	470	480
Souverain	630	622
Souverain Elizabeth II	600	614
● Demi-souverain	368	368
Pièce de 20 dollars	3 405	3 385
— 10 dollars	1 780	1 770
● — 5 dollars	1 140	1 200
— 50 pesos	3 230	3 150
● — 20 marks	605	600
— 10 florins	527	520
● — 5 roubles	380	374

Produits chimiques

	21-3-86	Diff.
BASF	1 005	– 40
Bayer	1 075	– 50
Hoechst	999	– 46
Imp. Chemical	11,70	– 95,30
Institut Mérieux	3 535	+ 145
Laboratoire Bellon	1 256	+ 31
Norsk Hydro	136,90	+ 5,90
Roussel-Uclaf	1 360	inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin (1)	208 239	541 538 228
Peugeot (1)	503 357	483 726 515
BSN (1)	121 357	447 060 048
Midi (1)	61 617	328 304 860
Lafarge	272 250	311 550 726
Carrefour	80 609	272 583 835
CSF (1)	244 479	244 292 920
Gén. Biscuit (1)	118 344	227 814 715
Moët	85 289	183 790 741
Cr. Fonc. Fr. (1)	100 477	157 849 380
Pernod-Ric.	117 841	124 597 071
Navig. mixte (1)	149 021	123 917 050
L'Air Liq.	187 983	120 275 039

(*) Du 13 au 20 mars inclus.
(1) Séance du 21 mars comprise.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
G. de Fonderie	+ 30,8	Europe n° 1	– 6,5
Vallourec	+ 24,4	SAGEM	– 6
Damart	+ 22,2	Chargeurs	– 4,2
Manurhin	+ 18,4	Salsigne	– 3,7
Pompey	+ 17,5	A. Dassault	– 2,5
Valeo	+ 17,5	Béghin-Say	– 2,5
Mais. Phenix	+ 15,9	SDR P.-de-C.	– 2,3
Chiers	+ 15,7	L. des Eaux	– 2
Salomon	+ 15,6	Pretabail	– 2
Esso	+ 15,3	Sommer	– 1,9
Total	+ 15,2	SAT	– 1,5
Nouv. Gal.	+ 14	Docks de F.	– 1,3
Bail Equip.	+ 13,7	Havas	– 1,2
Michelin	+ 13,7	Majorette	– 1,2
Facom	+ 18,2	Gal. Lafayette	– 1,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 mars

COURS	ÉCHÉANCES				
	Mars 86	Avril 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	108	108,60	108,80	109,10	109,20
+ haut	108,80	108,95	109,05	109,20	109,50
+ bas	108	108,60	108 75	109	109
Dernier	108,60	108,90	109,05	109,20	109,05
Cours veille	108,65	108,90	109,05	109,20	109,05

Nombre de contrats : 3 980.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 mars	18 mars	19 mars	20 mars	21 mars
RM	1 203 943	1 645 180	2 291 475	2 418 619	1 774 001
Comptant					
R. et obl.	4 735 155	4 944 696	5 201 250	6 378 503	7 382 164
Actions	400 511	474 433	497 728	538 665	511 996
Total	6 339 609	7 064 309	7 990 453	9 335 787	9 668 161

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	120,7	124,5	127,3	130,3	–
Etrangères	107,8	105,2	106,7	108,1	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	120,5	124,8	128,2	131,7	132,5

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	315,9	325,6	332,7	341,5	345

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

Le code des offres publiques est simplifié

A la demande de M. Pierre Bérégovoy, ministre sortant de l'économie, des finances et du budget, la COB a décidé de simplifier le code régissant les offres publiques (d'achats et d'échanges). Les aménagements apportés ont fait l'objet de deux arrêtés publiés dans les JO des 13 et 16 mars. Ils visent essentiellement à raccourcir les délais d'instruction et à favoriser une meilleure diffusion de l'information destinée aux actionnaires et au public. L'ensemble des nouvelles dispositions sont immédiatement applicables, sauf celles relatives à la diffusion des notes d'information, les anciennes modalités restant admises jusqu'au 1er juillet 1986. Concernant l'instruction, et afin d'accélérer le processus, l'entière liberté est désormais accordée aux sociétés françaises de prendre le contrôle d'une autre entreprise. La Rue de Rivoli n'exercera plus son contrôle, on le sait, que sur les investissements étrangers. Dans le même esprit, la Chambre syndicale des agents de change aura désormais cinq jours (1), après le dépôt d'une offre publique, pour se prononcer sur sa recevabilité. Aucun butoir n'existait auparavant. Tout dépendait de la longueur des discussions entamées entre les parties intéressées (initiateur, chambre syndicale, COB) pour la mise au point des textes.

Côté information, tout laxisme dans le temps est maintenant banni. L'initiateur devra déposer sa note d'information auprès de la COB le jour même où il saisira la chambre syndicale, ou le lendemain au plus tard. L'obtention du visa ne demandera pas plus de six jours. Après quoi le « raider » aura quatre jours au maximum pour mettre sa note à la disposition de la société visée. Enfin, cette dernière disposera de six jours pour déposer à son tour son propre projet de note auprès de la COB, qui devra le viser dans les trois jours. Les mêmes procédures s'appliqueront aux offres concurrentes. Il est, en outre, spécifié que douze jours au minimum devront s'écouler entre la date de diffusion de la note d'information établie par l'initiateur et la clôture de l'offre publique et que, en cas de retard, la COB demandera à la chambre syndicale de retarder la clôture de l'offre après avoir fait connaître sa décision par communiqué. Jusqu'ici, dans tous les cas de figure précités, aucun délai n'était fixé.

D'autre part, dans un souci de transparence et afin de mieux maîtriser l'information, la COB a décidé d'innover dans le domaine de la diffusion. Jusqu'ici laissée à l'initiative du « raider », la publication des notes d'information devra être confiée à un quotidien d'information financière de diffusion nationale (AGEFI, Cote Desfossés...). Enfin, l'initiateur aura droit de faire état de la teneur de son offre avant l'obtention du visa de la COB, ce qui était interdit auparavant.

A. D.

(1) Les week-ends ne sont pas comptés, les jours étant assimilés à des séances de Bourse.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Chaud et froid

Le chaud et le froid ont tour à tour soufflé cette semaine à Wall Street, l'un provoquant une montée en flèche des cours, au point que le « Dow » crevait jeudi le plafond des 1 800 points pour s'inscrire au niveau historique de 1 804,24, l'autre un effondrement de 35,68 points à la veille du week-end avec l'indice des industrielles brutalement ramené à 1 768,55 (contre 1 792,74 le 14 mars).

La Bourse américaine a autant réagi à des considérations d'ordre technique liées aux fameux contrats des « futures » assis sur les indices boursiers. L'échéance de ces contrats à fin mars tombait vendredi. Dans cette perspective, la spéculation a d'abord redoublé d'ardeur en constatant que la barre des 1 800 avait toutes les chances d'être franchie. Mais le jour du dénouement de ces opérations complexes, les investisseurs institutionnels ont massivement pris leurs bénéfices alors même que le « Dow » venait à 15 heures de battre un nouveau record à 1 821,24.

Tentant, dès lors que l'indice des industrielles mettait à son actif plus de 260 points de hausse depuis le début de l'année. La confiance continuait néanmoins de régner, les professionnels estimant que la consolidation pourrait durer une semaine ou deux.

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Alcoa	45 3/4	42 5/8
ATT	23 3/8	22 7/8
Boeing	53 3/8	55 1/4
Chase Man. Bank	47 1/4	44 3/8
Du Pont de Nemours	77 1/2	72 1/2
Eastman Kodak	57 3/4	59 3/4
Exxon	55	54 3/4
Ford	73 1/8	79 3/4
General Electric	78 1/8	75 3/4
General Motors	80	83 1/4
Goodyear	34 7/8	34 3/8
IBM	150 3/8	148 1/2
ITT	44 1/8	46 5/8
Mobil Oil	29 3/8	29 1/2
Pfizer	57	58 1/4
Schlumberger	31 1/4	31
Texaco	28 7/8	29
UAL Inc.	54 1/2	55 3/4
Union Carbide	19 3/8	19 3/8
US Steel	23	22 3/4
Westinghouse	52 1/8	49 1/8
Xerox Corp.	70 5/8	67 1/4

LONDRES

Nouveaux records

Piqué au vif par la baisse des taux de base bancaire, l'assouplissement des mesures budgétaires et l'amélioration des perspectives économiques, le marché a passé la vitesse supérieure et pulvérisé ses précédents records en montant de 4 %. L'indice des fonds d'Etat a pour sa part atteint son plus haut niveau depuis trente ans. Une bonne partie de l'euphorie était néanmoins provoquée par les dispositions budgétaires favorables à la Bourse : réduction des besoins d'emprunts, qui accroîtra le montant des liquidités ; réduction du droit de timbre sur les opérations boursières ; incitations fiscales à l'épargne de type « Monory ».

Indices « FT » du 21 mars : industrielles, 1 412,2 (après 1 415,1) contre 1 360,7 ; mines d'or, 312 (contre 319,7) ; fonds d'Etat, 91,24 (contre 88,57).

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
Beecham	355	381
Bowater	320	340
Brit. Petroleum	548	570
Charter	241	270
Courtaulds	282	290
De Beers (*)	705	783
Free State Ged. (*)	10 7/8	11 1/2
Glaxo	10 11/32	10 7/16
Gt. Univ. Stores	11 1/2	14
Imp. Chemical	1 000	991
Shell	741	771
Unilever	15 45/64	15 51/64
Vickers	433	475
War Loan	37 1/2	40 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Essoufflement

De nouveaux records sont tombés cette semaine à Francfort, et le marché a frôlé son plus haut niveau historique atteint le 15 janvier dernier (2 161,8 points en termes d'indice). Mais, sur des ventes bénéficiaires, le marché s'est essoufflé et a reperdu et même au-delà tout le terrain gagné.

Indice de la Commerzbank du 21 mars : 2 055,3 (contre 2 092,4).

	Cours 14 mars	Cours 21 mars
AEG	332,50	232
BASF	324,80	315
Bayer	343	335
Commerzbank	320,50	314
Deutschebank	832,50	816
Hoechst	324,50	315
Karstadt	381	405
Mannesman	268	270,50
Siemens	731	683
Volkswagen	574	580,50

TOKYO

Au-dessus des 15.000

Quatre séances et demie seulement cette semaine, avec le chômage observé le 21 mars (fête du Printemps). D'abord indécis, le marché anticipant une nouvelle baisse du taux de l'escompte japonais a repris sa marche en avant et deux nouveaux records sont tombés : un record de hausse quotidienne (276,76 points jeudi au Nikkei), un record d'altitude samedi à midi avec le même Nikkei à 15 013,19 (contre 14 664,47 le 15 mars) et l'indice général à 1 191,67 (contre 1 156,18).

L'euromarché

Un instrument à substitution de risque

L'imagination sans cesse renouvelée de l'euromarché s'est une fois de plus illustrée cette semaine avec l'avènement d'un nouvel instrument destiné à substituer peu à peu un risque à un autre. Baptisé « Risk Conversion Floater » (RCF), il est fondé sur une euro-émission à taux variable (Floater), qui permet de réduire progressivement un risque initial (Risk) assez pauvre grâce à la présence d'un collatéral de qualité supérieure dont l'importance croissante se substitue (Conversion) dans le temps au rôle de l'emprunteur originel.

Cette première a vu le jour sous les auspices d'une euro-émission à taux flottant de 250 millions de dollars offerts sur vingt ans par la Continental (Bermuda) Ltd. La transaction garantie par la Banque hongroise du commerce extérieur (Hungarian Foreigh Trade Bank) bénéficiera, en outre, du nantissement d'obligation à coupon « zéro » et à vingt ans du Trésor américain (ZCTs) d'une valeur faciale de 250 millions de dollars, de même que d'un fond de réserve (Reserve Fund) constitué de papier à court terme libellé en dollars.

Le prix des obligations sans coupon du Trésor US étant inexorablement amené à s'accroître au fur et à mesure que leur échéance de remboursement au pair se rapproche, la quantité, et, du coup, la qualité, du nantissement augmenté et, en fin de course, ce qui était initialement un risque presque totalement hongrois devient un risque entièrement américain. C'est cette substitution progressive qui permet à la Hongrie de se procurer des capitaux à vingt ans, durée extrêmement longue dont elle n'aurait pu rêver autrement.

L'opération Goulache, comme elle a été surnommée par de nombreux eurobanquiers au grand dam des Hongrois, n'est de toute évidence pas faite pour le dentiste belge. Les euro-obligations à taux variable seront émises sous forme de titres unitaires de 250 000 dollars qui, en plus, seront nominatifs. Néanmoins, ils auront l'avantage de procurer aux prêteurs un rapport appréciable par les euro-temps qui courent : un rendement trimestriel qui sera l'ajout de 0,25 % au taux du Libor à trois mois sur un prix d'émission au pair, et une commission bancaire globale de 2,50 %.

Les Hongrois entendent utiliser le produit qui résultera de la différence entre, d'une part, le montant de l'euro-émission et, d'autre part, l'achat des coupons zéro et la constitution d'un fonds de réserve de quelque 37,5 millions de dollars (15 % du total), pour financer des échanges commerciaux internationaux ayant pour effet d'engendrer des investissements en Hongrie.

Bien joué, gouverneur

Après la hausse excessive dont il avait preuve depuis deux mois, le marché américain des capitaux paraît être dans une phase de stabilisation. Du coup, l'écart a cessé de se creuser entre New-York et le marché euro-obligataire. Toutefois, les euro-émissions en dollars américains nouvellement offertes cette semaine n'ont guère généré d'enthousiasme parce que les coupons proposés se sont avérés peu alléchants alors que les investisseurs internationaux s'interrogeaient pour savoir si la baisse des taux en dollars était temporairement arrêtée ou si elle allait s'accentuer davantage. C'est donc vers les euro-emprunts libellés en devises autres que le dollar des Etats-Unis que l'intérêt se concentre actuellement. Les euro-émissions en dollars australiens, deutschemarks, yens, livres sterling et ECU en sont les grands bénéficiaires, la devise de la CEE faisant l'objet d'une demande particulièrement importante.

Le Crédit foncier de France, qui recherchait des ECU à taux d'intérêt fixe, mais qui ne voulait pas passer sous les Fourches caudines des coupons actuels qu'il considère comme étant encore trop élevés, les a finalement trouvés au travers d'une structure astucieuse. Celle-ci se présente sous forme d'une euro-émission à taux variable de 200 millions d'ECU à laquelle sont attachés 200 000 warrants donnant au porteur la possibilité d'acquérir, au cours des neuf mois à venir, des euro-obligations à taux fixe.

L'emprunt initial à taux flottant s'étendra sur dix ans, mais les porteurs pourront, s'ils le désirent, en demander le remboursement anticipé après cinq ans. Il sera émis à un prix de 100,05 et portera un intérêt trimestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,05 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en ECU à trois mois. Chaque warrant offert à un prix de 9 ECU permettra d'obtenir soit contre versement en espèces, soit en échange d'une note à taux variable de 1 000 ECUs, une euro-obligation à taux fixe de 1 000 ECU dotée d'un coupon annuel de 7,125 %. Le tout, garanti par la République française, est assaisonné d'une commission pour les banques totalisent 0,10 %.

Si les warrants ne sont pas exercés, le Crédit foncier se retrouvera avec des eurocapitaux à taux variable dont le coût sera alors inférieur au Libor puisqu'il récupérera le produit des warrants. S'ils sont tous exercés, le débiteur verra ses vœux exaucés puisqu'il se retrouvera avec des fonds à taux fixes dont l'intérêt annuel ne sera que de 7,125 %, c'est-à-dire bien en dessous de ce qu'il aurait dû proposer s'il s'était décidé à emprunter à taux fixe aujourd'hui.

L'ensemble, dirigé par Paribas qui, décidément, est devenu l'un des maîtres du marché de l'ECU, est également une nouvelle et importante contribution au développement du secteur à taux variable de la devise de la CEE. En offrant des capitaux à cinq ans, par l'entremise du remboursement anticipé dont peuvent bénéficier les porteurs, euro-émission a, entre autres, suscité une vive demandée de la part des banques centrales dont les capacités d'investissement en europapier se limitent à soixante mois. Le gouverneur Farge qui préside aux destinées du Crédit foncier de France peut s'estimer non seulement satisfait mais aussi fier de son opération.

Il est toujours impératif de connaître sur le bout des doigts les systèmes fiscaux de tous les pays du monde afin d'en tirer le meilleur parti. Pour avoir soigneusement étudié celui en vigueur au Japon, la BNP va pouvoir placer solidement et directement 100 millions de dollars dans les portefeuilles des grands fonds de l'empire du Soleil-Levant grâce à une structure particulière : l'emprunt d'une durée de sept ans émis au pair avec un coupon de 8,50 %. Ce dernier ne sera toutefois pas payé annuellement comme il en va habituellement.

L'intérêt sera cumulé pendant les cinq premières années et ne sera versé aux fonds japonais qui absorbent le papier qu'à l'issue de cette période. En revanche, les deux derniers coupons seront, eux, réglés annuellement. Cette manière de procéder permettra aux institutions japonaises de présenter l'accumulation des cinq premiers intérêts comme un gain en capital et non comme un revenu, procédé fiscalement plus avantageux.

La BNP tirera également profit de cette opération nippone. Au travers d'une série de swaps, elle se retrouvera à la tête de 100 millions de dollars dont le taux d'intérêt sera variable et dont le coût sera de presque 50 points de base inférieur au Libor. Il semble que cette structure ait été proposée il y a quelque temps à EDF qui l'aurait, à l'époque, déclinée parce que, dans une transaction de ce genre, l'emprunteur doit se refuser la possibilité de rembourser par anticipation son émission.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Amorce de tension dans le SME

Dans l'ensemble, la semaine a été calme, avec un dollar relativement stable vis-à-vis des monnaies européennes, et, finalement, vis-à-vis du yen, après un début de glissement stoppé net par des rumeurs d'intervention, vraies ou supposées, de la Banque du Japon.

En revanche, une certaine nervosité se faisait sentir en Europe, à la veille du week-end, les rumeurs de réalignement du Système monétaire européen réapparaissant avec plus d'insistance.

Certaines monnaies continuent certes à se montrer faibles, comme la livre irlandaise, et surtout le franc belge ; mais la perspective d'une réévaluation du mark allemand, évoquée déjà à deux reprises ces derniers mois, par M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances de RFA, ressurgit avec vigueur.

En outre, suivant certaines rumeurs, le nouveau gouvernement français pèserait les avantages et les inconvénients d'un réajustement rapide du SME, sans attendre que les pressions en faveur d'une telle opération se multiplient.

En réalité, elles ont déjà commencé. Au lendemain des élections législatives françaises, pourtant, le franc se montrait très ferme, le cours du mark fléchissant même à Paris, et les milieux financiers internationaux s'accordaient pour repousser l'échéance d'un tel réajustement. Mais, en fin de semaine, le « syndrome du week-end » faisait sa réapparition. La Banque de France, pour maintenir le deutschemark à 3,0770 F, devait en vendre 2 milliards environ. Ce n'est pas énorme, mais cela devient significatif.

Cette semaine, M. Pierre Netter, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce, a déclaré qu'une dévaluation du franc serait *« tout à fait regrettable »*, qu'il s'agirait d'une *« solution de facilité qui masque les problèmes »*.

Dont acte, mais, comme nous l'avons maintes fois souligné dans ces colonnes, le problème actuel n'est pas la faiblesse du franc français, mais celui de la vigueur du deutschemark. Pour se faire pardonner une balance commerciale insolemment excédentaire, la République fédérale, une fois de plus, « accomplirait son devoir ». C'est-à-dire réévaluerait sa devise, notamment vis-à-vis de la lire, du franc belge et de la livre irlandaise. Et beaucoup moins par rapport au franc français, qui, globalement, se réévaluerait aussi vis-à-vis des monnaies moins fortes.

Selon M. Netter, la dévaluation du franc freinerait la réduction du coût des matières premières. Mais la très forte baisse du dollar, monnaie dans laquelle sont payées l'essentiel de nos importations de matières premières et d'énergie, correspond à une réévaluation équivalente du franc, phénomène tout à fait « vertueux » et désinflationniste.

En fait, beaucoup d'industriels le savent, il s'agit maintenant, de « mettre la pendule à l'heure » avec l'Allemagne, et d'y rester. Attitude désormais possible avec le progrès de la France dans le domaine de la désinflation. Une telle menée, au surplus, permettrait de faire baisser des taux d'intérêt réels, devenus historiquement élevés du fait, précisément, de ladite désinflation.

Quant au dollar, ses cours sont restés pratiquement stables d'une semaine à l'autre, avec quelques variations temporaires. L'événement a été, en début de semaine, un nouveau glissement du billet vert sur la place de Tokyo, jusqu'à 174,80 yens, le record historique de 175,50 yens, établi le 31 octobre 1978, se trouvant battu.

Aussitôt, le gouvernement japonais, par les voix du premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, et du ministre des finances, M. Noboru Takeshita, laissait entendre que les taux de change *« évoluaient trop rapidement »*, et qu'*« une action concertée des banques centrales était envisageable »*.

Il est très douteux que la Réserve fédérale des Etats-Unis veuille s'associer à une telle action, milieux officiels et industriels estimant outre-Atlantique qu'un cours de 160 yens, près de 10 % plus bas, devait être atteint. En tout cas, la menace d'une intervention de la Banque du Japon a suffi à stopper les ventes spéculatives de dollars en Asie, le billet vert se stabilisant à 176 yens. Jusqu'à la prochaine fois.

La livre sterling s'est nettement raffermie, tant vis-à-vis du dollar que des autres monnaies, passant, à Paris, de 10,19 francs à près de 10,40. Et cela, en dépit d'une diminution des taux d'intérêt britanniques. Ce raffermissement a été dû aux efforts déployés par les producteurs de pétrole réunis à Genève pour tenter de stopper la chute des prix du brut.

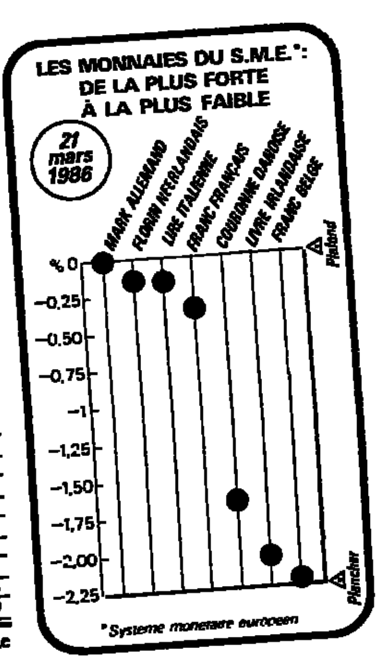
F.R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 20 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4890	–	14,4341	52,9661	44,4247	2,1663	33,3591	0,0652
	1,4700	–	14,4196	52,8262	44,3754	2,1673	39,3882	0,0651
Paris	10,3158	6,9280	–	366,94	307,76	15,0086	272,54	4,5192
	10,1945	6,9350	–	366,35	307,74	15,0303	272,60	4,5179
Zurich	2,8112	1,8590	27,2524	–	83,8738	4,0981	74,2722	1,2315
	2,7827	1,8930	27,2963	–	84,0027	4,2827	74,4184	1,2332
Francfort	3,1517	2,2510	32,4928	119,22	–	4,8765	88,5523	1,4683
	3,3126	2,2535	32,4946	119,04	–	4,8840	88,5810	1,4681
Bruxelles	68,7322	46,16	6,6628	24,4491	20,5864	–	18,1589	3,0110
	67,8258	46,14	6,6532	24,3740	20,4748	–	18,1368	3,0059
Amsterdam	3,7850	2,5428	36,6918	134,63	112,92	5,5069	–	1,6581
	3,7397	2,5440	36,6835	134,39	112,89	5,5137	–	1,6573
Milan	2282,63	1533	221,27	811,97	681,03	33,2105	683,86	–
	2256,45	1535	221,34	810,88	681,16	33,2683	683,38	–
Tokyo	262,21	176,10	25,4187	93,2733	78,2318	3,8149	69,2761	0,1148
	259,16	176,30	25,4217	93,13	78,2329	3,8210	69,3083	0,1149

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 20 mars, 3,9341 F contre 3,9336 F le vendredi 14 mars.



Les matières premières

Baisse de l'étain, hausse du platine

Avec la reprise de la livre sterling par rapport au dollar, le facteur monétaire a quelque peu faussé l'évolution réelle des cours sur les différents marchés. L'étain suit le pétrole dans sa chute, mais, si la baisse des taux d'intérêt se poursuivait et si les perspectives économiques s'amélioraient, une revalorisation des prix de nombreuses matières premières ne manquerait pas de se produire.

MÉTAUX. – *Nouvelle chute des cours de l'étain sur le marché libre, revenus à leurs niveaux les plus bas depuis plus d'une décennie, soit aux alentours de 3 700 livres la tonne. Elle a été provoquée par des ventes plus importantes de la part de certaines banques bradant une partie de leurs réserves. On est revenu désormais fort en dessous du prix-plancher de 8 500 livres la tonne défendu par le directeur du stock régulateur. Les transactions sur ce métal sont suspendues depuis cinq mois à Londres et ne risquent pas de reprendre prochainement. Le Conseil international de l'étain envisage de suspendre les quotas d'exportation imposés aux pays membres de l'accord international, qui représentent les trois cinquièmes de la production mondiale depuis 1982.*

La hausse se poursuit sur les cours du platine avec l'évolution de la situation sociale en Afrique du Sud, principal producteur mondial.

Variations toujours peu importantes sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la diminution persistante des stocks britanniques de métal, revenus en dessous de 160 000 tonnes. Le vice-président d'une importante société américaine fait preuve d'optimisme, prévoyant une hausse de 15 % du prix du métal rouge avant la fin de l'été, en fonction toutefois d'une augmentation de l'utilisation liée à une amélioration sensible de la conjoncture économique.

Effritement des cours du zinc à Londres ; la position statistique de ce métal n'enregistre pratiquement aucune amélioration.

Légère reprise des cours de l'aluminium à Londres. En février, la production mondiale des pays membres de l'Institut international de l'aluminium s'est élevée à 911 000 tonnes, inférieure de 10 % à celle du mois précédent.

DENRÉES. – *Progressivement, le calme tend à revenir sur le marché du café, les cours se rapprochant de niveaux un peu plus raisonnables. Les Etats-Unis pourraient se retirer de l'accord international. Ce pays représente le quart de la consommation mondiale. Suspendu depuis le 19 février, le système des quotas d'exportation pourra difficilement être remis en vigueur. Durant la saison 1985-1986, les exportations de café des pays membres de l'accord international se sont réparties à concurrence de 87 % vers les pays membres, dont 40,6 % vers la CEE et de 13 % vers les pays non membres.*

Le marché du sucre fait meilleure contenance sous l'effet d'achats passés pour le compte de l'Egypte et de l'Inde. Il faut s'attendre à une diminution d'au moins 4 millions de tonnes des stocks en fin de campagne.

Les cours du cacao ont reperdu une partie de leur avance dans l'attente d'une confirmation officielle de l'adhésion de la Côte-d'Ivoire à l'accord international. Ce pays doit encore écouler 40 000 tonnes de fèves.

LES COURS DU 20 MARS 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 982,50 (987,8) ; à trois mois, 1 003,50 (1008,50) ; plomb, 251,2 (248,5) ; zinc, 421,30 (427,50) ; aluminium, 819,50 (790) ; nickel, 2 790,50 (2 860) ; argent (en pence par once troy), 382,15 (392). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67 (65,25) ; argent (en dollars par once), 5,76 (5,69) ; platine (en dollars par once), 431,8 (410,20). – Penang : étain (en ringgit par kilo) 15,70 (17,47).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mai, 63,62 (63,30) ; juillet, 64,17 (64,07). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai 619,50 (615). – Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (42,50).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 194 (196).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 029 (2 066) ; juillet, 2 065 (2 098) ; sucre, mai, 7,24 (7,09) ; juillet, 7,51 (7,40) ; café, mai, 245,84 (261,57) ; juillet, 249,18 (255,90). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 163,4 (160,8) ; août, 170,4 (167,6) ; café, mai, 2 490 (2 563) ; juillet, 2 550 (2 633) ; cacao, mai, 1 511 (1 546) ; juillet, 1 543 (1 577). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 500 (1 579) ; septembre, 1 520 (1 550) ; café, mai, 2 563 (2 635) ; septembre, 2 695 (2 750) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 417 (1 369) ; août, 1 450 (1 409). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mai, 160,9 (159,70) ; juillet, 160,5 (160,10). – Londres (en livres par tonne), avril, 136 (140) ; juin, 132 (134).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 310,2 (296,20) ; juillet, 257,4 (256,40) ; maïs, mai, 232,6 (231,40) ; juillet, 228,6 (230,04).

INDICES. – Moody's, 967,90 (963,50) ; Reuter, 1 792,2 (1 829,8).

Marché monétaire et obligataire

Paris anticipe la baisse des taux

Et c'est reparti ! Sitôt passée l'échéance électorale (au fait, le marché s'en était-il vraiment soucié ?), la spéculation, après une semaine plus calme, s'est déchaînée à nouveau, anticipant une nouvelle baisse des taux, en liaison avec la désinflation. Du coup, les rendements ont accusé une nouvelle chute de plus d'un tiers de point, tombant, pour certains emprunts d'Etat, à moins de 8,50 % (entre 8,3 % et 8,6 % pour ceux du « gisement » du MATIF). Ce faisant, ils viennent de buter sur le taux du marché monétaire au jour le jour, et même au-dessous, puisque ce taux de 8 3/16 % actuellement s'établit à 8,68 % après actualisation sur un an. Il y a donc une véritable « suranticipation » qui fait froid dans le dos à ceux qui se remémorent les « accidents » de l'automne 1984. Mais, soulignent les opérateurs, le contexte n'est plus le même, la désinflation est en route et la baisse des taux, historiquement élevés en France, devrait se poursuivre. D'où l'optimisme échevelé du marché, illustré par les cabrioles du MATIF, où, dans une attente fiévreuse, l'indice a bondi à plus de 109 sur septembre.

A l'émission, tout s'« avale » avec célérité, notamment l'emprunt de 1 milliard de francs de la Caisse nationale de télécommunications (CNT) à taux fixe (9 % nominal et 9,30 % actuariel). En revanche, l'emprunt de 500 millions de la même CNT à taux variable (et compliqué : deux fois le taux annuel monétaire, diminué de 8,80 %) est une vraie « colle » : en période de baisse des rendements, personne ne veut de taux variables. Un autre emprunt de 1 milliard de francs pour la SNCF a été entièrement réservé au réseau BNP. Si la frénésie continue, le Trésor pourrait essayer de la « doucher » en lançant une nouvelle tranche d'obligations assimilables. Tant qu'on y est, et tant qu'on en réclamera...

A l'étranger, l'événement a été l'abaissement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, diminué de 1 point par les banques, dont le taux de base a été ramené de 12,5 % à 11,5 %, à l'initiative de la Banque d'Angleterre. Le mouvement s'est produit avec quinze jours de retard sur la réduction concertée des taux décidé par l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, la France et les Etats-Unis. Théoriquement, il est plus important (1 point au lieu d'un demi-point), mais il consacre simplement le retour aux taux pratiqués en janvier, avant le relèvement effectué par les autorités britanniques pour stopper la chute de la livre sterling, affaiblie par la glissade du prix du pétrole.

C'est précisément le timide raffermissement de ces prix, en liaison avec les pénibles efforts de l'OPEP pour stopper leur glissade, qui revigore la livre et a permis d'abaisser les taux.

L'Italie a ramené son taux d'escompte de 15 % à 14 %, troisième baisse depuis septembre 1984 (16,5 % à l'époque). Le taux de 14 % est le plus bas depuis cinq ans. La décision de la Banque d'Italie a été facilitée par l'amélioration de la conjoncture dans le pays et dans le monde, a précisé le communiqué du ministère des finances : l'inflation, en baisse, se situe à 7,5 % contre 8,6 % à la fin de 1985, et pourrait revenir à 5 % à la fin de l'année. Quant à la balance des paiements, elle pourrait redevenir excédentaire en 1986, selon le ministère : toujours l'effet pétrole... La Suisse, quand à elle, abaissera ses taux de base bancaire lundi 24 mars de 5 1/2 % à 5 %.

FRANÇOIS RENARD.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE



Le Monde

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

M. Poperen : la remontée électorale des socialistes est encore « fragile »

Le comité directeur du PS s'est réuni le samedi 22 mars à Paris (*le Monde* du 22 mars). M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a rappelé aux membres de cette instance que le score du PS, meilleur que prévu, ne constitue pas, pour autant, une victoire et n'est pas définitivement, et quoi qu'il arrive, acquis au PS.

Le premier secrétaire a également répondu aux demandes faites par M. Rocard, comme par M. Mauroy, d'inscription dans les textes fondamentaux du PS de l'évolution des socialistes depuis 1981. Le premier secrétaire a remarqué que l'une des deux conventions nationales ordinaires prévues chaque année par les statuts du PS peut être consacrée à cette question.

Dans une interview au quotidien *le Matin* du samedi 22 mars, M. Paul Quilès estime, lui aussi, qu'il faut *« remettre de l'ordre »* dans les textes fondamentaux du PS et, notamment, *« réécrire sa déclaration de principes »* (1). L'ancien ministre de la défense juge aussi que le mode de fonctionnement du PS, – *« des cotisations élevées, des réunions nombreuses, un langage parfois codé, des batailles de tendances »* – est *« indéniablement dissuasif »* pour les sympathisants.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a, lui, ouvert le comité directeur par une analyse des élections du 16 mars. M. Poperen juge que la *« reconquête »* de l'opinion de gauche par le PS est *« partielle »* et fragile.

D'autre part, M. Pierre Mauroy estime, dans une interview publiée aussi par *le Matin* de samedi, que l'on entre *« dans une période de restauration »*. Il note à ce propos que ces périodes *« n'ont jamais été les plus belles pages de notre histoire ». « Ce sont même,* ajoute-t-il, *les pages que l'on tourne rapidement dans les livres... »* Pour l'ancien premier ministre, l'objectif des socialistes est maintenant d'*« inverser le rapport droite-gauche »*, mais aussi d'*« élaborer, dans un grand consensus, un projet pour notre candidat aux présidentielles »*.

A propos des élections du 16 mars et de la cohabitation, M. Mauroy pense que M. Mitterrand a été l'*« artisan principal »* du redressement socialiste et est *« le mieux placé pour voir venir, empêcher ou résoudre une crise éventuelle »*.

(1) En théorie au moins, une convention nationale n'est pas habilitée à réviser la déclaration de principes du PS. L'article 90 des statuts du parti prévoit des conditions volontairement très contraignantes pour une telle révision, puisque la procédure doit s'étaler sur deux congrès du parti.

M. Poperen note d'abord que la pratique gouvernementale des socialistes, *« loin de les disqualifier, les a au contraire authentifiés comme force de gouvernement, aptes à changer la vie dans les faits, non sur thèses, et à changer dans le calme »*. M. Poperen rend hommage à M. François Mitterrand qui, *« tout en exerçant scrupuleusement la magistrature suprême »*, reste *« le premier »* des socialistes et *« a fait bouger une opinion incertaine »*.

Le numéro deux du PS juge que les socialistes ont *« utilisé au mieux le nouveau mode de scrutin, non pas de manière défensive (...) pour « éviter le pire », mais pour gagner »*. Il remarque que l'effort d'élargissement des listes du PS est resté *« modeste »*, mais *« a réussi »*, même s'il est *« en deçà de nos ambitions et de ce que nous réussirons à coup sûr dans l'avenir »*.

M. Poperen constate que *« le PS a consolidé sa position de premier parti de France, force de rassemblement et d'alternance démocratique »*, tandis que le PCF *« confirme son déclin historique »*, ce qui est *« un échec complet pour la politique de sa direction ». « De toute évidence,* continue M. Poperen, *sa ligne politique n'est pas mobilisatrice (...). Ce n'est pas vers lui que se sont portés prioritairement les votes « protestataires » (...). Ce parti paraît glisser irrésistiblement vers une pente « groupusculaire » qui résulte, en partie, de son comportement politique, et qui risque de s'accentuer encore. »* Pour M. Poperen, les socialistes doivent *« être attentifs aux évolutions que l'accélération de ce déclin ne peut manquer de provoquer dans le secteur traditionnel d'influence communiste »*. Le numéro deux du PS remarque encore que le MRG, de son côté, *« apparaît marginalisé »* là où il se battait seul, et *« décline ou même s'effondre »* ailleurs.

Le dirigeant socialiste chargé des élections passe à l'analyse des résultats de la droite, pour estimer que la *« domination du RPR sur l'UDF doit être interprétée comme une poussée de la droite dure, qui s'ajoute à celle de l'extrême droite »*. M. Poperen analyse ensuite les mutations géographiques de l'électorat avant d'aborder les abstentions, pour affirmer que *« les 5 % supplémentaires d'abstention proviennent aux trois quarts de la gauche, et surtout de milieux anciennement favorables au PC »*.

Pour M. Poperen, *« la reconquête de l'électorat de gauche »* par le PS est *« réelle »*, mais *« partielle »*. Une partie des voix de gauche – pas seulement communistes – perdues vont au Front national, dont l'électorat subit une *« mutation »*, devenant moins *« bourgeois »* et plus *« populaire ». « L'essentiel,* précise M. Poperen, *des transferts de la gauche vers la droite s'effectue au profit du FN dans les milieux populaires anciennement influencés par le PC. La récupération d'électeurs conservateurs par la droite classique fait d'ailleurs que les anciens électeurs de la gauche pèsent de plus en plus lourd dans l'électorat du FN. »*

« Honteuse collusion »

M. Poperen remarque encore que la *« reconquête »* de l'électorat de gauche est *« conditionnelle »* et résulte surtout d'un vote contre le retour de la droite, ce qui avait conduit la direction du PS, dit-il, à faire *« du vote anti-droite l'un des ressorts essentiels de sa campagne »*. Conclusion : *« En bien des cas, ce vote est un sursis. Les votes futurs dépendront de la suite des événements. »* Dans ces conditions, la *« problématique »* du PS pour les deux prochaines années est : *« Le PS peut-il être, en France, une force à 35-40 % ? Peut-on conquérir « tous azimuths » ? Comment conquérir ou reconquérir à gauche ? »* Dans l'immédiat, les résultats du 16 mars font que *« la partie (...) est beaucoup plus ouverte qu'il n'était prévu »*, mais sera *« sans merci »* face à une majorité *« fragile »*, qui n'a pas reculé devant une *« honteuse collusion avec Le Pen dans les conseils régionaux »*.

M. Poperen : *« La crise a creusé la diversification au sein même du monde du travail, créé de vastes zones de marginalisation, ébranlé, voire rompu ce que nous avions appelé le « Front de classe ». Les conséquences de cette rupture d'équilibre de la société française sont graves et pourraient être de longue portée. »* Parce que les socialistes veulent *« élever l'homme et non son abaissement »*, ils ne doivent pas se *« résigner »* à cet état de choses et ont à *« surmonter une évolution qui rétrécit les assises mêmes de la gauche »*.

PAS DE PHOTO DE FAMILLE AU CONSEIL DES MINISTRES

Le premier conseil des ministres de la « cohabitation », réuni samedi matin 22 mars, n'a duré que vingt-cinq minutes. En l'ouvrant, le président de la République a indiqué aux nouveaux membres du gouvernement : *« Le travail continue »*, conformément aux exigences des institutions. M. François Mitterrand a, ensuite, défini les responsabilités respectives du chef de l'Etat, du gouvernement et du Parlement.

A 11 h 25, M. Chirac, et les membres de son équipe, ont quitté l'Elysée sans avoir posé pour la traditionnelle photo de famille, et sans faire de déclaration.

● *Mort d'Anne de France.* – La princesse Anne de France, duchesse d'Aoste et sœur du comte de Paris – chef de la maison royale de France, – est morte à Sorrente (côte amalfitaine, sud de l'Italie), a-t-on appris jeudi 20 mars à Florence, dans son entourage.

La princesse, âgée de soixante-dix-neuf ans, avait épousé en 1927 le duc Amédée d'Aoste, mort en 1942 à Nairobi, et dont elle avait eu deux filles : Marguerite, mariée avec Robert de Habsbourg, et Marie-Christine, épouse de Casimir de Bourbon-Sicile.

LA CONTESTATION DANS LE MOUVEMENT COMMUNISTE

M. Fiszbin : la direction actuelle restera et affaiblira encore le PC

Ancien membre du comité central (1967-1979), ancien responsable de la fédération de Paris du PCF, président de Rencontres communistes, M. Henri Fiszbin, élu député le 16 mars sur une liste du PS, nous explique pourquoi, selon lui, la rénovation du PCF est impossible.

Interrogé sur les pétitions qui réclament un congrès extraordinaire, M. André Lajoinie, secrétaire du comité central, réélu député de l'Allier, a considéré, vendredi 21 mars, qu'il s'agit de *« signatures personnelles qui sont totalement contraires aux règles du PCF »*. Le comité central se réunit lundi 24 et mardi 25 mars à Paris.

« Dès après votre élection, le 16 mars, sur une liste socialiste des Alpes-Maritimes, vous avez dit que vous seriez un député « communiste critique ». Est-ce à dire que vous serez le trente-sixième membre du groupe communiste à l'Assemblée nationale ?

– Les réalités politiques interdisent d'assimiler Parti communiste à communistes. Les électeurs qui ont rompu avec le PC et qui demeurent à gauche sont plus nombreux que ceux qui continuent à le soutenir. Je suis député communiste unitaire. Mon souhait est d'être, à ce titre, apparenté au groupe socialiste. Dans les Alpes-Maritimes, je suis « le » député communiste et j'entends inscrire mon action dans la grande tradition que Virgile Barel a fait vivre longtemps dans ce département.

– Cela veut-il dire que vous pourrez voter, une fois avec les socialistes, une fois avec les communistes ?

– Je me déterminerai par rapport aux intérêts du monde du travail. Je pense que des situations nombreuses se créeront où les députés communistes devront voter à gauche avec les socialistes. Elu sur une liste présentée par le PS, j'entends mener mon action dans la plus parfaite loyauté à l'égard de ce parti, et ma solidarité vis-à-vis du président de la République sera sans faille.

– Au soir du 16 mars, M. Georges Marchais, au nom du bureau politique du PCF, a déclaré que ces élections étaient « un échec pour la gauche ». Qu'en pensez-vous ?

– La ligne du PC, telle que le prochain comité central va probablement l'affirmer, apparaît déjà clairement. La direction souffle sur le catastrophisme et espère être la seule, comme dit *l'Humanité*, à faire de la « résistance » face à la droite. Ah, si le PS pouvait collaborer avec le gouvernement !... Mais le fait est là, le PS est la force d'opposition. Après cinq ans de gestion dans des conditions difficiles, je dirai pour paraphraser une célèbre formule, que la gauche a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre.

– De nombreux appels viennent de l'intérieur du PCF pour réclamer l'ouverture d'un débat ou la convocation d'un congrès extraordinaire. Ont-ils, d'après vous, des chances d'aboutir ?

– Je suis bien placé pour apprécier la détermination des contestataires telle qu'elle se manifeste aujourd'hui. C'est le signe d'une crise qui n'en finit pas de rebondir et de s'aggraver. Certains protestataires sont engagés dans cette démarche depuis fort longtemps. D'autres les ont rejoints. J'observe que, depuis le début de la crise qui coïncide avec la rupture du programme commun et la normalisation de la fédération de Paris, chaque élection marque un recul du PC et est suivie d'une explosion de mécontentement. 1978, 1981, 1984, 1986, à chaque fois, c'est l'exigence d'un débat qui fait l'unanimité.

» Mais il ne faut pas se méprendre sur l'orientation politique largement dominante dans le parti, y compris parmi les pétitionnaires. Ce n'est pas une volonté unitaire et rénovatrice mais une ligne étroite, pure et dure qui l'emporte. Certes le discrédit de la direction est général, et l'exigence d'un congrès extraordinaire est un dénominateur commun. Un véritable débat démocratique balaierait cette direction. Je ne suis pas sûr, pour autant, que l'orientation politique qui en sortirait serait fondamentalement opposée à celle qui prévaut actuellement. C'est tellement vrai qu'un homme comme Pierre Juquin se sent obligé, pour essayer d'être entendu, de donner des gages antisocialistes.

» Il est visible que la direction maîtrise totalement l'appareil. Son pouvoir n'est pas menacé. En prenant le temps nécessaire, elle normalisera la situation. Le scénario est connu : elle va temporiser, gagner du temps, peut-être promettre pour plus tard un débat qu'elle « organisera » de telle sorte qu'il soit parfaitement encadré. Mais, en tout état de cause, il est hautement probable qu'elle « gagnera ». Et, comme depuis dix ans, cette nouvelle « victoire » affaiblira encore le PC.

– Mais alors que vont devenir, selon vous, tous ceux qui contestent ?

– Il n'y a plus de chance de rénover le PC. Même s'il y a un débat, c'est fini. Une nouvelle génération contestataire devra se soumettre ou sera démise. Il aurait fallu que l'autosubversion à laquelle j'ai appelé en 1984 provoque une révolution structurelle et culturelle. Pour qu'une révolution triomphe, il faut que les révolutionnaires disposent d'un rapport de forces favorable. Cela n'est pas le cas au PC pour des raisons qui tiennent tout à la fois à l'impossibilité pour la base de faire prévaloir une autre orientation que celle de la direction et aux pesanteurs idéologiques, qui empêchent de couper le cordon avec le socialisme de type soviétique.

» Mon élection est un des signes qui montre que le processus de rassemblement de toutes les forces attachées au socialisme démocratique dans une grande formation fédérant le pluralisme de la gauche avec le PS est bien engagé. Je parie sur l'avenir. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD.

« L'UNITA » CRITIQUE LE PCF « L'HUMANITÉ » S'ÉTONNE

L'Humanité du 22 mars a réagi vivement après la publication par *l'Unita* du 18 mars d'un éditorial critique à l'égard du PCF. L'organe du Parti communiste italien écrivait, indique *l'Humanité*, qu'*« en 1983 le PCF s'est accroché à une position de dénonciation et de protestation (...) sans avancer une proposition crédible pour l'avenir. Pas plus crédibles non plus ont été les positions internationales choisies par le PCF »*.

Pour l'organe du PCF, *« la lecture de cet article provoque pour le moins l'étonnement »*. *L'Humanité* souligne, en adressant indirectement une mise en garde aux « rénovateurs » français, que « l'Unita *se livre, en effet, à une vive critique de la politique du PCF après les élections, avant même que se réunisse le comité central qui en dégagera les enseignements politiques. »*

OPPOSÉS A LA CRÉATION D'UN CARMEL A AUSCHWITZ

Cinq grands rabbins européens écrivent à Jean-Paul II

Cinq responsables religieux juifs européens qualifient de *« totalement inacceptable »* le projet de l'Eglise polonaise d'installer un carmel à Auschwitz. Dans une lettre adressée à Jean-Paul II, les grands rabbins Sir Immanuel Jakobovits (Grande-Bretagne), René-Samuel Sirat (France), Max Warschawski (Strasbourg), Moses Rosen (Roumanie) et Rabbi Mordechaï Piron (Zurich) écrivent : *« Le nom d'Auschwitz est véritablement devenu synonyme d'holocauste et le fait que cet endroit (...) puisse servir de pèlerinage religieux serait vécu comme une douleur et une offense grave »* par la communauté juive. Ils rappellent que les autorités polonaises avaient refusé, voici une dizaine d'années, l'édification d'un oratoire juif à Auschwitz sous le prétexte que la prière est universelle et ne peut être réservée à une seule confession. Mais, ajoutent-ils, *« bien plus grande devrait être l'objection pour la construction d'un édifice dédié à un autre culte, notamment celui qui fut pratiqué par la majorité des bourreaux nazis ». « Nous ne pouvons pas ne pas considérer comme totalement inacceptable cette volonté de sanctifier une terre qui a été profanée et maudite (...) »*, déclarent encore les rabbins européens.

Ce projet de carmel avait été présenté par le cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, dans *l'Osservatore Romano*, quotidien du Vatican comme « le signe d'un amour plus fort que le mal » (*le Monde* du 22 février 1986). Selon le cardinal Macharski, Auschwitz *« est devenu dans un sens un nouveau « lieu saint » qui appartient à toute l'humanité et à chaque peuple »*. Le projet de carmel a été à nouveau contesté, vendredi 21 mars, par M. Jean Kahn, président de la communauté juive de Strasbourg. Celui-ci a remis à Mgr Luigi Bressan, envoyé spécial du Saint-Siège au Conseil de l'Europe, un message dans lequel il demande au pape *« d'intervenir personnellement »* pour que l'on revienne sur cette *« décision qui ne manquerait pas de creuser un nouveau fossé entre juifs et chrétiens »*, et de rappeler *« un passé où complicités et silences chrétiens ne peuvent être oubliés »*. M. Jean Kahn est candidat à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) soumis à renouvellement en avril prochain.

● *Licenciements chez Citroën.* – Au cours d'un comité central d'entreprise le vendredi 21 mars, la direction de Citroën a annoncé son intention de demander, mercredi, le licenciement de salariés (380 sur 1 061) des usines de Nanterre (Hauts-de-Seine) et de Clichy (Seine-Saint-Denis) qui n'ont pas accepté des mutations vers les usines de Metz ou de Charleville, un départ volontaire ou en préretraite, ou, pour les étrangers, un retour au pays. Toutefois, quelques personnes peuvent encore accepter une mutation d'ici à mercredi, et les étrangers, qui forment près de la moitié des ouvriers concernés, pourront opter pour le retour au pays jusqu'à six mois après la fin de leur préavis.

● *Hausse des cotisations sociales des agriculteurs en 1986.* – Le montant des cotisations sociales des agriculteurs va augmenter de 7,6 % en moyenne en 1986, selon l'Union des caisses centrales de mutualité agricole (UCCMA), la hausse étant de 6,5 % pour les exploitations de 16 hectares à 60 hectares. La cotisation « technique » maladie-invalidité passe de 1 212 F en 1985 à 1 311 F (+ 8,2 %) ; la cotisation complémentaire pour le contrôle médical et l'action sanitaire et sociale de 690 F à 756 F (+ 9,6 %) ; le montant de la cotisation forfaitaire d'assurance-vieillesse variera de 400 F à 1 610 F, selon la taille de l'exploitation (en 1985, il allait de 310 F à 1 400 F).

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,8 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (98,8 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 24 MARS
« Allô « le Monde »
(16-1) 47-20-52-97
Où en sont les finances de la France ?

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1986 a été tiré à 590 354 exemplaires

A B C D F G H

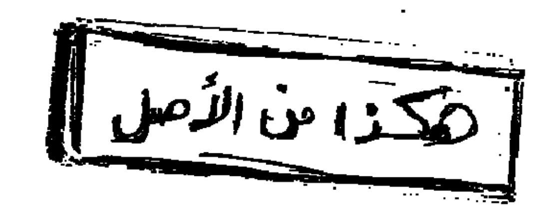
Le Monde
AUJOURD'HUI

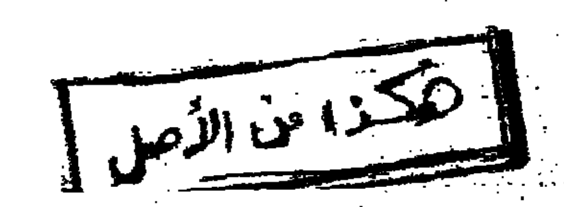
A QUI LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ?

LE DOSSIER EMPOISONNÉ
DU PROCHE-ORIENT
ET TOUS LES AUTRES...



Supplément au nº 12799. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 23 - Lundi 24 mars 1986.





COURRIER

COHABITATION OU SYMBIOSE ?

On utilise couramment le terme de cohabitation pour indiquer l'éventuelle désignation d'un premier ministre appartenant à l'opposition actuelle par le président de la République. On veut sans doute indiquer par ce terme que ces grands personnages pourraient occuper côte à côte ces positions au niveau le plus élevé de l'Etat français. Je me permettrai tout d'abord de remarquer que l'un d'eux habitera toujours l'Elysée alors que l'autre habitera Matignon : ils voisineront mais ne cohabiteront pas littéralement. Mais le problème est plus profond, et il me semble que la situation serait plus correctement désignée comme une symbiose.

Dans les symbioses que nous présente la nature, deux organismes différents vivent en étroite collaboration pour leur bien commun, chacun offrant à l'autre les résultats de son activité spécifique. Mais chacun des deux partenaires conserve son identité inaltérée, et peut assurer sa pérennité par la formation de jeunes de sa propre espèce. Le meilleur exemple de ces symbioses est celui du lichen, où un champignon et une algue vivent ensemble, le champignon offrant à l'algue aide et protection, et celle-ci donnant au champignon les produits de son activité photosynthétique. Et cela permet à cet ensemble symbiotique de prospérer et de résister aux intempéries.

Pourquoi les deux grandes formations politiques de notre pays ne pourraient-elles pas décider de travailler ensemble, en symbiose, pour le bien de la France, en conservant leur identité et leurs moyens de la maintenir, mais en se complétant grâce à leurs capacités spécifiques ?

La cohabitation désigne une simple situation statique, la symbiose désigne une vie, un dynamisme.

Professeur PIERRE AUGER,
membre de l'Institut.

« ENTREPRISES INTERMÉDIAIRES »

Il faut vingt ans et plus pour faire un homme, une femme, de cet enfant qui vient de naître. Les « enfants de la rue », ceux que nous n'entendons pas, parce qu'ils sont trop nombreux, ce sont les enfants qui n'ont rien reçu de ce qu'ils doivent recevoir pour être maître de leur destin. Nous croyons les sauver par quelques aides ponctuelles de courte durée ; faisant ainsi nous ne faisons rien. Les statistiques et les faits le prouvent.

Ainsi les « entreprises intermédiaires ». Initiative généreuse mais qui manque de largeur, qui ne voit pas assez loin, qui méconnaît la gravité du mal. Il ne peut s'agir, seulement, de remettre les jeunes dans les circuits de la production (y réussit-on par ce moyen ?), mais, plus essentiellement, de « restructurer » ces jeunes que trop de souffrance, de manque, de traumatismes ont laissés quasi analphabètes en tout et totalement démunis face à leurs responsabilités d'homme ou de femme. Les « restructurer », c'est une œuvre de longue haleine... la seule payante si nous voulons briser cette « chaîne du malheur » qui « fabrique » des... enfants de la rue de génération en génération.

Un dérapage possible de ces « entreprises » peut être de créer une occasion d'une nouvelle forme d'exploitation des plus démunis.

GEORGES BRISELET
président du comité Alexis-Danan pour la protection de l'enfance.
(Grenoble.)

AVIONS ET HANDICAPÉS

Pourquoi les compagnies d'aviation ne sont-elles pas tenues de réserver d'office les places spacieuses aux rares handicapés qui se présentent à l'enregistrement ? Il devrait être obligatoire de prévoir dans tous les modèles d'avion de telles places lors de l'aménagement de l'appareil, en plus des dégagements prévus près des issues de secours. Faut-il être le paralytique standard tranquille et facile à caser pour n'avoir aucun problème sur les lignes aériennes ?

ANNY AMBERNI
(Paris.)



Boîte aux lettres mexicaine, Cancun (Yucatan), 1986.

DES CATHOLIQUES ET LA PEINE DE MORT

Qu'y a-t-il de plus redoutable que la barbarie à visage humain, si ce n'est la barbarie à visage religieux ?

En ce qui concerne la peine de mort, on assiste, en France, à un étrange renversement des choix : au « non, tu ne tueras pas », enfin inscrit dans la loi civile, certains religieux opposent un oui à la peine capitale.

Ainsi d'une communauté bénédictine adhérant aux thèses du Front national, et lui disant donc un oui implicite ainsi du dominicain lui disant un oui explicite avec un livre récent : *Oui à la peine de mort* (1), qui prétend fonder son argumentation sur des textes de l'Ecriture.

Certes, nous le savons, telle n'est pas la position générale de l'Eglise. On peut tout de même se demander les raisons de sa souplesse devant un problème d'une telle gravité (alors que, dans d'autres domaines, elle se refuse à toute forme de morale circonstancielle ou sélective). Comment de tels courants peuvent-ils se maintenir ? Comment un tel ouvrage peut-il être publié et à qui vont les droits d'auteur ?

FRANÇOISE FERRAND.
(Paris.)

(1) R.P. Bruckberger, O.P. Flammarion, 1986.

DÉFICIT DES OFFICES HLM

Le chapeau de l'article intitulé « Les Semeurs de villes » (*le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 mars), dans lequel vous posez le problème de savoir si *« l'ambition affichée par le chef de l'Etat de créer les bases de la civilisation urbaine »* s'est traduite par une vraie politique ou par quelques coups d'éclat, a retenu toute mon attention, de même que les propos tenus par M. Claude Parent et M. Roland Castro.

A mon avis, les deux architectes disent, tous les deux, des choses vraies, particulièrement dans le domaine de la construction, mais ils n'approfondissent pas assez.

Roland Castro déclare ainsi que *« la construction n'a pas été la priorité du gouvernement »*, ajoutant, à la fin de votre article, *qu'il y a de plus en plus de professionnels (architectes) qui, au lieu d'attendre une hypothétique commande de l'office HLM, deviennent des scénographes urbains »*.

Pourquoi les offices HLM construisent-ils moins de logements sociaux ?

La loi Barre de 1977, qui a institué le conventionnement avec l'Etat, entraînant la mise en place de l'APL (Aide personnalisée au logement), a peut-être permis aux familles nombreuses et aux revenus modestes de se loger au moindre coût mais a aggravé la situation financière des offices HLM, lesquels réclament tous, y compris les sociétés anonymes d'HLM, un retour à l'aide à la pierre plutôt qu'à la personne, une diminution des taux d'intérêts avec des prêts à très long terme, la suppression de la TVA sur les factures et de la taxe sur les salaires.

Si toutes ces mesures avaient été prises par le gouvernement en 1981 — avec, au surplus, l'abrogation de la loi Barre — il est incontestable que les budgets des offices HLM ne seraient pas gravement déficitaires comme ils le sont, ce qui eût permis la construction de nouvelles cités et l'entretien du patrimoine existant ; d'où la nécessité d'avoir alors recours aux architectes.

Au lieu de cela, chaque office ne peut construire qu'en signant une convention avec l'Etat, sans que, pour autant, les subventions suivent.

Voudrait-on contraindre les offices à se transformer en OPAC (Offices publics d'aménagement et de construction) qu'on ne s'y prendrait pas autrement : on choisirait alors le critère de la rentabilité contre la vocation sociale d'un office ; est-ce tellement souhaitable ?

Voilà ce que ne dit pas Roland Castro, pas plus que Claude Parent.

Il n'en reste pas moins que la mission « Banlieues 89 », dirigée par M. Castro, est essentielle parce qu'elle permet, comme vous le dites, *« le renouveau de l'intelligence »* en la matière.

Dans le cas de La Courneuve et du quartier Debussy — dont on a détruit la barre le 18 février — le financement de l'Etat n'est pas mince : 50 % du coût de l'opération « espace public », soit 7 millions de francs !

Sur l'emplacement bientôt libre, trois cent cinquante logements seront construits pour qu'un nouveau quartier voie le jour.

C'est là qu'intervient le talent des architectes de « Banlieues 89 ».

Il reste qu'effectivement les architectes ont intérêt à se défendre face aux puissances d'argent, comme le dit Roland Castro, qui n'a pas tort non plus d'insister sur le rôle de scénographes urbains que doivent jouer les architectes, dans l'attente de jours meilleurs.

Enfin j'ose espérer que le nouveau gouvernement ne reviendra pas sur la mission « Banlieues 89 » tant M. Castro et ses architectes sont des semeurs d'espaces nouveaux, agréables à vivre, dans la grisaille des grands ensembles. Mais il faut du temps. Eh bien, qu'on le leur donne !

CHRISTIAN GENDRE,
Employé à l'office HLM de La Courneuve.

● PRÉCISION. — Dans un article intitulé « la Forteresse éclatée », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 mars 1986, nous indiquions que le système d'aménagement intérieur de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette avait été conçu par des équipes internes. Cuno Brullmann et Arnaud Fougeras Lavergnolle, architectes, nous prient de préciser qu'ils ont été chargés par les aménageurs de la réalisation de ce système d'aménagement, baptisé Canva, après avoir emporté un concours restreint au mois d'octobre 1982.

Chronique

LES MEETINGS, T'EN SOUVIENT-IL ?

par Bruno Frappat

ON ne surveille pas assez les meetings. Pourtant, ils expliquent et résument tout. Frémissement ou pas, enthousiasme ou lassitude, forme ou méforme : tout y est en gestation, en pointillé. Les grandes salles où s'assemblent les foules sont comme des urnes gigantesques au fond desquelles on pourrait fouiller en toute liberté, brasser les tendances, débusquer les états d'âme de l'électorat.

Il nous avait été donné d'assister, en quelques jours, à Lyon, aux trois derniers grands meetings électoraux. Unité de lieu sinon unité de temps pour ce spectacle ultra-classique, respectant les canons de la dramaturgie républicaine. Un même lieu — le Palais des sports de Gerland — occupé tour à tour par les foules socialistes, puis RPR, enfin barristes. Une sorte d'immense saladier renversé où se touillait, soirée après soirée, dans la froidure d'une banlieue nocturne, une salade politicienne épicée par les chefs de la gastronomie politique à la française. Côté toques roses, on avait un Jospin, fatigué mais bon, un Poperen, tribun efficace, et un Hernu, tellement ancien ministre qu'on se demandait s'il n'était pas, aussi, ancien socialiste.

Cette foule-là n'emplissait pas le palais jusqu'à ras bord mais on l'avait sentie jeune, plus houle que foule, vraiment ardente et point aussi défaite qu'on le pronostiquait. Il y avait du « trente pour cent » dans cette atmosphère-là.

Quelques jours plus tard, même palais, même sono, mais une assemblée d'un deuxième type. Les gradins s'étaient emplis de ce que la région compte de militants gaullistes qui paraissaient se ressembler tous derrière leurs milliers de lunettes que les spots du vaste hall faisaient scintiller comme des cierges à Lourdes. Qui ne les aimait pas leur trouvait un air « beauf » assez prononcé. Qui avait pour eux plus d'indulgence les jugeait « populaires » et Jacques Chirac bonapartiste. Liturgie impeccable autour du chef annoncé par un film à sa gloire où l'on voyait des foules, déjà, l'acclamer. Et la foule réelle était là battant vraiment des mains quand la foule de pellicule se dressait au passage du prince de la cohabitation. Ferveur en miroir d'une foule s'acclamant elle-même avant que de faire un triomphe réel à ce Chirac dont le nom paraît avoir été inventé pour être scandé dans les meetings.

Ce soir-là, Jacques Chirac n'était déjà plus premier ministrable mais, dans sa tête et dans son propos, déjà premier ministre. Il avait fait un cours de droit constitutionnel d'une grande longueur et d'une grande sagesse. Il s'agissait d'expliquer que tout cela marcherait très bien et que les oiseaux de mauvaise augure — on était à Lyon, ville supposée barriste — trompaient le peuple ou se trompaient. On s'ennuyait ferme et l'enthousiasme tombait peu à peu. Au fond de la salle on aurait surpris quelques ronflements et quelques dissipés confectionnant des cocottes en papier. Cette foule assagie avait gagné et ne le savait pas. Elle serait, dans quelques jours, du côté du manche mais n'en avait pas encore la garantie.

Soudain Jacques Chirac baissa le ton. Sa voix se fit plus chaude. Sa bouche s'approcha des micros. Dans un silence total, soit religieux, soit gêné, il expliqua à cette assemblée — rendue peu avant houleuse par l'évocation de l'insécurité — que le génie de la France c'était, cela avait toujours été, d'être accueillante aux étrangers. Et que si on l'appelait, de siècle en siècle, la patrie des droits de l'homme, ce n'était pas par hasard. Et qu'il faudrait que cela continue. Déjà sous le candidat perçait l'homme d'Etat. Jacques Chirac avait fait passer un vent d'humanisme sur cette foule crispée qu'il prenait à contre-pied, laissant à d'autres orateurs le soin d'user de la démagogie qui fait les bons meetings. Ce soir-là, à Gerland, la cohabitation avait, intellectuellement, déjà commencé.

Et le lendemain soir, au même endroit, la déroute des barristes était déjà palpable, compacte, avérée. Une assemblée certes nombreuse, mais sans militants. Une sortie de messe, très convenable mais sans chaleur. Un Raymond Barre s'agrippant au texte qu'il avait préparé, s'acharnant laborieusement à citer et réciter de Gaulle comme pour se préparer à une traversée du désert probable.

Une musique assourdissante — *« musique de peplum »*, glissera un confrère — couvrait les rares élans de cette foule accablée de sagesse. Des seconds rôles avaient parlé de travail, de famille et de patrie. Il y avait eu, à l'évocation des étrangers, des affleurements de xénophobie exprimés de fort peu charitable façon. M. Barre — fatigue ou prescience — n'était pas parvenu à chauffer la salle pourtant bien remplie. La foule savait.

∴

Repliés les tréteaux, rangées les sonos triomphales, dégonflés les ballons tricolores qui caressaient la nef de Gerland, brûlées déjà dans quelque décharge publique les tonnes d'affiches, de tracts, de proclamations, les *« vivement demain »* et les *« on continue »*. Tout est dit. La France des meetings a comme la gueule de bois. Il y a dans le pays cette atmosphère de lendemain de banquet qui transforme sinistrement les salles de bal où s'activent des soubrettes fatiguées et des balayeurs indifférents devant les restes pitoyables des célébrations oubliées.

Après les meetings qu'il aurait fallu savoir « lire » vint le temps de la nuit électorale. La France, fourchette en l'air, avait suspendu son souffle à 20 heures, l'heure des estimations. En quelques chiffres tout serait dit et chacun pourrait y aller de son explication, de son analyse, de ses communiqués de victoire. Las ! Il s'est produit dimanche soir un événement considérable, car inattendu : il a fallu attendre les résultats pour les commenter !

L'habitude s'était prise, depuis des années, de conclure en quelques nano-secondes. La diabolique invention des fourchettes et autres estimations permettait, quasiment, de faire l'économie du dépouillement. A la limite, entre les sondages préalables et les estimations du dimanche soir, il n'était même plus besoin de se déplacer pour aller voter. La proportionnelle a peut-être bien des défauts mais elle a au moins un avantage : elle redonne la parole aux urnes. Ironique revanche du bon vieux bureau de vote, de ses assesseurs et de ses dévoués dépouilleurs, face à l'impérialisme du tout-électronique. Et déroute des médias : soudain, alors que rien ne prouvait encore qu'il existât une nouvelle majorité, les chers confrères de l'audiovisuel partirent se coucher. Laissant là, sans autre forme de procès, l'auditeur ou le téléspectateur naïf et consciencieux qui avait cru qu'il entrait dans les attributions de cette presse-là de rendre compte des résultats... jusqu'au résultat. Il fallut déchanter. Tout le monde au lit ! On vous dira demain matin qui a gagné...

Abandon de poste d'autant plus fâcheux que l'avenir du pays, nous avait-on seriné, était en jeu. Quoi ! La France joue son destin sur ce coup-là et tous nos spécialistes, nos politologues, nos commentateurs s'éclipsent vers la sortie sans attendre le fin mot de l'histoire ! A la prime aube, quand fut enfin connu le score final qui annonçait la cohabitation inévitable, il n'y avait plus personne. La France ronflait.

∴

Au Palais des sports de Gerland, les grilles étaient fermées. De lourds et bruyants camions passaient au loin, transportant du nord au sud et du midi au septentrion les éléments les plus évidents du consensus social : vins à l'hectolitre, salades à la tonne, cageots de primeurs, fromages de toutes les régions — secs ou déjà coulants, — lessive, mazout, sable, journaux, tomates et œufs frais. La France continuait, comme prévu.

A QUI LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ?





Visite de François Mitterrand à Beyrouth, le 24 octobre 1983, après l'attentat contre le cantonnement français, le Drakkar *(photo de gauche)*. *Manifestation* d'hezbollahs à Beyrouth *(ci-dessus)*. Le nouveau premier ministre, Jacques Chirac, sur les lieux de l'attentat des Champs-Elysées, à Paris, le jeudi 20 mars *(ci-dessous)*.



LE PROCHE-ORIENT, JUGE DE PAIX

par Jacques Amalric

SI une chose est claire en ces lendemains de changement de majorité, c'est que M. Chirac n'a pas fait le pari de la cohabitation pour doter la France d'une nouvelle politique étrangère. Le sujet se prête à trop peu de variations pour un homme qui se réclame de l'héritage gaulliste, et il n'a d'ailleurs jamais fait recette dans l'isoloir. Or le nouveau premier ministre a, quoi qu'il en dise, le regard braqué sur ce qu'on appelle, d'un euphémisme pudique, *« les nouvelles échéances »*. Et de ces échéances qui ne peuvent être qu'électorales, on en triomphe non pas grâce à tel dossier diplomatique, mais en se cantonnant à des questions bien plus hexagonales.

M. Chirac sait aussi – et l'a *accepté* – que sa marge de manœuvre en politique étrangère est des *plus limitées*. Toute initiative intempestive de sa part se heurterait à un veto présidentiel dont il a reconnu la légitimité et risquerait de déclencher un processus de crise dont il a tout intérêt à conserver la maîtrise.

Le pacte non écrit conclu entre MM. Mitterrand et Chirac ne recouvre cependant pas toute la diplomatie française. Le président de la République s'estime garant avant tout de l'indépendance et de la sécurité de la France. C'est bien pour cela d'ailleurs qu'il a usé de toute son influence pour que M. Chirac désigne des ministres des affaires étrangères et de la défense avec lesquels il puisse *s'entendre* et coopérer. C'est pour cela par exemple qu'il a refusé, après avoir rayé le nom de M. Lecanuet pour le Quai d'Orsay, d'accepter celui de M. Chalandon et de deux ou trois autres. Il ne s'est pas opposé en revanche à ce que M. Chirac, par le biais de l'organigramme gouvernemental, conserve la maîtrise de certains secteurs diplomatiques jugés non essentiels.

Disons pour simplifier – et à ce stade de la cohabitation il vaut mieux simplifier – que M. Mitterrand entend conserver un droit plus que de regard sur trois grands dossiers : la défense, les relations Est-Ouest et les affaires européennes. Il ne s'agit pas, dans l'esprit du président de la République, de *cogérer* avec la nouvelle majorité le quotidien de ces affaires, *mais d'éviter* que les grands axes déjà définis ne soient faussés.

Comment y parvenir ? D'abord, *encore* une fois, en ayant comme interlocuteurs principaux des hommes de dialogue : M. Jean-Bernard Raimond est de ceux-ci, et on espère à l'Elysée que M. André Giraud fait aussi partie de l'espèce, même si son caractère est connu pour n'être pas facile et s'il a émis de sérieuses réserves sur certaines décisions concernant la politique de défense.

Les risques de « doublons »

Beaucoup, aussi, dépendra des « hommes de *cabinet* », en particulier ceux dont s'entourera M. Chirac. Les bonnes dispositions du premier ministre dans ce domaine ne sont pas mises en cause, mais, pour qu'une coopération régulière s'installe avec Matignon, encore faut-il que les collaborateurs du président de la République puissent avoir le contact, au jour le jour, avec des interlocuteurs qui jouent le jeu au gouvernement. On en attend la liste avec intérêt à la présidence. *« S'il faut, même pour un sujet mineur, remonter à chaque fois jusqu'au premier ministre parce qu'on se heurte à la mauvaise volonté manifeste de ses collaborateurs, ça ne pourra pas marcher »*, fait remarquer un proche du président.

L'examen de la liste du gouvernement semble confirmer ce partage « diplomatique » de la diplomatie, qui ne fera d'ailleurs pas l'affaire du Quai d'Orsay : la francophonie est rapatriée à Matignon, sous la houlette de Mme Lucette Michaux-Chevry ; le Pacifique sud est confié à M. Gaston Flosse, qui va dépendre de M. Bernard Pons, en charge des DOM-TOM ; le ministère de la coopération – c'est-à-dire avant tout l'Afrique francophone – est confié à M. Aurillac, un fidèle de M. Chirac ; enfin, le docteur Malhuret se retrouve à Matignon en tant que secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme.

La volonté de M. Chirac de « *marquer* » son territoire est bien compréhensible. On peut cependant se demander si ce démantèlement du Quai d'Orsay est gage d'efficacité. Comment, en effet, les nouveaux responsables de la francophonie, du Pacifique sud et des droits de l'homme *pourront-ils remplir* leurs fonctions sans l'aide de l'appareil diplomatique français ? Ne risque-t-on pas, dans la meilleure hypothèse, des « doublons » et, dans la pire, des contradictions qui porteront tort à la *crédibilité* de l'*action diplomatique* de la France ? C'est un risque *que va devoir peser* M. Jean-Bernard Raimond, auquel on n'a pas pensé adjoindre un ministre ou un secrétaire d'Etat qui serait spécialement chargé des affaires européennes.

Cette répartition *survivra-t-elle* à une crise grave ? Rien ne le prouve, tant il est vrai *que la cohabitation* va s'inventer tous les jours. Mais il est évident par exemple que M. Aurillac, le ministre de la coopération, ne ferait pas *seul* face à une crise africaine impliquant le recours à l'armée. Ni M. Chirac, *d'ailleurs*.

Inutile cependant d'évoquer des crises potentielles. Penchons-nous *plutôt* sur la politique française au Proche-Orient et l'affaire des *otages*. Qui, dans ce dossier explosif, va intervenir ? Peut-on même imaginer qu'il ne soit attribué qu'à une des deux «*têtes*» *qui nous dirigent* ? Il ne le semble pas. Mais, là encore, il faut attendre *quelques jours pour savoir* avec exactitude quelles solutions pratiques *seront retenues pour* mettre en application une cohabitation qui s'impose. Au-delà de l'affaire des otages se pose de toute façon le réexamen de notre politique au Proche-Orient. Personne, pour l'instant, n'a de certitudes, mais dans un camp comme dans l'autre on reconnaît *qu'un débat doit s'établir*. Quels *en sont* les grands thèmes ?

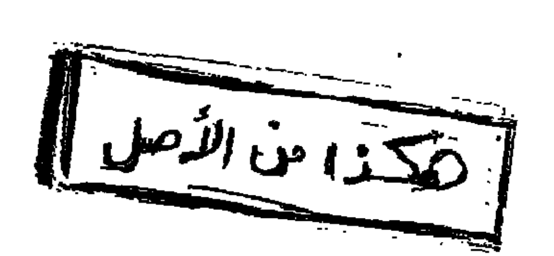
Quitter Beyrouth ?

Première constatation : la France ne peut pas continuer à «payer» par des prises d'otages et des assassinats d'observateurs une présence qui n'a plus grand sens à Beyrouth-Ouest. Ne vaut-il pas mieux envisager un retrait de nos nationaux de cette zone à risques : les quelques *dizaines* d'observateurs *militaires* qui sont toujours là-bas servent surtout de cibles, et la soixantaine d'enseignants – volontaires – qui poursuivent leur tâche sont surtout des otages potentiels. Une difficulté : *si l'on sait que* les observateurs obéiront aux ordres, il n'en va pas *cependant* de *même* des civils, encore moins des journalistes, que M. Chirac se *proposait* la *semaine* dernière de rappeler en France, comme s'il s'agissait de fonctionnaires...

Deuxième constatation : un retrait de Beyrouth-Ouest doit-il être suivi par un retrait de notre *participation à la* FINUL, cette force des Nations unies qui est *censée servir de «tampon»* dans le sud du Liban et à laquelle nous fournissons *environ* mille quatre cents hommes ? La question est posée, mais la réponse reste en suspens. Un retrait de la FINUL signifierait, en effet, un abandon total par la France de sa politique au Liban et la *reconnaissance définitive* du *rôle* essentiel qu'aurait à jouer la Syrie dans ce pays. Une telle *décision* ne *manquerait* pas d'exacerber les inquiétudes de la communauté *maronite*, auxquelles de nombreux proches de M. Chirac ne sont pas insensibles.

Dernière interrogation : si l'on admet que nos ennuis au Liban découlent aujourd'hui d'un affrontement non officialisé entre la Syrie et l'Iran, si l'on admet que le danger numéro un dans cette région est une expansion du chiisme militant, ne faut-il pas en finir avec les *tentatives infructueuses* de M. Roland Dumas pour parvenir à une amélioration de *nos relations* avec *Téhéran* et *miser* encore plus sur la carte irakienne ? Certains se posent la question, et tous reconnaissent qu'aucune réponse n'est évidente. M. Chirac, pour l'instant, se tait. Il a *suffisamment à faire* avec *sa réputation* de grand ami de l'Irak. Mais il est évident qu'il devra se pencher – au-delà *du* problème des otages – sur cette question de fond : continuer à tenter d'amadouer l'Iran par une politique de la balance (des livraisons d'armes défensives) ou rompre définitivement avec l'Iran et coopérer encore plus avec l'Irak parce que ce *pays est* le *rempart* essentiel *contre* une déstabilisation intégriste de toute la région ?

On *reconnaît* à l'Elysée *que ces interrogations* sont tout à fait légitimes. On souhaite même qu'un débat s'engage et, *surtout*, qu'un consensus se fasse ensuite sur les réponses à fournir. Reste à savoir s'il en sera *ainsi*. Mais ce dossier explosif constituera, à n'en pas douter, un test *déterminant* des *intentions* des uns et des autres. Qui peut nier, en effet, qu'il met en jeu des intérêts *essentiels* de la France ? ■



هكذا من الأصل

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LES DOSSIERS CHAUDS DU QUAI D'ORSAY

DÈS avant l'ouverture de la campagne électorale, il était devenu banal de dire que la politique étrangère offrait, entre la droite et la gauche, un terrain plus propice au consensus, et donc à une future cohabitation point trop houleuse, qu'à la controverse. Celle-ci risquant d'ailleurs de porter davantage sur la répartition des tâches – y compris celle qui consiste à nommer les ambassadeurs – que sur le contenu global de la diplomatie française.

Pourtant, en prenant ses fonctions, M. Jean-Bernard Raimond trouve sur son bureau un certain nombre de dossiers sur lesquels le nouveau gouvernement va devoir définir sans trop tarder une analyse et une stratégie propres. Tous n'ont pas, il est vrai, et fort heureusement, le caractère dramatique de celui des otages du Liban, ou même du Tchad. Quelques orientations des premiers temps du règne socialiste – par exemple le soutien à certains régimes « progressistes » comme celui de Managua – ont été, au moins partiellement, amendées à la lumière, parfois crue, pour ne pas dire cruelle, de l'expérience, et n'appellent plus aujourd'hui, de la part d'un gouvernement issu de l'ex-opposition, de révision formelle. D'autres, tel l'appui accordé à la francophonie dans son ensemble, qui va désormais bénéficier de l'attention d'un secrétariat d'Etat, n'exigent aucun réajustement de fond. D'autres dossiers encore, pourtant urgents, comme celui de la crise de l'UNESCO, ont peu de chance d'être ressentis comme des priorités.

Mais il reste quelques grands domaines de l'action extérieure de la France où le nouveau titulaire du Quai d'Orsay, maintenant qu'il ne s'agit plus, en principe, d'un « homme du président », ne pourra pas se dispenser d'un solide réexamen. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il doive conclure à la nécessité, même dans la logique propre du nouveau cabinet, de modifier la ligne de conduite qui a été celle de Paris jusqu'au changement de gouvernement.


AP.

Octobre 1985 : François Mitterrand reçoit Mikhaïl Gorbatchev à Paris.

LES RELATIONS EST-OUEST

La France s'est officiellement réjouie de la reprise du dialogue entre les deux super grands, concrétisée par le sommet de Genève en novembre dernier. En même temps, elle a toujours pris soin de rappeler que, à ses yeux, la force française de dissuasion – et accessoirement la force britannique – ne devait pas être prise en compte dans les pourparlers américano-soviétiques sur la réduction des armements. Ce que Washington semble admettre, comme il est logique, plus facilement que Moscou.

Quand le président Reagan avait annoncé son Initiative de défense stratégique (IDS), M. Cheysson, alors ministre des relations extérieures, avait exprimé plus ou moins officieusement la crainte que ce projet de protection spatiale du territoire des Etats-Unis ne provoque soit le découplage, à terme, entre les dispositifs de sécurité européen et américain, soit au moins une telle vague de méfiance dans certains pays de l'OTAN, au premier rang desquels la RFA, que toutes les aventures « pacifistes » et neutralistes deviendraient possibles. Il n'en a finalement rien été, et Bonn s'apprête à confirmer la semaine prochaine son engagement, il est vrai soigneusement « encadré », dans l'IDS.

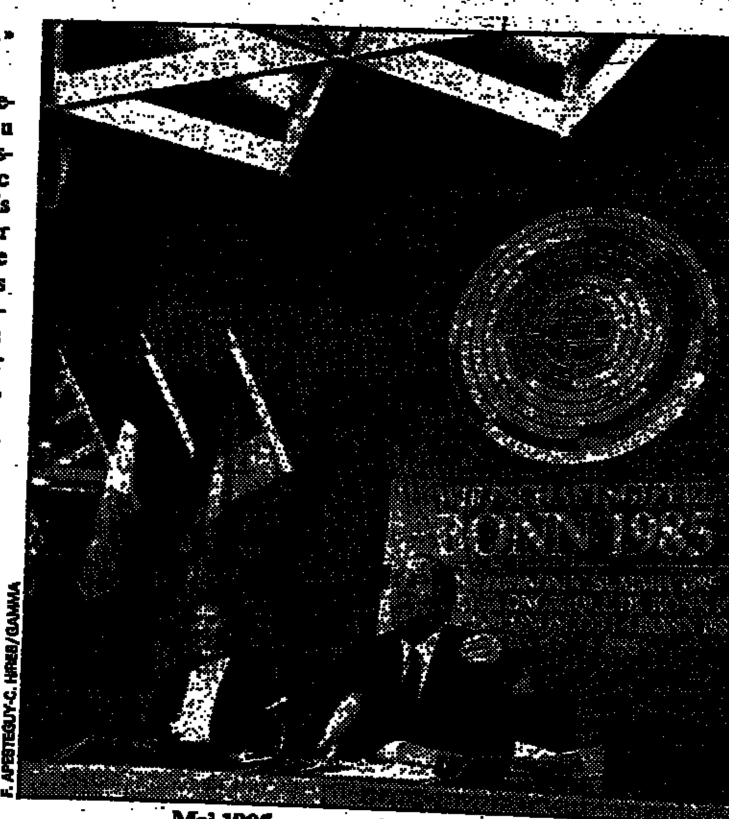
Contrairement à ce qui a été jusqu'à présent l'attitude de la France. Mais les avocats d'une participation française à l'initiative américaine se sont faits, ces derniers temps, plus discrets au sein de ce qui était encore l'opposition. Certes, M. André Giraud, qui savait peut-être déjà à quelle destinée ministérielle il était promis, écrivait dans *le Monde* du 12 février dernier : « *La réaction française à l'IDS a été inutilement agressive à l'égard de nos alliés* », mais après avoir estimé que l'analyse de ce concept de défense telle que M. Mitterrand l'avait faite, était « *irréprochable* ».

Après une phase que les alliés communistes du PS avaient sans doute jugée, eux, « *inutilement agressive* » à l'égard de l'Union soviétique, en particulier dans l'affaire des euromissiles de l'OTAN, M. Mitterrand a fait à son tour le voyage de Moscou. Un voyage que, pour des raisons différentes, ni les gaullistes ni M. Giscard d'Estaing n'étaient vraiment en mesure de condamner. Ni la réaffirmation de la fidélité atlantique de la France ni cette réouverture à l'Est, au moins dans son principe, ne devraient poser de problème à la nouvelle majorité. Ce à quoi elle va, en revanche, devoir sérieusement se consacrer, c'est à trouver, pour la France, un « créneau » original dans le nouveau dialogue Est-Ouest tel qu'il se renoue, et dont les pays d'Europe occidentale en général sont, une fois encore, singulièrement absents.

LES AFFAIRES EUROPEENNES

Il y a deux façons de lire le bulletin de santé de l'Europe communautaire. L'optimiste : vaille que vaille, la question de l'élargissement a été réglée, l'Union européenne est en marche (même les Danois ont dit oui le 27 février dernier), la controverse sur la contribution budgétaire britannique n'est plus qu'un mauvais souvenir, le démantèlement des montants compensatoires est admis, la coopération politique est active, la convention de Lomé avec les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) a été renouvelée à la satisfaction générale, et le projet de communauté européenne de la technologie Eurêka est en marche... « Mitterrand l'européen » n'aurait donc pas mal travaillé.

Version pessimiste : ces règlements en cascade n'ont pas résolu les problèmes de fond. L'élargissement ? Bien sûr, M. Chirac n'envisage plus – s'il l'a jamais fait sérieusement – de renégocier le traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Mais les vraies difficultés ne font que commencer. Pour certaines catégories d'agriculteurs français (et, pour M. Chirac, les agriculteurs...), mais aussi pour les « PTM », comme on dit dans le jargon communautaire, c'est-à-dire les pays tiers méditerranéens, associés à la CEE, et qui redoutent le pire de l'adhésion espagnole et portugaise. Le budget communautaire ? Il va bien plus mal qu'il n'en a l'air : l'augmentation des ressources nées de la TVA est déjà absorbée, et la politique agricole commune sera de plus en plus difficile à financer. Les Allemands risquent de faire le forcing lors de la fixation des prix agricoles. Quant à un ECU plus puissant, la Bundesbank ne veut pas en entendre parler. L'Union européenne ? L'abolition réelle des obstacles non-tarifaires aux échanges n'est pas pour demain (M. Delors lui-même la prévoit pour 1992), et, quant aux votes à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité, les premières décisions vraiment défavorables à l'économie d'un pays en particulier risquent d'en montrer rapidement les limites.



F. APESTEGUY-C. HIRES/GAMMA

Mai 1985 : sommet économique de Bonn.

Reste le projet Eurêka, lui aussi objet d'appréciations contradictoires. La nécessité d'éviter un décrochage dramatique entre les technologies américaine et européenne est admise par tous. Mais Eurêka, selon certains, n'est que l'habillage d'un ensemble de projets qui existaient déjà, et se heurtera de toute façon, assez vite, à l'hostilité d'un certain nombre de participants – en particulier des Etats neutres venus de l'extérieur de la CEE, – à tout ce qui pourrait ressembler à une IDS à l'européenne, ou même simplement avoir des retombées dans le domaine de la technologie militaire (ce qui était à l'évidence l'ambition non dite de M. Mitterrand). Là aussi, il va falloir préciser ce que l'on veut faire, dans un domaine où l'Elysée estimera avoir, au minimum, son mot à dire.

D'une manière générale, l'absence de tout responsable gouvernemental chargé spécialement des affaires européennes – alors que l'on a par ailleurs multiplié les secrétariats d'Etat « techniques » – risque de compliquer singulièrement l'exercice concret de la politique communautaire de la France, d'autant plus que le nouveau ministre n'est pas particulièrement familiarisé avec ces questions.

LES RELATIONS EURO-AMÉRICANO-JAPONAISES.

En principe, c'est un dossier plus économique que diplomatique. En réalité pourtant, ce peut être un des enjeux majeurs de la stratégie politique de la France, ces prochaines années. Et même

COMMENT PARLER A PRETORIA ?

LA politique menée par la gauche en Afrique australe, notamment à l'égard de Pretoria, s'est voulue « exemplaire ». Pour une part, il est exact, comme le soulignait, en janvier dernier, M. Laurent Fabius, que la France a pris la « *tête de la croisade* » contre le régime de l'apartheid, en appliquant, la première, les sanctions économiques décidées en septembre 1985 par la Communauté européenne.

Cette attitude, outre qu'elle fut tardive, doit être relativisée. Paris n'a, certes, pas reconduit les contrats charbonniers avec Pretoria, mais les achats stratégiques d'uranium n'ont pas pour autant cessé. Les condamnations verbales de la politique de ségrégation raciale se sont multipliées mais, tout comme M. François-Poncet en 1980, M. Dumas a, lui aussi, reçu son homologue sud-africain, M. « Pik » Botha, en février 1985.

En vérité, l'originalité de la position française fut moins dans cette action de boycottage économique – de toute façon limitée par la mauvaise volonté évidente de Washington à agir de même et par le moratoire sur le règlement de la dette extérieure sud-africaine (24 milliards de dollars) décidé par Pretoria – que par une politique nouvelle de présence, surtout sur le plan économique, dans les pays d'Afrique australe, en Angola et au Mozambique notamment.


REZA/BLACK STAR

Août 1985. Manifestations à Cape-Town.

Sur le plan diplomatique, la suspension de la participation française, en décembre 1983, au « groupe de contact » sur la Namibie – peut-être justifiée par la vacuité de cette instance – n'a guère fait place à d'autres initiatives. La France s'en tient à la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, refuse la politique, récemment réaffirmée par Pretoria, consistant à lier cette indépendance au retrait des troupes cubaines d'Angola, et assiste, impuissante, au non-respect par l'Afrique du Sud des accords de non-agression que ce pays avait signés avec ses voisins mozambicains et angolais.

Face au soutien toujours croissant de l'aide militaire soviétique et cubaine à Luanda, Washington, de son côté, ne peut guère justifier, de façon crédible, sa politique dite d'« engagement constructif » à l'égard de Pretoria, devant le peu de résultats obtenus : Pretoria ne cesse de se livrer à une politique agressive envers ses voisins et la levée de l'état d'urgence en Afrique du Sud n'a en rien freiné les mesures de répression à l'encontre de la majorité noire. Ce n'est pas être exagérément pessimiste que de dire que la situation en Afrique australe ne s'est en rien débloquée depuis cinq ans.

L. Z.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

par Bernard Brigouleix

dans les semaines qui viennent : les sept pays les plus industrialisés d'Occident doivent en effet se retrouver, début mai prochain, à Tokyo, comme ils ont pris l'habitude de le faire chaque année. Pour confronter leurs analyses sur la marche de l'économie mondiale, théoriquement ; mais en fait, l'évolution observée ces dernières années à propos de ces sommets à sept tend à conférer à ces rencontres un caractère de plus en plus diplomatique. Ce qui, l'an dernier encore à Bonn, avait si fort irrité M. Mitterrand qu'il avait émis quelques doutes sur sa présence en 1986 à Tokyo. Mais c'était avant la cohabitation... et la nécessité ainsi créée pour l'Elysée d'affirmer la pérennité du rôle présidentiel en matière de politique étrangère.

Jusqu'à présent, la France a marqué, lors de ces rencontres un triple souci :

1) Les « riches » ne doivent pas tenter d'ériger leur sommet annuel en une sorte de directoire politique et moral du monde libre ;

2) Les parlementaires de Washington gagneraient à ne pas se précipiter pour ouvrir de nouvelles négociations commerciales avec les Etats-Unis avant d'avoir obtenu certaines garanties, notamment sur la dette du tiers-monde et la levée des barrières protectionnistes américaines ;

3) Les Japonais doivent comprendre que leur intérêt à long terme leur commande de rééquilibrer leurs échanges avec l'Europe occidentale, en particulier avec la France, en lui achetant davantage et en ne multipliant pas, eux aussi, les obstacles « non tarifaires » aux exportations du Vieux Continent.

Normalement, ces axiomes du discours mitterrandiste ne devraient pas susciter d'obstacle majeur dans les rangs de la nouvelle majorité parlementaire. Il sera tout de même fort intéressant de vérifier ce qu'il en est à Tokyo. Et qui accompagne le président de la République, qui a dores et déjà fait savoir qu'il comptait bien s'y rendre.

Octobre 1981 : François Mitterrand accueille Ronald Reagan à bord du *De Grasse* lors du bicentenaire de la bataille de Yorktown, en Virginie. KEYSTONE

LES RAPPORTS AVEC L'ALLEMAGNE

« *Tout va bien... sauf l'essentiel.* » Ainsi un haut diplomate définissait-il récemment, en privé, l'état actuel des rapports Paris-Bonn. Formulation certainement exagérée, et que l'on gagnerait même sans doute à renverser : l'essentiel va bien, c'est le détail qui peut, aujourd'hui, décevoir...

L'essentiel : il reste clair que la coopération franco-allemande est bien, comme l'avait voulu de Gaulle, le pilier central de la construction européenne, et jamais l'affirmation de cette priorité n'a été aussi insistante. Il s'agit là, en principe, d'un domaine où le RPR et l'UDF ne devraient guère avoir qu'à se louer de la diplomatie mitterrandienne. Surtout si l'on tient compte de l'évolution des gaullistes sur un certain nombre de concepts de défense, puisqu'ils font, désormais, du rôle de la République fédérale sur ce terrain, une analyse très voisine de celle du président de la République.

Le détail : il est, lui, moins brillant. La coopération technologique entre les deux pays, elle aussi présentée comme fondamentale, tend à marquer le pas. Y compris pour la fabrication en commun de certains matériels militaires, aéronautiques ou terrestres. Une décision de Bonn sur la participation de la RFA au projet de navette spatiale européenne Hermès se fait toujours attendre. Quant aux dossiers économiques et monétaires, ils ne sont pas toujours beaucoup plus réconfortants : qu'il s'agisse du SME, du rôle de l'ECU ou de la mécanique communautaire en général (notamment budgétaire), l'alliance Paris-Bonn a connu, ces derniers temps, certains ratés. Les difficultés internes de M. Kohl, la montée en puissance de son ministre des finances, M. Stoltenberg, seront-elle compensées par la persistante francophilie et l'orientation résolument européenne du responsable de la diplomatie au sein du gouvernement fédéral, M. Genscher ?

L'AFFAIRE GREENPEACE

C'est, avec l'affaire des otages du Liban, un des gros points noirs de l'« héritage » – et sans doute, en même temps, un des domaines où le nouveau gouvernement n'a pas grand-chose à espérer de neuf par rapport à la situation à laquelle s'est trouvé confrontée l'équipe précédente.

Travailliste, le premier ministre néo-zélandais, M. Lange, pourrait théoriquement estimer avoir encore moins de cadeaux à faire à un gouvernement Chirac qu'à un gouvernement Fabius. D'autant que l'ex-opposition, tout en condamnant la formidable maladresse de l'opération menée par les services secrets français contre le bateau de l'organisation « écologiste », n'en a jamais véritablement critiqué l'inspiration. Son responsable ministériel de l'époque, M. Hernu, a même reçu des électeurs du Rhône une consécration triomphale qui, vue de Wellington, doit avoir quelque chose de surréaliste...

Il n'en reste pas moins que M. Jean-Bernard Raimond va devoir s'atteler à une tâche ingrate : tenter d'obtenir une mesure de clémence en faveur des « faux époux Turenge », et de faire oublier l'arrogance paradoxale avec laquelle Paris a tardivement plaidé coupable dans cette affaire.

La personnalité et les engagements antérieurs du ministre des DOM-TOM et du secrétaire d'État chargé du Pacifique sud, MM. Pons et Flosse, risquent de ne pas inciter Wellington à une compréhension particulière à l'égard du nouveau gouvernement : c'est de l'ensemble de la politique française dans cette région, y compris en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, que les dirigeants néo-zélandais souhaiteraient débattre avec Paris. Ces derniers ont tout de même eu quelques paroles encourageantes, mais vagues, à l'occasion du changement de premier ministre.

LE MALAISE DU QUAI

Le nouveau ministre des affaires étrangères – puisque voici le Quai d'Orsay rendu à son appellation traditionnelle – va devoir réconforter sa propre administration, plutôt malmenée ces dernières années.

Malmenée par la multiplication de nominations politiques, sur lesquelles tout a été dit, pour les condamner ou, plus rarement, pour les défendre. Il n'était pas nouveau qu'un pouvoir attribuât, à quelques amis dévoués, de hauts postes diplomatiques. Ce qui l'était davantage, en revanche, c'est le nombre de ces promotions de complaisance, accompagnées parfois de disgrâces non moins foudroyantes, les unes et les autres devant dans certains cas assez peu aux mérites professionnels des intéressés ; une loi étant même venue institutionnaliser, à la fin de l'année dernière, ce qui aurait dû rester exceptionnel.

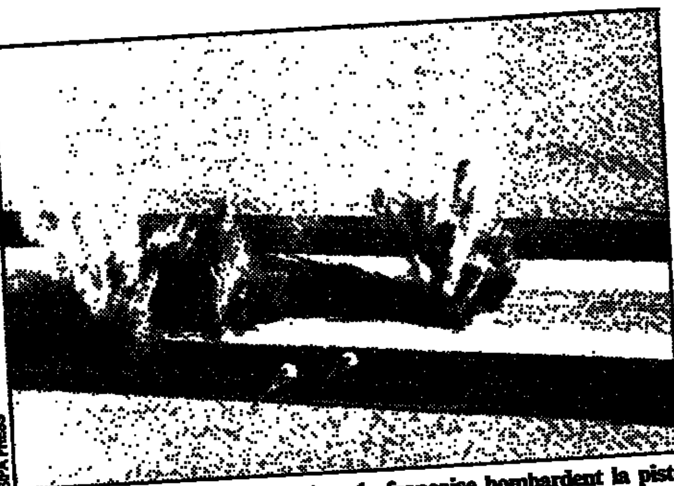
Mais une maison malmenée aussi par l'évolution des techniques, des esprits... et du budget. Sans doute aurait-on tort de croire – bien qu'il s'agisse là d'une des idées fausses les plus répandues – que le progrès des communications en tous genres a rendu obsolète la mission des ambassades. Mais il est évident que cette mission a évolué, sans que, bien souvent, les moyens mis à leur disposition fassent de même. Le malheur des socialistes aura sans doute voulu qu'à un authentique malaise politique, dont il est difficile de ne pas les rendre responsables, se superpose une sorte de crise d'identité de l'appareil diplomatique français, dont ils ne sont que très partiellement la cause (pas davantage sans doute, en tout cas, que leurs prédécesseurs). La nomination d'un ministre directement issu du sérail – à supposer qu'il ne s'agisse pas simplement d'un grand commis de transition – peut être une chance pour le « Département ». Encore faut-il que M. Jean-Bernard Raimond reçoive, en termes budgétaires, mais aussi en marge de manœuvre, et en liberté de mouvements, les moyens de cette ambition raisonnable : rendre au Quai d'Orsay le bonheur de servir. ■

L'ÉPINE DU TCHAD

DEPUIS août 1968, date à laquelle des troupes françaises ont été envoyées au Tchad à la demande des autorités de ce pays, les gouvernements successifs de la Vᵉ République ont été confrontés au « problème tchadien », sans que jamais une solution durable ne parvienne à s'imposer.

En mai 1981, la gauche hérite d'une situation déjà passablement empoisonnée. Les forces libyennes présentes à N'Djamena permettent à M. Goukouni Oueddeï, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), de se maintenir au pouvoir. La guerre civile, déclenchée en mars 1980, entre les Forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré, et les Forces armées populaires (FAP) de M. Oueddeï, a tourné, grâce au soutien de Tripoli, à l'avantage de ce dernier, et M. Habré s'est retiré dans le maquis, à la frontière soudanaise, où il commence à se réarmer. Les socialistes défendent une position de principe : *« Surtout pas d'action directe de la France, qui s'est disqualifiée dans le passé en contribuant à démolir ce pays. »*

En septembre, M. Mitterrand reçoit M. Goukouni Oueddeï à l'Elysée. En novembre, les troupes libyennes commencent à évacuer la capitale et, en juin 1982, celle-ci tombe sous le contrôle des FAN de M. Habré. Son rival, à son tour, doit fuir, et se réfugier au Cameroun. A Kinshasa, en octobre, lors du sommet franco-africain, M. Mitterrand s'entretient avec celui qui apparaîtra peu après comme le nouveau président tchadien.



SIPA PRESS

Le 16 février, les Jaguar de l'armée française bombardent la piste d'un aéroport construit par les Libyens à Ouadi-Doum, dans le nord du Tchad, région qu'ils occupent depuis l'été 1983.

Mais les affrontements vont reprendre de plus belle : avec le soutien des troupes libyennes, les forces du GUNT reprennent Faya-Largeau. Paris, qui ne veut toujours pas retomber dans le piège de l'enlisement militaire au Tchad, se contente d'envoyer des munitions et du carburant au gouvernement de M. Habré. En juillet, Faya-Largeau est reprise par les troupes gouvernementales. Pour peu de temps : l'aviation libyenne pilonne la ville et M. Habré, qui a demandé – en vain – un soutien aérien à la France, est obligé d'évacuer, après moins de dix jours d'occupation, la grande palmeraie du nord. On connaît la suite : M. Mitterrand se voit contraint de déclencher l'« opération Manta », qui mobilisera jusqu'à 3 475 militaires Français.

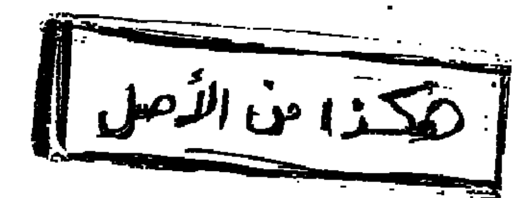
La période suivante va être marquée par une intense activité diplomatique, conclue, le 17 septembre 1984, par un accord franco-libyen prévoyant *« l'évacuation totale et concomitante »* des troupes françaises et libyennes. Le 10 novembre, les opérations de retrait, côté français, sont achevées. On s'apercevra bien vite que le colonel Kadhafi n'a pas, de son côté, tenu parole, et que, en dépit de sa rencontre avec M. Mitterrand, en Crète, il va constamment renforcer son potentiel militaire dans le nord du Tchad. Pendant toute l'année 1985, M. Hissène Habré alerte l'opinion internationale sur le *« renforcement libyen »*. M. Mitterrand, pour sa part, menace le colonel Kadhafi d'une nouvelle intervention.

Les choses se précipitent en juillet 1986, avec l'offensive lancée par les forces du GUNT soutenues par la Libye. Cette fois, Paris décide de réagir fort : c'est le bombardement de la piste de Ouadi-Doum, puis le déclenchement de l'« opération Epervier ». Près d'un millier de militaires français sont de nouveau présents au Tchad.

La nouvelle majorité hérite donc, à son tour, d'une situation potentiellement explosive. Une partition de fait du territoire tchadien, des affrontements épisodiques entre les deux camps, sans que l'on sache toujours très bien qui a pris l'initiative.

Bref, c'est de nouveau l'« enlisement », puisque un éventuel retrait des troupes françaises précipiterait vraisemblablement une offensive généralisée de la coalition tchado-libyenne. En outre, le colonel Kadhafi, qui a subi récemment plusieurs défaites militaires sur le terrain, peut choisir la fuite en avant, afin de faire échec à un règlement diplomatique qui l'exclurait. Pour cette raison, le projet d'une rencontre « au sommet » entre M. Hissène Habré et Goukouni Oueddeï apparaît comme un espoir bien mince.

LAURENT ZECCHINI.



DOMMAGES DE GUERRE

LIBAN : MÉMORIAL D'IMAGES

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

A chacun sa manière pour sauver son pays. Camille Aboussouan, ambassadeur, humaniste, fine fleur de la francophonie orientale, a sans relâche photographié les pierres vives du Liban. Huit mille monuments et demeures qui illustrent l'architecture du seizième et dix-huitième siècle. Un patrimoine aujourd'hui en grande partie détruit.

CAMILLE ABOUSSOUAN. Quel drôle de nom! Aussi curieux que le mariage de la comtesse de Ségur avec un prébendier du pétrole arabe. Notre hôte sourit: *« Peut-être, mais pas dans le sens que vous croyez: Camille, c'est Kamil, une variante de Kamal, « Parfait », prénom que portait aussi bien le chef druze du Chouf, Joumblatt, qui fut mon condisciple et un grand ami. Quant à Aboussouan, en arabe l'« homme au silex », d'aucuns veulent que ce soit l'avatar oriental d'un croisé nommé Aubusson... Qui peut savoir, et d'ailleurs qu'importe! »*

Précurseur du Festival de Baalbek (il fit partie du groupe qui monta *les Perses*, d'Eschyle, dans le temple de Bacchus, dès 1944), fondateur des *Cahiers de l'Est*, où s'exprima un temps la fine fleur de la francophonie orientale, journaliste, interlocuteur de Mao aussi bien que du Sud-Coréen Syngman Rhee, vigoureux défenseur des Palestiniens tant qu'ils ne s'en prirent pas à la terre d'accueil libanaise, auteur d'une traduction du *Prophète* du Libano-Américain Khalil Gebrane, vendue à un demi-million d'exemplaires, vice-président du Conseil exécutif de l'UNESCO depuis la conférence de Sofia en 1985, l'ambassadeur Camille Aboussouan, qui, entre-temps, a vu sa maison familiale violée et désossée dans la montagne du Liban, affiche l'optimisme incurable des Levantins et la sérénité grave de l'humaniste occidental. *« J'ai tout de même réussi à sauver mes photos et dix mille de mes douze mille volumes. Ce n'est pas négligeable! Quant au reste... »*

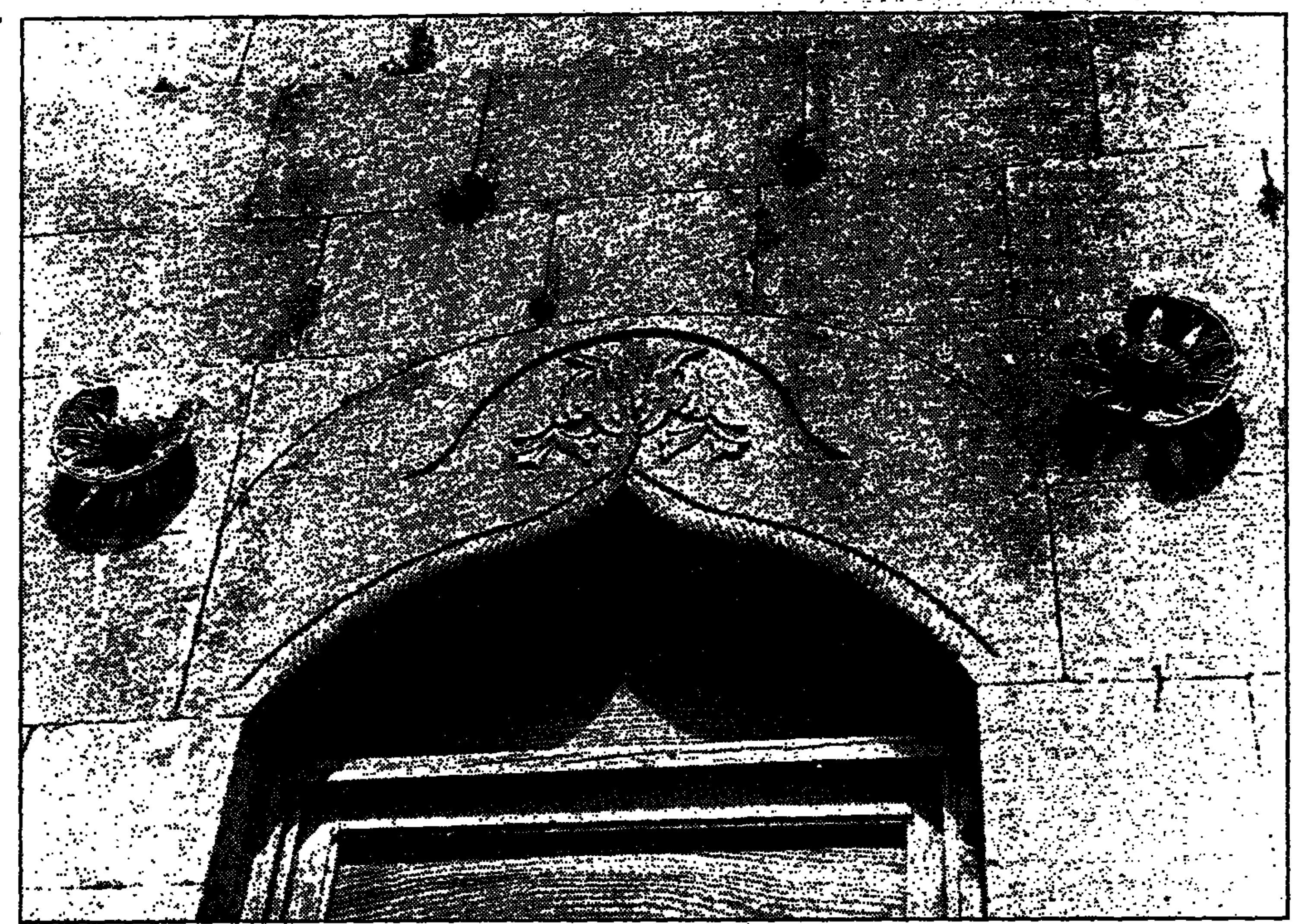
La double origine suggérée par son nom est aussi dans le sang et l'éducation de notre homme: *« En 1904, l'ambassadeur de France à Constantinople demanda à Paris un professeur de piano pour la fille du grand vizir. On lui envoya une élève de Gounod qui se fit accompagner de sa petite fille. »* La suite est digne de Loti ou de Farrère: au cours d'une réception française sur le Bosphore, la jeune Laure Lary croise un jeune Libanais, étudiant en droit dans la capitale ottomane, futur ministre de la justice à Beyrouth, Nejib Aboussouan. C'est le coup de foudre.

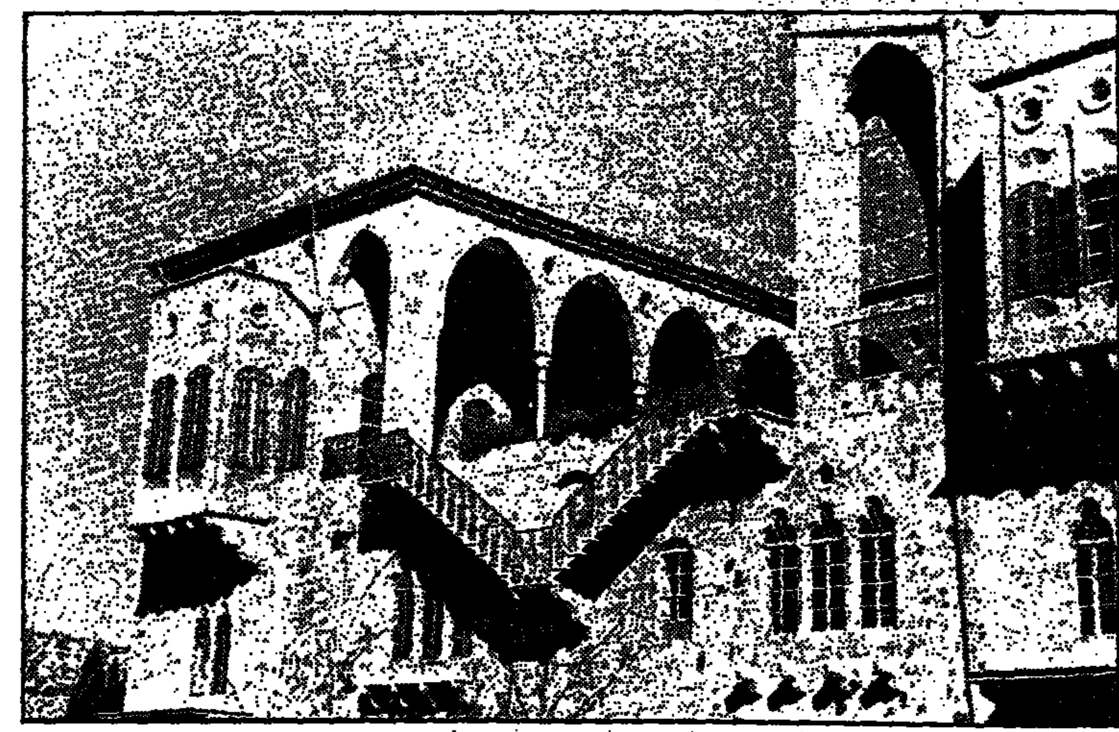
Ils se marient, s'établissent au Liban, où le mandat français apporte tranquillité et prospérité et mettent au monde six enfants, dont le petit Camille.

« Je suis de la génération du retour au Liban. »

Comment cela ? Au dix-huitième siècle, le custode italien de Terre sainte, gardien du Saint-Sépulcre, demanda au patriarche maronite de lui envoyer un *« jeune homme sachant écrire »*. Le Pompidou avant la lettre qu'on lui dépêcha à Jérusalem était un Aboussouan de Kfar-Habou, village du Nord libanais, connaissant, cela va sans dire, le turc, langue de l'empire environnant, l'arabe, véhicule de l'islam, le syriaque, parlé par le Christ sous sa forme araméenne et idiome natif des maronites, l'italien, alors *lingua franca* en Méditerranée, et naturellement le français, pour s'entretenir avec la Fille aînée de l'Eglise, protectrice des chrétiens orientaux.

De père en fils, jusqu'au retour au sol ancestral, les Aboussouan furent les hommes de confiance héréditaires du patriarcat latin de Jérusalem – chargé de gérer la petite communauté catholique observant là-bas le rite romain, – véritables « maires du palais » sous le nom de drogmans (de *targama*, traduction en arabe). De cet épisode latin, les Aboussouan sont restés... latins.





Décor du dix-huitième siècle sur une maison druze à Abey, dans le Chouf (ci-dessus). Le palais des Joumblatt, remanié au dix-neuvième siècle, à Moukhtara Chouf (ci-contre). Fenêtre géminée avec trois niches pour éclairer le jardin la nuit, à Joun, près de Sidon, dans le sud du Liban (ci-dessous).



Les maronites sont certes catholiques, mais ils observent un de ces rites orientaux qui, bien qu'ils aient vu naître le christianisme, n'ont pas toujours suscité à Rome, et encore à l'heure actuelle, que des sympathies.

Tous ces byzantismes – qu'on pourrait aussi dénommer des « romanismes » – ont toujours fait hausser ses sourcils à la Pompidou (décidément...) à Camille Aboussouan. *A fortiori* dans sa jeunesse. A douze ans, un de ses oncles lui donne un appareil photo. Dès lors, en commençant par les restanques en pierres sèches de la vallée de Khonchara, dans le Méten (l'un des clichés les plus originaux du livre de Camille Aboussouan sur l'architecture libanaise), il n'a plus cessé de « canarder » le Liban sur toutes les coutures. Huit mille clichés !

Tous sont centrés sur l'architecture libanaise... Bien lui en a pris car le Liban, après onze ans d'une guerre qui n'est pas terminée, est aussi un cimetière de monuments, notamment chrétiens : quelque trois cents églises, chapelles, couvents, monastères, écoles ont été pillés, brûlés et, dans certains cas, rasés comme jadis Carthage (autre cité libanaise, avant la lettre) par les Romains.

Si une architecture est le meilleur moyen de jauger une civilisation et de savoir si une nation a du caractère, alors le Liban a, sans aucun doute, bien mérité du patrimoine universel. Et le côté populaire, montagnard, paysan de la société du Mont-Liban à base maronite et druze se retrouve dans le soin extrême mis à construire les maisons de pierre, souvent plus grand que pour les lieux du culte, encore que les couvents bénéficient dans bien des cas d'une affection particulière de l'artiste – et c'est bien normal puisque les moines, au Liban comme au Tibet, sont l'un des éléments principaux du noyau national.

Une imprimerie dans un couvent

C'est au monastère de Qossaya, au Liban du Nord, que fut installée, en 1610, la première imprimerie du monde arabe. Ce couvent troglodyte présente vers l'extérieur une « galerie de lumière » qui résume bien ce caractère propre, unique au Proche-Orient, de l'architecture libanaise : l'ouverture, le regard vers l'extérieur. Qossaya s'orne aussi de ces fleurs de lys que les Capétiens, dit-on, empruntèrent à l'Orient des croisades pour en orner leur blason.

Les maisons du Liban, avec leurs pierres équarries, bosselées, polies, leurs fenêtres vers la mer au lieu du patio introverti qui a cours dans tout le reste de la région, montrent cette autre particularité de l'architecture libanaise : les « balcons à fleurs » arrimés aux façades et, comme elles, en calcaire bien dur.

Au palais de Moukhtara, siège principal d'une féodalité druze, toujours gaillarde, les façades refaites au siècle dernier sont assez robustes pour supporter des kiosques de pierre. Et là, comme à Beiteddine, château dix-huitième siècle de l'émir Béchir II, comme à Joun, au Liban du Sud, où résida la très lamartinienne aventurière anglaise lady Esther Stanhope, ou Basta, quartier musulman sunnite de Beyrouth, dans la maison Sardouk, partout ces grandes fenêtres ogivales aspirant l'air et la lumière, ces ouvertures trilobées, ces rosaces luminescentes, ces verrières colorées et jusqu'à des niches pour l'éclairage nocturne des jardins ou des terrasses.

Et, flottant sur cet amour violent pour le jour, comme un air à la fois de Venise et de Samarcande. Mais laissons les historiens de l'art, si c'est possible, démêler qui en la matière procède de qui.

Quoi qu'il arrive au Liban, livré aujourd'hui non seulement aux ravages des bombes mais aussi à ceux du parpaing et du béton, le livre de ses merveilles architecturales, conçu tout au long d'une vie d'homme, témoignera longtemps, à l'avenir, en faveur de ce pays où même l'architecture diffère du voisinage régional. ■

● « L'Architecture libanaise, du seizième au dix-neuvième siècle. Le bonheur de vivre. » Sous la direction de Camille Aboussouan. 900 photos en noir et en couleurs. 440 pages. Avec des textes de Georges Schéhadé, Jean Lauffray, Maurice Chéhab, Nicolas Saudray, Edmée de la Rochefoucauld, Paul Mailla, Jules Leroy, Jack Lang, François de Grossouvre, etc. 480 francs en édition brochée. Editions Cahiers de l'Est, Beyrouth, avec le concours de l'UNESCO. En vente en France dans les librairies orientalistes.

DOMMAGES DE GUERRE

KABOUL : LES BAZARS ONT PERDU LEUR AME

un entretien avec Mohammad Ali Raonacq

A la pollution du pain s'est ajoutée la pollution de l'air. La fumée empeste les ruelles, le vacarme tue les palabres, les invectives, les marchandages. Il n'y a plus aucun plaisir à s'attarder dans les boutiques. Les bazars de Kaboul sept ans après...

DEPUIS l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, les reportages se sont multipliés qui décrivent la résistance des hommes des vallées et de montagnes, les effroyables représailles menées par les occupants, le sort des exilés entassés par millions au Pakistan. On a peu parlé, en revanche, de Kaboul, la capitale désormais surpeuplée et qui se trouve au centre du dispositif colonial mis en place.

Grâce à la réédition du livre d'André Velter et Emmanuel Delloye, les Bazars de Kaboul *(1), il est possible d'entreprendre un état des lieux, l'ouvrage présentant une exploration minutieuse du quartier des commerçants et des artisans traditionnels. D'autant que la sortie récente d'Afghanistan de Mohammad Ali Raonacq – un homme de haute culture que les vicissitudes de la vie ont amené à tenir boutique pendant dix ans dans une ruelle des bazars – permet de reprendre pas à pas le parcours suivi dans le livre et de noter mutations, dégradations, destructions.*

Que sont les bazars devenus ? Comment bat aujourd'hui le cœur de la vieille cité afghane ? Voici le constat sans emphase de Mohammad Ali Raonacq.

∴

Les bazars traditionnels s'étendaient de la rive droite de la rivière de Kaboul jusqu'au rocher où se tient le fort militaire du Bâla-Hissar. C'est le site le plus ancien, celui des ruelles du village originel.

D'abord le bazar de *Tchâr-Tchata*, où se vendaient des gilets, des vestes, des turbans, des châles, des tissus, des théières, des harnais, des couvertures, des vitres ou des bijoux, a connu un certain bouleversement. Tous les bijoutiers-orfèvres qui occupaient la fin du passage ont disparu pour être remplacés par des marchands de lampes à pétrole.

Les bijoutiers ont cédé la place parce que les parures d'argent, traditionnellement fabriquées dans les régions du nord de l'Afghanistan, ne parviennent plus jusqu'à Kaboul et parce que, de toute façon, la demande a beaucoup baissé. La lampe à pétrole, au contraire, est devenue un ustensile de première nécessité, compte tenu du rythme et de la durée des coupures d'électricité. En 1983, il n'était pas rare de rester des semaines entières sans courant, et même si la situation s'est un peu améliorée les deux années suivantes, l'essor des marchands de lampes à pétrole ne s'est pas ralenti.

D'autres commerçants prospères, ce sont les vendeurs de bonnets nouristanis. Ce couvre-chef étant devenu synonyme d'opposition au régime, de plus en plus d'Afghans, de toute origine ethnique, le portent. L'esprit de résistance d'un côté, la pénurie d'électricité d'un autre ont donc favorisé quelques marchands, tandis que les orfèvres suivaient une pente inverse. Une autre pénurie a d'ailleurs achevé de dégoûter ceux-là du métier : le manque de bois, et par conséquent de charbon de bois, a pratiquement interdit tous les travaux d'orfèvrerie fine. La braise au fond du creuset, que l'on active lentement avec un soufflet à bouche, ne peut être remplacée valablement par un chalumeau à pétrole, qui produit un feu trop violent, sans modulé ni subtilité.

Le goût du pain

Cependant, les conséquences les plus fâcheuses du manque de bois s'observent dans les boulangeries. Là, pour remplacer les bûches et les broussailles que l'on enflammait au fond du *tandour* (le four à pain enfoui dans le sol), les artisans ont imaginé un système de chalumeau à mazout qui fonctionne en permanence et chauffe les parois de terre. D'où la nécessité d'avoir à proximité un réservoir et un appareil de pompage, avec un aide spécialement affecté à cette tâche. Le problème, c'est que la mitoyenneté du mazout produit des effluves qui donnent au pain un goût d'hydrocarbure. En outre, la cuisson se révèle médiocre, le *tandour* n'étant pas chauffé uniformément comme avec du bois.

Les grilleurs de pignons et de pois chiches, les vendeurs de poissons frits sont soumis aux mêmes inconvénients : leurs denrées sentent le mazout. Seuls les marchands de *kebab* utilisent encore du charbon de bois, mais ils ont multiplié leurs prix par cinq. Il faut noter que ce charbon de bois provient désormais de bois de récupération, surtout des planches des caisses de munitions. Ce n'est pas fameux pour le goût, mais quand même meilleur que le mazout.

A la pollution du pain s'est ajoutée la pollution de l'air. Le manque d'électricité a multiplié les générateurs domestiques, fonctionnant à l'essence et que l'on place aux pas des portes. La fumée empeste les ruelles, le vacarme tue les palabres, les invectives, les marchandages. Il n'y a plus aucun plaisir à s'attarder dans les boutiques.

Le bazar, auparavant, était loin d'être silencieux, mais il s'agissait alors de cris, de rires, du tintamarre des artisans ou des marchands ambulants. Rien à voir avec cette pétarade asthmatique qui impose indéfiniment sa chape sonore. Au long de l'avenue de *Djâda-e-Maywand*, l'abrutissement est particulièrement violent, tous les magasins étant pourvus de générateurs. Au point que l'entrée dans les venelles de *Sarrâdji* et de *Ahengari*, pourtant toujours tenues par les teinturiers, les quincailliers, les tourneurs sur bois et les forgerons, semble un retour au calme. Ici, peu de changement dans la répartition des boutiques, excepté en fin de parcours : le dernier tronçon de la rue des forgerons *(Ahengari)* a été rasé. Par là on accède aux démolitions majeures du vieux Kaboul.

En effet, le gouvernement, suite au coup de main de juin 1979 contre un poste de police du quartier chiite de *Tchin Daoul* et après le soulèvement de la garnison afghane du Bâla Hissar, a ouvert une vaste brèche destinée au passage des tanks. On ne peut pas parler d'avenue ni de boulevard, mais de percée sauvage au bulldozer.

Les maisons, les boutiques, les ateliers, les caravansérails, les mosquées qui se trouvaient sur le tracé rectiligne ont disparu entièrement, à demi ou au tiers, selon qu'il fallait tout abattre, qu'il suffisait d'écrouler quelques murs ou d'éventrer à peine. Cette blessure de trente mètres de large a anéanti tout le *Chor Bazar* et une partie de la rue des musiciens *(Kôtcha-e-Kharâbât)*, c'est-à-dire l'espace originel de la cité.

Ensuite la voie se prolonge, toujours comme une tranchée ouverte de vive force, jusqu'à *Tchin Daoul*, un quartier frondeur qui constitue une menace permanente pour le régime. Ces démolitions massives ont évidemment un but militaire et de maintien de l'ordre, pas d'urbanisme. Aucun aménagement annexe n'a été réalisé : ni trottoirs, ni écoulements, ni tout-à-l'égout.

L'aspect bidonville

Quant aux boutiquiers du *Chor Bazar*, ils ont été livrés à leur sort. Beaucoup se sont réfugiés dans des quartiers périphériques, quelques-uns sont restés dans leurs ruines, installant des kiosques en planches (puisque la municipalité interdit toute reconstruction en dur) qui sont des cabanes provisoires dressées à la place des anciennes devantures.

D'autres abris ont également fait leur apparition, renforçant encore l'aspect bidonville des lieux. Il s'agit, posés sur de petits murets, de conteneurs dans lesquels on a pratiqué des ouvertures et que l'on a recouverts de terre afin de protéger du soleil ou du froid. Il y en a déjà une quinzaine dans ce périmètre, où se vendent des légumes, des fruits, de la viande.

La fin du périple traditionnel, quand on retourne vers la rivière, n'a pas connu de mutations majeures. Les marchands de *gelim* (tapis tissés), les libraires, les vendeurs de foin et d'oiseaux occupent toujours *Kâh Ferochi*, comme les mouleurs de sel gemme la rue qui conduit aux marchés de riz, de fruits secs, de légumes. Ces derniers sont d'ailleurs approvisionnés. On constate seulement, à proximité de la rive droite de la Kaboul, une profusion nouvelle d'étalages de bimbeloterie, bijoux bon marché, articles de plastique, cocottes-minute : ce que vous appelez, ici en Occident, des bazars où l'on trouve tout et n'importe quoi, le seul commun dénominateur des objets proposés étant leur médiocre qualité.

Une transformation d'importance apparaît de l'autre côté de la rivière, sur le site de l'ancien bazar des ferblantiers, des marchands de valises et de cantines. Les vieilles échoppes ont été détruites et, sur le terrain vague qui tient plus du bourbier que de l'esplanade, on a disposé quatre longues rangées de conteneurs.

A l'entrée du premier alignement, les boutiquiers vendent des pièces de moteur, ensuite ce sont des étalages de fruits et légumes. Les trois autres rangs commercialisent tout ce qui a pu être frauduleusement acheté aux soldats russes. D'où le nom de *Bazar-e-Brejnev* accolé désormais à ce périmètre. Les Soviétiques, de l'officier au chauffeur de camion, se livrent en effet à un tel trafic que ce marché regorge de pneus, de câbles d'acier, de tuyaux, de crics élévateurs, de pompes à eau, de chalumeaux et même de ponts de jeep.

Au début, en 1980, la vente s'était ébauchée à proximité de l'ambassade soviétique, près de la colline aménagée en dépôt ; le village d'*Afshor*, en bordure du camp, ayant été le premier terrain de troc. Les habitants échangeaient des briquets ou des montres contre de l'outillage. Très vite, le trafic prit de l'ampleur. Chaque soir, après le couvre-feu, des signaux lumineux venaient des entrepôts. Les Afghans qui attendaient dans les environs s'approchaient alors des barbelés. Les soldats ouvraient une brèche dans la clôture et servaient de guides au travers du champ de mines. Arrivés dans les hangars, les acheteurs triaient le matériel à leur convenance et payaient comptant. Toujours escortés des soldats, ils repartaient par le même chemin.

Quotidiennement, il y avait ainsi une vingtaine d'Afghans qui pénétraient dans les dépôts pour en ressortir chargés de pièces parfois volumineuses, qu'ils devaient porter à plusieurs. En attendant la fin du couvre-feu, les villageois entreposaient chez eux ce que des camions viendraient chercher au matin afin de les convoyer vers le *Bazar-e-Brejnev*.

Ce manège a prospéré pendant plus d'une année, jusqu'au soir où une formidable déflagration a secoué la colline. L'incendie et les explosions ont duré trois jours et trois nuits. La catastrophe a été mise au compte d'une action de la résistance, mais les habitants d'*Afshor* pensent plutôt que ce sont les officiers soviétiques eux-mêmes qui ont fait sauter le dépôt pour interdire à quiconque d'entreprendre un état des stocks.

Depuis cet épisode, les choses sont devenues moins rocambolesques. Les soldats de l'armée rouge livrent maintenant en plein jour. J'ai été personnellement témoin de nombreuses scènes de ce genre : un camion bâché stoppe brusquement devant une boutique, des pneus sont jetés sur le trottoir, le camion repart immédiatement ; une autre fois, ce sont des rouleaux de câbles électriques, et ainsi de suite. Le paiement s'effectue discrètement plus tard, souvent par l'entremise d'un policier afghan, qui sert en quelque sorte de caution aux deux parties.

Quand le fuel manque, s'ouvre instantanément un nouveau marché noir. Le commerçant qui a besoin de mazout s'entend avec les soldats et, au moment de fermer boutique, place des fûts vides sur le pas de sa porte en laissant les bouchons dévissés. Après le couvre-feu, vers 22 heures, les Russes arrivent avec un camion-citerne et remplissent les bidons. Le lendemain, ils passent comme s'ils étaient en vadrouille ramasser l'argent.

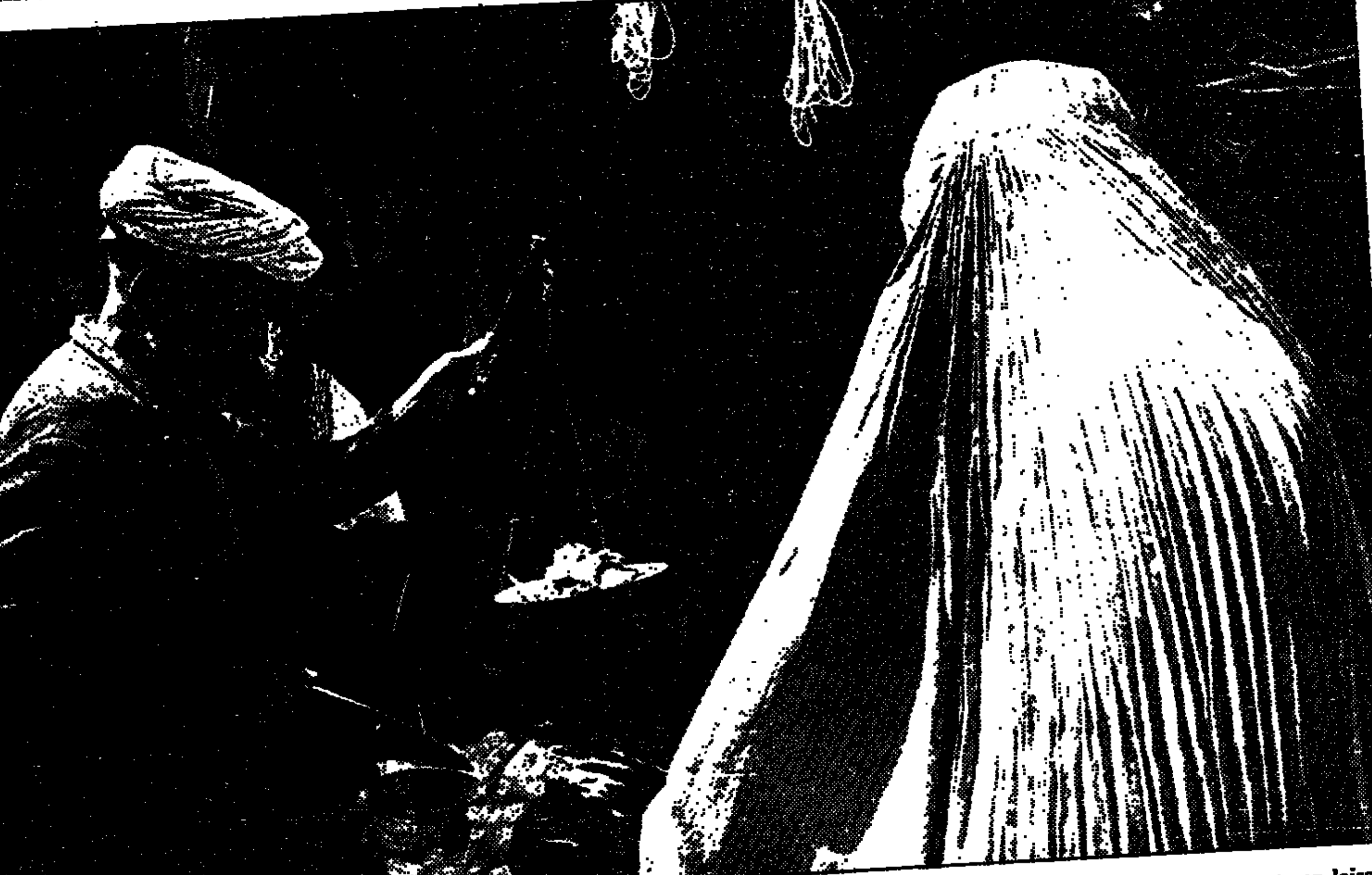
Voilà ce que sont devenus les bazars traditionnels. Pourtant, il faut encore insister sur une mutation qui touche au génie même du lieu plus qu'aux ravages imposés au site. Peu d'échoppes sont fermées, les activités commerciales et artisanales durent en dépit des difficultés, mais l'ambiance générale a radicalement changé. Seuls les vieillards ou des enfants s'occupent des boutiques ou s'activent dans les ateliers. Pourquoi ? Parce que les jeunes gens et les adultes n'osent plus paraître dans les bazars : ils craignent les rafles quotidiennes organisées par les militaires pour l'enrôlement forcé dans l'armée afghane.

Si vous croisez dans les ruelles des individus bien portants habillés en civil, il ne peut guère s'agir que d'agents de la police secrète. Le fait est tellement connu qu'une méfiance instinctive entoure les hommes valides qui déambulent. Cependant, comme le gouvernement entretient aussi des nuées de mouchards de tout âge, de toute apparence – du faux aveugle au gamin spécialement entraîné à la délation, – tout le monde a peur de tout le monde. Chacun fuit les attroupements, il n'y a plus de discussions animées, plus de conteurs populaires.

J'ai travaillé là pendant dix ans et je ne croise plus de visages familiers. Si, par chance, j'aperçois un ami, nous n'échangeons que quelques mots, des banalités anodines. L'essentiel se dit avec les yeux : « *Tu vois, je suis encore vivant. Sortirons-nous jamais de ce cauchemar ? Est-ce notre dernière rencontre ?* »

Propos recueillis par
EMMANUEL DELLOYE et ANDRÉ VELTER.

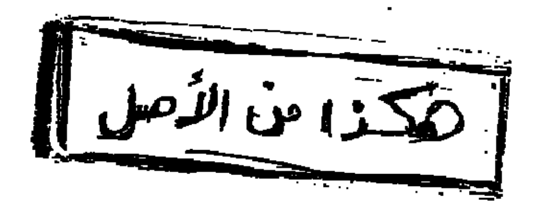
(1) Editions A.-M. Métailé, 236 p., 80 F.



PHELPS/RAPHO



MARIE-JOSÉ LAMOTHE



هكذا من الأصل

NOUVELLE

DIMANCHES D'ÉTÉ

par Charles Juliet

JE suis assis en plein soleil sur le tronc d'un vieux chêne couché contre le mur de la fosse à purin. Du pouce, je détache des bouts d'écorce et regarde fuir les petites bêtes qui vivent là. Il fait une chaleur lourde, écrasante, et tout semble mort.

Elle se tient à l'ombre, un peu en avant de moi, et nos regards se croisent.

« *Il va falloir que tu m'accompagnes*, lui dis-je à voix basse. *Sans toi, je ne pourrai aller jusque là-bas.* »

Le silence est rompu de temps à autre par le coup sourd d'un sabot frappant un ventre, ou le bruit mat d'une chaîne heurtant le bois d'une mangeoire. La porte de l'écurie est ouverte, et je peux voir qu'elles sont toutes debout, harcelées par les mouches et les taons. Aujourd'hui, je les envoie au diable, je les déteste. La chance veut que ce dimanche soit différent des autres. En raison de la canicule, les vêpres ont été supprimées, et j'aurais pu être libre jusqu'au soir. Mais à cause d'elles je devrai être là dès 5 heures, pour les mener sous Sénèche, le seul pré où il y ait encore un peu d'herbe.

Le patron, la patronne et le Marius, un ouvrier saisonnier, sont allés faire la sieste, et j'attends encore un peu avant de m'échapper. Je suis joyeux et impatient, anxieux, formidablement excité.

« *Toi aussi tu es impatiente ?* »

Elle vient à moi, me regarde de ses yeux aimants, et je la prends dans mes bras.

« *Ma pauvre... Quelle chaleur...* »

Elle me lèche le visage avec vigueur, et je veille simplement à ce que sa langue ne rencontre pas mes lèvres.

Je suis en sueur et respire avec difficulté. Je contourne le hangar, remplis d'eau un baquet et, à trois reprises, y plonge la tête jusqu'au cou. Puis je reviens m'asseoir sur le vieux chêne. Du son me colle au visage et je le fais tomber d'un rapide geste de la main.

Enfin les deux coups que j'attends sonnent au clocher. Aussitôt je suis debout et nous voilà partis.

Pour traverser le village, je remets mes espadrilles. Et à l'entrée du bois, je les quitte. Ce sont mes espadrilles du dimanche et je tiens à les garder neuves. Et puis, l'été, j'ai l'habitude de ne pas porter de chaussures. Je peux marcher pieds nus sans dommage dans les chaumes ou sur les cailloux des chemins.

Je n'aime pas ce bois de Charmontais. On raconte qu'avant, dans l'ancien temps, on y a vu des loups. Et, l'année dernière, le corps d'un chasseur a été trouvé sur le bord du chemin. Les plombs lui avaient arraché une partie du visage. Quand je passe là, avec mes vaches, mon cœur bat à se rompre, et je les frappe tant que je peux, soucieux de m'éloigner de cet endroit au plus vite.

Il fait sombre sous la voûte des arbres, mais il n'y règne aucune fraîcheur. Parvenu en haut de la première côte, je m'arrête et m'agenouille près d'elle. Avec sa longue langue pendante et sa respiration précipitée, il semble qu'elle supporte la chaleur moins bien que moi.

Des insectes, des taons et de grosses mouches bourdonnent, mais on n'entend aucun chant d'oiseaux, et cette torpeur semble grosse d'innombrables menaces. Ce qui me hante, c'est la peur de rencontrer Jésus-Christ. Si je le vois surgir devant moi, je crois bien que je mourrai de frayeur. « *Il ne faut pas que tu t'éloignes un seul instant. Et si tu me gardes bien, mon bol de café au lait, demain matin, sera pour toi.* »

J'ai parlé à voix basse, attentif à ne pas signaler notre présence. Je repars et me mets à courir. Tenant d'une main mes espadrilles et, de l'autre, serrant fermement son collier, j'ai curieusement le sentiment de jouir d'une double protection. La peur, qui, il y a quelques secondes, a failli me submerger, s'est estompée, et je sais maintenant que je ne rebrousserai pas chemin.

De temps à autre, en haletant, je lui chuchote quelques mots d'encouragement. J'avance d'une foulée régulière, scrutant l'herbe en avant de moi, pour ne pas risquer de poser le pied sur une vipère.

Il me faut m'arrêter. Le visage ruisselant, la poitrine en feu, je mets du temps à retrouver mon souffle. La main qui tenait si fort son collier me fait mal, et je la lui présente. Elle la lèche de sa langue sèche et râpeuse, et je suis si heureux de pouvoir compter sur elle qu'une fois de plus je la serre contre moi.

Comme je me trouve à genoux, je me mets à prier. Avec ardeur. Je demande à la Sainte Vierge de me donner du courage, de me protéger de ces hommes qui étranglent les enfants, de sortir victorieux du défi que je me suis lancé. Je la supplie surtout d'intervenir pour que je ne rencontre pas Jésus-Christ. En échange, je lui promets de bien dire mes prières du matin et du soir, et de ne pas révasser tout le temps que dure la grand-messe, le dimanche matin.

Je repars, alternant la marche et la course. Je sors enfin du bois. Traverse un pré, des terres qui viennent d'être moissonnées, descends dans un ravin, m'engage dans l'Allée des Saules. La forme de ces arbres m'étonne, mais je ne puis m'attarder à les contempler. Je sais que je vais bientôt arriver, et je cours aussi vite que je puis. André, le fils du maquignon, m'a bien expliqué le chemin qu'il me fallait suivre, et je suis fier de ne m'être jamais trompé.

Sourd, encore lointain, le grondement me parvient en même temps qu'une odeur fade d'eau croupissante, de vase, de mousses en décomposition. La rivière est sur ma gauche, et je remonte le sentier qui sinue entre des bosquets de jeunes saules. Je me glisse sous des barbelés, coupe à travers les communaux et me trouve enfin en ce lieu dont j'ai si souvent rêvé.

L'eau qui glisse au-dessus du barrage tombe de plusieurs mètres de haut, et le vacarme est assourdissant. Je reste à bonne distance, dissimulé derrière une espèce de petit sapin, de résineux tout rabougri. Une centaine de jeunes gens sont là, tous en maillot de bain, et j'éprouve de la gêne à les voir quasiment nus. Ils s'amusent, courent, jouent au ballon, crient, nagent, plongent, et je demeure là de longues minutes, figé, en un état de stupeur, dévorant des yeux le corps de ces jeunes filles étendues au soleil.

J'aperçois Christiane, la fille de la bouchère. Elle a trois ans de plus que moi, je ne lui ai jamais parlé, mais je l'aime en secret, et c'est souvent que je prie pour elle. Je m'avance de quelques mètres. Et, soudain, je la vois venir dans ma direction. Sa poitrine tendue vers moi, son ventre, ses cuisses... De trouble, d'émotion, je tombe à genoux et je serre ma Loulette contre moi. Christiane tire une serviette de son sac et, fort heureusement, repart sans m'avoir vu.

Je n'ose aller demander l'heure, et je cherche à l'évaluer en considérant l'ombre des arbres. A travers les basses branches de ceux qui s'élèvent sur la rive, j'aperçois une eau lisse, noire, immobile, et je suis pris d'une telle angoisse que je m'enfuis sur-le-champ.

Le retour m'a paru moins long que l'aller, et je ne me suis reposé qu'à deux ou trois reprises. Pendant une grande partie du parcours, j'ai prié pour Christiane. Et aussi pour ma Loulette. Par crainte de rester seul, je ne lui ai pas permis d'aller boire et j'en avais des remords.

Chaque jour, dès que j'ai un moment de libre, je me faufile jusqu'au fond du hangar, et là, caché derrière le tombereau et couché en travers de la botte de paille, je m'applique à faire les mouvements. Je les décompose avec lenteur en comptant à voix basse, veille à bien les coordonner, inspire en tenant les lèvres serrées et m'attache à garder une respiration régulière.

Je brûle d'impatience d'être à dimanche. J'estime que si je sais ne pas m'affoler à l'instant décisif, tout devrait se passer comme je l'ai prévu. Chaque fois que le patron me voyait sortir du hangar, il me demandait ce que j'y fabriquais. Je lui montrais alors les quelques œufs que je rapportais, et me gardais bien de lui dire que c'était moi qui les avais au préalable emportés sous ma chemise.

LE dimanche venu, dès que j'arrive, accompagné de ma Loulette, je m'embusque derrière le petit sapin. Il fait une chaleur torride, et j'ai du mal à retrouver mon souffle. Le fracas de l'eau qui tombe ne m'empêche pas d'entendre le sifflement rauque de ma respiration haletante, et je ne suis pas fier d'être là. Soudain, je vois cette vache. Un flot de sang s'échappe de sa bouche. Enveloppé d'une abondante salive qui scintille dans la vive lumière du soleil. Je cours vers elle. Mais ce flot de sang n'est autre qu'une robe rouge qu'elle mâche placidement. Je veux la lui reprendre, mais elle s'enfuit, pourchassée par la chienne.

Je me porte vers les baigneurs pour signaler ce que je viens de voir. Aucun d'eux ne joue, et je remarque qu'ils sont tous rassemblés à l'ombre d'un immense peuplier. Je m'approche du groupe et je trouve curieux qu'il y ait là un homme vêtu d'un costume sombre. Je reconnais monsieur le curé, et je le vois passer une étole sur sa nuque. Le silence se fait total, tous se mettent en rond, et c'est alors que j'aperçois le corps étendu, le visage livide, la sacoche ouverte du médecin. Monsieur le curé reste à genoux et marmonne les prières de l'extrême-onction. Quand il en a fini, deux hommes apportent une échelle, et ils emmènent le corps après l'avoir recouvert d'une serviette.

Je reviens lentement à moi, mais c'est pour connaître tout aussitôt une violente émotion. Jésus-Christ est à mes côtés. Il est grand, fort, porte une longue barbe, de longs cheveux blonds, et son corps est brûlé par le soleil. Je suis surpris de voir que des jeunes osent lui parler, et proprement ahuri de découvrir qu'il a un bon regard, qu'il s'exprime d'une voix douce. On raconte tant de choses à son propos. Je sais que pendant des années il a été marin et qu'il est allé un peu partout dans le monde. Depuis qu'il est revenu ici, il s'est construit une hutte dans les bois, et on dit qu'il vit comme un vrai sauvage. On affirme même que, l'hiver, il ne porte qu'une simple chemisette, et qu'il est capable de casser la glace pour pouvoir se baigner.

Mes jambes tremblent et je vais m'asseoir sur une grosse racine qui sort de terre.

Pour rentrer, je n'ai pas la force de courir. Et je n'ai pas davantage le cœur à prier pour celui que Dieu vient de rappeler à lui.

J'arrive à la ferme avec plus d'une heure de retard. Mais je ne suis pas battu. Mon patron est ivre, et lorsqu'il se trouve dans cet état il est hilare et se montre débonnaire. Mais c'est alors la patronne qui ne décolère pas, et il vaut mieux en de tels moments savoir l'éviter.

Je ne renonce pas à mon projet, mais, durant la semaine qui suit, je ne retourne pas une seule fois au fond du hangar. Le dimanche, c'est la fête du village, et je choisis de me rendre sur la place, traîne un moment autour des manèges, regarde évoluer les danseurs. L'entrée du bal est gratuite, et je pourrais aller rejoindre Christiane, mais je n'ai pas ce courage. Je suis même gêné de la voir se risquer à tenter quelques pas, tout empêtrée et rougissante.

Je suis d'une humeur grincheuse et je préfère rentrer à la ferme. J'entraîne ma Loulette à l'écart, nous nous étendons à l'ombre d'un pommier, et, ma main caressant son ventre, je lui confie ce qui m'étreint.

La semaine traîne en longueur, et j'ai le sentiment que le dimanche n'arrivera jamais. Enfin je peux m'échapper. Depuis que j'ai vu Jésus-Christ, j'ai moins peur de traverser le bois. Et pourtant, ce jour-là, en arrivant près de l'Ecotais, un étroit ruisseau où grouillent des écrevisses, je connais une frayeur telle que je reste trois jours sans pouvoir parler.

Le chemin descendait, je courais avec aisance, lorsque, à une cinquantaine de mètres devant moi, ils ont surgi tous trois d'un petit sentier. Si j'ai eu si peur, c'est parce que je n'étais pas sur mes gardes et que j'ai été surpris. Dès que je les ai vus, j'ai fait demi-tour et détalé aussi vite que j'ai pu.

Une fois, je les avais aperçus sur le champ de foire. Ce sont trois bûcherons italiens qui à longueur d'année fabriquent du charbon de bois, et n'ont pas d'autre logement que la hutte de branchages et de terre qu'ils ont bâtie là où ils travaillent. Ils ont le visage mâchuré, des vêtements en loques et on dirait des vagabonds. Je n'aurais peut-être pas dû avoir peur, mais il y a quelque temps un paysan du village nous a parlé d'eux, et il m'a appris que, parfois, ils volaient des enfants et les abandonnaient au fond des forêts. Ces paroles se sont gravées en moi, et lorsque je les ai vus j'ai su immédiatement qu'il me fallait m'enfuir à toutes jambes.

Ensuite, les trois heures que je passe à garder mes vaches me paraissent interminables. Je pense à ma vie à la ferme, et j'ai le cafard. Je sais qu'ils ne m'aiment pas. Pourtant, je suis docile, obéissant, m'efforce de bien les aider et leur donner satisfaction, mais je sens qu'ils ne m'aiment pas. Quand ils me parlent, c'est sur un ton sec, où se glisse de l'irritation ou du mépris, tandis que lorsqu'ils s'adressent à la chienne, et je l'ai souvent remarqué, leur voix se fait douce, affectueuse.

Il pleut sans discontinuer pendant une quinzaine de jours et on sent que l'automne approche. Parfois, je désespère de pouvoir retourner au barrage. Toutefois, je continue d'effectuer de temps à autre mes mouvements au fond du hangar. Je suis presque toujours seul, et je passe mon temps à me convaincre que rien ne m'empêchera d'accomplir ce que je me suis promis de faire.

La pluie cesse. C'est un dimanche gris et froid. Mais je sais que, si je ne profite pas de cette journée, ma tentative sera repoussée à l'été prochain. Je décide donc que ce sera le grand jour.

Je dois sortir mes vaches à 3 heures et je dispose de peu de temps. A midi, je prétends que je suis malade et que je n'ai pas faim. Je m'enfuis pendant qu'ils sont encore à table. J'emporte dans une feuille de journal le maillot que j'ai emprunté, un morceau de pain et un fromage.

Quand j'arrive, je suis tout surpris de trouver l'endroit désert. De loin, je peux voir que la rivière a monté, et le fracas provenant du barrage suscite en moi une angoisse qui me fait regretter d'être venu. Sans le soleil, sans les baigneurs, sans leurs jeux et leurs rires, ce coin est lugubre. Il n'a plus rien de commun avec celui que je garde en mémoire et où je suis si souvent revenu en pensée. J'ai froid, j'ai faim, me sens seul, perdu, livré au danger, loin de tout secours possible, et je suis sans défense contre cette détresse qui m'envahit.

Je m'impose de réagir et de ne pas perdre de temps. Je me cache derrière un buisson pour me déshabiller et enfiler le maillot. Puis j'avance jusqu'à la rive, à proximité du plongeoir. C'est la première fois que je m'approche de la rivière. L'eau est trouble, d'un vert sombre, et je ne parviens pas à chasser de mon esprit la vision d'un visage exsangue, de ce corps inerte auquel monsieur le curé donnait l'extrême-onction.

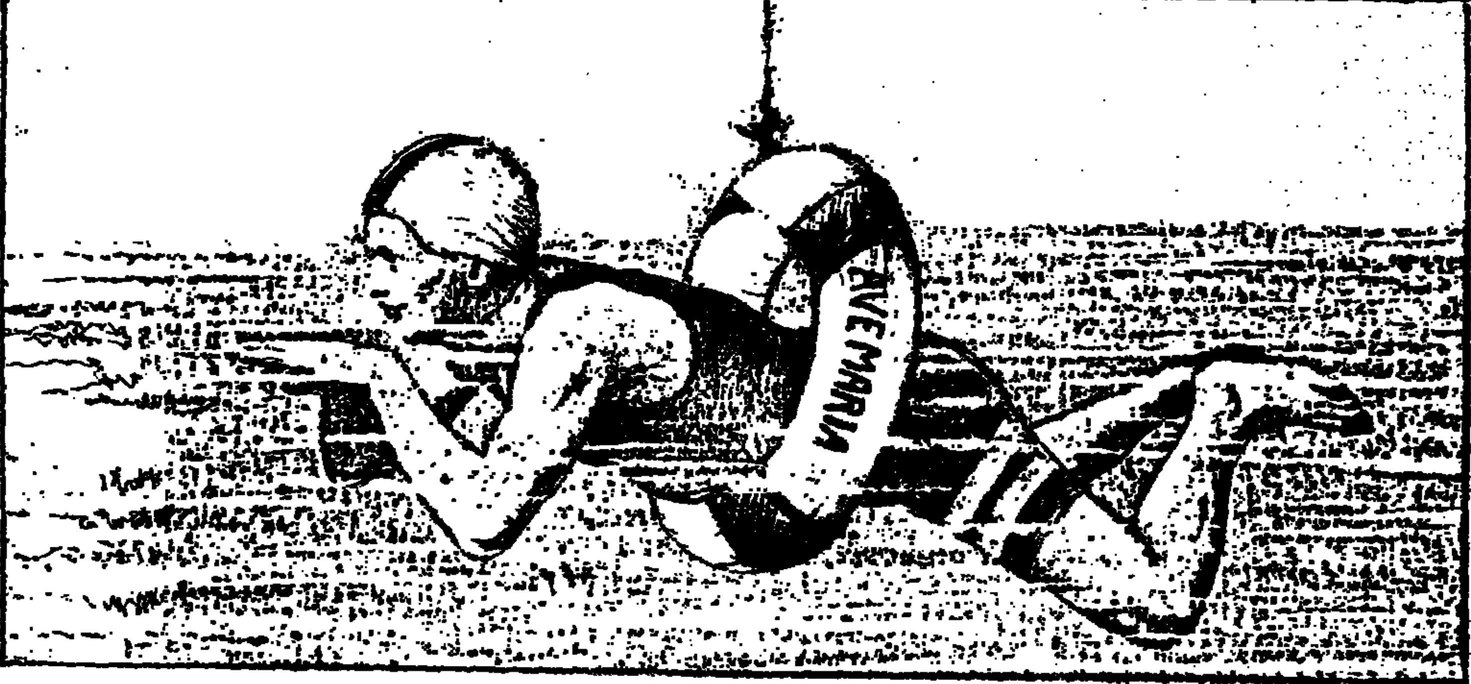
J'ATTACHE ma Loulette à un piquet. Je sais que rien de mal ne peut m'arriver. Hier soir, j'ai achevé une neuvaine à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, et la Sainte Vierge ne me quitte pas des yeux. Je pense aussi à Christiane, à cet instant, au bal, où ses fins cheveux blonds ont glissé sur son visage.

Je prends mon élan, cours, mais quelque chose de plus fort que ma résolution me retient, m'entrave, me fait trébucher et me plaque à terre. Je reste là de longues minutes, accablé, anéanti, me résignant piteusement à ma défaite. Puis je m'agonis d'injures, me traite de lâche, prends conscience que je ne serai jamais un homme. Et je revois leurs sourires quand ils étaient tous à se moquer de moi, parce que je suis le seul de la classe à ne pas savoir nager.

Je prends une profonde inspiration, m'élance, cours, ferme les yeux, me jette en avant. Et c'est une grande tenaille qui se referme sur mon corps, immobilise mes bras et mes jambes, écrase ma poitrine, m'empêche de respirer. Etonné d'être encore en vie, je suffoque, me débats, coule, reviens à la surface, cherche à saisir des branches. L'eau glacée a pénétré à l'intérieur de mes oreilles, le vacarme est assourdissant et, cependant, je l'entends japper, geindre, pleurer. Puis la vois se débattre, casser la ficelle, se jeter à l'eau. Ma panique est à son comble. Je suis hors de moi, crie, l'appelle, veux lui porter secours. Et je me rends compte soudain que le courant m'entraîne, qu'il va s'accélérant, que je suis sur le point d'être emporté par cette masse d'eau qui franchit le barrage et tombe en grondant dans un jaillissement d'écume.

En un sursaut de volonté, je me reprends. Et, dominant mon affolement, refusant de mourir, je me bats, lutte, effectue sans trop de hâte mes mouvements, nage avec décision et vigueur.

Le soir, durant le repas, j'ai du mal à contenir mon allégresse, et sens que je pourrais faire un peu n'importe quoi. Par exemple, sauter sur la table, me dresser de toute ma hauteur et leur révéler d'une voix nette ce que j'ai eu l'audace et le courage d'accomplir. Mais à ma joie se mêle de la colère. Car ils continuent de me parler comme avant. Ils n'ont pas perçu que je suis devenu quelqu'un d'autre. ■



NATHALIE SEILLER

[Charles Juliet est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont un *Journal* en trois tomes (Hachette, POL). L'année dernière, il a publié un *Giacometti* (Hazan), et il vient de faire paraître *Rencontre avec Samuel Beckett* (Fata Morgana).]

● **La nouvelle de Liliana Mihailova, *Lundi*, publiée dans « le Monde Aujourd'hui » daté 23-24 février, était traduite du bulgare par Françoise Wuil.**

HISTOIRE

L'ENFANT A L'OMBRE DU MOYEN AGE

par Danielle Tramard

L'éducation et l'amour des enfants d'après les textes et les miniatures du Moyen Age. L'Enfant à l'ombre des cathédrales est le fruit d'une passion commune — l'histoire — et de l'expérience de deux mères de famille : Monique Closson, diplômée de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Danièle Alexandre-Bidon, assistante de recherche.

L'OUVRAGE a été rédigé à partir de l'analyse de miniatures et de textes des treizième, quatorzième et quinzième siècles. Il met en scène trois personnages aux destins dramatiquement liés : la mère, l'enfant, la mort, menace de tous les instants.

« A qui s'adresse « l'Enfant à l'ombre des cathédrales » ?

— Notre livre s'est construit au fur et à mesure de nos recherches. Il n'est pas exhaustif mais nourri de dix ans de recherche préalable et de deux années de recherche spécifique. Aujourd'hui, nous n'en changerions pas les conclusions ; nous aurions plus de choses à dire, ce serait une thèse, et il serait plus ennuyeux. Or il n'a pas été écrit pour les universitaires bien qu'il soit aussi pour eux.

» Le groupe d'archéologie médiévale du Centre de recherches historiques de l'Ecole des hautes études (autrefois fort justement appelée Ecole « pratique ») nous a donné le goût du concret, pas seulement de l'histoire événementielle, noble, politique. A cette histoire-là a succédé l'histoire, disons, économique, quantitative. Aujourd'hui, la nouvelle histoire s'empare des domaines « ignobles » — les paysans, le mobilier, la cuisine — et en fait l'objet de sa dilection et de sa recherche. Plus que de nouvelle histoire, d'ailleurs, je préfère parler de « nouveaux objets de l'histoire ». Notre livre se situe dans ce courant.

— Vos sources ?

— La Bibliothèque nationale. Elle renferme des richesses que l'on ne peut appréhender ni imaginer parce qu'elles sont à portée de main. Elle contient des manuscrits innombrables. Parmi ces sources, nous en avons privilégié deux : le *Liber de proprietatibus rerum*, le livre des propriétés des choses, de Barthélemy l'Anglais, un moine franciscain vulgarisateur du treizième siècle. De son ouvrage, très répandu au Moyen Age, il existe dix-neuf manuscrits à la Bibliothèque nationale. Notre deuxième source inédite, le *Livre des simples médecines*, donne notamment, comme on les imaginait au Moyen Age, toutes les méthodes pour avorter ou pour être féconde...

— Avait-on, avant vous, construit une recherche sur l'étude des miniatures ?

— Pas à notre connaissance. Monique Closson fut une des premières à travailler sur les images enluminées pour son diplôme (1). Monique m'emmena un jour à la BN voir les manuscrits. J'eus le coup de foudre. En effet, la miniature, œuvre d'art, est belle. Mais c'est aussi le témoin indiscret d'une époque. Dans notre travail, nous en avons tenu compte. Nous avons toujours confronté les textes aux images des encyclopédies illustrées. Nous avons rapproché les corpus de textes médicaux, poétiques, juridiques, de notre corpus d'images.

— Comment avez-vous constitué ce dernier ?

— Nous avons utilisé le fichier photographique de la BN et nous avons fait confiance au hasard, à la chance. Car il n'existe pas de fichier informatisé des milliers d'images enluminées existantes. Par la force des choses, notre travail a été artisanal. Une seule miniature peut être répertoriée sous de multiples rubriques. Alors, des thèmes appelant des objets, nous cherchions, par exemple, les images de berceau à Nativité. Voulions-nous voir comment étaient faites les casseroles à bouillies, nous nous référions à la Fuite en Egypte. J'ai personnellement consulté deux mille miniatures pour les seuls vêtements d'enfants, notant de légères divergences selon les régions : langes plus serrés en Italie, emmaillotage gaulois plus lâche.

— Votre expérience de mère a dû être capitale pour comprendre, interpréter, vérifier ?

— En effet. J'ai testé sur une poupée, puis sur un bébé, les différentes façons de langer l'enfant. Comme nous, la femme du bas Moyen Age lavait l'enfant à chaque tétée. Elle le déshabillait et l'allaitait.

— Les sources qui rapportent ces gestes familiers sont des sources masculines. Une femme n'aurait-elle pas été plus prolixe ?

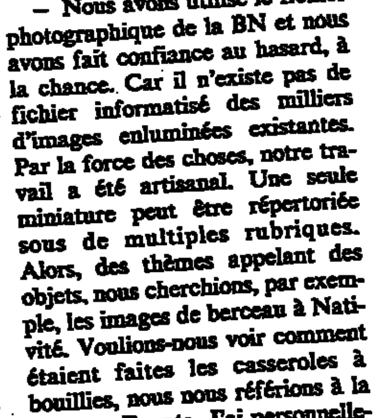
— Il y a de la tendresse dans les textes. Cela signifie que l'homme n'est pas à l'écart du monde de la grossesse, de l'accouchement et de la petite enfance. Les écrivains, copistes, enlumineurs parlent, dessinent, peignent en participants, non en observateurs.

— On nourrissait le tout-petit sept fois par jour, dites-vous. On faisait bouillir l'eau et le lait de chèvre réputé plus léger que le lait de vache. Ce respect des rythmes biologiques de l'enfant, cette hygiène du nourrisson, ce sont des notions étonnamment modernes.

— Il ne faut pas imaginer le Moyen Age comme une époque d'obscurantisme. L'Europe est alors ouverte, non cloisonnée. On voyage, les idées circulent. On se promène beaucoup au Moyen Age : foires, pèlerinages... On avait tout le temps de prendre les coutumes et de les rapporter. Les idées aussi circulent : les ouvrages étaient traduits. Le XIVe siècle est la grande époque de vulgarisation. L'œuvre de Barthélemy l'Anglais est traduite en italien, en anglais, en flamand. Le principe (berceau, médecine) est européen et les disparités sont régionales. Le Moyen Age est aussi une époque abstraite. Les auteurs citent leurs sources : *« Comme le dit Aristote... »* Enfin la société médiévale, certes violente, est traversée de mouvements de solidarité qui n'existent plus aujourd'hui. Pour toutes ces raisons je me sens en phase avec le Moyen Age.

— Et la femme ?

— En cet âge de sexualité rustique, facile, la femme est l'égale de l'homme. Elle ne s'arrête jamais de travailler — elle file en balançant du pied le berceau de son petit, elle pose la corbeille où il repose près d'elle dans le champ — mais elle a droit à la parole, ce qui lui sera refusé ensuite. La misogynie en littérature commence au quinzième siècle et le droit de vote ne sera accordé aux femmes qu'en 1944...



La mort, menace de tous les instants.
Manuscrit de la Bibliothèque nationale, XVe siècle.

— « Nous vivons encore l'enfance à l'âge où nos aînées mouraient d'accouchements impossibles », écrivez-vous. La mère est toujours en sursis ?

— Les risques que sa vie et celle de son enfant courent ne sont pas liés à la civilisation. Ce sont des risques « naturels ». Jusqu'à l'utilisation de la pénicilline, en 1943, la femme était à la merci d'infections, de fièvre puerpérale. Les femmes risquaient leur vie en mettant les enfants au monde. La révolution, dans la vie des femmes, c'est la pénicilline.

» En cas de naissance difficile, on essayait de sauver la mère, puis l'enfant.

— Vous nous apprenez que l'on pratiquait alors une puériculture moderne à certains égards. Mais à d'autres, que d'erreurs : on gave l'enfant sevré au risque de l'étouffer, on croit naïvement transmettre les valeurs familiales avec le sang de la mère et le lait de la nourrice. Ainsi, expliquez-vous, c'est la nourrice qui avale les potions censées guérir le tout-petit. Combien survivaient ?

— Quand une femme avait dix enfants, il en survivait cinq en moyenne, hors les périodes de crise et d'épidémie. On observe des pointes de mortalité : à la naissance ; à trois mois si la mère était morte en donnant le jour ; vers sept-neuf ans, à l'âge de la mise au travail pour les garçons et de quatorze à dix-sept ans, lors du premier accouchement pour les filles. S'il atteignait l'âge de vingt ans, l'individu avait autant de chances de survivre qu'aujourd'hui.

— Pourquoi avait-on des enfants au quatorzième siècle ? Vous écrivez que, hier comme aujourd'hui, l'enfant perpétue la race, est une force de travail et une assurance pour les vieux jours. On en faisait beaucoup car la mortalité infantile était élevée. Mais ces enfants, les aimait-on vraiment ?

— Oui. Jusqu'au sevrage, l'enfant est très entouré. Quand un autre arrive, on fait davantage attention au dernier. C'est normal. On oublie trop aujourd'hui ce qu'est une famille nombreuse : l'aîné assume une part des tâches qui reviennent à la mère. L'enfant sevré se suffit à lui-même, l'amour qu'on lui porte est donc moins matérialisé.

» Tous types de sources confrontés, judiciaires, littéraires, images, traités de médecine, inventaires après décès — du XIIe siècle à nos jours on n'arrête pas de passer devant notaire en France, — il apparaît que l'on n'usait pas de mauvais traitements à l'égard des enfants alors qu'ils étaient courants envers les femmes. Deux miniatures du XVe siècle seulement sur dix mille représentent des scènes où l'on menace de battre un enfant.

— Etes-vous sûres de bien interpréter les textes ?

— L'histoire est comme un roman policier. Il y a un indice et deux manières de les interpréter. Prenons un exemple dans l'histoire contemporaine. Constatation : on dit qu'on aime les enfants, or on n'en fait plus. Deux réponses sont possibles. L'une positive : moins on en fait, plus on les aime. L'autre négative ou tout au moins dubitative : on n'en fait pas, alors les aime-t-on vraiment ?

» De la même façon, on peut considérer les textes médiévaux et dire que le Moyen Age était indifférent à l'enfant. Nous affirmons le contraire : le père, la mère du Moyen Age aimaient leurs enfants. Ils emmenaient l'enfant malade en pèlerinage. Il faut se souvenir que ce n'était pas une civilisation d'opulence — une seule robe habillait l'enfant de un à quatre ans — et que les preuves matérielles qui traduisaient leur affection — jouets, vêtements — ont été détruites par le temps.

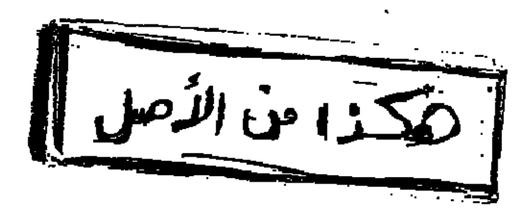
» Il ne faut pas faire une histoire idéologique : prétendre que l'on est objectif alors qu'on juge une civilisation par rapport à une autre. On a parlé de « mignotage ». C'est faux. Il s'agissait bien d'amour. »

● **L'ENFANT A L'OMBRE DES CATHÉDRALES, par Danièle Alexandre-Bidon et Monique Closson, Presses universitaires de Lyon. 276 pages. 150 francs.**

(1) « Le rôle économique de la femme au Moyen Age. »



Le cheval-bâton, d'après un bois coloré du XVe.
Dessin de Brigitte Parent.



هكذا من الأصل

TÉMOINS

LA BOURLINGUE EN LITTÉRATURE

un entretien avec Maurice Nadeau

Des Lettres nouvelles à la Quinzaine littéraire — dont on fête les vingt ans, — de Gombrowicz à Miller, du roman à la poésie, Maurice Nadeau apparaît, dans le paysage de l'écrit, comme l'un des plus fins et des plus robustes bourlingueurs de son temps.

« QUELLE a été l'aventure des *Lettres nouvelles* et quelle fut son influence sur le monde littéraire ?

— C'est une revue qui a été fondée en 1953 et s'est arrêtée en 1976, ça fait vingt-trois ans. Dans le cours de son évolution, elle a subi différentes formes : d'abord une revue mensuelle, pendant un certain nombre d'années, puis une revue hebdomadaire tout à fait spéciale, qui se vendait dans les kiosques comme les journaux tout en étant une revue. Expérience difficile, qui s'est poursuivie pendant deux ans, avec des moyens limités. Ensuite, ce fut une revue bimestrielle jusqu'en 1976, après quoi elle s'est arrêtée par la volonté de l'éditeur, étant donné le peu de profit commercial qu'il en tirait. Beaucoup d'écrivains qui ont été publiés dans cette revue ont ensuite fait parler d'eux, elle a été souvent (je ne dis pas toujours, mais enfin souvent) le tremplin pour se faire connaître, pour leur donner aussi le courage de continuer. Beaucoup d'écrivains français, beaucoup d'étrangers aussi, ont été révélés par *les Lettres nouvelles*, je ne sais pas quelle était la proportion, peut-être moitié-moitié...

» C'est maintenant une chose à laquelle on se réfère en bibliothèque, il y a des gens qui ont conservé la collection entière, qui s'y reportent de temps en temps. On dit : « *Ah ! vous avez publié untel* », souvent même j'ai oublié que j'avais publié untel, qui ensuite a fait parler de lui. Enfin, c'est la vie, c'est la vie littéraire, c'était à une époque où les éditeurs pouvaient se permettre de dépenser un peu d'argent pour faire connaître des écrivains. Quand la crise de l'édition est venue, les revues ont changé, il y en a eu beaucoup de nouvelles, de petites et de grandes. *Les Lettres nouvelles* n'étaient pas absolument originales dans leur conception, c'était au fond sur le modèle à la fois de la *NRF* et des *Temps modernes*, une revue engagée littérairement mais pas politiquement, engagée littérairement dans la recherche des nouveaux auteurs qu'il fallait faire connaître aux Français.

— Quels sont les écrivains étrangers que vous aimez ?

— J'ai eu beaucoup d'admiration (et je l'ai toujours d'ailleurs) pour les Américains, comme Melville, dont j'ai publié de gros ouvrages, *Mardi*, *Israël Potter*. Parce qu'il faut dire que j'étais directeur non seulement d'une revue mais d'une collection qui s'appelait aussi « Les Lettres nouvelles », et en même temps directeur littéraire chez des éditeurs divers.

» Je passais un peu de l'un à l'autre, jusqu'au moment où on disait « Bon, eh bien maintenant ça suffit, on a perdu beaucoup d'argent », je changeais d'éditeur. Mais ça m'a permis de découvrir des écrivains comme Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan*, comme Gombrowicz, Leonardo Sciascia... Beaucoup d'entre eux ont été publiés pour la première fois, non seulement dans la revue mais en livre, par *les Lettres nouvelles*. Alors, vous allez faire un catalogue... Il y a des centaines de grands, de très grands, il y en a une dizaine, une vingtaine, qui ont eu ensuite un statut international, comme Gombrowicz. Sciascia était déjà fort connu dans son pays avant de l'être en France. L'Américain John Hawks n'était pas très connu, lui, dans son pays, c'était un auteur d'avant-garde, dont j'ai publié une dizaine de romans en France.

— Qu'éprouvez-vous à découvrir un créateur original ?

— C'est toute la question ! Sur quels critères dit-on « celui-ci m'intéresse, celui-là me paraît original », c'est très subjectif. Ne m'intéressent guère, par exemple, les écrivains purement esthétiques, dont le souci est uniquement celui de la forme. Il m'est arrivé d'en publier, mais ce qui m'intéresse le plus, ce sont des gens qui ont des qualités d'écriture et qui en même temps sont en profonde résonance avec l'époque, tout au moins dans le roman. La poésie est beaucoup plus difficile à apprécier, c'est encore plus subjectif, un poète peut vous plaire et déplaire à votre voisin. Mais enfin, des poètes, j'en ai publié aussi, et vous, par exemple, dont les premiers poèmes m'avaient beaucoup touché, m'avaient sensibilisé à votre façon d'écrire et à votre inspiration.

— Quelle a été l'évolution de *la Quinzaine littéraire* à laquelle votre nom est intimement associé ?

— *Les Lettres nouvelles* étaient une revue littéraire, c'est-à-dire qu'elles publiaient essentiellement des textes. Il y avait aussi des chroniques, des critiques (des critiques de livre par exemple), mais l'essentiel c'était quand même de faire connaître les auteurs par les textes. *La Quinzaine littéraire*, c'est un autre souci. Venue plus tard, fondée en 1966, elle va bientôt avoir vingt ans. C'est un journal d'information et de critique, plus axé sur l'actualité et sur la librairie, sur ce qui paraît. Un bimensuel qui rappelle un peu le *Times Literary Supplement* en Angleterre, ou d'autres organes de ce genre. Il faut dire qu'il y en a beaucoup qui se sont faits un peu sur le modèle de *la Quinzaine littéraire* dans différents pays, en Amérique latine, dans les pays scandinaves.

» Donc le souci n'est pas le même, il s'agit de tenir les lecteurs au courant de ce qui se passe, de ce qui se fait, de ce qui se publie, en opérant un choix. Etant donnés le caractère et l'exiguïté même du journal, il n'est pas question de rendre compte de toute la production (et ça n'aurait pas beaucoup d'intérêt) mais de choisir, parmi les auteurs qui publient, ceux qui paraissent les plus neufs, les plus originaux, les plus intéressants, et, ceux-là, d'en parler, quitte à faire le silence sur beaucoup d'autres dont la presse quotidienne, la radio ou la télévision se chargent.

» C'est un domaine plus étendu, si vous voulez, que *les Lettres nouvelles*, mais en même temps plus étroit, en ce sens qu'il y a une production énorme et qu'il faut choisir ; c'est surtout là que les critères ne sont plus les mêmes. J'entends bien que dans les textes que je publiais dans *les Lettres nouvelles* le choix était assez strict, mais pas de même qualité, parce qu'il y a des livres qui ne peuvent absolument pas me plaire personnellement et qui sont importants, il faut en parler. Ce qui sera écarté systématiquement, ce sont les best-sellers, tout ce qui n'est pas littérature, tout ce qui emprunte la couverture d'une œuvre littéraire et qui n'est que pages brochées ensemble, destinées au commerce.

— Nous voici maintenant chez Maurice Nadeau éditeur.

— J'ai été longtemps (depuis 1945 au fond) attaché à des maisons d'édition qui m'ont fait confiance pour leur trouver des auteurs. J'en ai dirigé certaines, j'ai été directeur de collection dans d'autres... Il n'était pas question de rentabilité, de produit financier, mais de chercher des auteurs qui étaient susceptibles, plus tard, de devenir de grands écrivains. Tant que les profits et les risques financiers étaient à la charge des éditeurs, je pouvais exiger, et d'ailleurs c'est ce que j'avais exigé (non pas poing sur la table, mais ça s'est fait peu à peu), avoir la plus grande liberté dans mes choix. J'ai fait des erreurs comme tout le monde, mais en général les auteurs que j'ai choisis, je les ai bien choisis.

» Maintenant que je fonctionne avec mes propres fonds, il m'est plus difficile de tenir la même ligne de recherche systématique de nouveauté, d'originalité, sans même tomber dans ce qu'on appelle l'avant-garde, notion un peu dépassée d'ailleurs... Publier un premier roman, on sait qu'on va perdre de l'argent, mais tout de même il faut le faire, alors on le fait. Ce qui me manque, et que possèdent les grands éditeurs, c'est la possibilité d'éditer à côté des livres dont ils sont sûrs qu'ils se vendront même s'ils n'ont aucune valeur littéraire ; ça je ne peux pas le faire, alors vous voyez les difficultés auxquelles je me heurte.

» De 1945 à 1979, ça m'était relativement facile, parce que finalement je ne courais pas de risques, sauf les cas rarissimes où l'éditeur disait « non, ça je ne voudrais pas le publier », ce qui m'est arrivé une ou deux fois. Mais il revenait à la charge... Gombrowicz m'a été refusé à l'époque, je suis revenu à la charge trois ans de suite, en laissant passer un temps suffisant pour que l'éditeur se forme à l'idée qu'il fallait accepter. J'arrivais à faire ce que je voulais quand même. Avec mes propres moyens, c'est plus difficile, mais enfin j'essaye, je publie moins, entre six et dix livres par an, je ne dis pas que ce sont tous des chefs-d'œuvre, mais ce sont au moins des livres et des auteurs auxquels je crois.

» Dans l'édition, dans la publication, c'est toujours une question de temps, un auteur n'arrive à se faire connaître qu'au bout de plusieurs années. Ses premiers ouvrages, il faut en courir le risque, enfin ce n'est plus un risque, on sait, certainement, qu'on n'en tirera aucun profit. Mais si on a le courage d'attendre, si l'auteur aussi a le courage d'attendre, on peut être sûr qu'au bout d'un certain temps il se fera connaître, il se fera reconnaître aussi.

— Comment se présente à vous l'actualité de notre poésie et de notre critique littéraire ?

— Eh bien, écoutez, moi je commence à faire partie d'une génération qui s'en va, les critiques qui étaient mes collègues à l'époque, quand j'écrivais dans *l'Express*, dans *l'Observateur* ou *les Lettres nouvelles*, disparaissent les uns après les autres, c'est la loi de la nature, ils sont remplacés par des gens beaucoup plus jeunes qui ont à faire leurs classes, c'est-à-dire qui ont eux aussi à apprendre, à se former le goût. Alors je ne peux pas en parler, d'abord parce que la forme même de la critique a changé. Ce qu'on permettait autrefois, dans les journaux spécialisés, ce que je peux faire encore dans *la Quinzaine littéraire*, s'est, si vous voulez, démocratisé, élargi.

» Il y a des critiques maintenant dans tous les journaux quotidiens. Bon, est-ce de la critique... ? On signale au moins les ouvrages, on dit « Ceci est bon, ceci est mauvais », suivant des critères qui sont assez mal définis, et qui ressortissent plus à l'information qu'à la critique. Mais je ne peux pas non plus jeter la pierre à mes collègues, il faut qu'ils apprennent leur métier, c'est un métier comme un autre, où on se forme soi-même à coups d'erreurs, ça c'est sûr.

» Pour la poésie, c'est encore plus difficile parce qu'on ne peut pas critiquer un poète, on peut l'admettre ou le rejeter, on peut faire des études, comme font les universitaires, des études lexicales, des études de langue, c'est toujours des commentaires autour de la poésie. Le poème, à mon sens, existe par lui-même, il doit s'imposer, il doit s'imposer au lecteur. Seulement il faut trouver la forme de communication avec le lecteur. Ça c'est du ressort du poète mais c'est aussi du ressort des lecteurs. Il y a des communications qui ne se font pas, il y en a qui se font mal...

» Celles qui se font très bien, est-ce que ce sont les meilleurs poètes ? Quelquefois. Je pense à Jacques Prévert, qui a fait une poésie prétendument facile, une poésie qui parlait populaire, si on veut, qui parlait au cœur de tous. Et il y a des poètes, comme Henri Michaux, qui, pour moi, était le grand poète de cette époque, qui sont d'accès plus difficile, mais qui satisfont beaucoup plus la région du cœur et de l'âme que d'autres qui parlent immédiatement. C'est une question d'appréciation.

» Il est très difficile de faire une critique de la poésie, j'admire ceux qui peuvent la faire. Pour ma part, je ne peux pas dire que ceci me plaît pour telle ou telle raison ; de ce qui me déplaît je ne parlerai pas, je ne me reconnais pas de droit de dire à un poète qu'il n'est pas bon, ce n'est pas vrai, parce qu'il peut parler en même temps à d'autres que moi, qui eux lui trouveront des qualités.

— Quel est l'avenir du verbe *écrire* ?

— Eh bien moi, je ne suis pas pessimiste, en dépit de tout ce que je vois, de tout ce qui est amené par une civilisation technologique, l'audiovisuel, la radio, la télévision et la publicité, qui sont des formes de communication, d'information surtout, qui ne peuvent pas jouer le rôle de l'écrit. Ce qu'on entend à la radio, ce qu'on voit à la télévision, c'est quelque chose qui vous frappe immédiatement et qui disparaît. Nous sommes dans l'éphémère. Alors que l'écrit est, d'une certaine façon, dans l'éternel. L'écriture, c'est ce qui reste. On l'a souvent dit, et c'est la vérité.

» J'observe que les écrivains, il n'y en a pas de moins en moins, il y en a de plus en plus. Que les poètes sont nombreux. Si on compare, par exemple, avec le dix-neuvième siècle, où ils avaient un énorme succès, si on pense à Lamartine, si on pense à Victor Hugo, on ne trouvera pas l'équivalent de nos jours. Mais en même temps, il y a une grande quantité de tempéraments différents, d'inspirations diverses, qui font un éventail extraordinaire de toutes les inspirations, de toutes les régions du cœur et de l'âme et du monde, parce que le poète est lié au monde et à toutes les manifestations de la vie qui existent actuellement. »

Propos recueillis par
RATIMIR PAVLOVIC.

ARMAND BORLANT/VU.

TÉMOINS

LEBEL, L'EXPERT INTIME DES SURRÉALISTES

par Nicole Zand

Expert en tableaux, peintre, écrivain, collectionneur, compagnon de route des surréalistes, Robert Lebel a été incinéré, le mercredi 19 mars, au Père-Lachaise. Témoin exceptionnel de la vie artistique et poétique des soixante dernières années, il nous avait accordé, quelques semaines avant sa mort, un long entretien.

« JE suis né à Paris il y a quatre-vingts ans, et même plus..., dans le quatrième arrondissement. Mon père avait une fabrique de meubles dans le quartier Saint-Antoine. On m'a mis au lycée Charlemagne. J'y suis resté trois ans ; après, mes parents ont changé de quartier, dans le neuvième arrondissement, alors je suis allé au collège Rollin. Puis j'ai voulu être peintre, mais mes parents veillaient au grain – ce n'était pas un métier lucratif, – et j'ai fini par m'inscrire à l'École du Louvre, ils espéraient que je deviendrais conservateur au Louvre.

– Quelle peinture vous intéressait ?

– C'est très curieux parce que j'ai toujours été également attiré par la peinture ancienne et par la peinture d'avant-garde. J'ai fait la connaissance des peintres d'avant-garde. Je faisais de la peinture chez des peintres parfaitement inconnus qui trouvaient que c'était scandaleux d'être *influencé* par des gens comme Picasso...

» A un moment, j'ai pris conscience que j'avais plutôt un talent d'imitateur, je n'avais pas de style. Alors j'ai arrêté.

» J'ai fait des études assez poussées à l'Ecole du Louvre. C'était très difficile d'entrer au Louvre et j'ai éprouvé un certain malaise devant le métier de fonctionnaire.

» Je n'ai pas vu là un grand avenir pour moi. Je m'étais spécialisé en peinture italienne, mais j'ai fait une thèse sur un peintre français peu connu du dix-neuvième siècle : Georges Michel. Il y a toujours cette contradiction en moi : je m'intéresse à autre chose que ce à quoi je dois m'intéresser.

– Quels sont les peintres que vous avez bien connus alors ?

– Picasso était déjà un grand seigneur. J'ai fait sa connaissance vers 1922. J'ai bien connu Max Ernst, Miro, puis des quantités de peintres qui sont devenus inconnus, mais qui avaient une certaine réputation à l'époque.

– Comment devient-on expert ?

– Je suis allé aux Etats-Unis pour le compte d'un collectionneur italien qui m'avait pris comme conseiller. Mais j'ai aussi toujours été fasciné par l'Hôtel des ventes et, quand je suis rentré des Etats-Unis, j'ai pensé que je pourrais peut-être faire de l'expertise vu que j'étais diplômé de l'Ecole du Louvre. J'ai réussi à m'implanter à Drouot comme expert et, finalement, je n'y ai pas mal réussi.

» Pendant ce temps-là, j'ai eu un certain nombre d'amis, dont un qui m'a beaucoup marqué, Robert Desnos. Il avait été l'un des surréalistes les plus merveilleux et il s'était ensuite fâché avec Breton ; une de ces exclusions dont on a tant parlé...

– Qu'est-ce qu'il disait de Breton ?

– Il disait que c'était un être impossible. Dans le surréalisme, ils étaient tous des gens passionnés et Breton, qui pensait que le surréalisme était la chose la plus importante au monde – il n'avait pas tort à ce moment-là, – veillait à ce qu'il y ait une ligne.

» C'est très curieux, cette époque des années 30 : le grand public ne connaissait pas le surréalisme, qui était un milieu très fermé, mais les querelles entre eux étaient affichées partout. Il y avait des journaux qui faisaient des échos ; le dadaïsme n'aurait jamais été connu dans le grand public s'il n'y avait eu *Comoedia*, qui relatait tous les faits et gestes de Picabia. Actuellement, s'il y a un groupe, on n'en entend absolument pas parler. C'est une des choses qui m'étonne le plus, qu'il n'y ait pas aujourd'hui des groupes de jeunes qui se manifestent.

» Quelques jours avant la déclaration de guerre, je suis parti pour l'organisation finale d'une exposition à la National Gallery d'Ottawa, je suis donc arrivé à New-York avec la guerre à laquelle personne ne croyait. J'avais amené, ayant je ne sais quel obscur pressentiment, ma femme et mon fils Jean-Jacques, qui avait trois ans.

» J'ai été alors touché par l'ordre de mobilisation ; je suis reparti pour la France sur un bateau américain en janvier 1940 et j'ai laissé ma famille à New-York. J'ai connu la « drôle de guerre », j'ai été mobilisé quand c'était trop tard et je me suis retrouvé dans la zone non occupée.

» On m'a démobilisé, et j'ai décidé de retourner en Amérique. Je suis arrivé, sans le savoir, avec la vague des surréalistes ; certains étaient déjà là comme Tanguy, Matta : Breton est parti en 1941, après ce long séjour à Marseille à propos duquel il va y avoir une exposition : « Le surréalisme à Marseille ». Ils étaient tous là en attente de visas ; Max Ernst a pu partir parce que Peggy Guggenheim l'a épousé, et Breton a fini par obtenir un visa pour la Martinique et il est parti en même temps que Lévi-Strauss, puis il a réussi à entrer aux Etats-Unis.

– Où se retrouvaient les surréalistes à New-York ?

– On allait plutôt les uns chez les autres. Je connaissais aussi beaucoup de conservateurs de musées, de galeries, de marchands et, à un moment donné, Breton et d'autres n'ayant pas de ressources, c'est Patrick Waldberg, qui était américain, qui a été chargé par la radio américaine de recruter des speakers français ; il a recruté tous ses amis : Breton, Lévi-Strauss, Georges Duthuit qui était le gendre de Matisse, Ivan Goll, qui avait été l'ennemi mortel de Breton autrefois parce qu'il prétendait que c'était lui qui avait créé le surréalisme...

» On a vécu comme ça deux, trois ans du salaire qu'on nous allouait. Pierre Lazareff était le chef du service français de La voix de l'Amérique. Il était un organisateur hors pair. Breton ne parlait pas l'anglais.

– C'est comme cela que votre fils est devenu un demi-Américain ?

– Oui, il est resté jusqu'après la guerre. Jean-Jacques est allé à l'école française du Saint-Esprit à New-York avec la fille de Breton, Aube. Et Breton venait les conduire à l'école le matin.

– A propos des experts et de leurs erreurs, comment expliquez-vous ce qui s'est passé avec le tableau de La Tour récemment ?

– Les ventes publiques, c'est comme des courses de chevaux, comme la Bourse, il y a toujours une part d'incertitude. Quand on vous demande d'estimer un tableau, c'est très difficile ; on a dit : « *C'est la fin du marché de Paris* », mais c'est très fréquent dans les ventes en Amérique ou à Londres que la moitié des tableaux ne soient pas vendus. Il y a une sorte de surenchère qui s'établit à l'avance. Quand le possesseur du tableau a appris accidentellement qu'il s'agissait d'un La Tour, alors qu'il croyait auparavant que le tableau ne valait rien, il s'est monté la tête. Il y a eu une surévaluation collective, alors les acheteurs ne se sont pas manifestés.

– C'est ça, votre métier, éviter les erreurs psychologiques ?

– Les éviter, oui. Et puis aussi les erreurs d'attribution. Vous comprenez, ce tableau on le vend pour un La Tour « *avec l'aide possible de son fils Etienne* ». C'est l'attribution actuelle ; mais il n'est pas impossible, comme il y a plusieurs exemplaires de ce tableau, que dans quelques années un autre expert dise : « *Voilà le vrai.* » Il y a toujours ce risque.

– Est-ce que, au cours de votre activité professionnelle, vous avez vu des grands tableaux changer d'auteur ?

» Oui, très souvent.

» Si on va au Louvre et qu'on regarde le catalogue le plus récent, on s'aperçoit qu'au moins 30 % des tableaux de grands maîtres ont changé de nom depuis vingt ans, trente ans. Il y a sans cesse des travaux faits par des érudits, des trouvailles d'archives, des nouvelles appréciations, car le regard change avec chaque génération, il n'y a rien d'absolu. Il y a eu dans l'histoire de la curiosité des phases, des phases de confiance et des phases de défiance.

» Les tableaux sont dans les musées, tout le monde les admire depuis toujours, et, tout d'un coup, quelqu'un arrive et dit que ce n'est pas de Rembrandt. Le nom, c'est pour beaucoup dans l'admiration...

– Il y a des grands tableaux dont vous vous dites : c'était peut-être autre chose ?

– Oui, bien sûr. J'ai vu, par exemple, le fameux Vermeer qui a été acheté par le musée d'Amsterdam en 1939, et je suis resté de glace ; et il y avait des foules qui s'extasiaient devant. On a su cinq ans plus tard que c'était un Van Meegeren. Il m'est arrivé d'être dupé aussi. Le titre d'« expert », au fond, est stupide. Autrefois on disait « appréciateur ». Il y a là une notion de goût, j'aime mieux cela. Il n'a jamais existé ni un homme ni un moyen mécanique d'arriver à la certitude absolue.

» C'est un peu différent pour les tableaux modernes, même les tableaux impressionnistes. Il existait encore il n'y a pas très longtemps des gens qui les avaient vu peindre...

– Mais votre Picasso où la signature a été barrée par le peintre, il a perdu toute sa valeur ?

– C'est une gravure. En principe c'est une épreuve refusée, mais cela devient une rareté aussi.

– Pour vous qui êtes un amateur de peinture et d'art, ce métier transforme l'art en spéculation constante...

– Spéculation, oui, mais pas seulement monétaire. Spéculation intellectuelle aussi : c'est aussi peu scientifique que possible. On ne peut jamais rien prouver en art par des calculs, c'est toujours une question de sensibilité...

– Mais les qualités de Duchamp sont des qualités presque scientifiques ?

– Je dirais pseudo-scientifiques. Duchamp a fait de la géométrie, a créé des poids, des mesures, il a créé une nouvelle physique, mais c'est toujours à base d'humour. Il a voulu créer un art pseudo-scientifique, mais très élaboré, avec des théories. Ses notes sont extraordinaires, faites avec des calculs qui sont toujours des pseudo-calculs.

– C'est l'artiste contemporain avec lequel vous avez été le plus lié. Vous vous étiez choisis.

– J'avais beaucoup entendu parler de lui, mais je l'ai rencontré à New-York en 1936, quand il est venu réparer *le Grand Verre*, l'œuvre de sa vie. Là aussi, il a réussi à faire un pseudo-chef-d'œuvre. C'est-à-dire qu'il ne ressemble à rien du tout. C'est le comble du non-art, à la fois de l'art et de l'anti-art. Et c'est pourquoi, finalement, il a eu beaucoup de succès : le post-dadaïsme qui s'est développé dans les années 50 en Amérique a abouti au pop art, et ce sont les « popartiens » qui ont érigé Duchamp en leur précurseur.

– La pensée de Duchamp, vous la retrouvez en quoi, essentiellement ?

– C'est une espèce de dérision universelle. Duchamp est un cynique total, il ne croit à rien, même pas à lui-même. Il a voulu faire le contraire de Picasso en faisant du non-art et il est arrivé quand même à avoir une influence fantastique. Il y a eu un moment où, aux Etats-Unis, il était au moins aussi célèbre que Picasso. Lors de l'exposition de l'« Armory Show », en 1913, les tableaux de Picasso ont été admirés mais n'ont pas créé le même scandale que Duchamp. Ça a été un coup de tonnerre. Étant inconnu encore en France, ayant été refusé l'année précédente au Salon des indépendants, il est devenu l'artiste le plus célèbre du monde.

– Et comment se fait-il qu'il soit resté inconnu en France ?

– Il se sentait mieux en Amérique. Mais il ne faisait pas de tableaux comme on aurait voulu en acheter. Le premier « ready made » date de 1913 : c'est une roue de bicyclette, qu'il signe. C'est vraiment le n'importe-quoi. C'est une nouvelle vision des choses.

» Il a toujours refusé de faire partie de quelque groupe que ce soit.

» Il a voulu faire la preuve de l'art en tant que négation, non pas rancunière, mais en tant que négation humoristique, ironique. Puisque même avec son dernier chef-d'œuvre, *Etant donnés*, il fait finalement une chose qu'on ne peut pas voir. C'est une porte ancienne qu'il a fait venir d'Espagne, dans laquelle il a creusé deux petits trous. Pour voir ce qui se passe derrière cette porte, il faut appuyer son œil, et on voit à l'intérieur une femme qui brandit un bec Auer, la tête sectionnée, le bras sectionné et qui a le pubis rasé. Encore une fois, quelque chose d'inexplicable.

» C'était la première fois qu'on faisait quelque chose comme ça. Alors que la peinture classique veut être vue, on l'expose, on la reproduit – lui, il fait une chose difficile à voir : on ne peut pas rester longtemps l'œil rivé à ces trous. C'est une vision fugitive et inexplicable. Et tout cela actionné par l'électricité ; il y a une espèce de machinerie invisible, car on n'a pas le droit d'aller en coulisse voir ce qui se passe.

– A partir de quand avez-vous décidé de collectionner ?

– Je collectionnais tout enfant déjà. Les livres, les gravures, tout ce que je trouvais qui me frappait un peu. Mais je ne crois pas être un maniaque de la collection. Ma collection, c'est une espèce de panoplie, comme les gens ont leurs souvenirs de voyage qu'ils mettent dans une vitrine. Les masques eskimos ont été acquis en Amérique il y a plus de quarante ans. Il n'y a rien de récent là, sauf les peintures de mon fils. Ça c'est un collage de moi *(Etude de M. André Breton)* : il y avait près de Dreux un commissaire-priseur qui s'appelait André Breton, alors j'en ai fait un collage.

» Là, la fameuse épreuve rayée du portrait de Breton par Picasso. C'est pas mal d'avoir un portrait de Breton rayé par Picasso. Là du massepain intitulé *Culture morte* et *Torture morte*. C'est un pied en plâtre avec dix mouches mortes et là, dans la petite boîte, c'est une mouche qui était venue se poser sur le pied, attirée par les mouches !

– C'est une exposition très cohérente que vous vous êtes faite là ?

– Je ne sais pas.

– En quoi cette nouvelle édition sur Marcel Duchamp est-elle différente de celle que vous aviez publiée en 1959 ?

– En 1959, Duchamp vivait toujours, il n'est mort qu'en 1969. Donc il y avait sept ans de sa vie dont je n'ai pas pu parler et qui ont été très importantes puisque c'est à la fin de sa vie qu'il a fait ce fameux *Etant donnés*. Et puis il y a eu la période posthume ; à partir de sa mort, on a commencé à écrire sur lui d'une façon fantastique. Il y a eu et il y a toujours de nouveaux exégètes. Il paraît sans cesse de nouvelles études avec des interprétations entièrement *différentes* ; tantôt il devient un grand mystique zen, tantôt il est religieux, tantôt il fait de l'alchimie. Alors qu'il était entièrement athée, antimystique.

– Mais il est vrai que c'est un personnage qui sécrète un certain mystère...

– Ah oui ! Il est resté mystérieux, puisque, dans la seconde partie de mon ouvrage, je suis toujours en train de me demander qui il est, je n'ai pas résolu la préface. (*Cf.* préface : « *Qu'on ne s'attende pas à ce que toutes les équivoques en soient éliminées d'un trait de plume.* ») Au fond, je ne conclus pas. Si je vis assez vieux, peut-être écrirai-je un nouveau livre : il est vaguement question que je publie un livre qui s'intitulera : « Le père l'ascèse et la mère tu m' ». Ce sont des calembours, à la Fénéon, à la Duchamp. C'est un temps de poésie. Enfin, on verra, n'est-ce pas ? On a le temps devant nous.

– Vous dites que ça vous a fait du tort et, d'autre part, vous n'avez jamais voulu choisir...

– Non, je voulais tout faire en même temps. C'était peut-être trop ambitieux parce que la mode, actuellement, est plutôt aux gens très spécialisés, qui s'intéressent aux peintres siennois de la première moitié du quinzième siècle, et qui ne s'intéressent à rien d'autre. J'en connais, de ces érudits, qui sont charmants, mais qui sont totalement obsédés par une seule chose.

– Mais vous, vous savez tout sur Duchamp...

– Je sais tout sur Duchamp, presque tout. Parce que je ne trouve pas que ma relation avec Duchamp ait été si intime ; d'abord, nous sommes tous les deux des personnages réservés. J'ai appris souvent des choses sur lui par d'autres. Nous étions très amis, mais nous ne nous sommes jamais tutoyés, nous n'avons jamais parlé de nos vies réciproques.

» Avec Breton, c'était la même chose, nous étions très amis, mais il ne nous est jamais venu l'idée de nous tutoyer. Vous savez, il y a un certain degré de camaraderie entre hommes, mais aussi entre femmes, où l'on sait tout sur l'autre, ou tout au moins tout ce qu'on vous raconte. Il y en a qui vont très loin dans les confidences. Ça n'a jamais été le cas pour Duchamp envers moi, et ça n'a jamais été mon cas envers Duchamp. Je connaissais très bien Lacan aussi, et Lacan m'avait dit un jour que Duchamp lui avait dit alors que je le connaissais depuis vingt-cinq ans déjà : « *Quel genre de type est ce Robert Lebel ? Je n'arrive pas vraiment à le saisir.* » Il ne me le demandait pas à moi, mais à Lacan, qui me l'a répété. Tout en étant très amis, nous étions restés sur une certaine réserve. Je n'ai jamais osé lui demander s'il avait été l'amant de telle ou telle femme par exemple.

– C'était des questions qu'on ne posait pas à Duchamp...

– Vous savez qu'à un certain moment il avait pris l'aspect d'une femme et qu'il se faisait appeler Rose Sélavy. Il a été photographié par Man Ray en costume de femme.

» Qu'est-ce que ça voulait dire ?... Je n'ai jamais osé lui poser la question de l'homosexualité, qui reste un mystère. Je ne crois pas qu'il était homosexuel ; il était bien trop intéressé par les femmes, mais il a flirté avec l'idée. C'était un personnage ambigu par excellence.

– Avec Desnos, vos relations n'étaient pas les mêmes ?

– Non, j'étais beaucoup plus intime avec Desnos. Desnos était un homme ouvert, qui ne cachait rien. Enfin... il cachait tout. Jamais il n'a été question avec lui de ses œuvres. Il continuait à écrire des poèmes, qu'on a publiés après sa mort. Mais il n'en parlait jamais.

» Il y a une sorte de réserve entre les êtres. Mais, dans la vie courante, Desnos était beaucoup plus chaleureux ; Duchamp avait une sorte de réserve envers tout le monde. Mais il n'était nullement arrogant et ne jouait ni au sage ni au gourou.

– Quand on regarde vos murs, il y a un grand écart. C'est une aventure extraordinaire. Vous faites le grand écart ?

– J'ai décidé de maintenir ce grand écart aussi longtemps que je pourrai ; c'est même cela qui m'intéresse. » ■

● Auteur de plusieurs ouvrages sur la peinture, consacrés notamment à Léonard de Vinci, Marcel Duchamp (Belfond), Géricault et Magritte, Robert Lebel a aussi écrit des textes relevant à la fois de la fiction et de la poésie, comme *la Double Vue* (1965), *l'Oiseau caramel* (1969), *la Saint-Charlemagne* (1976) aux éditions du *Soleil Noir*.



Robert Lebel *(à droite)* chez André Breton, rue Fontaine, à Paris.



RENCONTRE

PÉRIER, FRANÇOIS, BRULEUR DE PLANCHES

par Josyane Savigneau

Soixante-sept ans. Quarante-huit ans de théâtre et de cinéma, de Molière à Fellini, de Sartre à Cocteau, en passant par André Roussin, Philippe de Broca et Françoise Dorin... François Périer a su cultiver la diversité sans s'y perdre. Il joue actuellement L'âge de Monsieur est avancé, *de Pierre Etaix, à la Comédie des Champs-Elysées.*

« PARLANT des comédiens, vous avez dit un jour : *« Nous faisons un métier futile qu'on ne peut exercer que sérieusement. »* Etes-vous toujours d'accord ?

– J'étais peut-être imprécis. Ce n'est pas de la futilité. Mais c'est un métier fondé sur l'irréalité, et je crois qu'il ne faut pas se prendre trop au sérieux quand on est comédien. Quand j'entends parler de « mission » du comédien, ça me laisse un peu perplexe. Et puis, si on pense à tout ça avant d'entrer en scène, ça n'arrange rien. Il ne faut pas oublier que c'est un des rares métiers pour lequel on dit, quand on l'exerce, qu'on joue. Dans « jeu », il y a enfance. Il vaut mieux ne pas se dire – ce n'est pas de la fausse modestie – *« ce que je fais est important, j'ai des choses à transmettre »*.

» Il faut maintenir l'idée de divertissement. J'ai essayé de ne pas perdre ça de vue, de même que j'ai essayé de diversifier le plus possible ma carrière parce qu'il me semblait plus intéressant de me déplacer entre des tonalités différentes du théâtre. De plus, j'ai vécu une période d'évolution formidable du théâtre, que je n'ai peut-être pas suivie aussi complètement que je l'aurais voulu, tant il y a eu de changements entre mes débuts, en 1938, et maintenant.

– Quarante-huit ans de théâtre... quelles réflexions cela vous inspire-t-il ?

– D'abord, tout bêtement, que c'est une vie bien remplie, dans un métier peut-être pas si futile que ça, pour reprendre ce dont nous sommes partis. En tout, j'ai dû participer à dix mille représentations, dont plusieurs « millièmes ». C'est beaucoup.

– Quand on reconstruit sa vie, on se dit toujours qu'on l'a voulue depuis l'enfance. Mais, pour vous, c'était vrai.

– Oui, ça m'a pris très tôt. C'était un désir de cabotinage. Je voulais me montrer. J'imposais volontiers, dans la mesure du possible, le silence à mes camarades. Je racontais des histoires. Je suis venu à ce métier par tout le mauvais côté. Mais c'est quasiment inévitable. Un comédien qui serait la discrétion même... Il faut tout de même reconnaître ce qu'on fait : on se met un peu plus haut que les autres, sur une scène, on fait frapper trois coups et on dit au public *« Taisez-vous »*. Il est alors assez rare qu'il intervienne, sauf par des réactions qui lui échappent, qu'il ne contrôle pas absolument, et dont la plus exaltante pour nous reste le rire. Ce n'est pas toujours par nous qu'on rit, c'est plutôt grâce à l'auteur.

» Toutefois, il y a un moment où l'acteur ne sent plus la marge entre l'auteur et la représentation. D'ailleurs, c'est indispensable. Il faut oublier qu'il y a un auteur, tout en respectant son œuvre, si légère soit-elle. Le public attend cela, il déteste avoir le sentiment qu'on se moque de lui.

– Il déteste l'amateurisme...

– Absolument. Il est arrivé à tous les comédiens des accidents de scène. L'état des comédiens en scène fait que les incidents – un plateau qui tombe, une table qui s'écroule – provoquent le rire. Il ne faut pas hésiter à ramasser le plateau. Si le public sait ce qui s'est passé, ça n'a aucune importance. Je crois même qu'en fin de compte il est très content. Il se dit qu'il a eu quelque chose d'exceptionnel. Souvent, quand les gens évoquent une pièce, ils me disent *« c'est le soir où... »*. En général, ils rapportent un incident anodin. Mais on ne peut pas faire ces remarques à propos d'un film. C'est probablement un peu de là que vient ma préférence pour le théâtre. Tous les jours, il y a une aventure différente, un petit risque.

– Contre la permanence du cinéma, vous choisissez l'éphémère du théâtre...

– C'est l'éphémère de notre métier qui est passionnant. Aujourd'hui, on a tous les systèmes possibles pour filmer, enregistrer, fixer. Moi, je ne suis pas très partisan de garder des traces des représentations théâtrales. Le jour où un comédien ne peut plus exercer sa profession, il meurt, et c'est bien ainsi. Il laissera un petit souvenir, comme ça, pendant vingt-cinq, trente ans, jusqu'à ce que ses spectateurs aient tous disparu.

» Quand on voit un film avec Jouvet, on a juste une trace de Jouvet. Evidemment, pour les jeunes ce n'est pas négligeable, mais ça n'a rien à voir avec Jouvet sur une scène.

– Jouvet, justement. Pourquoi est-ce à lui que vous avez écrit, quand vous aviez quatorze ans ?

– Un peu par hasard. Mon frère aîné, qui était à l'université, m'avait donné ce judicieux conseil. J'ai écrit une lettre dont je n'ai aucun souvenir, mais qui devait être d'une immense banalité, et il s'est produit un petit miracle. Jouvet m'a convoqué à l'Athénée.

– Pourquoi ?

– Je le lui ai demandé plusieurs fois. *« C'est la loterie »*, répondait-il. Peut-être aussi mon âge. Il m'a reçu dix minutes et a fait un monologue commençant par *« le théâtre, petit, ce n'est pas ce que tu crois »*, sans m'avoir demandé ce que je croyais. Mais il avait raison. Il était fascinant, comme dans ses films, avec cette élocution bizarre, plus intellectuelle que liée à un ancien bégaiement, comme le veut la légende. On sentait que cet homme-là avait réfléchi.

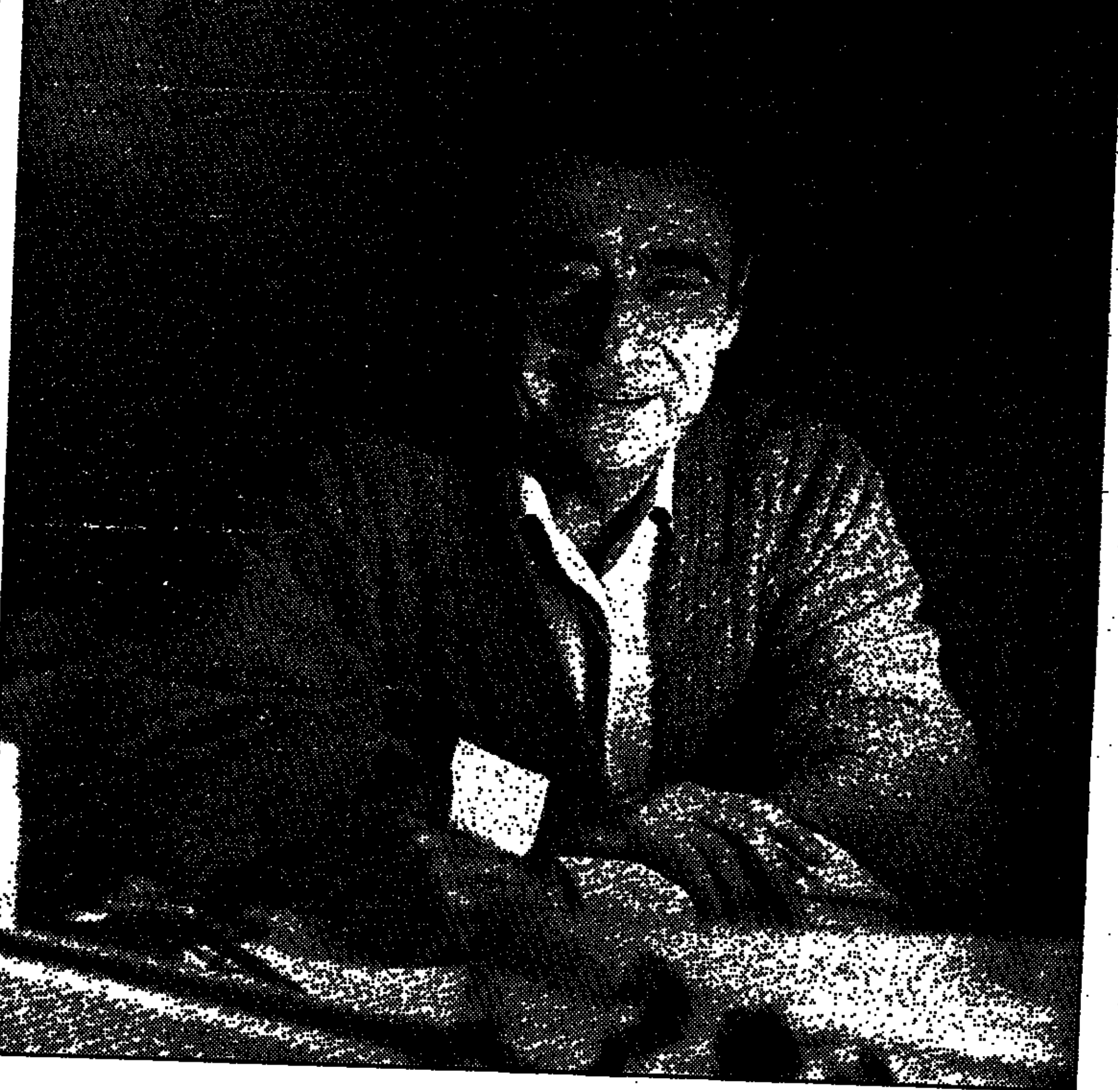
– Vous en parlez comme d'un maître, et pourtant vous n'avez pas débuté avec lui.

– Je le voyais souvent. Quand il est mort, j'ai réalisé qu'il ne m'avait jamais parlé que de théâtre. Il ne parlait d'autre chose qu'incidemment, dans une de ses fameuses formules. Il éliminait en une seconde tout ce qui n'était pas théâtre.

» Moi, j'ai été élevé dans le théâtre traditionnel. Quand j'ai débuté il n'y avait comme avant-garde que le cartel : Jouvet, Dullin, Baty, Pitoëff. Ce sont eux qui faisaient évoluer le théâtre. Avec des nuances. Jouvet était sans doute le plus perfectionniste. Il était beaucoup moins bohème que Dullin, beaucoup moins visuel que Baty, qui voyait dans le spectacle surtout des éclairages, des rapports de formes. Il faut dire qu'il n'était pas lui-même comédien. Un jour j'ai demandé à Jouvet : *« A part vous, quel est le plus grand, dans le Cartel ? » « Moi compris,* a-t-il répondu, *le plus grand c'est Pitoëff. » « Pourquoi ? » « La poésie... »* Il avait pour Pitoëff de l'admiration, ce n'était pas une clause de style.

– Est-ce avec eux que commence ce que vous appelez le nouveau théâtre ?

– A la Libération, les choses ont commencé à bouger. Le théâtre traditionnel, de plus en plus, s'est fait coller cette appellation de Boulevard, qui, indiscutablement, est devenue péjorative. Ce n'était pas tout à fait légitime.



XAVIER LAMBOURS

JOUVET M'A DIT : « AU THÉÂTRE ON JOUE, AU CINÉMA ON A JOUÉ. »

Puis il y a eu de curieux retournements. Anouilh, qui était un auteur d'avant-garde avec *le Voyageur sans bagages*, petit à petit, a été considéré comme très conformiste. C'est à la façon dont Anouilh est perçu maintenant qu'on peut mesurer cette évolution. Une grande date a évidemment été Vilar, avec le TNP ; même si l'adjectif de populaire est toujours inadéquat, parce qu'on n'a pas encore réussi à faire un théâtre vraiment populaire, Vilar a fait venir au théâtre des gens qui n'y venaient pas et qui constituent le fond du public d'aujourd'hui.

– Que pensez-vous de l'évolution actuelle vers des spectacles très longs, six heures, neuf heures...

– Je ne crois pas que ce soit le théâtre de demain. Quoi qu'il en soit, je trouve le foisonnement actuel de recherche, de création, excellent.

– Mais, de plus en plus, on doit faire la queue des heures pour les places, arriver en avance à la représentation, rester des heures sur des sièges inconfortables, comme s'il fallait mériter le théâtre.

– On abuse des formalités, qu'on pourrait simplifier. Je ne crois pas qu'il soit utile de dire aux gens, *« c'est une cérémonie, il faut vous-même vous mettre en condition »*. Il y a du nombrilisme chez certains hommes de théâtre. A mes débuts, la notion actuelle du metteur en scène n'existait pas. Il y avait plutôt des régisseurs, des metteurs en place. Les auteurs donnaient beaucoup d'indications de mise en scène. C'est Copeau, le « père » du cartel, qui a ennobli la fonction de metteur en scène. A la fin de sa vie, il disait : *« J'ai lutté le plus possible contre le cabotinage des acteurs. N'aurais-je pas inventé celui des metteurs en scène ? »* Je crains que ce ne soit vrai. Il y a des gens qui s'improvisent metteurs en scène. Pour un Chéreau, pour un Strehler, il faut en avaler des choses !

– Aujourd'hui on va voir Vitez, Chéreau, Brook, Mnouchkine, et on ne sait parfois même pas qui joue.

– Ce sont les héritiers de Copeau. Ils ont beaucoup apporté. Ces fortes personnalités de metteur en scène font qu'on retrouve une troupe, un peu anonyme, avec des comédiens interchangeables. Moi, je ne suis pas nécessairement pour la tête d'affiche, bien que j'aie été amené à l'être et que je l'assume.

– N'avez-vous jamais souhaité faire partie d'une troupe ?

– Ça ne s'est pas présenté. J'ai débuté dans une pièce, *les Jours heureux*, que j'ai dû jouer cinq cents fois, d'entrée. Quand je revoyais Jouvet, j'étais complexé. Il disait, peut-être pour me consoler : *« Ça n'a aucune importance, il n'y a d'important que les comédiens. »* J'étais très fier lorsque j'ai pu lui dire que j'allais jouer Sartre. Je ne changeais pas de forme, car Sartre écrivait du théâtre traditionnel, mais je changeais de thème. J'ai eu une passion pour Sartre. On répétait *le Diable et le Bon Dieu* au TNP quand est arrivé mai 68. J'ai vu Sartre prendre sa jeunesse en marche comme jamais je n'aurais pensé qu'un homme de son âge puisse le faire.

– Il y a quelque chose d'étonnant dans votre carrière. Vous êtes reconnu, admiré, à la fois par des gens qui aiment le nouveau théâtre et le théâtre classique et par ceux qui vont voir *le Tube* de Françoise Dorin.

– Rien ne peut me faire plus plaisir. En fin de compte, cela a été mon but. Je ne comprends pas bien, du point de vue des comédiens, cette espèce de scission. Bien avant que le mot de cohabitation ne devienne à la mode, j'aurais voulu que ces théâtres cohabitent. Ils ont tout de même des points communs. De Chéreau au Boulevard, la démarche théâtrale reste la même. Pourquoi faire des ghettos ? J'ai le goût de la pluralité et j'ai toujours eu le désir de ne m'enfermer dans aucune image. J'ai pris des risques, peut-être pas considérables, mais j'ai essayé de faire toute chose totalement. Je me suis donné à des petites comédies connues et légères avec autant de passion qu'à des grands textes.

» C'est un peu embêtant de parler de soi avec une telle satisfaction... Quand je suis parti à Strasbourg jouer *Tartuffe* avec Depardieu, c'était forcément un événement. Ce n'était pourtant pas si évident de faire ça. Je crois que je le ferais encore. Il ne faut pas devenir prisonnier de sa vie. Quand les choses allaient moins bien, je me disais : ce qui compte, c'est de faire ce métier, de jouer.

– Sur une scène ?

– Jouvet avait un certain mépris pour le cinéma, tempéré à la fin de sa vie par la notoriété qu'il en avait retirée. Il affirmait : *« Au théâtre on joue, au cinéma on a joué. »* Quand on lui annonçait qu'on tournait un film, il conseillait : *« Trouve une chaise ! »* Maintenant, au cinéma, tout coûte tellement cher qu'on attend moins, on n'a même guère le temps de s'asseoir. Ce ne sont pas vraiment deux métiers différents, plutôt deux visions du même métier, dont l'une a nettement ma préférence.

» Je crois au mystère de l'acteur. C'est une chose qui a tendance à se perdre, bien que certains soient en train d'y revenir. Par exemple, si je ne signe pour aucun parti, ce n'est ni par désintérêt ni par mépris. Un comédien qui entre en scène avec une étiquette hypothèque la représentation. Le mystère de l'acteur, c'est bien. Au fond, il faut qu'« ils » ne nous connaissent qu'à travers cette fameuse représentation. Il faut rester entre la réalité et le rêve. D'ailleurs, c'est comme ça dans la vie. Moi, si on me demande de dire qui est François Pillu – c'est mon vrai nom, – j'en suis incapable. Je me suis un peu perdu de vue. J'ai presque créé un personnage, qui est à mi-chemin entre l'acteur et le « vrai ». Ça ne me gêne pas du tout. J'étais doué pour ça. Enfant, je me fabriquais un univers entièrement faux, et j'étais un menteur impénitent. Désormais, je n'ai pas besoin de mentir, puisque le soir je joue.

– *Tartuffe*, avec Depardieu, c'était le choc de deux stars et de deux générations. Avez-vous le sentiment d'avoir une postérité, des disciples ?

– Non. Je n'ai pas du tout le sens pédagogique. Je ne crois pas vraiment à l'enseignement du théâtre. Plutôt à la fréquentation. Le théâtre, ça s'attrape. Il faut venir dans les endroits où se trouve le microbe. De plus, parmi les changements positifs, je relève la fin de la notion d'« emploi » – le jeune premier, le valet, etc. Les nouvelles générations, les Depardieu... peuvent tout faire. C'est aussi l'évolution extérieure des mœurs qui a cassé cette rigidité. Les critères de beauté ne sont plus ce qu'ils étaient.

– Vous avez dit un jour : *« Si je n'étais pas acteur, mais écrivain, je me serais détruit de l'intérieur. »* Toute cette mémoire du théâtre, que vous baladez et que vous aimez raconter, n'avez-vous pas envie de la transmettre ? Avez-vous peur du souvenir ou de l'écriture du souvenir ?

– Du souvenir, non, de l'écriture, probablement. Je sais qu'il faut essayer de passer à l'acte et qu'après on y prend un certain plaisir. Mais je crains de ne pas retrouver avec mes lecteurs potentiels les rapports que j'ai avec les spectateurs habituels. Je suis sollicité, certes, pour écrire mes Mémoires, mais je ne voudrais pas que ce soit une série d'anecdotes. On constate que, de siècle en siècle, les acteurs se sont attribué des choses qui sont arrivées à d'autres. Ce sont toujours les mêmes histoires, avec la même chute. C'est assez fascinant, cette réappropriation. Mais j'aurais envie de quelque chose d'un peu plus personnel. La feuille blanche me fait peur, mais j'aime l'écrit, j'aime lire.

– Pensez-vous que l'écrit et le théâtre soient des modes d'expression d'avenir ?

– Complètement. Plus nous avançons, plus il va y avoir de chaînes de TV, de câbles, de systèmes vidéo. Alors, la rencontre intime et imaginaire, le livre, et la rencontre physique, la présence, dont le théâtre est l'expression sublime, seront de plus en plus nécessaires. Toujours, il y aura des hommes qui monteront sur quatre planches, en feront une scène et diront aux autres : *« Taisez-vous et écoutez-moi, je joue... »*

■